Avignon 89 . Guide arts et spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE - Nº 13821 - 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   JEUDI 6 JUILLET 1989

La visite à Paris de M. Mikhaïl Gorbatchev

La France et l'URSS veulent réaffirmer la souveraineté du Liban

M. Gorbatchev, qui quitte Paris jeudi matin 6 juillet pour Strasbourg, où il s'adressera au Conseil de l'Europe, a dialogué mercredi, en fin de matinée, à la Sorbonne avec un auditoire composé pour l'essentiel d'intellectuels parisiens (lire page 32). *Auparavant, il avait déposé une gerbe à l'Arc de Triomphe et eu un entretien avec M. Chirac. Après un déjeuner privé avec M. Rocard, il devait participer à une séance d'entretiens à l'Elysée, avant de tenir une conférence de presse avec M. Mitterrand et de dîner au domicile privé de ce dernier.*

La journée de mardi a été marquée par la signature de nombreux accords et, surtout, par l'annonce de la publication d'une déclaration conjointe affirmant l'indépendance et la souveraineté du Liban. Mardi soir, à l'Elysée, M. Gorbatchev a déclaré que, pour lui, « la période d'après-guerre a vécu » en Europe.

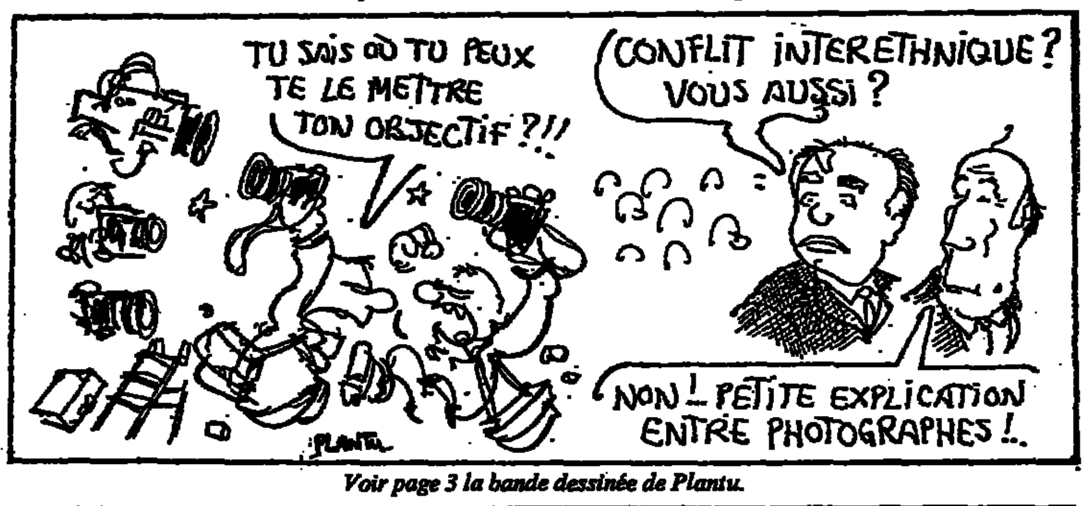

Voir page 3 la bande dessinée de Plantu.

L'autre Europe

Une idée de l'Europe chasse l'autre, et c'est tant mieux. Un an à peine après que la réalité de l'Europe occidentale unie se fut imposée aux esprits, la renaissance de l'Europe tout court, de ce continent qui ne s'arrête qu'à l'Asie, devient en effet l'un des faits majeurs de cette fin de siècle.

Pour une fois, les hommes d'Etat ne sont pas en retard sur l'Histoire. « La période d'après-guerre a vécu », disait mardi, à Paris, M. Gorbatchev. « La chance d'extraire l'Europe d'une ère de division et de confrontation (...) se trouve à portée de main », répondait M. Mitterrand. Aucun des deux hommes n'ignorait que, quelques heures plus tôt, à Varsovie, M. Walesa et le général Jaruzelski pénétraient côte à côte dans cette Diète polonaise qui est devenue le premier vrai Parlement d'un pays du pacte de Varsovie.

Ce n'est pas seulement que la critique y soit libre, comme elle l'est désormais au Congrès des députés soviétiques. C'est aussi qu'y siège une opposition organisée, puissante, et si forte en fait que c'est de ses débats internes que dépend la question de savoir quand sera formé le premier gouvernement non communiste de ce qui fut le bloc de l'Est. Si l'opposition veut gouverner, elle le peut. Ni Moscou ni le Parti communiste polonais ne s'y opposeraient, et l'un des grands pays de l'Europe marche ainsi vers la démocratie — cette grande idée européenne.

Du même pas, la Hongrie suit la même voie tandis que très loin derrière, dans d'innombrables difficultés mais avec une impressionnante passion, l'URSS elle-même tente sa sortie du totalitarisme. Le succès de la perestroïka est tout, sauf assuré. Comme en Pologne avant-hier, comme en Chine hier, de sinistres retournements sont possibles. L'entreprise est incertaine. Il faut contribuer à son succès — autant par solidarité que par intérêt. Ce n'est en effet pas uniquement par sympathie pour l'aspiration démocratique d'autres Européens qu'il nous faut aider à l'évolution de l'autre Europe.

C'est aussi parce que si cette évolution demeurait trop longtemps contrariée la guerre serait à nos portes, et qu'il serait illusoire de penser qu'elle ne nous atteindrait pas. Avec une Allemagne divisée par tout, sauf par le sentiment national, une Hongrie qui se sent chez elle en Autriche et la simple réalité de la continuité territoriale, les artificielles frontières de Yalta ne nous mettraient en rien à l'abri des combats de la liberté.

A tous points de vue nous sommes concernés, et la question n'est donc pas de savoir si, mais comment, nous devons aider la démocratie à triompher partout sur ce continent commun.

Nous le pouvons par l'intransigeance — en ne cédant jamais sur les principes, en parlant clair et en isolant les nostalgiques de l'ordre stalinien. Il n'est plus l'heure de ménager ces gouvernements-là, mais il faut parallèlement laisser jouer le temps.

Pour évoluer sans trop de heurts, l'autre Europe a besoin d'aller de faits accomplis en faits accomplis, de créer son nouvel ordre avant de le proclamer.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de prendre une revanche sur Yalta. Il s'agit d'effacer Yalta, c'est-à-dire non pas d'accrocher un morceau d'Est à l'Ouest, mais d'effacer la division de l'Europe.

M 0147 - 0706 0 - 4,50 F

3790147004500 07060

« L'après-guerre a vécu »

Alors que ministres soviétiques et français multiplient la signature d'accords en tout genre et de portées diverses (on en sera bientôt à une vingtaine), M. Mitterrand et M. Gorbatchev devaient poursuivre *mercredi* leurs entretiens politiques, d'abord, dans l'après-midi, à l'Elysée au cours *d'une séance de travail élargie*, puis rue de Bièvre, au domicile de M. Mitterrand, au cours d'un dîner privé. Trois sujets devraient continuer à dominer les discussions des deux présidents : l'avenir à long terme de l'Europe, les questions de réduction des armements, qui se posent à beaucoup plus court terme, et le Liban, à propos duquel Français et Soviétiques travaillent sur une déclaration commune qui pourrait être rendue publique mercredi.

« Une telle déclaration constitue un événement diplomatique », a déclaré M. Hubert Védrine, le porte-parole de l'Elysée, au cours d'une réunion de presse tenue mardi. Ce sera aussi une heureuse surprise pour la diplomatie française, qui s'était retrouvée fort isolée, voilà quelques semaines, lors de l'offensive généralisée lancée contre le camp libano-chrétien après que le général Aoun eut déclaré *« une guerre d'indépendance »* contre la Syrie.

J. A.

(Lire la suite page 4.)

Lire pages 3 et 4

■ « Une salve d'accords économiques », par Françoise Crouigneau ■ « De l'espace au sida » ■ « La corrida de la *Bastille* », par Corine Lesnes ■ « *Une soirée à l'Elysée* », par Jacques Amalric ■ Les extraits des discours

Les services secrets réorganisés
Une direction collégiale pour la DGSE
Les civils y seront majoritaires
PAGE 13

La mort de Jean Leguay
Ancien responsable de la police de Vichy en zone occupée, il était inculpé de « crimes contre l'humanité »
PAGE 13

L'avenir de Total
Un entretien avec M. François-Xavier Ortoli
PAGE 27

Paris-Ile-de-France
PAGE 21

Le Monde CAMPUS

Jospin le démineur
La loi d'orientation sur l'éducation adoptée
PAGES 11 et 15 à 17

Bicentenaire de 1789

■ Elie Wiesel et les droits de l'homme. ■ Cinq cents historiens à la Sorbonne. ■ TF 1-*le Monde* « Messages sur la Révolution », pages 19 et 20.
■ « La Révolution vive », par Daniel Sibony, page 2.

Le sommaire complet se trouve page 32

La fragilité électorale du PS

La fin du parti dominant

La réflexion sur la stratégie électorale future du Parti socialiste a été amorcée le week-end dernier lors de la réunion du comité directeur. Elle est alimentée par la crainte que le PS cesse d'être un parti dominant.

par Alain Duhamel

En politique intérieure, François Mitterrand avait deux objectifs principaux : réconcilier la gauche avec le pouvoir — c'est-à-dire démontrer sa capacité à apprivoiser le temps — et construire un parti socialiste suffisamment puissant pour conserver une vocation majoritaire après lui.

Le président a évidemment atteint son premier but, mais il a jusqu'ici manqué le second. Ainsi se crée une situation inhabituelle, inconfortable et périlleuse sous la Vᵉ République : le parti du président n'est pas actuellement un *parti dominant*.

Il l'avait été sous le général de Gaulle et sous Georges Pompidou ; il ne l'avait plus été sous Valéry Giscard d'Estaing, à qui cela avait coûté fort cher. On avait pu imaginer après 1981 qu'il le redeviendrait sous François Mitterrand. Ce n'est pourtant pas ce qui se produit actuellement.

Or la Vᵉ République repose justement sur la solidité du trépied président-gouvernement-parti dominant. Que l'un des trois pieds fléchisse, et c'est à terme l'édifice tout entier qui s'incline et ressemble à une tour penchée. L'évolution actuelle du Parti socialiste crée tout à fait ce risque.

Un parti dominant se définit en effet classiquement par sa stabilité au pouvoir, sa primauté sur les autres partis et l'empreinte qu'il imprime à l'idéologie dominante de la société. Le PS satisfait peu ou prou au premier critère : François Mitterrand lui a fait don de la durée.

(Lire la suite page 11.)

L'ENQUÊTE : le « nouveau sionisme » de la Diaspora

Américains juifs, juifs américains...

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Les juifs d'Amérique, affirme un vieux truisme, ont deux religions : celle de la Bible et le culte d'Israël. Cette double révérence — à Dieu et à l'Etat hébreu — garde une grande part de vérité, qu'illustre, au premier degré, l'ordonnance de leurs synagogues : le drapeau d'Israël y côtoie l'Arche d'alliance, semblant veiller sur elle ; l'étoile de David voisine avec le Saint des saints.

Aujourd'hui pourtant, la passion d'Israël n'est plus ce qu'elle était. Elle a perdu en innocence, gagné en lucidité. Le doute et l'inquiétude ont attiédi la ferveur des juifs d'Amérique. Depuis dix-huit mois qu'il affronte et réprime le soulèvement palestinien, Israël leur inspire souvent gêne et désarroi, honte et colère parfois. Non seulement la communauté juive américaine n'a plus pour Israël les yeux de Chimène, mais elle lui parle le langage de Cassandre. Comme si elle osait enfin s'émanciper d'une trop pesante dévotion.

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts de New-York depuis le temps où Ben Gourion reléguait, avec mépris, dans les oubliettes de l'« *anti-Histoire* » les juifs qui avaient choisi de rester en Diaspora. Au nom du passé commun et du sang versé, ceux-là, désormais, revendiquent ouvertement un droit de regard et de critique envers Israël.

« L'héritage de deux mille ans d'histoire appartient à tous, souligne M. Henry Siegman, directeur exécutif du Congrès juif américain. *Nous formons un seul peuple, où que nous vivions. Les juifs américains remplissent leurs obligations. Ils veulent aussi donner leur avis. Il faut réimpliquer la Diaspora dans l'aventure sioniste. »* Autre manière de dire que le destin d'Israël est chose trop grave pour qu'on l'abandonne aux seuls Israéliens.

Finie l'époque, si douce pour Jérusalem, où les dirigeants juifs américains apportaient un soutien aveugle à Israël. Sincères admirateurs de l'expérience sioniste, orgueil de la Diaspora, ils rachetaient aussi un peu leur mauvaise conscience d'avoir préféré vivre sur l'« autre » terre promise.

Leurs ouailles rivalisaient d'enthousiasme, en signant, avec la foi du charbonnier, des chèques pour Israël, comme elles auraient soulagé un cousin méritant dans le besoin. Dans chaque foyer juif d'Amérique, la « boîte bleue », la tirelire pour Israël, était la mieux remplie.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 8.)

Immobilier
Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.
Pages 24 à 26

cet été, Julliard

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Débats

BICENTENAIRE

La Révolution vive

par DANIEL SIBONY (*)

RECONNAISSONS-LE : un an pour commémorer c'était trop. Il fallait pour tenir la route un certain souffle comme seuls en ont les coureurs de fond de l'histoire. Or le fond manque un peu, contrairement à la forme, qui manque aussi.

Pourtant elle est émouvante cette « volonté » de commémorer : elle dit nos mémoires endolories d'être vides ou de n'être pleines que de « savoirs », d'informations. Elle dit le désir de revivre un peu la révolte des autres, d'y puiser même de quoi éprouver celle qui couve en nous et qui ne trouve pas son épreuve ; de quoi réchauffer cette révolte froide, ou alors de quoi se complaire à l'idée qu'elle est inutile, et que ce désir de révolte est lui-même révolu.

On entrevoit le lien intime entre ce que l'on commémore – ce qu'on se rappelle – et le désir de se rappeler, désir qui relève plutôt de l'appel. Bien sûr, commémorer est affaire de mémoire, et la mémoire a deux niveaux : celui du rappel, du souvenir, et celui de l'appel, qui porte à vouloir se rappeler, à pouvoir le faire. Lorsqu'on ne se rappelle pas, c'est soit que la chose n'est pas entrée dans la mémoire (c'est peu probable, puisqu'on en parle), soit qu'elle y est trop enfouie, dans un tiroir qu'on oublie d'aller ouvrir : on oublie même qu'il est là, ce tiroir plein de rappels ; c'est la fonction conservatrice de l'oubli. Vouloir se rappeler c'est vouloir risquer l'épreuve.

L'événement déchirant

Or le danger de se rappeler certains événements essentiels, le déchirement qu'on y risque, reflète un autre déchirement : c'est que l'événement lui-même fut déchirant : le bien qu'il fit provoqua bien des maux, et ces maux engendrèrent d'autres biens... D'où cette drôle d'idée : va-t-on fêter tout l'événement – 89 et la Terreur – ou choisir ce qui est digne d'être fêté ? Prendre la chose en bloc ou en partie ? Curieuse idée, car la Révolution fut justement la manière dont ils furent pris, saisis, presque bloqués par une partie de l'événement, pris au mot par une déclaration, celle des Droits de l'homme. Elle fut acquise très vite, proclamée dès le début, puis ce furent les convulsions, l'accouchement réel de ce qui s'était déclaré ; comme si tous recevaient le contrecoup de ces principes, d'une si terrible simplicité.

C'est souvent que les êtres craquent (seuls ou en groupes) devant un cadeau qu'ils se font, terrorisés par le seul fait d'avoir dit une vérité trop grosse pour eux, d'une épure trop nette, d'une révélation aveuglante : car les principes déclarés – liberté, fraternité, égalité, – autant il est raisonnable de croire en leur valeur, autant de les dire en plein soulèvement populaire, fait d'eux une force incandescente, un feu dévorant autant que bénéfique ; en pleine révolution : c'est-à-dire quand ce qui est révolu révolte, quand l'ordre ancien a achevé sa course, sa révolution, et qu'il faut l'inscrire comme mort ; quand émerge une volonté tout autre que celle – ordinaire – de laisser les choses en l'état ; c'est une béance d'altérité où l'on a le vertige de soi... devenu autre. Le peuple devenait au même instant sujet et objet de ces principes ; en collision avec soi-même ; la « souveraineté populaire » fut aussi bien la dictature.

Que peut-on avoir pour eux – enragés ou modérés – sinon une pensée d'émotion : ils ont tous été la proie de valeurs qui pour prendre corps ont pris ces corps et en ont fait des acteurs vrais, réels, de la faille humaine entre parole et acte, de la faillite humaine en quête de médiation. Là c'est immédiat : de la liberté parle, et celui qu'elle stigmatise est déjà mort, comme *« ennemi de la liberté »* ; puis cette parole est à son tour stigmatisée par une autre toujours au nom de la liberté, etc.

Tous ces libérateurs de la parole furent jugés et tués sans avoir pu parler ; Robespierre, Danton... et même cette Mme de Lamballe sortie de sa geôle devant le peuple-juge : eût-elle pu sortir un mot de sa bouche, un mot qui conjura le geste, elle était sauvée ; mais *elle* n'était que terrifiée, morte de peur. L'égalité fut inscrite dans sa consumation réelle : égalité dans la mort ; comme pour devenir possible ailleurs, dans la vie. De même la liberté, dans l'affolement, dû au fait qu'on occupe « librement » une place qui doit rester libre – celle de la liberté.

Forces libérées

En fait, ce sont surtout des forces qui furent libérées, plus que des hommes, des forces irrésistibles face auxquelles l'homme doit apprendre à se protéger. Eh bien, ils ont « appris », à corps perdu, dans l'affolement qui n'était que l'ombre exacte de ces lumineux principes, avec leur éclat trop vif. De sorte qu'être pour ces principes sans assumer cette ombre c'est avoir la cruauté typique des idéalistes : celle de vouloir des êtres vivants sans ombre, des anges... Il y en eut et ils en voulurent d'autant plus aux autres d'avoir une ombre.

L'ombre de ces lumières fut plus variée encore : toute l'Europe se dressait comme une masse obscurantiste contre cette révolution ; et par un curieux retournement, typique de l'histoire, les peuples d'Europe adoptèrent ces idées de liberté en combattant les armées françaises qui les leur apportaient ; Napoléon, qui les piétinait le plus, les a transmises à ces peuples en les poussant à se libérer de lui, au nom de ces principes, qu'ils trouvèrent très opportuns...

Ces trois principes, c'est leur énonciation qui fut vive, jusqu'au ravage ; car comme énoncés ils sont anciens. Ils figurent même dans la vieille Bible hébraïque, et sous forme améliorée : liberté (fondatrice du peuple en rupture avec l'esclavage et fondée sur), fraternité (devant la création), justice (qui répare les torts, et non pas les entorses faites à l'idéal) ; mais ces principes y figurent sous le signe d'une jouissance de Dieu dont ils assurent la plénitude ; quelque chose comme : soyez frères, soyez justes, osez être libres... et vous plairez à Dieu. On en conçoit les issues fanatiques, quand certains veulent faire Dieu plus que d'autres.

Avec la Révolution, ce fut d'abord différent : dans le feu de l'événement la place de la jouissance divine fut vidée, libérée, et ces idées furent énoncées comme pour elles-mêmes, parce que c'est comme ça, sans qu'un Dieu soit supposable qui se réjouisse de voir les siens libres et égaux. Quelle liberté d'énonciation... mais voilà, elle cherche un appui, un statut ; à cette place libérée on mit des statues ; les principes étaient raisonnables et la Raison devint... déesse. C'est si humain. Tous ces grands tribuns sont allés s'y incarner à cette place brûlante ; et ils mouraient presque aussitôt ; « brûlés » ; des martyrs à leur insu. A ceux qui venaient pour l'arrêter, Danton avait crié : *« Moi, on ne me touche pas ! je suis l'Arche... »* C'est touchant parce que vrai, en un sens ; mais quand on est l'Arche, on est perdu, sacrifié. Puis la masse vint s'affaler devant la statue impériale qui allait, elle, orchestrer le grand sacrifice : cinq millions de morts... Saignée à blanc ; symptôme géant de tous ces meurtres fondateurs.

En fait, une des folies de la raison c'est de se croire fondatrice ; elle a déjà assez à faire d'être auxiliaire des volontés. L'idée qu'un peuple se réunit pour se fonder en toute raison et saisir son origine est naïve jusqu'à la perversité. Le fondement d'un groupe lui échappe, et s'il l'accroche à la Raison, il la perd. Du reste, aucun des protagonistes – pas même le peuple – ne s'est senti assez fondé pour n'être pas tyrannique, assez souverain pour être généreux, assez légitimé pour n'avoir pas à passer à l'acte son fantasme d'être la Loi. Tous ont été terrorisés par ce bien nouvellement acquis. On les imagine criant pour avoir moins peur, et faisant peur.

Jamais ces tenants de la Loi n'ont senti leur légimité assez fondée pour qu'ils n'aient pas, eux, à la refonder de leur corps ou du corps des autres. Or la démocratie suppose et n'est peut-être rien d'autre qu'une confiance dans le lien social, qui fait que nul n'a à le refonder de son sang, mais que tout le monde l'aime assez pour être sûr qu'il tiendra le coup : si d'autres bougent dans des sens contradictoires, le lien tient, retient. Le despote lui vient s'y incarner, s'identifier avec, et il clame (avec raison) que le lien est menacé quand c'est lui qui l'est.

Incroyable simplicité

L'idée de démocratie est d'une simplicité incroyable, elle semble dire : vous avez bien assez à faire de vivre et de survivre, pour n'avoir pas en plus à courber l'échine devant on ne sait quel Idéal ou quel champ de force écrasant ; vous êtes libres de bouger de *« vendre votre force de travail »*, dit Marx, railleur – eh oui), de prendre part au jeu là où vous le pouvez – mais là est le hic : si on ne peut pas grand-chose...

La démocratie fait l'hypothèse commode qu'il n'y aura pas de privilèges trop inscrits au départ (comme ceux de la noblesse ou du clergé avant 89) ; mais elle les tolère *bien* à l'arrivée ; aux arrivées du jeu social, qui font partie du jeu lui-même ; c'est dire que cela exige de nouveaux départs ; des tables rases périodiques, à l'infini. Du coup, l'idée de démocratie (comme traitement rationnel des effets de masse, posant par hypothèse l'équivalence de tous quitte à la voir démentie par la force des choses), cette idée simple n'est ni facile à tenir, car elle implique sa propre cassure, ni facile à commémorer : on ne se rue pas pour se rappeler l'hypothèse d'un jeu quand c'est le jeu lui-même qui vous absorbe, vous préoccupe, vous accable.

C'est donc ailleurs et par ailleurs que ça s'est commémoré, involontairement comme toujours : foule chinoise demandant des lois, foule soviétique éprouvant le droit de parole et voyant qu'il ne mène pas loin quand on a les mains liées : quand le lien social reste bétonné. Pas facile à mettre en acte les deux pôles d'une liberté, entre dire et faire.

Principes

Deux siècles après, les mêmes principes trônent en souriant, sereins de se voir inappliqués ; la Révolution qui les inscrit est insaisissable, comme la vie, infaisable et vive ; c'est le mérite de ses acteurs de l'avoir quand même tentée. Il s'est ensuivi un progrès : même si les despotismes existent aujourd'hui, ils sont pluriels et éclatés ; les petits despotes peuvent se retenir de vous donner ce qui vous revient – injustices flagrantes, – mais ils ne peuvent pas, en gros, vous expulser du jeu social qui les dépasse.

Commémorer c'est plus que se rappeler, c'est s'appeler ; à quoi ? exclure toute exclusion ? Ça ferait perdre au langage un mot très riche : « non ». La Démocratie c'est que la société soit un recours ; y compris contre elle-même ; un recours vécu contre les coinçages avec les autres ou avec soi. Et c'est déjà énorme de réparer l'injustice audible plutôt que de se mettre en règle avec son Idéal de Justice. Cela implique un autre sens des médiations. Curieusement, les médiations sont bloquées dans le mot médias – lequel suffit à « audimater » la fameuse voix du peuple.

Dommage quand même qu'on n'ait pas fait des « Cahiers de doléances », c'eût été drôlement commémoratif.

(*) Psychanalyste, écrivain.

CIRCULATION

Terroristes de la file de gauche

par CLAUDE GOT (*)

LA toute récente présentation du « Livre blanc de la sécurité routière » a illustré un conflit de « santé publique » bien banal : l'opposition entre la volonté d'une majorité soucieuse de son intégrité et les exigences de groupes minoritaires dont les intérêts sont économiques ou passionnels.

Il faut mal connaître l'évolution de l'opinion publique pour avoir été surpris par les sondages indiquant que près de 70 % des Français sont favorables à la limitation de vitesse par construction. Ils veulent utiliser leur voiture comme un instrument de liberté leur permettant de se déplacer sans risquer la mort ou le handicap. Les terroristes de la file de gauche des autoroutes, les obsédés du dépassement et du dérapage contrôlé n'ont pas leur soutien. Pourquoi ne pas appliquer aux véhicules légers, une limitation qui est appliquée aux poids lourds ou aux cyclomoteurs ? Toute la réglementation du travail est également fondée sur des sécurités au niveau de l'outil et non sur l'exigence que l'utilisateur maîtrise une machine dont la conception autoriserait un usage dangereux et contraire à la réglementation.

Faire entendre la voix d'une large majorité est difficile dans une presse spécialisée qui ne veut pas contrarier des lecteurs passionnés de vitesse. Une évolution commence toutefois à se faire sentir, l'information objective se substituant parfois au langage de tôle.

L'écho a été beaucoup plus favorable dans la presse non spécialisée. Après l'acceptation de l'efficacité de la ceinture et des limitations de vitesse par la réglementation, la reconnaissance du rôle de l'alcool dans les accidents, le public admet que l'on ne peut laisser les possibilités techniques se substituer au bon sens. Dix pour cent des voitures construites en France en 1967 pouvaient dépasser 150 km à l'heure. Elles sont maintenant plus de 75 % à pouvoir le faire alors que nos aptitudes ne se sont pas modifiées pendant cette période et que le réseau routier reste et restera très hétérogène dans ses caractéristiques de sécurité.

Statistiques

Il n'y a plus que les mauvais professionnels et un certain nombre de politiques qui font de leur vitesse de déplacement sur la route le symbole de leur efficacité. Les Japonais ou les Américains nous ont montré qu'une meilleure organisation du temps est préférable.

Quant à la vitesse-plaisir, elle a sa place sur les circuits ou des parcours routiers fermés à la circulation. Elle ne doit pas prétendre imposer sa loi et ses risques à l'ensemble de la population. Nous avons à préserver notre civilisation du mythe stupide de la vitesse en tant que valeur universelle.

La limitation de vitesse par construction va se heurter à deux obstacles : la désinformation et la prééminence de l'économie sur la sécurité au niveau européen.

Les statistiques des assureurs indiquent que le dommage provoqué chez des tiers dans des accidents corporels est de cinq à six fois plus élevé pour les véhicules rapides que pour ceux qui sont les plus « limités par construction », comme l'ensemble du groupe des 2 CV. Les différences de kilométrage sont sans commune mesure avec ces proportions, et il est discutable de les répercuter intégralement : un conducteur qui augmente son kilométrage annuel diminue son risque, l'aptitude dépendant des distances parcourues chaque année.

Face à ces résultats et aux études accidentologiques qui établissent que le risque de tuer un être humain dans un accident de circulation dépend de la vitesse du véhicule, il n'est pas acceptable que des journalistes ou des gestionnaires affirment que les « reprises » sont un facteur de sécurité, alors qu'elles incitent à doubler en prenant des risques. C'est comme si le souteneur d'un réseau de call-girls séropositives affirmait face à un virologiste que le virus de l'immunodéficience humaine favorise la survie des lymphocytes !

Il serait plus conforme à la réalité de dire que l'impérialisme allemand dans le domaine de la vitesse empêche l'Europe du traité comercial de Rome d'imposer une mesure conforme à l'intérêt de la collectivité.

Malgré les connaissances déjà disponibles, la lutte contre la vitesse excessive sera difficile, la solution ne peut être qu'au niveau européen, et l'Europe dépossède les Parlements nationaux de leur pouvoir sans le donner au Parlement européen, ce qui laisse à l'exécutif communautaire, c'est-à-dire à la Commission et au conseil des ministres, le champ libre pour faire l'Europe « efficace », celle de l'économie.

La sécurité routière est l'objet d'un double détournement, celui du savoir sur le risque, qui est remplacé par le discours économique ou passionnel, celui de la volonté de la majorité, qui passe après l'Europe dite du libre-échange.

(*) Professeur de médecine.

(Lire page 29 les déclarations de M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports.)

Au courrier du Monde

SEPT

Appel contre les appels

Retraité, je n'ai plus le ressort suffisant pour fonder le SEPT (Syndicat des emmerdés par téléphone) mais je serais heureux qu'un de vos lecteurs plus jeune se saisisse de l'idée et la réalise.

Ce syndicat réunirait tous ceux qui en ont par-dessus la tête d'être « sonnés » plusieurs fois par semaine, sinon par jour, pour entendre une voix charmante leur vanter les délices de ses cuisines, de ses salles de bains ou de ses résidences secondaires. Et cela va prendre des proportions de plus en plus alarmantes car on organise maintenant des séminaires pour enseigner à des armées de plus en plus envahissantes de jeunes femmes l'art d'aller dénicher le client chez lui. Tant pis si on le dérange dans son travail ou dans son repos, et si à la longue on lui casse positivement les pieds !

Cette méthode de prospection, d'origine américaine comme par hasard, est d'une scandaleuse incorrection. Il est grand temps que le mouton réagisse et devienne enragé, sinon il va être bientôt submergé.

Le SEPT éditerait périodiquement une liste à jour des empoisonneurs par téléphone, qui seraient ainsi mis à l'index. Je suis persuadé que cette action de légitime défense serait juridiquement inattaquable.

ROBERT DUMONT
(Wasquehal, Nord.)

● ERRATUM. – Dans le compte rendu du livre de Bruno Etienne, *La France et l'islam*, publié sous la plume de J.-P. Péroncel-Hugoz dans *le Monde* du 23 juin, il fallait lire que l'islam interdit « le mariage de *femmes* musulmanes avec des non-musulmans ». En revanche, le musulman peut librement épouser des chrétiennes ou des juives.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*
ou 36-15 - Tapez *LM*

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner
RENVOYEZ CE BULLETIN
accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

PORTAGE : pour tous renseignements tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐

6 mois ☐

9 mois ☐

1 an ☐

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Pays :

91 MONO1

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

La visite en France du chef de l'Etat soviétique

Une soirée à l'Elysée

Soirée de gala classique, mardi soir 4 juillet, à l'Elysée, pour le dîner offert par M. et Mme Mitterrand. La pluie et les embouteillages sont pourtant au rendez-vous, tout comme une vingtaine de ministres, le double d'hommes d'affaires et les obligatoires représentants du monde de la culture. Quelques absents de marque, cependant, qui se sont fait excuser : MM. Georges Marchais, Jacques Chirac, Raymond Barre, Michel Debré (cf. la désormais célèbre affaire des pistolets de Pouchkine, *lire page 4*), Valéry Giscard d'Estaing, qui n'a manifestement pas apprécié de n'avoir pas obtenu une audience personnelle de M. Gorbatchev. Quelques représentants de l'opposition sont toutefois présents : MM. Jacques Chaban-Delmas, Maurice Couve de Murville, Alain Poher, Jean Lecanuet.

Tout commence à 19 h 30, car M. Gorbatchev a fait savoir, dit-on, qu'il veut se coucher tôt. Le protocole est strict : d'abord, une bonne demi-heure de poignées de mains, chaque invité défilant en bon ordre (on n'est pas à la Bastille !) devant les deux couples présidentiels. Et tant pis si Mme Mitterrand et Mme Gorbatchev ont chacune revêtu un robe du même vert... Puis tout le monde passe à table, aux vingt tables plutôt qui ont été disposées dans la salle des fêtes. A celle d'honneur : MM. Michel Rocard, Alain Poher, Laurent Fabius, Maurice Couve de Murville, Jacques Chaban-Delmas, Pierre Mauroy.

Le dîner se déroule dans une ambiance de bon aloi, mais les sujets de fond sont évités par MM. Mitterrand et Gorbatchev. *N'ont-ils pas déjà déjeuné* en privé le matin ? Ne vont-ils pas récidiver rue de Bièvre mercredi soir ? Toujours est-il que, en une heure à peine, filets de rouget en chartreuse, selle d'agneau et cygne glacé au lait d'amandes disparaissent.

C'est alors que M. Mitterrand prend la parole. *Les journalistes, habitués aux* improvisations de dernière minute du chef de l'Etat, n'en croient ni leurs yeux ni leurs oreilles : il lit bien un texte, celui distribué et ne s'en écarte guère sinon pour conclure sur un hommage particulièrement appuyé à Mme Gorbatchev. Le président soviétique lui répond en russe, mais la traduction est sur toutes les tables depuis le début du repas.

Vient le moment du « divertissement » : après un café tiède vite expédié (M. Gorbatchev n'a que le temps d'entendre quelques mots de M. Perigot, le président du CNPF, qui lui promet, presque avec émotion, aide et coopération, *et une rafale intraduisible d'Yves* Mourousi, qui lui propose la réalisation d'une grande fresque historique : *d'Ivan le Terrible à Gorbatchev)* et il faut passer dans le salon voisin écouter, bon chic, bon genre, un trio de cuivres et un artiste humoristique qui réchauffera un auditoire un peu compassé. Puis c'est la séparation mise à profit par Armand Hammer, décidément de toutes les « messes » gorbatchéviennes, pour remettre à son héros une lettre authentique de Lénine et à Claude Lanzman pour proposer la diffusion de son film sur l'holocauste, *Shoah*, à la télévision soviétique.

JACQUES AMALRIC.

M. Mitterrand : « Dépasser l'Europe née du hasard des armes »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par M. Mitterrand à l'issue du dîner offert, mardi 4 juillet, en l'honneur de M. Gorbatchev :

« Votre visite se situe à un *moment dont chacun pressent ce* qu'il peut avoir d'exceptionnel pour notre continent. Pour la première fois depuis cinquante ans, la chance d'extraire l'Europe d'une ère de division et de confrontation pour l'engager sur la voie de la réconciliation et de l'entente se trouve à portée de main, si l'on sait la saisir.

» Dans ce grand changement, la part que vous avez prise et que vous prendrez comptera pour beaucoup. Vous savez avec quelle attention nous suivons le projet de réforme, courageux et ambitieux, que vous avez entrepris. Comment ne pas souhaiter le succès de la perestroïka si elle procure plus de liberté et de bien-être aux citoyens soviétiques, si elle renforce une coopération pacifique entre l'URSS et le reste du monde ?

» L'Europe vit à l'heure de l'interdépendance. Rien de ce qui se passe à Moscou, à Varsovie, à Budapest ou ailleurs ne nous indiffère. (...) Depuis deux ans, la Communauté européenne a conclu des accords, à leur demande, avec la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, et établi des relations avec le Comité d'assistance économique mutuelle. Des négociations sont en cours avec l'URSS et la Bulgarie. (...) Pendant la présidence française qui vient de s'ouvrir, j'entends poursuivre et renforcer l'ensemble de ces relations. *Le* pôle d'attraction que constitue une communauté soudée et assurée d'elle-même, ouverte sur l'extérieur sans être inféodée à quiconque, est une chance sans pareille pour le rapprochement et la stabilité en Europe.

» Chacun des douze partenaires *sait aussi ce qu'il a fallu de volonté* et de persévérance pour y parvenir. Rien n'aurait été possible sans la réconciliation franco-allemande, sans le retour à la démocratie des pays du sud de l'Europe, sans la volonté de résister aux pressions extérieures et de surmonter les égoïsmes nationaux.

» Cet acquis, personne n'est prêt à l'échanger contre des chimères. Mais nous entendons l'appel qui nous vient au-delà des frontières communautaires. Nous sentons, ici et là, d'un bout à l'autre du continent, des volontés se tendre pour *dépasser l'Europe née au hasard des* armes et victime d'une division artificielle.

» La consolidation des équilibres chèrement acquis n'y paraît plus aujourd'hui incompatible avec l'extension de la démocratie ni le besoin de sécurité des Etats avec le désir de liberté des citoyens.

» Sur de telles prémisses, l'idée que vous avez lancée d'une « maison commune européenne » peut trouver un fondement solide. L'essentiel est de s'entendre sur ce que l'on veut y mettre et sur la façon de procéder. Entre les deux moitiés de l'Europe, il reste bien des obstacles à aplanir, de la méfiance à dissiper, des barrières à abattre avant que les habitants de la future maison ne s'y sentent à *l'aise* et en confiance. *C'est* déjà un progrès considérable que d'avoir identifié ces difficultés et qu'enfin tous les Européens en discutent ensemble dans la ligne du processus engagé à Helsinki. Je pense, en particulier, à la conférence sur le désarmement conventionnel qui se tient à Vienne et à la récente conférence de Paris sur la dimension humaine. Je me réjouis qu'une coopération sans précédent se soit établie entre nos deux pays pour élaborer les bases d'un Etat de droit européen. Notre entreprise ne peut se concevoir que pour une commu*nauté de peuples libres, de citoyens* protégés contre l'arbitraire et l'intimidation, libres d'aller et venir et de découvrir leurs cultures et leurs modes de vie respectifs (...).

M. Gorbatchev : « La perestroïka est, elle aussi, une révolution »

Voici les principaux extraits de la réponse de M. Gorbatchev :

« (...) Tant la Révolution française elle-même que ses conséquences ont exercé sur la Russie une énorme influence.

» Les événements prirent, au début du siècle passé, une tournure telle que *l'abandon, par la France, des idéaux révolutionnaires aboutit notamment à la grande guerre entre nos deux pays.* (...) L'esprit de la Révolution française a toujours été présent dans la vie sociale de notre pays. Les idées qu'elle a léguées ont joué un rôle exceptionnel dans la préparation des forces sociales de la Russie à leur propre grande révolution.

» C'est pour toutes ces raisons que nous nous sentons participer de plein droit à vos festivités. Mais aussi parce que (...) *la perestroïka est, elle aussi, une révolution.* J'espère qu'elle est promise à connaître un grand destin dont la dimension ne se limiterait pas au seul cadre national. Des idées simples mais grandioses avaient inspiré les hommes il y a deux siècles (...).

» Nous comprenons mieux à présent les accents pathétiques de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : *« Les hommes naissent et » demeurent libres et égaux en droits. » Les distinctions sociales ne peuvent » être fondées que sur l'utilité com- » mune. »*

» Il est tout à fait naturel que la première étape de la conférence sur la dimension humaine du processus européen ait eu lieu à Paris. En l'inaugurant, vous avez parlé, monsieur le président, de l'importance que la France attache à la défense des droits et libertés aussi bien d'individus que de peuples entiers. *Nous partageons votre approche et sommes prêts à contribuer – tant à travers des efforts à l'intérieur du pays que dans l'arène internationale – à ce que le processus de l'humanisation des rapports entre les Etats revête un caractère universel.*

» L'Europe s'habitue peu à peu à l'avènement d'une période nouvelle – celle de la paix – qui, pour la première fois dans toute son histoire dramatique, devient possible. Sans doute est-il symbolique que nos visites en RFA et en France se situent pratiquement à la même période. Nous avons évoqué, avec le chancelier Kohl, aussi bien la portée de la réconciliation franco-ouest-allemande que celle de l'entente soviéto-française. (...) La période d'après-guerre a vécu. Or, si auparavant, de telles périodes ont été suivies par celles d'avant-guerre, aujourd'hui il s'ouvre devant nous une issue vers une paix solide basée non pas sur l'équilibre des *forces, mais sur celui des intérêts réels et bien compris.*

» Cette chance, l'Europe la tient entre les mains. Que nous sachions rendre l'Europe digne des défis des temps modernes et à venir, cela dépend de nous et de vous, de tous les Européens *avec les Américains et les Canadiens.*

» Je suis certain que l'entente soviéto-française constitue un élément irremplaçable dans la consolidation de la Communauté européenne qui est nécessaire pour que l'Europe puisse remplir sa mission auprès de ses propres peuples et du monde contemporain dans son ensemble.

» La France et l'Union soviétique se trouvent actuellement à une même table de négociation sur le désarmement – je pense aux pourparlers de Vienne portant *sur les armes conventionnelles et sur les mesures de confiance.* Nous donnons la preuve, par des propositions et des démarches concrètes, y compris unilatérales, du sérieux avec lequel nous les abordons. (...) Toutefois, *la réussite des pourparlers étant l'affaire de tous, elle dépend de tous les participants, y compris, et non pas en dernier lieu, de la France.*

Les négociations ont pris un bon départ. (...) Et pourtant, *je ne saurais ne pas relever qu'à une certaine étape le problème de l'arme nucléaire tactique peut donner un sérieux coup de frein à la réalisation de l'objectif européen numéro un : en finir avec la situation du face-à-face militaire.* »

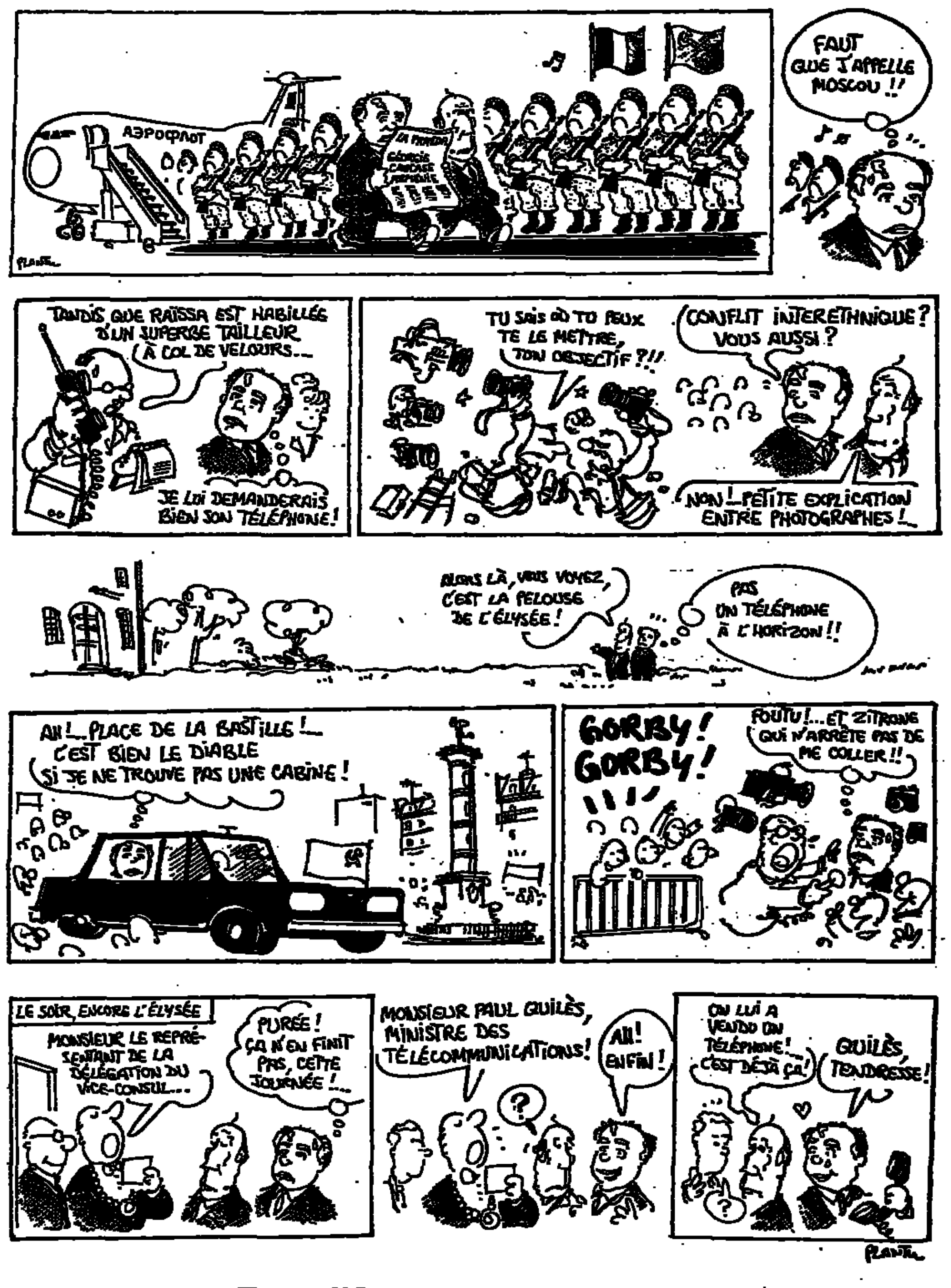

La corrida de la Bastille

Mardi 4 juillet, aux environs de 18 heures. Depuis le début de l'après-midi, ils attendent M. Gorbatchev à côté de l'Opéra-Bastille. Un drapeau rouge en signe de reconnaissance, une banderole de la Jeunesse communiste brandie bien haut et le livre du président soviétique dans la main, pas dans la poche car il est trop épais. Après trois heures et demie de patience, les barrières de sécurité commencent à leur écraser les côtes, mais les militants ne faiblissent pas. La circulation a été coupée. L'heure approche.

Le silence a envahi la place de la Bastille. Sur sa colonne de Juillet, le Génie attend, comme quelques milliers de passants, derrière leurs barrières : des communistes, venus applaudir cet *« homme merveilleux »* qu'est Mikhaïl Gorbatchev, qui a fait de si *« belles choses »* pour le désarmement et qui va sans plus perdre une seconde *« démolir le mur de Berlin ».* Des touristes étrangers, qui commentent la situation. Des badauds avertis *« par la radio »* et des riverains qui se plaignent de tant de tracas pour *« trois pelés et un tondu ».* Léon Zitrone attend aussi, parmi quelques privilégiés, devant les marches de l'Opéra.

Tout est encore en ordre, mais cela ne va pas durer. *« Ordres et contre-ordres sont les maîtres-mots de cette visite »,* comme dit un policier. *Ce qui devait être un « bain de foule »* sur fond d'Opéra-Bastille – car aucune visite n'est prévue à l'intérieur – va tourner au bain de journalistes, puis à la corrida, M. Gorbatchev s'efforçant d'atteindre quelques mains.

Les volontaires ne manquent pourtant pas. Le président soviétique est à peine descendu de sa limousine noire que les bras se tendent dans sa direction, brandissant le numéro spécial de *l'Humanité* en espérant le séduire. *« Gorby ! Gorby ! »* acclame-t-on du côté de la Jeunesse communiste. Les journalistes étant encore cantonnés derrière un barrage de *sécurité, le héros* réussit, de ce côté, à serrer la main d'un des lecteurs de son livre. *« Gorbatchev ! Gorbatchev ! »* réclame-t-on de l'autre côté de la place. Après avoir échangé en russe quelques mots avec Léon Zitrone, M. Gorbatchev se dirige donc vers les plus lointains de ses fans. C'est là que les choses se gâtent.

Plusieurs centaines de journalistes photographes et cameramen forcent le périmètre interdit et se lancent à sa poursuite, avec leur équipement et leurs échelles pliantes pour filmer de plus haut. *« Renforcez ici ! »* hurlent les policiers français, dépassés, tout comme les gardes du corps soviétiques. Mikhaïl Gorbatchev, d'abord souriant, tente un raccourci mais échoue devant les barrières qui le séparent des mains amies. Raïssa est écrasée. Roland Dumas, de moins en moins amusé, s'efforce de poursuivre sa visite guidée, soutenu par un garde du corps.

M. Gorbatchev bat finalement en retraite et remonte dans sa limousine, pendant que les personnalités remettent leur cravate en place. Une fausse retraite car le président soviétique, qui se croit tranquille, fait arrêter sa voiture devant des admirateurs qu'il n'a toujours pas réussi à congratuler. Aussitôt, la presse repart à l'attaque, la chaîne américaine CBS en tête, avec son porteur d'échelle estampillé. Exténué, M. Dumas redescend de voiture, pendant que véhicules officiels et motards frôlent le carambolage. La corrida s'achève miraculeusement sans accident. M. Gorbatchev n'a rien vu de la Bastille, mais il peut se flatter, grâce à sa ruse et à sa ténacité, d'avoir réussi, entre deux échelles, à serrer quelques mains.

CORINE LESNES.

Trois mille Arméniens ont manifesté devant l'ambassade d'URSS

Environ trois mille Arméniens portant des drapeaux aux couleurs de l'Arménie ont manifesté, mardi 4 juillet, aux abords de l'ambassade d'Union soviétique à Paris. Ils réclamaient le rattachement de l'enclave du Nagorny-Karabakh à l'Arménie soviétique, la libération de tous les prisonniers politiques arméniens et la condamnation des instigateurs des pogroms qui ont fait plusieurs dizaines de morts à Soumgaït, en Azerbaïdjan, en 1988.

Une délégation de trois personnes a pu remettre une motion au premier secrétaire de l'ambassade soviétique. La manifestation était organisée par deux des principaux partis de la diaspora arménienne, le Dachnag et le Ramgavar. Les manifestants représentaient non seulement la communauté arménienne parisienne, mais aussi celles de Marseille, de Nice, de Lyon et de Saint-Etienne.

La visite en France du chef de l'Etat soviétique

La signature d'accords économiques et scientifiques

Création de deux consortiums d'entreprises françaises

Quelques heures après son arrivée à Paris, mardi 4 juillet, le vice-premier ministre soviétique, M. Voronine, a signé une première salve d'accords économiques et techniques. A l'abri des slogans des grévistes du ministère des finances venus saluer à leur façon le resserrement des liens franco-soviétiques, M. Bérégovoy a fait défiler, comme à la parade, présidents et ministres venus officialiser onze textes, dont trois concernent des entreprises. Autant d'accords relevant de la Grande Commission, la « *petite* » ayant été officiellement enterrée en cette occasion au nom de l'« *efficacité* » et de la « *simplification* » de relations intergouvernementales repeintes aux couleurs de la perestroïka.

Sont venus tour à tour apporter leur contribution au « *nouvel élan* » souhaité par M. Bérégovoy et son hôte soviétique M. Curien, ministre de la recherche pour une coopération plus « ciblée » dans le domaine scientifique; M. Delebarre, ministre des transports, pour une préparation commune de la « *future génération des transports* » aéronautiques. Le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, M. Quilès, apportait dans la corbeille deux protocoles, l'un prévoyant l'envoi d'un cosmonaute français en 1992 et l'envoi d'une sonde sur la planète Mars en 1994, l'autre ouvrant la voie à une coopération vidéotexte à partir de l'expérience française du minitel pour la gestion des stocks des entreprises sovié-tiques. Tous les autres accords répondaient à une préoccupation immédiate de l'URSS : développer les échanges commerciaux et les transferts de technologie tout en préservant ses réserves en devises.

Deux d'entre eux sont, en ce sens, exemplaires. La création, entérinée par le ministre de l'agriculture, M. Nallet, d'un consortium de grandes entreprises françaises permettra de favoriser les échanges par compensation entre les deux pays. « *Payer en produits énergétiques et forestiers* » les exportations françaises, notamment agro-alimentaires, constitue une approche pragmatique adaptée aux difficultés économiques de l'URSS. Il reviendra aux sociétés membres du consortium, qui regroupe des concurrents directs comme Interagra et Sucres et denrées, mais aussi Total et le Crédit lyonnais, de s'entendre pour réaliser ces compensations. Un petit tour de force si la partie soviétique joue le jeu.

Un autre consortium portant non sur le négoce mais sur le problème ardu du rapatriement des devises, ce casse-tête de tous les candidats à la création de sociétés conjointes en URSS, a également été mis sur pied à l'initiative du Crédit lyonnais. Pour sauter l'obstacle – la volonté soviétique d'imposer un équilibre en devises fortes aux étrangers implantés en URSS – dix entreprises où se retrouvent BSN comme Total, Darty comme Thomson, L'Air liquide comme le Club Méditerranée, géreront en commun roubles et devises, diminuant ainsi les risques.

Coup de pouce aux sociétés mixtes

Le nombre des sociétés conjointes s'en trouvera-t-il multiplié ? Sans doute. Cette approche, similaire à celle des Américains, qui ont réuni au printemps dernier une poignée d'entreprises prêtes à se lancer dans l'aventure soviétique mais soucieuses de pouvoir gérer leurs bénéfices éventuels, recouvre de multiples projets. Principal pourvoyeur de devises du groupe, Total espère signer de nouveaux contrats de production et d'exploration des hydrocarbures. Darty est prêt à apporter son savoir-faire et le Club Méditerranée a dans ses cartons des projets de petites unités de 150 à 200 lits. La liste pourrait s'allonger, le consortium n'étant pas « fermé ».

C'est sur cette toile de fond que des accords ont été signés depuis le début de la semaine : Seribo pour les meubles, Bull pour l'informatisation du comité d'Etat pour l'approvisionnement (le Gossnab), Elf pour un contrat d'exploration et d'exploitation près de la mer Caspienne, sans oublier l'accord sur la télévision haute définition (TVHD), qui devrait avant longtemps aboutir à la mise en place d'une société par Thomson pour la fabrication de 600 000 téléviseurs couleur.

Dans le même esprit, le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, M. François Essig, devait signer, mercredi 5 juillet, un accord de principe sur un programme très complet de formation de cadres soviétiques.

Un séminaire réuni à la fin de l'année permettra de mieux adapter la pédagogie française à des besoins encore mal définis. Comme l'a souligné M. Bérégovoy, de nouvelles bases ont été lancées qui devraient permettre de travailler à un « *accord de coopération très large allant jusqu'à l'an 2000* ». Mais d'ici là, il faudra que les Soviétiques apportent ce répondant aux initiatives françaises sans lequel le feu d'artifice économique lancé lors du passage de M. Gorbatchev s'éteindra vite.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

De l'espace au sida

Sur le plan scientifique et technique, la visite de M. Mikhaïl Gorbatchev a été marquée par la signature, mardi 4 juillet, d'une « *déclaration commune* » et de deux protocoles d'accords portant notamment sur le séjour d'un astronaute français dans la station Mir, sur l'envoi d'une sonde franco-soviétique vers Mars, et sur un large éventail de projets conjoints allant de la supraconductivité à haute température et de la sûreté nucléaire à la lutte contre le cancer et le sida, en passant par la protection de l'environnement.

Le « *protocole additionnel à l'accord intergouvernemental du 30 juin 1966 sur la coopération spatiale à des fins pacifiques* », signé par M. Paul Quilès, ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, propose plusieurs thèmes nouveaux, dont l'étude de l'environnement terrestre, et la coopération dans le domaine des véhicules spatiaux de type « navette ». Il prévoit aussi la réalisation d'une mission conjointe d'exploration de la planète Mars, avec l'envoi d'une sonde automatique en 1994.

Ce protocole sera « *illustré prochainement par un accord particulier prévoyant, dès 1992, le vol d'un cosmonaute français au cours duquel celui-ci passera douze jours à bord de la station orbitale Mir et mettra en œuvre un programme scientifique ambitieux* », a ajouté M. Quilès dans un communiqué. Un accord qui conclut de longues négociations, souvent âpres (*le Monde* daté 27-28 novembre 1988, et du 29 novembre 1988). Ce vol succèdera aux deux émissions assurées respectivement en juin-juillet 1982, et en novembre-décembre 1988 par Jean-Loup Chrétien (Patrick Baudry n'a volé que sur la navette américaine). Lors de son dernier vol, Jean-Loup Chrétien avait effectué une sortie dans l'espace de plus de cinq heures. Michel Tognini, le troisième astronaute français, qui lui servait de « doublure » en 1988, sera probablement choisi pour le vol de 1992.

Le « *déclaration commune* » signée par M. Hubert Curien, ministre de la recherche, vise à « *assurer la meilleure efficacité* » à une coopération qui porte, dans certains cas, sur des domaines faisant l'objet d'une compétition internationale féroce, comme les semi-conducteurs et les supraconducteurs à haute température ou l'informatique. Parmi les autres thèmes de recherche proposés figurent la médecine (lutte contre le cancer et le sida), la biologie, la protection de l'environnement, la recherche agronomique et agro-alimentaire, la prévention des risques majeures, et la sûreté des installations nucléaires.

Ce dernier domaine entre dans le cadre de discussions portant sur une coopération plus large de la France au programme nucléaire soviétique (*le Monde* du 1er février). Le texte signé par M. Curien ouvre en outre la porte à des participations éventuelles de l'industrie soviétique à des projets européens du programme Eurêka, sous réserve de l'accord des autres parties prenantes.

J.-P. D

Polémique sur un cadeau

Le coup des pistolets

TOURS
de notre correspondant

En offrant à M. Gorbatchev les pistolets du duel au cours duquel Alexandre Pouchkine trouva la mort le 27 janvier 1837 à Saint-Pétersbourg, l'Elysée a provoqué la colère de... M. Michel Debré. « *Comment*, a-t-il déclaré, *un chef d'Etat peut-il s'abaisser jusqu'à envoyer la police s'emparer d'un objet qui appartient à une ville et comment un chef de gouvernement peut-il accepter un don qui provient d'un vol ?* »

Ces fameux pistolets avaient été remis à l'ancien premier ministre en 1971, alors qu'il était encore maire d'Amboise. Ils avaient été à l'origine de la mort de l'écrivain qui avait provoqué en duel un officier des gardes françaises, Georges d'Anthes, lequel avait fait la cour à son épouse, Natalia Goncharova...

Mises en vente à l'Hôtel Drouot, à Paris, en 1950, ces armes de collection furent achetées par un antiquaire et vendues à un certain Pierre Paul, un riche commerçant, qui légua toute sa collection pour créer un Musée de la poste à Amboise.

Le cadeau à M. Gorbatchev a fait grincer quelques dents sur les bords de la Loire. Le « tombeur » de Michel Debré aux dernières municipales, M. André Chollet (MRG), avait reçu un premier coup de fil de l'Elysée vendredi dernier. Une attachée culturelle lui expliquait que, au « château », on aimerait bien offrir les fameux pistolets. Le maire fraîchement élu ignorait jusqu'à leur existence et crut même à un canular. Le lendemain, il en parle à M. Jack Lang, en visite privée dans sa ville. Visiblement, le ministre de la culture n'était pas au courant.

« Au nom de la nation française »

Mais, lundi matin 3 juillet, voilà que l'Elysée se manifeste à deux reprises. M. Lang entre cette fois dans la danse, et les tractations aboutissent à un compromis : Amboise accepte de se séparer des pistolets de l'auteur du *Coup de pistolet...*, bien que les objets du Musée de la poste soient inaliénables, à condition qu'une copie à l'identique des armes y soit déposée et que deux œuvres importantes représentant un intérêt notable pour Amboise soient remises en échange. Et la municipalité mettra en dépôt les pistolets pour qu'ils soient exposés dans un musée d'Union soviétique, certains parlant du célèbre Musée de l'Ermitage.

Lundi après-midi, M. Lang envoie un télex. Il y confirme que le principe de la copie est retenu et que deux œuvres de haut niveau seraient déposées au musée d'Amboise.

Le maire a donné rendez-vous à ses conseillers municipaux, le 18 juillet, pour entériner le dépôt des pistolets. « *Je fais cela au nom de la nation française* », a-t-il déclaré, alors qu'il refusait une invitation de l'Elysée à la réception en l'honneur de M. Gorbatchev.

ALEXIS BODDAERT.

« L'après-guerre a vécu »

(Suite de la première page.)

Le fait que les Soviétiques soient prêts à une déclaration commune signifie en effet qu'ils sont disposés à affirmer solennellement les principes de souveraineté et d'indépendance du Liban, ce qui ne pourra que déplaire à leur principal (mais difficile) allié dans la région, la Syrie.

M. Gorbatchev, qui avait confirmé la prochaine publication de cette déclaration mardi soir au cours du discours qu'il a prononcé à l'Elysée, avait également rassuré quelque peu les Français en déclarant que « *la situation est d'ores et déjà mûre* » pour la convocation d'une conférence internationale sur le Proche-Orient, qui serait chargée de chercher une solution au conflit israélo-arabe. S'il s'agit là d'une position déjà ancienne de Moscou, à Paris, on soupçonnait les Soviétiques, depuis quelque temps, de songer surtout à une action soviéto-américaine pour contraindre Palestiniens et Israéliens au dialogue, ce qui n'aurait laissé qu'un strapontin aux Européens, à commencer par la France.

Au cours de son intervention, M. Gorbatchev s'est également félicité de son récent voyage en RFA, soulignant que, pour lui, « *la période d'après-guerre a vécu* ». « *Sans doute est-il symbolique que nos visites en RFA et en France se situent pratiquement à la même période* », a-t-il ajouté, avant d'évoquer « *une issue vers une paix solide basée non pas sur l'équilibre des forces mais sur celui des intérêts réels et bien compris* ». M. Gorbatchev n'a cependant pas dit un mot des bouleversements qui atteignent certains pays de l'Europe centrale, la Pologne et la Hongrie en particulier.

Au chapitre du désarmement, il s'est montré relativement optimiste, tout en réitérant ses réserves sur les armes nucléaires à courte portée, dont les pays de l'OTAN ne veulent pas, en majorité, se séparer. Il a, à ce sujet, indirectement critiqué la position française à propos de la force de dissuasion.

Dans son discours, M. Mitterrand avait auparavant souhaité le succès de la perestroïka tout en évoquant la fragilité d'un tel processus à la lumière des derniers événements chinois. « *Les hommes épris de liberté ont subi comme une régression avec les événements de Chine* », avait-il dit, ajoutant : « *Notre entreprise* [européenne] *ne peut se concevoir que pour une communauté de peuples libres, de citoyens protégés contre l'arbitraire et l'intimidation, libres d'aller et de venir, et de découvrir leurs cultures et leurs modes de vie respectifs.* »

J.A.

France-URSS plutôt que Cardin

Mme Raïssa Gorbatchev avait renoncé, mardi 4 juillet, aux fantaisies des couturiers pour se consacrer à une visite sérieuse à l'association France-URSS, rue Boissière à Paris, où elle a été accueillie par la présidente déléguée du mouvement, Mme Madeleine Guilbert. « *Nous avons été les seuls à maintenir des contacts et des échanges entre les deux pays quel qu'ait été l'environnement international* », a souligné M. Charles Latil, président délégué adjoint de l'association, avant de se « *réjouir* » des avancées de la perestroïka.

Un verre de champagne, quelques petits fours, de nouveaux remerciements et de nouveaux sourires. Se gardant bien d'oublier le Bicentenaire — « *une date d'importance universelle* » — Mme Gorbatchev a ensuite exhibé de grandes affiches tricolores célébrant à la fois le Bicentenaire et la visite des Gorbatchev à Paris, couvertes de signatures en lettres cyrilliques. « *Ces panneaux, où les Soviétiques adressent leurs félicitations aux Français, ont été apposés dans des centaines de villes,* expliquera-t-elle. *Ils ont été signés par des milliers de personnes, qui y ont parfois apposé des photos ou des dessins.* » Raïssa recevra en retour une assiette de la manufacture de Sèvres datant du premier centenaire de la Révolution, en 1889, et une laque représentant le Kremlin.

A. Ch.

Dans *le Monde diplomatique* de juillet

Ecologie, démocratie

L'écologie et l'impératif démocratique sont les deux thèmes majeurs du *Monde diplomatique*, en ce mois de juillet où l'attention se porte sur les festivités du Bicentenaire, la visite de M. Gorbatchev à Paris et la réunion du sommet des sept pays les plus riches.

Claude Julien rappelle les « *combats pour la liberté* » qui partout se livrent pour que cesse l'injustice d'un système économique périmé. Jacques Robin, dans « *Le choix écologique* » établit le lien entre écologie, économie et démocratie, sur lesquelles repose l'avenir de la planète. Frederic Clairmonte et Elmar Altvater mesurent l'inanité des efforts actuels pour rétablir l'équilibre financier alors que toute la croissance est fondée sur l'endettement, au Nord comme au Sud.

D'autres articles, dans ce numéro de juillet, portent sur les aspirations démocratiques en Chine et en URSS, mais aussi en Iran où se poursuit la quête d'une autre modernité. Michel Morineau et Guy Gauthier montrent toute la force de l'idée républicaine de laïcité, qui aujourd'hui signifie plus que jamais tolérance et solidarité. Guy Aurenches revient sur le foisonnement des droits de l'homme et Nguyen Khac Vien préconise, à la lumière de l'expérience vietnamienne, le recours aux valeurs de la Révolution française pour libérer les peuples opprimés du tiers-monde.

Dans la perspective du grand marché, Gérard Soulier s'interroge sur l'avenir du droit d'asile en Europe. Cette Europe dont la sécurité militaire reste dépendante de l'Alliance atlantique, qui « *doit garder l'initiative* », écrit Peter Schmidt.

On lira également des articles sur « le Népal étouffé par l'Inde », les drames de la faim et de la guerre au Soudan, le conflit entre la Mauritanie et le Sénégal et un reportage sur le sort des enfants palestiniens victimes de la répression dans les territoires occupés par Israël. Suzanne Hecht décrit les luttes des paysans amazoniens pour leur survie. Gabriel Marc attire l'attention sur l'essor des associations Sud-Sud œuvrant pour un autre développement. La culture, enfin : Ignacio Ramonet a vu, dans le nord du Canada, les Inuit affirmer leur identité en renouant avec leurs vieilles traditions de sculpture. Yves Hélias et Alain Jouffroy, eux, s'interrogent sur le silence des artistes dans nos sociétés occidentales vouées au commerce.

Découvrez l'URSS de Gorbatchev

A LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

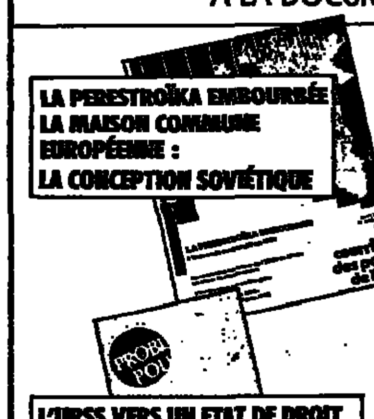

LE COURRIER DES PAYS DE L'EST
MENSUEL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE 48 F
Abonnement
(10 numéros par an)
France : 450 F
Étranger : 515 F

PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX
SÉRIE URSS 24 F
Abonnement
(4 numéros par an)
France : 80 F
Étranger : 97 F

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, Quai Voltaire Paris 7e - Tél. : (1) 40.15.70.00

(Publicité)

BRUNO ETIENNE :
« L'ISLAM N'EST PLUS UN PROBLÈME »

Auteur du livre « L'Islam en France » (Edition Hachette), qui va sûrement susciter des controverses, Bruno Etienne explique pourquoi la connaissance de l'islam a regressé depuis 30 ans et analyse la place des musulmans dans l'Europe de demain.

Dans le numéro de Juillet-Août d'Arabies
en kiosques et en librairies
78, rue Jouffroy — 75017 Paris
Tél. : 46.22.34.14

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne
et
l'Europe de l'Est
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

PREPAS SCIENCES-PO
Depuis 1967, la première préparation de Paris.
Prépas annuelles d'été ou par correspondance.
CEPES
57, rue Ch-Laffitte, 92200 Neuilly
47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

Liu BINYAN

LE CAUCHEMAR DES MANDARINS ROUGES
LIU BINYAN

au Vif du Sujet GALLIMARD

"La meilleure explication de la révolte de la jeunesse chinoise... Liu Binyan, pour les Chinois, c'est une des voix de la vérité."
Claude Roy/Le Nouvel Observateur

GALLIMARD nrf

هكذا من الأصل

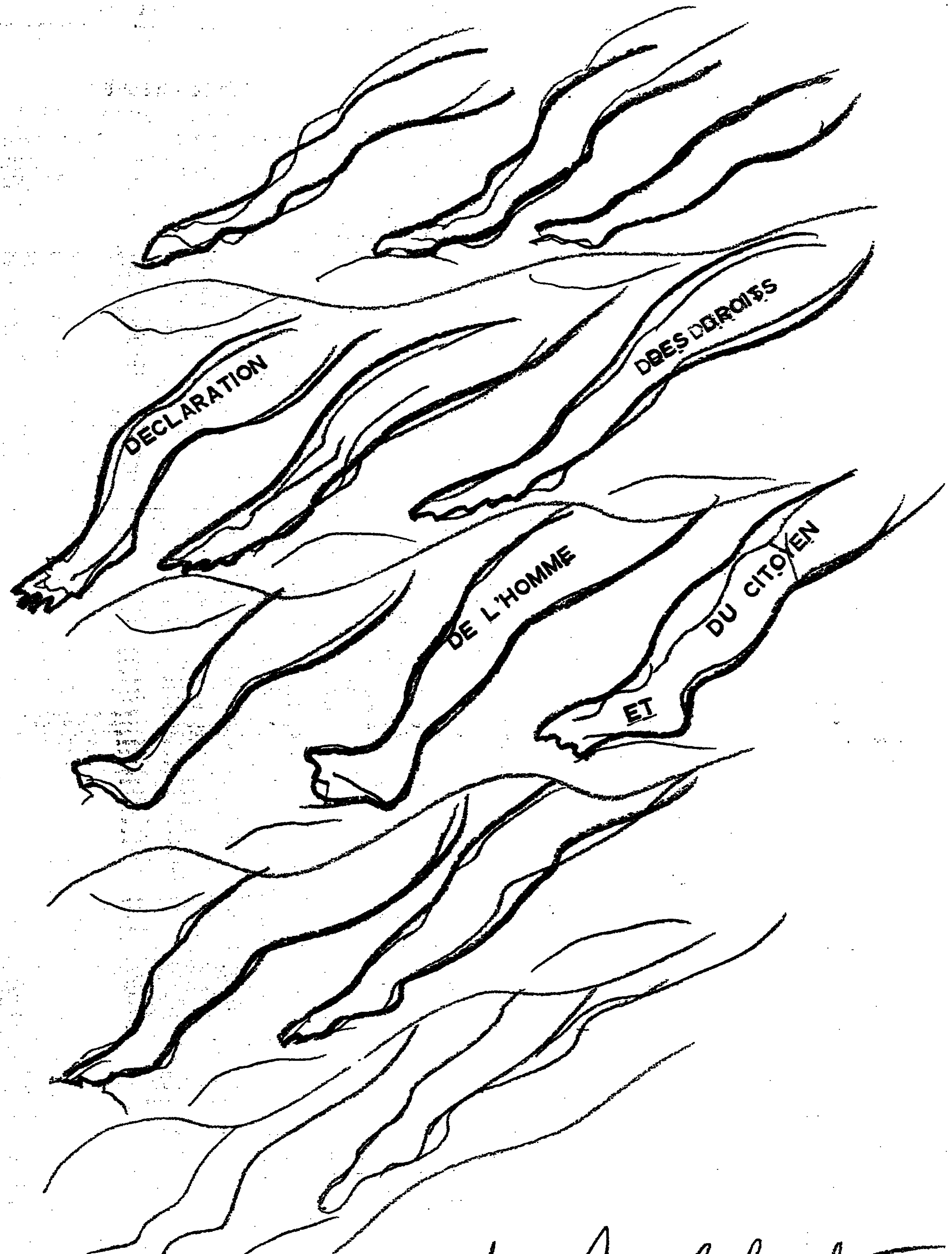

Mario Merz chez Annelie Brachot
Pièce Unique, à partir du 11 Juillet 89
à 17 heures, 4, rue Jacques Callot, Paris

Europe

POLOGNE

M. Walesa et le général Jaruzelski à l'ouverture du nouveau Parlement

Varsovie. – La journée fut historique. *« J'ai connu deux grands moments dans ma vie, les accords d'août 1980 et aujourd'hui »*, commentait sobrement un peu plus tard M. Lech Walesa. Deux semaines après les premières élections semi-libres qu'ait connues la Pologne, les deux Chambres du nouveau Parlement, le Semj (Diète), puis le Sénat, se sont réunies tour à tour mardi 4 juillet en séance inaugurale. Pour la première fois depuis la prise du pouvoir par les communistes dans les pays de l'Est, une opposition constituée a pu faire entendre sa voix dans une enceinte parlementaire.

Même si la répartition des sièges à la Diète avait fait l'objet d'un accord, l'opposition est loin d'être de pure forme. Une loi refusée par le Sénat – dont 98 des 99 députés (le centième est décédé) ont été élus sur les listes de Solidarité – ne peut être adoptée qu'à une majorité des deux tiers à la Diète. Les derniers jours ont montré que cette majorité n'était pas automatique. Les partis paysan et démocrate, qui sont liés au Parti communiste par un accord de coalition, sont de plus en plus tentés de reprendre une certaine liberté de manœuvre.

Comme pour bien marquer que les choses avaient changé pour de bon, le président du Conseil d'Etat et secrétaire général du Parti communiste, le général Jaruzelski, a fait son entrée dans l'hémicycle archi-comble du Semj en compagnie de M. Walesa lui-même. La question de la présidence de la République n'était pas encore tranchée, du moins officiellement, et dehors, devant le Parlement, plusieurs dizaines de manifestants étaient venus clamer leur hostilité au général Jaruzelski. Mais là n'était pas, à ce moment, la question. Souriants, les deux hommes ont traversé ensemble les bancs, sous les applaudissements de quatre cent soixante députés encore un peu incrédules. Chacun a ensuite gagné sa place. Le Prix Nobel de la paix, qui ne s'est pas présenté lui-même lors de l'élection, n'est pas membre du Parlement et se retrouvait donc là seulement à titre d'invité d'honneur.

Les « trublions »

Les deux célèbres *« trublions »* de l'opposition, MM. Jacek Kuron et Adam Michnik, ont chacun saisi une occasion de s'exprimer lors de la séance pour montrer que, jamais plus, les débats parlementaires ne seraient comme avant. Ayant pour la circonstance troqué son éternel jean pour un costume sombre, M. Kuron s'est d'entrée de jeu livré à un violent réquisitoire contre le gouvernement de M. Mieszczyslaw Rakowski, qui venait de présenter sa démission, comme le veut la coutume après chaque élection parlementaire.

M. Kuron a déploré que les récentes hausses de prix aient été décidées par les autorités sans concertation, déclenchant une vague de grèves, pour ensuite changer de politique, geler les prix et les salaires et provoquer ainsi une pénurie de produits.

En direct à la télévision polonaise, il a déclaré : *« Cette politique chaotique du gouvernement a provoqué des troubles sociaux et une profonde inquiétude du public. »*

La cible de ces critiques sans précédent, M. Rakowski, assistait impuissant à la dénonciation de sa gestion depuis les galeries des spectateurs, où il s'était assis en compagnie d'autres membres de son gouvernement qui n'avaient pas réussi à se faire élire. Le vice-premier ministre Ireneusz Sekula a répondu à sa place aux attaques mais, son temps de parole étant écoulé, il a été interrompu par le nouveau président de la Diète, Mikolaj Kozakiewicz – une nouveauté pour les membres du parti au pouvoir !

Avant l'élection du président, l'historien Adam Michnik, chemise blanche ouverte sur une veste grise, était monté à la tribune pour réclamer que les députés puissent choisir entre plusieurs candidats. *« Les députés voulaient choisir et non uniquement voter »*, comme cela, a-t-il dit, a trop longtemps été le cas au cours des dernières décennies. Ce souhait n'aura pas été exaucé, M. Kozakiewicz étant le seul candidat. Membre du Parti paysan unifié (ZSL), dont il est l'un des dirigeants, ce sociologue – réputé pour ses recherches sur le planning familial et l'éducation sexuelle – est l'un des deux seuls candidats de la fameuse *« liste nationale »*, qui comprenait les principaux dirigeants du régime, à avoir été élu au premier tour de l'élection.

Personnalité très connue de la scène politique, il a toujours eu des vues relativement indépendantes. Entré au Parlement en 1984, il n'avait cessé de défendre la légalisation de l'opposition comme *« facteur de stabilisation »*.

Quelques heures plus tard, c'était au tour des sénateurs de se réunir dans l'hémicycle, toujours en présence de M. Walesa et du général Jaruzelski. M. Andrzej Stelmachowski, chef du Club des intellectuels de Varsovie (KIK), a été élu à l'unanimité président de la Chambre haute. Auparavant, les nouveaux sénateurs, comme les députés à la mi-journée, ont prêté serment. Signe des temps : le mot socialiste a été rayé du texte solennel qui leur a été proposé. – *(AP, AFP, Reuter.)*

BULGARIE

La « mobilisation civile » est décrétée pour pallier l'exode des populations d'origine turque

L'exode vers la Turquie des Bulgares d'origine turque, déclenché par la politique de slavisation pratiquée ces dernières années en Bulgarie, se poursuit toujours au même rythme. Selon des chiffres officiels fournis lundi 3 juillet par Ankara, plus de cent mille personnes avaient franchi la frontière depuis le 24 mai dernier.

Les autorités bulgares estiment à deux cent cinquante mille le nombre de personnes qui ont déposé actuellement une demande pour quitter le pays (la minorité d'origine turque est de neuf cent mille personnes, selon Sofia, et de un million et demi, selon Ankara, soit près d'un dixième de la population totale).

Depuis plusieurs jours, les autorités bulgares ont lancé une campagne diplomatique en Europe pour rejeter sur la Turquie la responsabilité de cet exode et démentir que les exilés soient soumis à de mauvais traitements. Parallèlement, la presse fait état de difficultés économiques croissantes en raison du départ massif d'une main-d'œuvre spécialisée dans l'agriculture, les transports, la construction et l'industrie agro-alimentaire. Nombre d'entreprises et d'exploitations agricoles seraient paralysées dans le nord-est et le sud-est du pays. Le gouvernement a décrété, mardi, la *« mobilisation civile en temps de paix »* pour *« assurer la main-d'œuvre nécessaire vu les conditions extraordinaires qui mettent en péril l'économie du pays »*. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : face aux arrêts de travail répétés

Le gouvernement envisage une nouvelle limitation du droit de grève

LONDRES
de notre correspondant

Le pays qui a inventé les syndicats, et dans lequel ceux-ci ont quasiment cogéré l'Etat depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, va peut-être limiter un peu plus le droit de grève. Face aux actions à répétition qui paralysent régulièrement les chemins de fer et le métro londonien depuis deux mois, le gouvernement envisage de déposer à l'automne un projet de loi qui définira, ce qui n'avait jamais été fait jusqu'ici, les obligations minimales des salariés des services publics.

« Puisqu'on parle tant d'unité européenne, on pourrait très bien s'aligner sur la RFA, où la grève est interdite dans certains secteurs essentiels », commente en privé un conseiller du premier ministre. Le projet est encore fumeux, puisqu'il s'agirait de rendre les syndicats de certains services essentiels – tels que les transports – responsables financièrement du dommage subi par leur entreprise lorsqu'ils appellent à la cessation du travail sans avoir préalablement honnêtement cherché à trouver un compromis avec leur employeur. Comment, en pratique, évaluer un tel dommage, et que signifie dans ce cas l'adverbe honnêtement ?

L'hypothèse avancée par plusieurs journaux selon laquelle les grévistes pourraient être individuellement poursuivis devant les tribunaux par de simples citoyens qui ont manqué un rendez-vous ou raté une affaire est énergiquement repoussée par le même conseiller du premier ministre comme incompatible avec la tradition juridique anglaise.

Mais le gouvernement cherche visiblement quelque chose qui ferait réfléchir à deux fois les syndicats des services publics. Ce nouveau dispositif s'ajouterait ainsi aux textes de 1980, 1982 et 1984 qui ont fait perdre aux syndicats leur pouvoir d'antan, en imposant des votes à bulletin secret avant chaque grève, et en interdisant l'élection de dirigeants à vie. Le projet de loi de cet automne interdirait d'autre part le monopole syndical d'embauche, qui existe dans certains corps de métier.

Paralysie

« Nous examinons les moyens d'en finir avec les grèves les plus difficiles, dans lesquelles les grévistes parviennent à causer le maximum de tort sans perdre eux-mêmes beaucoup de leur salaire », explique Mme Thatcher. Le syndicat des cheminots a en effet recours à la tactique des grèves de vingt-quatre heures pour protester contre l'augmentation annuelle de 7 % qui a été accordée et qui est jugée insuffisante (l'inflation atteint actuellement 8,3 %).

Londres devrait être entièrement paralysé mercredi 5 juillet pour la troisième fois consécutive en quelques semaines, car les conducteurs du métro ont fait coïncider leur mouvement avec celui des cheminots. Ils réclament une compensation financière pour la suppression du poste de gardien dans chaque rame qui implique pour eux un surcroît de responsabilité.

Le ministre des transports, M. Paul Channon, a décidé de transformer mercredi les parcs royaux du coeur de Londres en aires de stationnement pour les banlieusards. Des autobus privés ont été d'autre part loués pour permettre à ceux qui laisseront leur voiture à la périphérie de la capitale d'atteindre le centre. Mais il est probable que, comme les deux fois précédentes, les Londoniens préféreront dans leur majorité rester chez eux pour tondre leur pelouse ou regarder les compétitions de Wimbledon... si la BBC, également la proie de grèves à répétition, n'interrompt pas à nouveau la diffusion de ses programmes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Yovkov ambassadeur bulgare en France

A la suite de nos articles sur l'afflux en Turquie de réfugiés bulgares de souche turque et notamment de notre éditorial « Exode dans les Balkans » (le Monde du 15 juin), l'ambassadeur de Bulgarie en France, M. Guéorgui Yovkov, nous adresse une lettre dans laquelle il écrit :

Je tiens à déclarer immédiatement que la Bulgarie n'expulse pas ses ressortissants. En conformité avec la législation en vigueur dans notre pays, chacun a le droit de visiter le pays qu'il préfère et d'y rester autant qu'il le désire. Tous ceux qui se rendent en Turquie le font de leur propre gré et sans aucune contrainte.

L'afflux des réfugiés, *poursuit l'ambassadeur*, est le résultat d'une propagande qui n'a jamais cessé de la part de la Turquie. Résultat imprévu. Car le but de cette propagande c'est de faire implanter la conscience turque chez la population bulgare confessant l'islam, et non de *(lui faire)* quitter la Bulgarie. Si conséquences dramatiques il y a, et elles existent effectivement, c'est à chacun qu'incombe la responsabilité de sa décision.

Je voudrais souligner, *poursuit M. Yovkov*, que ce n'est pas le premier « exode » de Bulgarie. Au début des années 50, quarante mille ressortissants de Bulgarie avaient quitté, de leur propre gré, ses frontières pour s'installer en Israël. C'était des juifs bulgares, sauvés grâce à la solidarité de tout le peuple bulgare (...) des camps nazis d'extermination.

L'ambassadeur, qui affirme que la législation bulgare est en conformité avec les actes internationaux, y compris les accords internationaux de Vienne, *évoque également l'exode* vers la Bulgarie *des* Arméniens survivants des massacres de Turquie en 1915.

Evoquant en particulier le témoignage de Victor Hugo en 1876 devant l'Assemblée nationale française, M. Yovkov écrit encore : Lorsque, pour des considérations politiques, on identifie les musulmans bulgares à la « minorité turque », on touche au plus sensible du peuple bulgare qui garde dans sa mémoire les atrocités du joug ottoman cinq siècles durant. (...) Il existe suffisamment de documents et de preuves sur les moyens féroces de la conversion à l'islam pour qu'on ne puisse les négliger au nom de buts politiques contemporains.

Asie

CAMBODGE

Le prince Norodom Sihanouk « plutôt pessimiste » sur la prochaine conférence internationale de Paris

La question cambodgienne a été brièvement abordée par MM. Mitterrand et Gorbatchev au cours des toasts échangés au banquet officiel donné mardi 4 juillet à l'Elysée. Le dirigeant soviétique a déclaré : *« Nous nous sommes entendus pour faciliter le processus de négociation sur le problème cambodgien. Nous formons les vœux de succès pour la prochaine conférence sur le Cambodge à Paris. »* Pour sa part, M. Chevardnadze a estimé le même jour à Paris que les récents événements de Pékin ne devraient pas avoir de conséquences néfastes sur cette conférence : *« Je peux me tromper,* a-t-il déclaré, *mais je ne pense que ce qui s'est passé en Chine affectera la conférence. »*

PÉKIN
de notre correspondant

Le prince Norodom Sihanouk s'est dit, mercredi 5 juillet à Pékin, *« plutôt pessimiste »* quant à sur la conférence de Paris sur le Cambodge cet été. Se tiendra-t-elle donc ? Oui, *« à cent pour cent,* a-t-il assuré, *afin de permettre aux participants de se disputer »*, après avoir énuméré les obstacles rendant improbable tout accord :

– Refus de Hanoï de confier au Conseil de sécurité des Nations unies le contrôle armé du retrait de ses troupes et des élections libres.

– Caractère *« inacceptable »* de la Constitution de Phnom-Penh, même après les amendements *« cosmétiques »* qui y ont été apportés. Ce texte reste *« très, très communiste à la Vietminh »*, estime le prince.

– Exigence de la résistance de voir toute décision adoptée *« à l'unanimité »*, Vietnam, donc, compris. Le prince ne veut pas de la règle du consensus imposée aux rencontres informelles de Djakarta (« JIM ») qui, à ses yeux, ont permis au ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, de se retrouver *« le roi »* des discussions.

Le prince Sihanouk n'a pas évoqué la principale motivation de sa position : la Chine, qui l'arme, a de moins en moins de raisons de s'intéresser à cette réunion du fait de son nouvel isolement diplomatique causé par sa crise intérieure. L'ancien monarque a estimé que Pékin soutiendra sans doute ses positions maximalistes. C'est probable, les Chinois préférant, quant à torpiller la conférence de Paris, que la résistance s'en charge.

Evitant de s'en prendre trop directement à M. Hun Sen, le premier ministre de Phnom-Penh, le chef de file de la résistance a concentré ses attaques sur M. Thach. Personnage *« très vilain – non pas physiquement mais moralement »* face auquel il n'entend pas céder : *« Je refuse de lui serrer la main. Il est prévenu, il n'a pas à crâner. (...) Quant aux Soviétiques, ils n'ont qu'à bien se tenir. »* L'ancien monarque, qui doit être reçu la semaine prochaine par M. Mitterrand, refuse toute conciliation : *« Pourquoi serions-nous disposés au compromis, alors que les Soviétiques et les Vietnamiens ne le sont pas ? »*

Déséquilibre inacceptable

Pour être sûr d'être compris, le prince Sihanouk avait fait apporter un tableau sur lequel, chaussant lunettes, il entreprit de dresser l'équilibre des forces tel qu'il le voit après le retrait des troupes vietnamiennes le 30 septembre : d'un côté, 100000 *« miliciens vietnamiens »*, 30000 hommes de troupes vietnamiens *« déguisés en Khmers »* dans l'armée de Phnom-Penh (130000 hommes, sans compter le *« million »* d'immigrants vietnamiens installés au Cambodge) ; de l'autre, 71 000 maquisards, dont 40000 Khmers rouges.

Déséquilibre que *« nous ne pouvons accepter »*, a ajouté le prince en appelant la communauté internationale à *« ne pas se laisser berner par les Viets »*. *« Nous refuserons de reconnaître qu'avec le départ des troupes vietnamiennes une solution aux aspects extérieurs du conflit a été trouvée. Ce sera la guerre – pas la guerre civile, la guerre contre l'occupant vietnamien. Ne croyez pas que nous soyons finis en tant que résistance nationale... »*

L'ancien monarque, qui avait invité aux côtés des journalistes des diplomates occidentaux, dont un français, a réitéré sa reconnaissance à la France. Mais il a prévenu qu'à la table ronde devant réunir, le 25 juillet, les quatre factions khmères à La Celle-Saint-Cloud, puis à la conférence internationale proprement dite, en août, il jouerait son propre jeu : *« Je serai là en observateur, je me croiserai les bras, je n'interviendrai pas... Mais je donnerai des conférences de presse pour éviter que Nguyen Co Thach soit le roi de Paris ! »* Dans ces conditions, on peut quand même se demander si la France va organiser cette conférence de toute évidence vouée à l'échec.

FRANCIS DERON.

CHINE

Nouvelle attaque contre M. Zhao Ziyang

L'agence Chine nouvelle a publié mardi 4 juillet une nouvelle attaque contre M. Zhao Ziyang, l'ancien secrétaire général du PC chinois. Il a été accusé de n'avoir pas été capable de juguler la corruption rampante dans le pays : *« Selon Zhao,* a déclaré un membre du comité permanent de l'Assemblée nationale, M. Yang Ligong., *à un moment donné du développement de l'économie de marché, il est difficile d'éviter la corruption dans la première phase du développement économique. Et, comme Zhao défendait ce point de vue, le parti a relâché son contrôle sur la corruption, qui s'est alors développée à un rythme effréné. » « Les erreurs »* de M. Zhao, a-t-il ajouté, doivent être *« entièrement critiquées et leur influence néfaste éliminée ».*

D'autre part, un centre de réflexion économique qui travaillait depuis des années pour M. Zhao, l'Institut de recherches de Pékin sur la restructuration économique, a été dissous et occupé par la troupe, a-t-on appris de source chinoise. Son directeur, M. Chen Yizi, aurait été arrêté. Cette mesure illustre le tour de vis donné par le régime contre toutes les idées et informations ne se conformant pas strictement à la nouvelle ligne. C'est ainsi que les maisons d'édition se sont vu demander de cesser de publier ou d'imprimer les ouvrages d'auteurs qualifiés de *« bourgeois libéraux »* ou d'opposants au régime. Le quotidien *Pékin Soir* a demandé l'interdiction des ouvrages *« réactionnaires qui polluent les rues de la capitale »*. Enfin, les autorités ont interdit la diffusion dans les hôtels pour étrangers de la chaîne câblée CNN ; cette chaîne avait été à la pointe de l'information du début à l'écrasement du mouvement démocratique.

Par ailleurs, les autorités de Pékin ont reconnu l'arrestation lundi d'un journaliste taïwanais. Un responsable du bureau de sécurité de la capitale a déclaré à des journalistes taïwanais que M. Huang Teh-pei était incarcéré pour avoir abrité et aidé à s'enfuir un responsable étudiant recherché par la police. Il s'agit de M. Wang Dan, que M. Huang avait interviewé peu avant son arrestation. – *(UPI, AP.)*

Le pouvoir entend restreindre encore plus le droit de manifester

PÉKIN
de notre correspondant

« La Chine se trouvant au stade initial du socialisme et la lutte des classes existant toujours sur une certaine échelle, l'édification de mœurs politiques démocratiques doit être menée d'une manière ordonnée par des canaux légaux » : moyennant quoi la nouvelle législation sur les manifestations et rassemblements publics que le gouvernement chinois a mise en circulation *« pour discussion »* prévoit des limites pour le moins restrictives à l'exercice de ce droit garanti par la Constitution de la République populaire.

Les organisateurs de telles manifestations *« doivent demander préalablement l'autorisation des départements de la sécurité publique en déclarant clairement les objectifs, les modalités, les affiches, les slogans, le nombre des participants, les heures et lieux de rassemblement et dispersion, l'itinéraire, indiquant le nom, la profession et l'adresse des organisateurs »*. Ces dispositions permettront d'assurer, dit franchement le ministre de la sécurité publique, M. Wang Fang, qu'*« il y aura un nombre suffisant de policiers de manière à aider à maintenir l'ordre et assurer le progrès sans heurt de ces activités »*...

Le projet de loi stipule qu'aucune *« ingérence extérieure »* de la part d'autres participants que ceux qui auront reçu l'autorisation de manifester ne sera tolérée, la police pouvant faire usage de la force si tel était le cas. Les manifestations mêlant des participants originaires de *« régions, unités de travail ou cercles professionnels »* distincts sont interdites. Comme les soldats et policiers, les fonctionnaires devront demander à leur chef le droit de participer à un rassemblement ou cortège. Les étrangers se voient interdire de participer aux manifestations de citoyens chinois *« sauf autorisation »*, ce qui n'est pas aussi loufoque qu'il y paraît, certains jeunes touristes occidentaux ayant jugé amusant, au cours des journées d'agitation d'avril-mai, de se joindre aux cortèges d'étudiants, et de jeunes syndicalistes anglo-saxons ayant été vus encourageant activement les occupants de la place Tiananmen, au mépris des répercussions désastreuses que cette solidarité mal venue pouvait avoir.

Rien de la sorte ne peut en tout état de cause se tenir à moins *« d'une certaine distance »* des bâtiments officiels importants (lequel ne l'est pas ?), des installations militaires, des ports, aéroports, gares ferroviaires, résidences d'Etat et missions diplomatiques. Ce dernier point permet au moins d'exclure en théorie que des rassemblements publics manipulés par telle ou telle faction du régime ne s'en prennent à des diplomates étrangers – quand le projet de loi sera adopté, s'entend.

F. D.

هكذا من الأصل

Moyennant un petit équipement supplémentaire, on pourra bientôt rouler sans risque avec tous les nouveaux types de carburants.

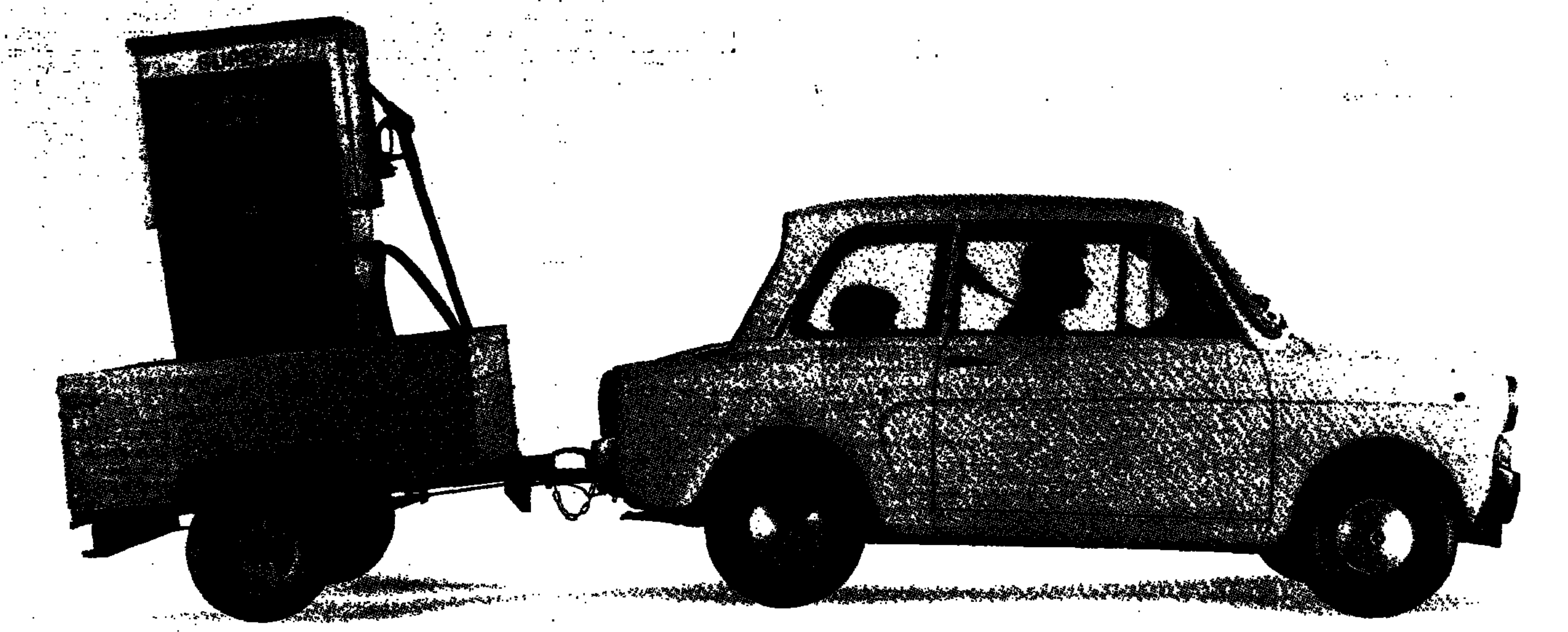

Les nombreux carburants, les Super-Premier , les Super-Plus, les Super-Super , les Euro Super à 95 ou à 98 d'octane semblent si super qu'on s'y perd. Les pétroliers et les constructeurs automobiles nous prennent vraiment pour des chimistes. Si l'on en croit leur publicité, les nouveaux carburants sont si différents les uns des autres et si adaptés à chaque voiture, qu'il nous faudra toujours acheter la même marque. Et comme par hasard celle-ci ne sera pas disponible dans les hypermarchés. Il serait temps de faire une petite révision pour que les automobilistes puissent trouver partout une essence de même qualité et puissent en comparer les prix. Il serait temps de **normaliser** le carburant sans plomb comme on l'a déjà fait pour les autres types de carburants. Pour les automobilistes. Merci.

E. LECLERC

Enquête

Le « nouveau sionisme »

Américains juifs,

(Suite de la première page.)

Les juifs américains ne se contentent plus désormais d'ouvrir leur portefeuille. Ils exercent leur liberté de parole. « *On doit pouvoir dire ce qu'on pense en privé aux dirigeants israéliens*, observe le rabbin réformiste Alexandre Shindler. *En public, toutefois, certaines précautions s'imposent. Inutile de les braquer gratuitement.* » Bref, il y a l'art et la manière. Plus question en tout cas de laver tout le linge sale en famille. Les chefs de la communauté plaident pour un « *nouveau sionisme* » impliquant des relations plus saines et plus équilibrées entre Jérusalem et la Diaspora.

Qui aime bien...

Leur affection pour le peuple et l'Etat d'Israël, insistent-ils, ne donne pas quitus aux gouvernants. Car l'attachement à Israël et l'appui à sa politique ne sont pas du même ordre. L'un est existentiel, l'autre aléatoire. Plus les juifs américains se disent concernés par l'avenir d'Israël, plus ils revendiquent un droit de regard. Qui aime bien...

Tout n'est pas permis pour autant. Ainsi s'interdisent-ils deux écarts de conduite, jugés « *irresponsables* » : prétendre pouvoir parler au nom d'Israël ; exercer des pressions ou accomplir des actes susceptibles d'affaiblir militairement ou politiquement l'Etat juif. Autrement dit, légitime est la critique, illégitime l'ingérence.

Les juifs d'Amérique n'ont pas pris de but en blanc leurs distances avec le pouvoir israélien. Leur « émancipation » s'est faite jour après jour. Déjà, pendant l'été de 1982, l'invasion du Liban, le pilonnage de Beyrouth et les massacres de Sabra et de Chatila ébranlent plus d'une conscience. Mais, bien vite, l'outrance même de certains griefs anti-israéliens incite la communauté juive à resserrer les rangs derrière l'Etat hébreu. La condamnation en mars 1987 pour espionnage au profit d'Israël d'un juif américain, M. Jonathan Pollard, jette un nouveau trouble dans les esprits. En septembre 1987, et pour la première fois, une puissante organisation sioniste, aux états de service irréprochables, le Congrès juif américain, met en garde Jérusalem contre les risques du *statu quo* dans les territoires occupés.

Trois mois plus tard, l'intifada explose. A l'automne de 1988, nouvelle épreuve : les rabbins orthodoxes d'Israël tentent, une fois de plus – mais en vain, – d'infliger à la « loi du retour » un amendement insensé qui aurait fait de six millions d'Américains des juifs de seconde zone. L'offense fut profondément ressentie. L'intifada n'a donc fait qu'accélérer une évolution en cours, cristallisant les inquiétudes d'une communauté quelque peu désenchantée. Les juifs américains se sentent, après un long silence, d'autant plus libres d'exprimer leurs vues que le soulèvement palestinien ne met pas en jeu la sécurité d'Israël, au sens militaire du terme, et qu'on ne peut, de ce fait, les accuser de trahison.

Le pli de l'indiscipline étant pris, quelque deux cents leaders juifs américains sur un millier d'invités refusèrent d'assister en mars dernier à Jérusalem à la Conférence pour la solidarité avec Israël, de crainte d'être « récupérés » par le gouvernement hôte. Au début d'avril, le premier ministre israélien fut accueilli aux Etats-Unis par un désaveu : une lettre ouverte parue dans le *New York Times* et portant la signature de cent quatre-vingts intellectuels juifs – dont Arthur Miller, Philip Roth et Woody Allen – débutait ainsi : « *Non, monsieur Shamir, nous ne soutenons pas votre politique envers les Palestiniens...* »

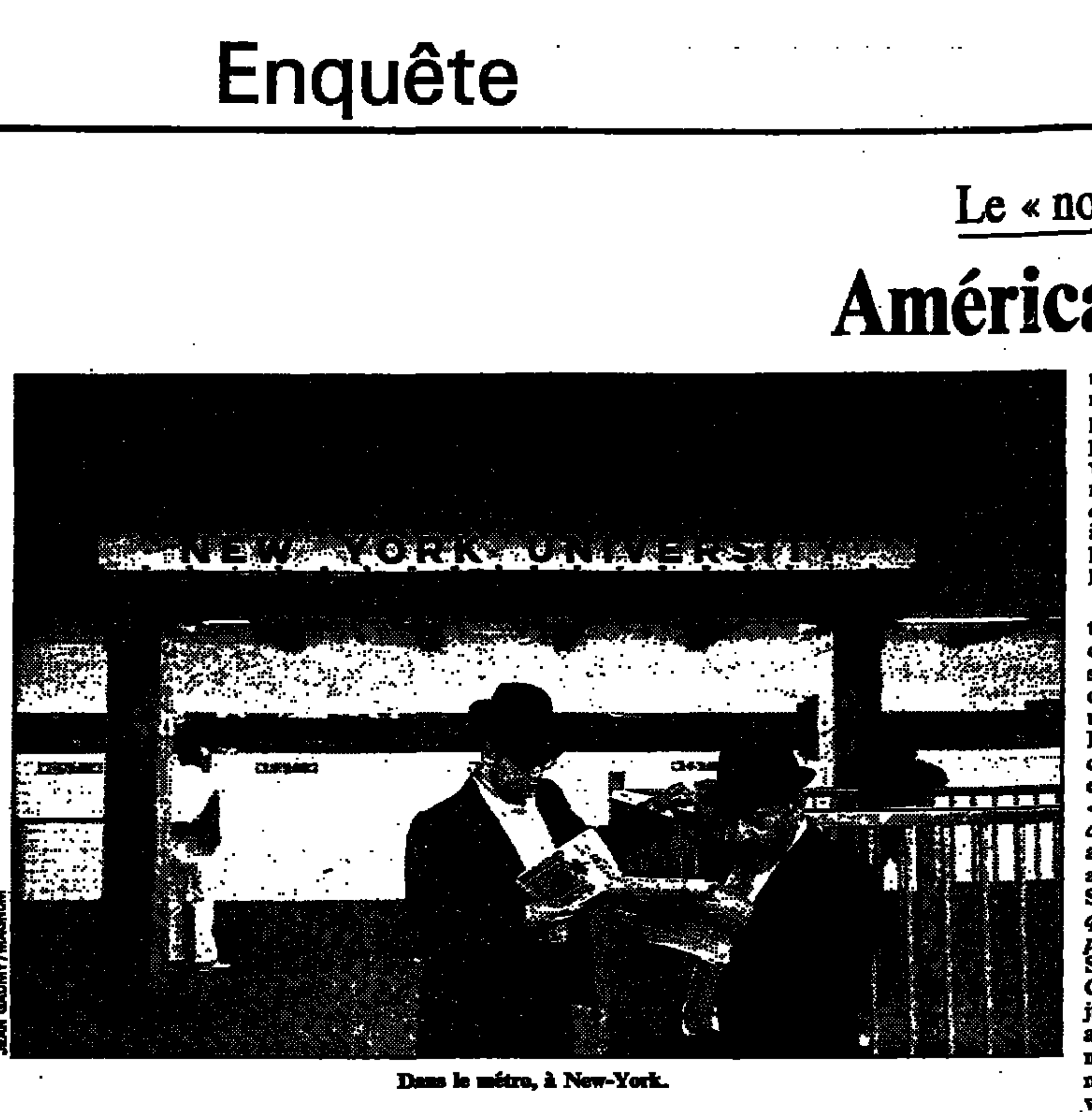

JEAN GAUMY/MAGNUM

Dans le métro, à New-York.

La transformation du paysage politique israélien attisa la fronde des juifs américains, perturbés par le déclin du Parti travailliste et l'essor apparemment irrésistible du Likoud. Car la famille révisionniste de MM. Begin et Shamir ne s'est jamais attiré auprès d'elle les mêmes sympathies que Ben Gourion et ses disciples. Selon un sondage du *Los Angeles Times*, paru avant les élections israéliennes de novembre 1988, sept juifs américains sur dix préféraient voir M. Pérès – le chef travailliste – gouverner à Jérusalem, et trois sur dix seulement M. Shamir. Tout en professant son admiration pour la démocratie israélienne, qu'elle cite volontiers en exemple sans percer pour autant tous les secrets de son parlementarisme échevelé, la communauté juive n'a pu, en son for intérieur, que déplorer un verdict des urnes contraire à ses vœux.

Non-ingérence

La majorité des juifs américains récusent l'intransigeance du Likoud envers les Palestiniens. Comme la plupart de leurs concitoyens, ils soutiennent le droit des peuples à s'autodéterminer. Aussi perçoivent-ils mieux que beaucoup d'Israéliens la vraie nature du conflit proche-oriental : un choc de deux nationalismes. Interrogés en février 1989 par le professeur Steven Cohen – sans doute l'analyste le plus précis de la communauté, – 47 % d'entre eux estiment que les Palestiniens « *ont droit à une patrie en Cisjordanie et à Gaza, à condition de ne pas menacer Israël* ». Chiffre plus spectaculaire mais moins représentatif : selon un sondage publié, il y a à peine un mois, par l'hebdomadaire *New York Observer*, 41 % des juifs new-yorkais sont partisans de la création d'un Etat palestinien indépendant. New-York est-il, une fois encore, en avance sur l'Amérique ?

Aux yeux de la majorité des juifs américains, en phase sur ce point aussi avec leurs compatriotes, l'avènement de la Palestine reste une idée trop hardie. Beaucoup continuent de penser – pour combien de temps ? – comme Norman Podhoretz, animateur de la revue *Commentary* et chef de file du courant juif néo-conservateur, que l'Etat palestinien représenterait un « *danger mortel* » pour Israël et rallumerait la guerre. « *Nous n'avons pas le droit de demander à Israël de se suicider alors que nous ne sommes pas en première ligne. C'est comme si nous prétendions jouer au poker sans apporter notre mise.* »

A l'autre bout du spectre politique, même les plus ardents avocats du dialogue avec l'OLP se gardent, par un souci légitime de non-ingérence, de prêcher publiquement la cause de l'Etat palestinien. Stanley Sheinbaum, éditeur à Los Angeles, fut l'un des cinq juifs américains qui persuadèrent Yasser Arafat les 6 et 7 décembre 1988 à Stockholm d'accepter publiquement pour la première fois l'existence d'Israël. « *Mon rôle*, précise-t-il, *est de favoriser le dialogue entre Israéliens et Palestiniens, pas de préjuger l'épilogue du conflit. Cela ne m'empêche pas d'avoir ma petite idée sur la question...* »

Au sein de la communauté juive, le courant « centriste » exprime deux ou trois idées-forces largement partagées : le temps travaille contre Israël, le *statu quo* est un désastre, la paix passe par un compromis territorial, fruit d'une négociation. Rien d'étonnant donc si, selon l'enquête de Steven Cohen, 58 % des juifs américains souhaitent l'ouverture de pourparlers entre Israël et l'OLP (pourvu que cette dernière respecte sa double promesse : reconnaissance de l'Etat hébreu, répudiation du terrorisme). Non pour plaire à Yasser Arafat, mais par simple réalisme. « *Quand on veut la paix*, note Henry Siegman, *il faut s'asseoir avec son ennemi et discuter.* » Le dialogue, à Tunis, entre les Etats-Unis et l'OLP contribue aussi à faire évoluer les esprits.

Il n'empêche : la centrale palestinienne n'inspire aucune confiance. Cinq juifs américains sur cent seulement, indique le sondage du *New York Observer*, ont une opinion favorable de l'OLP. Les mieux disposés à son égard concèdent que celle-ci n'a pas encore prouvé sa bonne foi. « *L'OLP doit désormais convaincre la majorité des Israéliens* », admet Menachem Rosensaft, autre membre du « groupe de Stockholm ». « *Proclamer caduque la charte de l'OLP ne suffit pas. Il faut l'abroger !* » renchérit Seymour Reich, président de la Conférence des organisations juives américaines et, à ce titre, actuel « patron » de la communauté. Mais qu'importe la méfiance. Les dirigeants juifs y verraient presque le levain d'une bonne négociation. « *Ainsi*, disent-ils, *Israël ne baissera pas sa garde et sera en droit d'exiger le maximum de garanties.* »

Double loyauté

Comme les autres communautés juives, celle des Etats-Unis n'échappe pas, depuis qu'Israël existe, au soupçon de « double allégeance ». Mais n'est-ce pas mal poser le problème ? Car la solidité de l'alliance stratégique qui unit Washington à Jérusalem a toujours épargné, jusqu'à présent, aux juifs américains un choix douloureux entre deux loyautés. S'agissant d'Israël, la communauté juive et l'administration Bush sont au même diapason, ou presque. La première juge la seconde « *constructive* », « *cohérente* », voire « *courageuse* ». Même les plus chauds partisans de Ronald Reagan, comme Nordman Podhoretz, trouvent son successeur « *OK* », tout en regrettant le ton moins chaleureux envers Israël de la nouvelle équipe. Une seule fausse note pour l'instant : la mise en garde du secrétaire d'Etat Jim Baker aux zélateurs du « Grand Israël ».

Bien plus : les juifs américains et leur gouvernement semblent parfois se diviser le travail. La communauté accepte de transmettre « signaux » et « messages » à Jérusalem. Au département d'Etat, l'équipe en charge du dossier Proche-Orient a rarement rassemblé autant de hauts fonctionnaires juifs, en vertu de la vieille croyance, fondée ou non – n'est-ce pas, Henry Kissinger ? – qu'ils sauront, le jour venu, mieux faire avaler à Israël certaines couleuvres.

Pour les juifs américains, le vrai conflit de loyauté n'oppose pas les intérêts de leur pays à ceux de l'Etat hébreu, mais leurs propres idéaux à la politique de la droite israélienne. La doctrine et les méthodes du Likoud heurtent le « libéralisme » dont ils sont nourris. Car, dans leur grande majorité, les juifs d'Amérique restent des « libéraux » en politique, attachés au Parti démocrate. « *Ils vivent comme des WASP* (1), entend-on souvent dire, *mais ils votent comme des Portoricains.* » Au mépris parfois des intérêts de leur catégorie sociale, comme lorsqu'ils prônent l'alourdissement des impôts pour réduire le déficit budgétaire.

La réussite au péril de l'identité

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

SAMEDI matin, au cœur de Manhattan. Sous les chandeliers à sept branches de la très bourgeoise « Park East synagogue », le rabbin Shneier, maître des lieux, consacre son sermon à un événement réjouissant : le « retour à la foi » d'un paroissien de fraîche date. Ayant brillamment réussi dans le commerce des spiritueux – comme le précise fièrement une notice biographique distribuée à l'entrée, – le héros du jour, la cinquantaine aidant, vient de redécouvrir Dieu, sous l'influence bénéfique de sa pieuse épouse. L'universel regain de religiosité n'épargne pas les juifs d'Amérique.

Comment être juif ? Aux Etats-Unis comme ailleurs, la « renaissance » religieuse est le plus sûr moyen de retrouver une identité perdue, noyée dans cette communauté si disparate où chacun vit le judaïsme à sa manière. Sur le mode de l'humour caustique, comme Woody Allen, ou du constat désenchanté, comme cet autre New-Yorkais, l'écrivain Jerome Charyn. Avec l'enthousiasme débonnaire de cet homme d'affaires du Sud, croisé dans un congrès, chemise à fleurs et chapeau texan, ou bien avec prosélytisme, tel ce jeune immigrant italien qui, caftan noir et regard allumé, racole sur la Cinquième Avenue pour le compte des ultra-orthodoxes de la secte Lubavitch.

Ce retour en grâce divine ne touche cependant qu'une faible minorité. Soixante-dix pour cent des six millions de juifs américains, estime-t-on, s'identifient comme tels. Mais la plupart ne donnent à leurs enfants que quelques rudiments rituels d'éducation juive. Un sur deux appartient à une synagogue mais seulement un sur quatre s'y rend pour les grandes occasions. Un sur cent – croyant et pratiquant – parle couramment hébreu. D'un zèle infatigable, les ultra-orthodoxes ont fait des milliers de recrues ces dernières années, notamment à New-York, captant ainsi l'attention générale. Mais n'est-ce pas surtout une illusion d'optique ?

Car, à la différence du protestantisme dominant, cédant largement à la tentation du fondamentalisme, le judaïsme a peu versé, au bout du compte, dans l'intégrisme. Au contraire : les orthodoxes représentent seulement quelque 10 % des croyants, les autres se répartissant à peu près également entre les deux courants majoritaires – les conservateurs et les réformistes. Et cette dernière famille, la plus moderne et la plus tolérante du judaïsme, ne cesse de se renforcer. Parallèlement, les jeunes, dans leur ensemble, boudent de plus en plus les organisations juives, religieuses ou non, ou ne s'y intéressent que tardivement, lorsqu'ils ont à leur tour des enfants. A cet égard, l'indifférence gagne du terrain.

L'angoisse du pire

Les juifs américains sont devenus des Américains juifs. Hier, nouveaux immigrants, ils s'interrogeaient sur leur « *américanité* ». Ils s'inquiètent aujourd'hui pour leur judéité. Le risque d'assimilation, souci de toute diaspora, alimente d'éternels débats. Le particularisme juif, comme beaucoup d'autres, se dilue partiellement dans la plus ouverte des sociétés modernes. Phénomène inévitable, sauf à prôner le retour au ghetto. Les traditionalistes voient dans les mariages entre juifs et non-juifs la principale cause d'hémorragie culturelle, qu'aggrave un net déclin démographique. Ce grief est largement infondé.

Car si les mariages mixtes sont en nombre croissant – 30 à 40 %, affirment d'incertaines statistiques – et très variable selon milieux et régions, ils n'ont pas l'effet dénoncé. Tantôt, affirme le professeur Steven Cohen, ils provoquent chez l'époux juif un regain d'identité ; tantôt, ils entraînent la conversion du conjoint non juif. « *Un équilibre global s'instaure entre ceux qui quittent la communauté et ceux qui la rejoignent*, souligne le rabbin Greenberg, responsable de l'organisation orthodoxe Clal. *En fait, les mariages mixtes sont à la fois un grand risque et une grande promesse* ».

Autre source d'inquiétude, plus inattendue : l'antisémitisme. Interrogés par Steven Cohen, trois juifs américains sur quatre affirment que l'antisémitisme est un « *sérieux problème* » aux Etats-Unis. Tout en semblant partager le vieux constat de Bernanos selon lequel « *Hitler a déshonoré l'antisémitisme à jamais* », la plupart d'entre eux restent en proie aux maléfices du passé. L'angoisse du pire, tapie au fond des mémoires, nourrit cette insécurité lancinante qu'entretient aussi l'avenir incertain d'autres communautés juives, celles d'Israël ou d'URSS par exemple. L'attachement à Israël comme « état-refuge » en cas de malheur s'en renforce d'autant.

Tout se passe comme si les juifs américains étaient victimes d'une sorte de dyslexie. « *Ils perçoivent une réalité qui n'existe plus*, note le rabbin Schorsch, *et entretiennent leur névrose. Dites-moi où sont aujourd'hui les Drumont américains ?* » (1). « *L'antisémitisme n'est plus, en Amérique, une opinion respectable, comme le prouvent toutes les enquêtes*, observe le sociologue Martin Lipset. *Même si un Américain sur quatre nourrit encore des préjugés antisémites, ce phénomène s'estompe peu à peu. Les juifs ne souffrent plus, dans ce pays, d'aucune discrimination. Pourtant, ils n'admettent pas cette évidence et restent le plus méfiant de tous les groupes ethniques.* » Pour l'écrivain Irving Howe, la hantise des juifs d'Amérique est d'autant moins justifiée qu'une autre minorité – les Noirs – catalyse désormais les préjugés raciaux. « *Ce sont eux les nouveaux boucs émissaires.* »

Un monde disparu

Aucun groupe ethno-religieux n'a connu aux Etats-Unis une réussite aussi éclatante que la communauté juive. Elle est, dans le creuset américain, la plus riche, la plus influente et la mieux intégrée. Selon Steven Cohen, les juifs ont un revenu par tête presque double de celui des non-juifs. D'après le classement annuel du magazine *Forbes*, un quart des quatre cents plus riches Américains sont juifs, dont seize parmi les quarante premiers. La communauté est numériquement « surreprésentée » dans la banque, la finance, la presse, les arts, les sciences, la haute administration. Alors que les juifs avoisinent 2,5 % de la population, ils envoient au Congrès huit sénateurs – sur cent – et trente et un représentants – sur quatre cent soixante-quinze. Seule la Maison Blanche n'a pas accueilli jusqu'ici de locataire juif.

« *En Amérique*, résume Martin Lipset, *les juifs vivent une aventure unique dans un pays exceptionnel.* » Leur succès y tient à des raisons historiques que Tocqueville relevait déjà : un pays sans féodalité ni aristocratie, récompensant les seuls mérites ; l'absence d'une Eglise d'Etat où les juifs formèrent une secte parmi beaucoup d'autres, traitée sur un pied d'égalité et non comme un corps étranger ; le caractère personnel et volontaire de l'adhésion religieuse dans une société pluraliste et tolérante. L'origine citadine de nombreux immigrants d'Europe centrale, leur bon niveau d'éducation et leur soif de succès firent le reste.

La plupart des juifs qui, après l'humiliant passage obligé de tout immigrant sur Ellis Island, s'installaient dans les taudis du « Lower East Side », leur premier point de chute à Manhattan, en repartaient après cinq à dix ans, dollars en poche, vers des quartiers moins miséreux. Leur mobilité sociale fut sans égale. Vestige de ce monde largement disparu, le restaurant « delikatessen » « Chez Katz » prétend encore servir « *les meilleurs sandwichs* » de la ville. On y entrevoit des silhouettes qui semblent sorties d'un roman de Jerome Charyn. Pour cet enfant du Bronx, grandi dans la pauvreté des ghettos judéo-polonais et censeur sans doute excessif de sa communauté, « *les juifs américains n'existent plus* ». Entendez : ils ont trahi leurs idéaux. « *Les intellectuels*, dit-il, *ont perdu ce qui faisait leur identité : le sens de la justice sociale, l'humour yiddish, la sensualité. Ils ont oublié la grande cause des droits civiques et se sont éloignés des Noirs. Les glorieux trouble-fête ont laissé la place aux juifs professionnels.* » Pas facile, décidément, avec ou sans Dieu, d'être juif et américain.

J.-P. L.

(1) Journaliste et homme politique français, Drumont fonda en 1892 un journal d'inspiration nationaliste et antisémite, *la Libre Parole*, et fut un antidreyfusard notoire.

PICARD
Parade
La serrure automatique sans clé
Liste des installateurs agréés au 42-33-44-65

I.T.S. Langues
LES PROFESSEURS ENSEIGNENT LEUR LANGUE MATERNELLE
ANGLAIS - ESPAGNOL
PORTUGAIS - BRÉSILIEN
NOS OBJECTIFS : donner au stagiaire une bonne maîtrise de la langue ainsi que des codes propres au pays avec lequel il sera en relation.

هكذا من الأصل

de la diaspora

juifs américains...

A la différence des juifs britanniques, dont beaucoup désertèrent la gauche travailliste devenue propalestinienne, ceux d'Amérique n'ont pas changé de camp. En novembre 1988, ils soutinrent, à plus de 70 %, le candidat démocrate Michael Dukakis. Ils avaient pourtant tout lieu de se féliciter de l'amitié sans faille manifestée à Israël pendant huit années d'administration républicaine. En 1984, ils avaient, presque aussi nombreux, voté pour Walter Mondale, malgré l'appui douteux que lui apportait le pasteur Jesse Jackson, peu charitable pour l'Etat hébreu.

La même année, quatre électeurs juifs sur cinq accordèrent leurs suffrages à des candidats démocrates au Congrès. Même le courant « néoconservateur » est largement fidèle au Parti démocrate. Ronald Reagan réalisa le meilleur score républicain — un bon tiers des suffrages — dans l'électorat juif, en 1980. Encore s'agissait-il surtout de sanctionner son adversaire, Jimmy Carter. Une chose est donc claire : ce sont des préoccupations d'ordre intérieur qui guident le choix des électeurs juifs, et non « ce qui est bon pour Israël ».

« Notre Disneyland »

Il n'empêche : rien n'indispose plus les juifs américains que de blâmer Israël. Voilà pourquoi ils sont, depuis quelques semaines, au comble du soulagement. En offrant de tenir des élections dans les territoires occupés, M. Shamir les a — provisoirement ? — réconciliés avec Jérusalem et avec eux-mêmes. Double satisfaction pour les juifs américains : trop longtemps crispé sur ses refus, Israël a enfin repris l'initiative et légèrement redoré son blason ; quant à eux, ils ont de nouveau une cause à défendre. Et quelle cause ! Car pour un Américain, juif ou non, le mot « élections » exhale un agréable parfum de démocratie. Les organisations juives soutiennent donc unanimement le « plan Shamir » en le pimentant de quelques audaces. Des candidats faisant ouvertement campagne pour un Etat palestinien ? *« Légitime »*, assure Henry Siegman. Des observateurs internationaux pour superviser le scrutin ? *« Normal »*, ajoute Seymour Reich.

Qu'il est doux — merci, M. Shamir — de pouvoir enfin oublier ce qui divise — la conférence internationale de paix, le compromis territorial — au profit de ce qui unit. Ce désir d'unité prime chez les juifs américains : l'unité dans leurs rangs, mais aussi à Jérusalem. Le projet d'élections en Cisjordanie et à Gaza leur convient d'autant mieux qu'il exprime un consensus entre les travaillistes et le Likoud. Les juifs américains semblent garder en mémoire la prédiction du prophète : *« Toute maison divisée contre elle-même périra. »*

Car Israël et sa survie restent, et de loin, leur premier souci. La disparition de l'État hébreu serait pour la plupart d'entre eux, indiquent les sondages, *« une terrible catastrophe personnelle »*. Si les plus jeunes sont sentimentalement moins proches d'Israël que leurs parents, c'est qu'ils n'ont connu ni la tragédie de l'Holocauste, ni l'anxiété de 1967 — année où les juifs d'Amérique se convertirent massivement au sionisme, menacé puis triomphant, — c'est qu'ils ne tremblent plus pour sa sécurité.

Israël demeure une source de légitimité pour les apparatchiks du judaïsme — quoi de plus « chic » que d'être reçu en haut lieu à Jérusalem ? — un objet de fierté pour leurs troupes — *« C'est un peu notre Disneyland »*, note avec ironie l'écrivain Irving Howe — et surtout le noyau central de leur identité religieuse. *« Que serait devenue aujourd'hui la communauté juive américaine si Israël n'existait pas ? »* s'interroge le rabbin conservateur Ismar Schorsch, chancelier du Séminaire juif théologique d'Amérique. Il n'ose pas répondre.

Un juif américain sur trois s'est rendu au moins une fois en Israël. Les plus fortunés y achètent, de préférence face aux murailles de Jérusalem, un *« pied à terre sainte »*, où ils vivent quelques semaines par an. Le fin du fin ? Financer l'aménagement d'un square ou la construction d'une synagogue qui porteront votre nom. On songe au mot du philosophe Martin Buber déplorant que le sionisme originel, cette *« passion de juifs pauvres »*, ait dégénéré en un *« hobby de juifs riches »*. Un hobby à temps très partiel.

Les pères du sionisme s'étaient fixé un double projet de peuplement : établir une majorité juive en Israël, y attirer la majorité de la Diaspora. Si leur seconde mission a échoué, les juifs des Etats-Unis y sont un peu pour quelque chose. A peine soixante mille d'entre eux — un sur cent — sont « montés » en Israël. Les autres, par leur réussite éclatante en terre américaine, ont largement vidé l'exigence sioniste de sa légitimité originelle. Peut-on habiter à la fois deux terres promises ? Les juifs d'Amérique ont choisi. Et, loin de Sion, ils ne songent pas un instant à en « porter le deuil ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) WASP : « White Anglo-Saxon Protestant », descendant des vieilles familles blanches protestantes venues d'Angleterre.

Cher lobby...

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

CETTE semaine-là, l'AIPAC (1) tenait congrès dans un grand hôtel de Washington. Comme chaque année, un bon millier de juifs américains, venus des quatre coins du pays, célébrèrent pendant trois jours leur profond attachement à Israël. Leur hôte de marque, le secrétaire d'Etat Jim Baker, ne pouvait choisir meilleur auditoire pour exposer la politique de son gouvernement au Proche-Orient, ce qu'il fit en fustigeant au passage les adeptes du « Grand Israël » (*le Monde* du 24 mai).

AIPAC ? Sur la colline du Capitole, on l'appelle simplement : « le » lobby. Car avec ses cinquante-cinq mille membres, dont cinquante-huit « permanents » à Washington, l'AIPAC est le plus puissant des groupes de pression américains, avant même l'influent lobby des amoureux de la gâchette, la National Rifle Association. Les parlementaires sont ses « cibles » favorites mais pas les seules. Le lobby sait aussi se faire entendre de l'administration et des chefs de l'armée. S'agissant du Proche-Orient, et d'Israël en particulier, il alimente les hauts responsables américains d'un maximum d'informations, souvent très fiables mais destinées, en l'espèce, à *« rétablir la vérité »* qu'il dit biaisée par les médias.

Type d'action privilégiée : amener le Congrès à faire barrage à toute vente d'armes américaines dangereuses pour Israël.

Si l'AIPAC est le fer de lance du lobby, les quelque quatre-vingts comités d'action politique (PAC) en sont les gros bataillons. L'argent qu'ils collectent à l'échelle nationale — 6 millions de dollars en 1988 dont près de 10 % versés par des chrétiens fondamentalistes — contribue à financer les campagnes électorales des « bons » candidats — partisans inconditionnels d'Israël — ou à entraver celle des candidats trop tièdes envers Jérusalem, pratiques que la loi, un brin hypocrite, interdit à l'AIPAC en tant que telles.

A ceux qui les accusent de pervertir la démocratie, les dirigeants de l'AIPAC répondent que le lobby tient surtout sa force de l'amitié que l'administration et le peuple américains portent à Israël, et sans laquelle son efficacité serait réduite. Rares en tout cas sont les congressistes qui, généralement impressionnés par sa force de conviction, prennent le risque de braver le lobby. Celui-ci occupe, pratiquement seul, le terrain où il se bat et se consacre à fond à sa mission : défendre les intérêts d'Israël. *« Lorsqu'il n'y a qu'un joueur dans une partie, il gagne presque à coup sûr »*, note le sociologue Martin Lipset.

Dollars étroitement surveillés

Le lobby se veut le meilleur ami d'Israël mais ne parle pas en son nom. Il prône ce qu'il croit « être bon » pour l'Etat juif sans prendre toujours ses consignes à Jérusalem. Ces dernières années, le lobby a changé de style. Il travaille beaucoup plus en douceur, comme s'il n'était plus besoin de faire bruyamment l'article. Le Congrès, il est vrai, devance souvent, de lui-même, les vœux de l'AIPAC.

Le maintien à son niveau actuel — 3 milliards de dollars sous forme de dons — de l'aide économique et militaire à Israël reste le cheval de bataille du lobby. Les Etats-Unis accordent annuellement 700 dollars à chaque Israélien, 50 dollars à chaque Egyptien et 2 dollars à chaque Africain. Non seulement l'aide à Israël, fait valoir l'AIPAC, sert l'intérêt national américain, mais elle est, contrairement aux apparences, fort modeste compte tenu des services stratégiques que l'Etat juif rend à l'Amérique et surtout si on la compare aux énormes sommes que Washington verse à ses autres alliés, qu'ils soient européens, japonais ou coréens. Faute d'augmenter, elle s'érode d'ailleurs légèrement chaque année, en valeur relative.

Depuis que Washington aide massivement Jérusalem, l'argent versé à Israël par les juifs américains joue un rôle moins vital. On l'estime tout de même à environ 700 millions de dollars par an, dont 400 recueillis par l'Appel juif unifié, le principal organisme collecteur. Ce pactole représente un quart de l'ensemble des sommes déboursées par la communauté à titre philanthropique et la moitié de l'argent qu'elle accorde à des « causes » ou à des institutions juives.

Un nombre accru de juifs américains veulent savoir où vont leurs dollars. Certains préfèrent les affecter directement à des œuvres de leur choix. Ainsi, le *New Israel Fund* alloue 5 millions de dollars par an à des projets susceptibles de consolider la démocratie. *« Nous voulons,* explique son directeur exécutif, M. Jonathan Jacoby, *que notre argent serve les valeurs auxquelles nous croyons : le pluralisme, la tolérance religieuse, le progrès social, l'amitié entre juifs et Arabes. »* Aider Israël, oui. Mais pas n'importe comment.

J.-P. L.

(1) AIPAC : American Israel Public Affairs Committee.

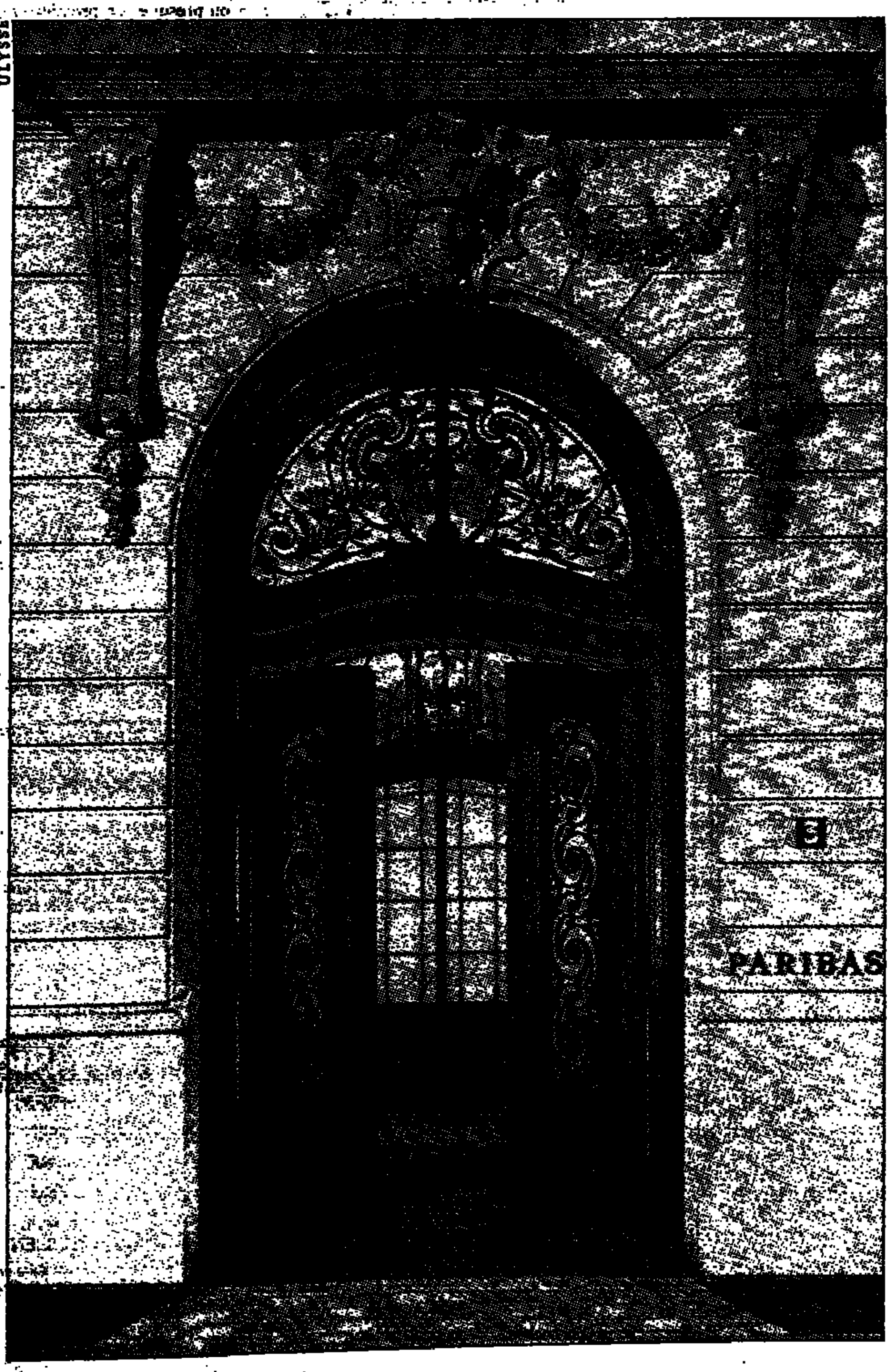

31 Juillet.

Madame, Monsieur, Actionnaire de Paribas, ce message vous est réservé.

Paribas qui a doublé de taille en moins de 3 ans confirme sa place parmi les premiers groupes bancaires et financiers dans le monde et amplifie ses performances. En 1988, Paribas a augmenté ses résultats de 54 % et le dividende versé à ses actionnaires a progressé de 43 %. En un an, la valeur estimative de l'action est passée de 500 F à 670 F (fin mai 1989).

Madame, Monsieur,
Vous êtes détenteurs d'un bon de souscription d'action émis en juillet 1987 dans le cadre de notre augmentation de capital. Vous pouvez exercer votre bon jusqu'au 31 juillet 1989 pour obtenir une action Paribas au prix de 500 F en bénéficiant d'une exonération totale de frais de courtage. Passé ce délai, ce bon n'aura plus aucune valeur.

Les actions nouvelles seront assimilées aux actions existantes et seront immédiatement négociables. Acquises maintenant, elles donneront droit au dividende de la totalité de l'exercice 1989. Vous pouvez dès à présent contacter votre banque, bureau de poste, caisse d'épargne, agent de change... Ils attendent vos instructions.

Madame, Monsieur,
En exerçant vos bons de souscription d'action avant le 31 juillet, vous avez la possibilité de vous associer davantage au développement de Paribas.

PARIBAS

Paribas Actionnariat, 3 rue d'Antin 75002 Paris - Tél. : (1) 42 98 17 88.

Amériques

MEXIQUE : une première depuis soixante ans

Le PRI reconnaît sa défaite aux élections en Basse-Californie

Mexico. – Le dirigeant du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir, M. Luis Donaldo Colosio, a reconnu, mardi 4 juillet, la victoire du candidat d'opposition du PAN (conservateur), M. Ernesto Ruffo contre Mme Margarita Ortega comme gouverneur de l'Etat de Basse-Californie, frontalier des Etats-Unis. La commission électorale doit encore confirmer ce résulat le 9 juillet. Ce serait alors la première défaite du PRI dans un scrutin de ce type depuis soixante ans au Mexique. L'honnêteté de ce scrutin est considérée comme un test des intentions d'ouverture politique du président Salinas.

L'incertitude demeurait, en revanche, dans l'Etat de Michoacan, fief du dirigeant de l'opposition de gauche, M. Cuauhtémoc Cardenas. Le PRD et le PRI continuent de revendiquer l'un et l'autre la victoire. Pour la première fois également dans les annales politiques du Mexique moderne, le contrôle par l'opposition d'une Chambre des députés locales est possible.

Environ 4,5 millions d'électeurs étaient appelés aux urnes dans cinq Etats (sur trente et un) : outre la Basse-Californie et le Michoacan, dans le Zacatecas, le Campeche et le Chihuahva. Dans ces quatre dernières circonscriptions, ils devaient élire, outre des députés locaux, des maires. Le taux d'abstention a été très élevé. – *(AFP.)*

● **Chute de cheval de l'ancien président Reagan.** – M. Ronald Reagan a été légèrement blessé au cours d'une chute de cheval, mardi 4 juillet, alors qu'il participait à une chasse au buffle dans l'Etat mexicain de Sonora. Il a été emmené par un hélicoptère militaire américain pour être examiné à l'hôpital de Fort-Huachuca, près de Tucson, en Arizona. Ne souffrant que de contusions, il a pu aussitôt repartir pour le Mexique. M. Reagan, qui est âgé de soixante-dix-huit ans, est un passionné d'équitation depuis les années 30.

CUBA

Sept peines de mort requises lors du procès Ochoa

Le général Juan Escalona, ministre de la justice et procureur dans le « procès de la drogue » de La Havane, a requis sept peines de mort mardi 4 juillet : contre le général Arnaldo Ochoa (déjà dégradé), le colonel Antonio de La Guardia, le lieutenant-colonel Alexis Lago, le commandant Amado Padron, le capitaine Jorge Martinez et les lieutenants Antonio Sanchez et Eduardo Diaz. En outre, trente ans de prison ont été requis contre le général Patricio de La Guardia et le capitaine Rosa Maria Abierno (seule femme figurant au procès), vingt-cinq ans contre le commandant Gabriel Prendes, les capitaines Leonel Estevez et Miguel Ruiz et le lieutenant José Luis Pineda, et quinze ans contre l'ex-colonel Antonio Rodriguez. – *(AFP.)*

● **PÉROU : un demi-million de grévistes.** – Quelque 250 000 enseignants péruviens ont cessé le travail pour vingt-quatre heures, mardi 4 juillet, pour appuyer leurs revendications salariales, dans un pays en proie à une inflation galopante (plus de 1700 % en 1988). Le même jour, 200 000 ouvriers du bâtiment en étaient à leur deuxième journée d'une grève illimitée. Enfin 12 000 médecins ont décidé de poursuivre leur arrêt de travail, qui dure depuis trente-six jours, en dépit d'une menace de licenciement collectif lancée par le ministre de la santé. D'autre part, le mouvement de guérilla d'inspiration maoïste Sentier lumineux a incendié mardi un temples protestant, à l'occasion de l'offensive qu'il a engagée contre des objectifs religieux. – *(AFP, Reuter.)*

COLOMBIE

Le gouverneur de l'Etat d'Antioquia tué dans un attentat

M. Antonio Roldan Betancur, gouverneur de l'Antioquia, a été tué mardi 4 juillet dans la capitale, Medellin, par l'explosion d'une voiture piégée qui a fait sauter son véhicule. Six autres personnes, dont trois de ses gardes du corps, ont également péri. M. Roldan, âgé de quarante-trois ans, un chirurgien qui occupait ses hautes fonctions politiques depuis août 1988 seulement, était un ardent défenseur des droits de l'homme et de la paix civile. Pour le ministre de l'intérieur, cet attentat pourrait être attribué au redoutable « cartel de Medellin », tenu pour responsable de 80 % des chargements de drogue entrant aux Etats-Unis. Le syndicat CUT a dénoncé, lui, derrière cet attentat, la main d'escadrons de la mort d'extrême droite. – *(AFP, Reuter.)*

Proche-Orient

ISRAËL : le projet d'élections dans les territoires occupés

Les Arabes de Jérusalem doivent participer au vote

déclare le maire de la ville

Deux cents nationalistes palestiniens animant les comités populaires et groupes de choc de l'Intifada ont été arrêtés mardi 4 juillet lors d'une des plus importantes opérations de l'armée israélienne à Ramallah (nord de Jérusalem). La presse estime que le nombre des détenus palestiniens s'élève maintenant à 14 000 – chiffre le plus élevé jamais atteint depuis le début du soulèvement. A Gaza, un jeune homme a été tué dans un affrontement avec l'armée.

Dautre part, les quelque deux mille cinq cents membres du comité central du Likoud devaient se réunir mercredi soir à Tel-Aviv à la demande des rivaux de M. Itzhak Shamir, premier ministre et chef du parti, qui entendent torpiller le plan de paix du gouvernement. Faute de compromis, la réunion peut déboucher, pour M. Shamir, sur une manière de vote de confiance, et il a mis sa démission dans la balance.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le plus souvent, il ignore avec superbe un débat national jugé un tantinet vulgaire et d'intérêt tout relatif ; quand on préside aux destinées de la Cité sainte, on a d'autres préoccupations. Pourtant, à soixante-dix-huit ans, M. Teddy Kollek, maire de Jérusalem, entend faire exception et s'apprête à mener ce qui sera peut-être un de ses derniers grands combats politiques – et des plus délicats.

L'objet en est ce fameux projet d'élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza dont les Etats-Unis discutent maintenant avec des responsables de l'OLP de haut niveau. Si un tel scrutin devait un jour avoir lieu, expliquait ce week-end M. Teddy Kollek, il serait alors absolument inconcevable que les quatre-vingt mille électeurs arabes de Jérusalem n'y participent pas. Le moment choisi par le maire pour adresser ce message n'est pas fortuit. Le comité central du Likoud doit se réunir mercredi 5 juillet, à la demande de trois des opposants au projet du premier ministre Itzhak Shamir, et la question de Jérusalem sera au cœur de la discussion.

MM. Ariel Sharon, David Lévy et Itzhak Modai – ministres du Likoud – peuvent difficilement espérer que les quelque deux mille cinq cents membres du comité central voteront contre le plan du premier ministre. C'en serait fini du gouvernement d'union nationale Likoud-travaillistes et M. Shamir donnerait vraisemblablement sa démission. Mais ils entendent faire amender le projet d'élections dans un sens qui en exclurait spécifiquement les Palestiniens de Jérusalem. Pareille clause, jugée inacceptable par les Palestiniens, et notamment par l'OLP, enterrerait sans doute pour de bon l'initiative du gouvernement – et tel est bien l'objectif poursuivi par les trois trouble-fête.

Recevant quelques correspondants étrangers, M. Teddy Kollek expliquait : *« Les Palestiniens de Jérusalem font partie du peuple palestinien et se considèrent comme tels ; s'il y a des élections, c'est leur futur qui sera en question et il n'est pas pensable de leur refuser d'y participer. »* Maire de Jérusalem depuis 1965, M. Teddy Kollek n'entend évidemment pas revenir sur la réunification de la cité intervenue au lendemain de la guerre de 1967 : annexée à Israël, la partie orientale de la ville n'est pas considérée par le gouvernement comme faisant partie des territoires occupés.

Le travailliste Kollek sait bien que tel est l'argument des durs du Likoud, qui jugent qu'une participation des Palestiniens de Jérusalem aux élections serait un pas vers une redivision de la ville. Il pense le contraire. L'exclusion du scrutin de ses administrés arabes provoquerait chez eux un immense *« ressentiment »*, explique-t-il, et c'est cela qui accroîtrait davantage encore la division, au moins psychologique, que connaît la ville depuis le soulèvement. Il relève que la plupart des personnalités nationalistes habitent Jérusalem, *« que tous les journaux palestiniens y sont installés et que toutes les associations palestiniennes y ont leur siège »*.

Le maire, dont le poids et le talent politiques devraient rendre jaloux la plupart des membres du gouvernement, dit qu'il fera de cette bataille politique *« une question de principe »*. C'est aussi l'opinion, constate-t-il, des Etats-Unis, des Européens et de l'OLP, et elle ne fait que renforcer l'amertume du Likoud à l'heure où le dialogue américano-palestinien, qui porte précisément sur ce projet d'élections, vient de franchir un pas. La participation du numéro deux de l'OLP, M. Salah Khalaf, aux conversations de Tunis (*le Monde* du 1er juillet) est vivement critiquée dans les milieux proches du premier ministre et accueillie plus sereinement côté travailliste. Elle manifeste en tout cas l'intérêt que l'OLP – quoi qu'elle en dise – attache à un dialogue dont les Etats-Unis ne cachent pas qu'il tourne quasi exclusivement autour du plan de paix de M. Shamir.

ALAIN FRACHON.

Afrique

NAMIBIE : dévoilant son programme électoral

La SWAPO joue la modération

Un groupe de 153 Namibiens, dont 18 enfants, anciens prisonniers de l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), est arrivé, mardi 4 juillet, à Windhoek, en provenance de Lubango (sud de l'Angola). Plusieurs dizaines de parents et amis, brandissant des bannières anti-SWAPO, les ont accueillis à l'aéroport de Windhoek. Depuis la mi-juin, plus de 12 000 des quelque 41 000 réfugiés namibiens inscrits dans les registres du Haut Commissariat pour les réfugiés sont déjà revenus au pays, où ils ont été provisoirement installés dans des centres d'accueil établis par le Conseil des Eglises de Namibie, une organisation notoirement favorable à la SWAPO. Selon un porte-parole de l'ONU, les ex-prisonniers de la SWAPO, qui semblaient en bonne santé, ont demandé à être hébergés dans des centres du HCR. Ils affirment être des dissident de la SWAPO qui s'étaient soulevés contre une direction jugée autocratique. La SWAPO les a, elle, accusés d'être des *« espions »* à la solde de Pretoria.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

La Namibie est en campagne électorale depuis le 1er juillet (*le Monde* daté 2-3 juillet). L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) et son principal adversaire la DTA (Democratic Turnhalle Alliance) viennent de tenir leurs premiers meetings politiques à l'occasion du scrutin qui doit, semble-t-il, avoir lieu dans la deuxième quinzaine de novembre. La consultation sera, en effet, sans doute retardée comme l'a annoncé M. Louis Pienaar, administrateur général sud-africain.

Pour l'instant, seule la loi fixant les modalités d'enregistrement sur les listes électorales a été publiée. Cependant, on ne sait toujours pas de combien de membres sera composée l'Assemblée constituante qui sortira des urnes, ni quelles seront les conditions d'inscription des partis politiques. Ces deux textes devraient être publiés avant la mi-juillet.

Lors d'un rassemblement de plus de dix mille personnes à Windhoek, la SWAPO a dévoilé son programme électoral. *« La SWAPO ne cache pas sa croyance en la supériorité morale du socialisme sur le capitalisme »*, souligne le texte qui indique que *« l'égalitarisme forme la base d'un ordre social juste »*. Le manifeste prône donc une meilleure répartition des richesses. *« Solidarité, liberté et justice »*, tel sera le slogan du parti qui, après vingt-trois ans de lutte armée, va tenter de prouver qu'il représente mieux les aspirations du pays face à la DTA, plus modérée et pro-capitaliste.

Il n'y aura aucune *« nationalisation massive des mines, des terres et des autres secteurs de production dans un avenir prévisible »*, annonce le texte qui prévoit néanmoins de redresser le déséquilibre actuel trop favorable au capitalisme privé. Les sociétés étrangères devront payer plus d'impôts *« en rapport avec leurs profits »* et seront contraintes d'en réinvestir sur place *« une part significative »*.

D'autre part, selon le document, les terres appartenant à des propriétaires résidant à l'étranger (48 %) seront redistribuées. Le texte souligne, enfin, que 65 % des terres cultivables sont aux mains des Blancs qui ne représentent que 7 % de la population (soixante-dix-huit mille sur un million trois cent mille habitants).

Le manifeste réfute aussi l'idée qu'une Namibie indépendante ne puisse pas être économiquement viable sans l'Afrique du Sud. Enfin, la SWAPO entend apporter son soutien *« matériel et politique »* aux mouvements de libération de l'Afrique du Sud, ce qui exclut que le Congrès national africain (ANC) soit autorisé à installer des bases en Namibie.

MICHEL BOLE-RICHARD.

SOUDAN

La junte décrète une trêve d'un mois dans le Sud

La nouvelle junte soudanaise a unilatéralement décrété une trêve d'un mois dans le sud du pays et a invité le colonel John Garang, chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), à venir à Khartoum pour engager *« des négociations de paix »*. Le général Bechir, chef de la junte, cité par l'agence égyptienne MENA, a réaffirmé, à cette occasion, *« la bonne volonté »* des militaires *« prêts à négocier avec tout opposant qui dépose les armes »*.

Un membre de la junte, le lieutenant-colonel Khalifa Younès a fait, mardi soir, état de *« contacts »* avec les responsables de l'APLS et escompté des résultats dans les prochaines quarante-huit heures. Il est cependant peu probable que l'APLS, qui au cours des six derniers mois a remporté une série impressionnante de succès militaires dans le Sud, accepte de *« déposer les armes »*. Les rebelles sudistes n'envisagent en effet une telle éventualité qu'à l'issue de négociations qui parviendraient à régler tous les problèmes litigieux, dont celui de la loi islamique *(charia)*.

Dans son programme d'action, la junte, qui affirme compter dans ses rangs plusieurs membres connaissant personnellement le colonel Garang, avait indiqué qu'*« elle renonçait à tout projet peu sérieux de règlement du problème du Sud »*, faisant allusion aux négociations de paix d'Addis-Abeba, interrompues par le coup d'Etat de Khartoum. De même, le général Bechir avait proposé des négociations sur la charia éventuellement suivies d'un référendum si celles-ci n'aboutissaient pas.

Le colonel Garang, qui poursuit avec ses collaborateurs d'importantes consultations à Addis-Abeba, n'a pas encore réagi aux différentes propositions faites par la junte, mais, indique l'agence UPI, il est très probable qu'il rejettera catégoriquement l'idée d'un référendum, estimant qu'une telle consultation se déroulant dans un pays à majorité musulmane et sous le contrôle de l'armée ne pourrait aboutir qu'à un résultat favorable aux partisans de la charia.

LIBAN

Levée partielle du blocus du secteur chrétien

BEYROUTH
de notre correspondant

La levée partielle du blocus imposé depuis mars au « réduit » chrétien par les Syriens et leurs alliés libanais, annoncée lundi (*le Monde* du 5 juillet), s'est traduite par la réouverture, mardi 4 juillet, de trois voies de passage entre les deux secteurs (chrétien et musulman) de Beyrouth, sur quatre précédemment. En revanche, l'aéroport international, situé côté musulman, n'a pu rouvrir comme prévu.

En effet, face au maintien et même au renforcement du blocus des côtes chrétiennes de la part des Syriens, le général Michel Aoun, chef du gouvernement militaire chrétien, a lié le sort des ports situés sous son contrôle à celui de l'aéroport et n'a pas donné la garantie que celui-ci ne serait pas bombardé en cas de réouverture. La compagnie d'aviation libanaise Middle East Airlines (MEA) a alors annulé les premiers vols qu'elle avait prévus pour mercredi. Parallèlement, le général Aoun a saisi l'ONU et la Ligue arabe de l'intervention de la marine syrienne pour intercepter les caboteurs qui parvenaient, tant bien que mal, à briser le blocus (*le Monde* du 5 juillet).

Les Syriens et leurs alliés justifient, quant à eux, le maintien du blocus maritime par la nécessité de s'assurer que l'Irak tient son engagement de ne plus livrer d'armes aux forces du général Aoun, qui, à vrai dire, n'en manquent guère. Selon des sources au sein du camp chrétien, la Syrie exigerait maintenant le retrait des quelques fusées Frog – au nombre de six à huit – dont disposeraient les chrétiens et susceptibles d'atteindre le territoire syrien.

La réouverture des voies de passage entre les « deux » Beyrouth et l'arrêt des bombardements paraissent toutefois, aux yeux des Libanais, d'une extrême fragilité.

LUCIEN GEORGE.

● **IRAN : dix-huit nouvelles pendaisons.** – Dix-huit personnes, reconnues coupables de trafic de drogue par les tribunaux islamiques, ont été pendues, mardi 4 juillet, dans trois villes iraniennes, a annoncé Radio-Téhéran. Ces exécutions portent à sept cent trente le nombre de trafiquants de drogue pendus en Iran depuis l'entrée en vigueur, le 21 janvier dernier, d'une loi anti-drogue particulièrement répressive. – *(AFP.)*

Revue d'études Palestiniennes

AU SOMMAIRE DU No 32

ENTRETIEN
YASSER ABED RABBO
L'initiative palestinienne de paix

IBRAHIM ABU LUGHOD
La formation de l'État palestinien

ANNELISE SIGNORET
Un an de soulèvement dans la presse française

DOCUMENT SPÉCIAL
Droits de l'homme : le rapport 1988 du département d'État

ENTRETIEN
MAXIME RODINSON
Histoire d'une exigence

DOCUMENT
Discours d'Édouard Chevardnadzé au Caire

AU SOMMAIRE DU No 32 BIS

LA VISITE DE YASSER ARAFAT EN FRANCE

La visite de Yasser Arafat à Paris, les 2 et 3 mai 1989, a été un événement diplomatique en même temps qu'un grand succès. Fidèle à sa vocation, la *Revue d'études palestiniennes* a voulu y contribuer en organisant une rencontre, à l'Institut du monde arabe, entre le président de l'État de Palestine et une centaine d'intellectuels français. Ce numéro spécial, qui entend marquer l'événement, replace la rencontre entre Yasser Arafat et François Mitterrand dans le cours historique des relations franco-palestiniennes. On y trouvera également les principaux documents, une sélection des commentaires de la presse française, ainsi que les réactions israéliennes.

Le numéro de 48 p., 30 F

PERL

Le No 57 F - Abonnement 1 an (quatre numéros), 210 F
Étudiants (sur justificatif), 175 F
Règlement au nom des Éditions de Minuit (CCP Paris 180-43 T)

Revue trimestrielle publiée par l'Institut des Études palestiniennes
Diffusion : les Éditions de Minuit - 7 rue Bernard Palissy - 75006 Paris

La session extraordinaire du Parlement

Les projets sur l'immigration, l'enfance maltraitée et l'éducation sont définitivement adoptés

La session extraordinaire s'est close mercredi 5 juillet à 0 h 25 du matin, l'Assemblée nationale ayant adopté, à l'unanimité, le dernier texte inscrit à son ordre du jour : la protection de l'enfance maltraitée. Le début de séance à 21 h 30 n'avait pas été aussi consensuel, le RPR menant un ultime et vain baroud d'honneur contre le projet Joxe sur l'immigration. Les députés devraient se retrouver maintenant le 15 septembre (session extraordinaire) pour examiner le projet de réforme du code pénal, avant l'ouverture de la session budgétaire. Les sénateurs s'étaient quant à eux séparés en fin d'après-midi.

Rappels au règlement, demandes de suspension de séance, interpellations, le RPR a tenté une dernière fois, mercredi soir, de s'opposer, en ultime lecture, au projet Joxe sur l'immigration. M. Pierre Mazeaud, soucieux de ne pas laisser passer ces dernières heures sans lancer quelques charges, a donné le ton avec un premier rappel au règlement pour protester contre les conditions de circulation dans les rues de Paris, congestionnées à la suite des mesures de sécurité prises pour la venue du numéro un soviétique. *« J'ai vu, sur les quais de Seine, des personnes, des médecins, notamment, attendre deux heures pour traverser une rue »*, a protesté M. Mazeaud, qui ne faisait que se mettre en bouche avant de déployer, dans les heures qui suivirent, une activité fébrile qui transformera, par moments, l'hémicycle en cours d'école le jour de la sortie... M. Robert Pandraud devait suivre en s'en prenant au ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, soupçonné d'avoir accusé les *députés UDF et RPR de préférer* se faire bronzer plutôt que de venir en séance. Enfin, M. Jacques Toubon tirait le dernier boulet de cette première salve en mettant en cause la façon dont a été acquise, à la majorité des membres du bureau de l'Assemblée *nationale*, la nomination du nouveau secrétaire général de la questure, que l'opposition suspecte d'être proche de la majorité. M. Toubon a invoqué la tradition qui voudrait, selon lui, que ces nominations de hauts fonctionnaires de l'Assemblée se fassent à l'unanimité.

Le RPR a mené ensuite le combat contre la présence, au banc de la commission, d'un rapporteur suppléant et non du rapporteur en titre (ce qui est fréquent en dernière lecture). Ce petit jeu d'obstruction commença quand le président de séance, M. Georges Hage (PCF), rappela avec courtoisie à M. Mazeaud qu'en décembre 1987 il avait lui-même été rapporteur suppléant... Tous les arguments ayant déjà été échangés sur le projet Joxe, le texte fut mis aux voix, l'Assemblée nationale étant appelée à statuer en dernier ressort. Le vote fut acquis de justesse, 278 voix contre 270 (on relève une erreur de clé du côté socialiste, la droite et le centre ont voté contre, les communistes s'abstenant, les non-inscrits se partageant par moitié). Commentant avec force gestes, et la voix sonore ce vote serré, M. Mazeaud fut invité à un peu plus de *« tenue »* par un député socialiste, M. Loncle. Le député RPR demandait alors du geste à son collègue de sortir pour une explication qui n'avait rien d'amical. Les huissiers se tenaient prêts à intervenir au cas... L'explication eut lieu, mais sans violence.

La suite du débat sur les projets éducation et enfance maltraitée fut plus serein. Le texte de M. Lionel Jospin fut adopté définitivement grâce à l'abstention des communistes, tandis que celui de Mme Dorlhac l'était à l'unanimité. Dans les deux cas, l'Assemblée est revenue à son texte de première lecture. D'autre part, les députés avaient adopté définitivement, le matin, le projet portant dispositions relatives à la Sécurité sociale et à la formation continue des personnels hospitaliers. Après l'échec de la commission mixte paritaire, les députés sont revenus à leur texte *de deuxième lecture*.

Au Sénat ont a été adoptées définitivement les conclusions de la CMP sur le projet de loi renforçant la sécurité des aérodromes et du transport aérien. M. Michel Rocard a assisté à l'allocution de fin de session prononcée par M. Alain Poher. Le premier ministre a estimé que la session avait confirmé les *« plutôt bonnes relations »* entre le gouvernement et la Haute Assemblée. Il a réitéré sa volonté de ne pas succomber à l'*inflation législative*.

ANNE CHAUSSEBOURG et PIERRE SERVENT.

L'amendement Royal

En adoptant définitivement, mardi, le projet de loi de lutte contre l'enfance maltraitée, les députés ont rétabli un amendement de Mme Ségolène Royal (PS) que le Sénat avait supprimé. Cet amendement (article 10 ter) précise qu'il n'y aura pas de poursuites pénales dans les cas où les circonstances du délaissement d'un enfant ont permis d'assurer sa santé et sa sécurité. *Mme Royal estimait, en effet*, que l'on ne saurait poursuivre une mère qui, dans une situation de détresse et craignant justement d'être amenée à maltraiter son enfant, préfère l'abandonner dans des conditions qui ne menacent en rien sa santé et permettant de le faire élever par d'autres. Cet amendement avait été contesté à la fois par Mme Dorlhac, secrétaire d'Etat à la famille, et par M. Jean-Yves Chamard (RPR). Mme Dorlhac avait rappelé que les juges avaient toute latitude pour apprécier une situation ; M. Chamard avait trouvé choquant d'introduire dans un texte destiné à lutter contre les mauvais *traitements à enfant*, un amendement dépénalisant l'abandon, même « sans risque », d'un enfant. La majorité de l'Assemblée en a jugé autrement. D'autre part a également été rétabli un amendement de Mme Frédérique Bredin (PS) prolongeant le délai de prescription d'un crime (viol par exemple) s'il a été commis sur une victime mineure par un ascendant légitime, naturel ou adoptif ou par une personne ayant autorité sur elle.

● **A l'Assemblée nationale.** — Une exposition consacrée au Bicentenaire de la Révolution et à la fondation de la première Assemblée nationale sera en définitive ouverte au public le vendredi 7 juillet, de 11 heures à 21 heures, jusqu'à la fin du mois, puis du 2 au 24 septembre.

Bilan de santé « normal » pour M. Mitterrand

Le bilan de santé bi-annuel de M. François Mitterrand, réalisé au cours de la seconde quinzaine du mois de juin, a donné des *« résultats normaux »*, indique, mardi 4 juillet, un communiqué du docteur Claude Gubler, médecin personnel du chef de l'Etat. Le docteur Gubler précise que, *« selon le protocole habituel, ce bilan comporte des examens cliniques et biologiques permettant d'apprécier des paramètres physiologiques usuels »*.

Au début de son septennat, M. Mitterrand s'était engagé à faire procéder chaque année, en juin et en décembre, à un bilan de son état de santé et à en rendre publics les résultats.

La fin du parti dominant

(Suite de la première page.)

Encore ce succès est-il conditionnel : si l'élection du président renforce le PS, le phénomène a été plus marqué en 1981 qu'en 1988, puisque l'on est passé d'une majorité parlementaire absolue à une majorité parlementaire relative ; sans le secours de l'élection présidentielle, le PS a en revanche perdu le pouvoir de 1986 à 1988. Jamais aucun parti présidentiel n'avait auparavant été vaincu lors d'élections législatives intermédiaires. La primauté du PS reste donc fragile.

Son avance sur les autres formations n'est pas non plus irrésistible. Certes, sous la houlette de François Mitterrand, il a progressivement enraciné son hégémonie à gauche, s'assurant une emprise croissante sur un électorat communiste devenu peu à peu captif dans les grandes circonstances (élection présidentielle, élections législatives). En revanche, la droite reste régulièrement majoritaire au premier tour des élections depuis que la gauche exerce le pouvoir, à la seule exception des élections législatives de juin 1981. Pis : le PS ne peut pas se passer de la prothèse du mode de scrutin majoritaire et de son effet amplificateur. Lorsqu'il s'y risque aux élections législatives de 1986, il n'obtient même pas 32 % des suffrages exprimés. Quand les élections européennes l'y contraignent, son score culmine avec les 23,6 % que vient d'obtenir la liste menée par Laurent Fabius. L'alliance RPR-UDF distance donc trop souvent le PS pour que celui-ci puisse revendiquer le statut de parti dominant. Aux élections locales, son infériorité est constante, aux élections européennes aussi. Seules les élections présidentielles et les seconds tours des élections législatives organisées dans leur foulée lui garantissent l'avantage. Le Parti socialiste ne s'épanouit qu'à l'ombre de François Mitterrand. Abandonné à lui-même, il s'étiole.

Il se trouve de surcroît maintenant exposé à un double péril électoral supplémentaire. D'une part, l'émergence des Verts réduit sensiblement son espace naturel et bloque ses espoirs d'expansion. Les camarades d'Antoine Waechter ont assurément besoin de démontrer que leur influence se confirme à l'échelle législative : il n'empêche qu'ils constituent un nouvel handicap pour le PS.

Et puis l'élévation de l'abstention, particulièrement préjudiciable *à la gauche*, pose un problème spécifique au Parti socialiste. Le refus de participation est en effet d'autant plus fréquent que les bureaux de vote se situent en milieu populaire. Ce sont donc les électeurs les plus modestes du PS qui, depuis une année, lui font le plus défaut. En ce sens, le Parti socialiste voit son implantation s'effriter au sein du « peuple de gauche », pour se recentrer davantage parmi les couches moyennes salariées. De même que Georges Pompidou avait perdu l'essentiel du vote ouvrier hérité du général de Gaulle, de même l'électorat socialiste du second septennat s'embourgeoise-t-il par rapport à celui du PS de *1981*. Or un parti dominant doit ressembler le plus possible à la structure de la société globale.

Enfin, le parti socialiste traverse en ce moment un long désert idéologique. Il a troqué son identité originelle pour une culture de gouvernement, mais il n'a pas su *(ou pas osé) recompenser* un corps de valeurs modernisé. Le socialisme des années 70 est obsolète, mais le PS n'a jamais franchi le sas théorique qui mène à la social-démocratie. Il a, d'une certaine *façon*, construit ses victoires électorales sur des défaites intellectuelles. Il accepte désormais les principes du marché et les contraintes orthodoxes des grandes équilibres. La lutte contre l'inflation et le déficit du commerce extérieur, la défense d'un franc fort, font maintenant partie de son credo officiel. Sur l'Europe, la défense, l'unité des Français, il se différencie malaisément de la droite. Bien entendu, des clivages subsistent, et Edouard Balladur n'a pas tort de les souligner à propos de la fiscalité ou des frontières de l'économie mixte, par exemple.

Reste que l'idéologie du Parti socialiste s'est disloquée sans être reconstituée : même à propos de l'éducation nationale ou de la politique sociale, sa physionomie est devenue ambiguë. Ce n'est pas le PS qui a imposé sa marque à l'idéologie dominante de la société, mais c'est l'inverse qui s'est produit. L'idéologie socialiste est soluble dans les eaux du pouvoir.

Certes, il ne faut pas noicir le *trait : le PS demeure le parti* le plus populaire et ses adversaires se damneraient pour sa part d'influence au sein de l'exécutif et du législatif. Il n'empêche qu'il n'est point parvenu à devenir un parti dominant et qu'il n'a même pa su grandir comme parti de militants : il est, en nombre d'adhérents, par rapport au nombre d'habitants, le parti socialiste le plus faible de l'Europe des douze. Il traverse une crise de militantisme, il risque une crise d'identité. Il n'a pas su adapter son fonctionnement au système présidentiel et, du coup, ses structures jurent avec son comportement. On peut même soutenir qu'il connaît déjà les inconvénients d'une formation social-démocrate sans en avoir les avantages de l'organisation. En somme, le Parti socialiste lui aussi a grand besoin d'une rénovation.

ALAIN DUHAMEL.

Le Parti démocrate français rejoint la majorité présidentielle

M. Guy Gennesseaux, président du Parti démocrate français, a annoncé mardi 4 juillet à l'issue d'un entretien avec le premier ministre, qu'il *rejoint la majorité présidentielle »*.

M. Gennesseaux, fondateur de ce parti en 1982, avec d'anciens radicaux de gauche qui avaient rejoint la majorité (RPR) du conseil de Paris, a ajouté qu' *« il souhaite participer à la création d'une grande formation de centre-gauche qui regrouperait au moins le Mouvement des radicaux de gauche, l'Association des démocrates, les gaullistes de gauche et le Parti démocrate français ». « En cette époque de rénovation, il n'est pas possible que les clubs, associations, partis politiques, tous en accord sur l'essentiel, tous dans la majorité présidentielle mais non socialistes, ne se retrouvent pas dans une même formation »*, a-t-il ajouté.

M. Gennesseaux, adjoint au maire de Paris de 1981 à 1989, avait soutenu M. Jacques Chirac lors de l'élection présidentielle de 1988.

Rappelant que son parti a toujours prôné *« le dépassement des clivages politiques traditionnels »* et qu'il a demandé *« maintes fois »* à M. Chirac de prendre en compte *« cette impérieuse nécessité »*, il a souligné que *« dès juin 1988, il avait accueilli positivement la constitution du gouvernement d'ouverture de M. Michel Rocard »*.

Banlieues 89 et la Cour des comptes

Une lettre de M. Roland Castro

A la suite de l'article sur la garden-party de Matignon (le Monde du 1er juillet), M. Roland Castro nous écrit :

Le samedi 1er juillet Daniel Schneidermann, dans un écho sur la garden-party de Matignon et mon comportement dans ce lieu, avance le montant de mes honoraires « épinglés » par la Cour des comptes : 750 000 francs. Résumons l'intérêt d'un tel chiffre : l'architecte des banlieues s'en met plein les poches. Ce chiffre est en réalité de 180 000 francs de salaire annuel et à pondérer des années de non-salaire (deux ans et demi) qui ont suivi l'année 1985.

De plus, il va apparaître que l'on a effectué avec la publication de ce rapport une véritable tentative d'*assassinat politique* de Banlieues 89. Dès aujourd'hui, je demande des excuses publiques à la Cour des comptes. Si je ne les obtiens pas, j'irai au Conseil d'Etat. Je n'aurai de cesse que la vérité soit rétablie. C'est une affaire grave qui a cherché à m'atteindre, au fond, à cet endroit ridicule qu'on appelle l'honneur, à me déstabiliser, à me discréditer médiatiquement.

Un journal tel que le vôtre ne peut que participer au rétablissement de la vérité ; qui, vous le savez, demande toujours plus d'effort que le lancer de crachat.

EUROCAP
INSTITUT CAPILLAIRE
Plus de 30 ans d'expérience dans les soins du cheveu
4, Place Franz Liszt
75010 PARIS
(1) 48.24.33.82

SI L'ON VEUT VOIR L'EUROPE,

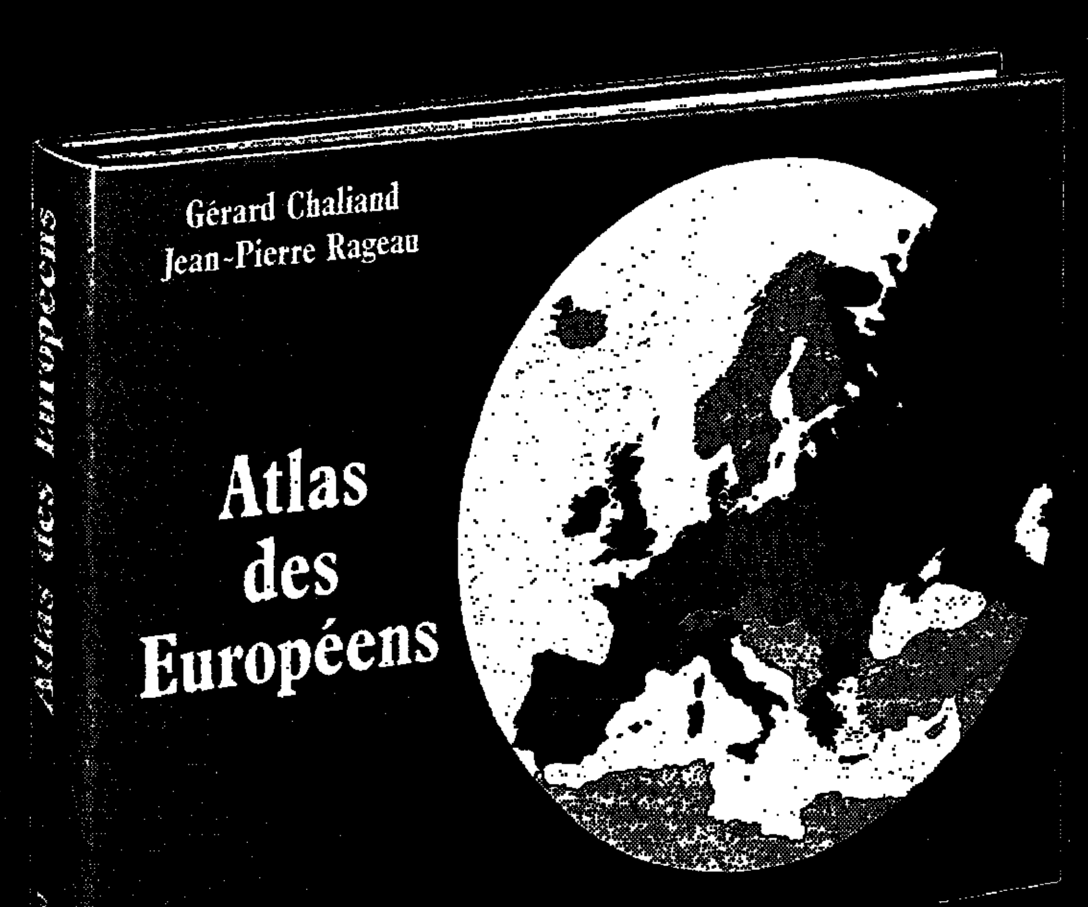

*la voir de ses yeux et tout entière, à travers son histoire et ses empires, sa culture et ses élans religieux, ses peuples et ses guerres, ses révolutions et ses migrations, ses richesses, il faut se procurer l'*Atlas des Européens *de Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau. Ces cartes qui défilent dans le temps retracent la trame de notre destin ; elles constituent notre album de famille à nous, les Européens.*

André Laurens, *Le Monde*

Le géant Atlas portait le Monde. Que ce petit Atlas porte la Nouvelle Europe.

Edgar Morin

Les états-nations d'Europe s'engagent dans une entreprise géopolitique dont il n'existe pas d'exemple. Séculairement divisés ou placés sous l'hégémonie d'un seul, les états-nations tentent aujourd'hui la prodigieuse aventure de l'unité. Gérard Chaliand et Jean Pierre Rageau, par des cartes saisissantes, commentées avec érudition, retraçant leur épopée, justifient leur grand dessein.

Général Gallois

L'Atlas démontre en montrant. Les cartes parlent quand elles imposent une vision nouvelle. Écoutons-les, qu'elles montrent les flux et les reflux du passé, les risques et les chances du présent, à l'intérieur de l'Europe communautaire ou pour sa place dans le monde.
Voici le volume que chacun devrait avoir en main avant et après le 18 juin : les candidats et les élus, autant que leurs électeurs.

Alfred Grosser

FAYARD

Politique

L'opposition dépose un recours contre la réforme de la COB

Des sénateurs de l'opposition ont déféré, mardi 4 juillet, au Conseil constitutionnel la loi relative à la sécurité et à la transparence du marché financier définitivement adoptée par l'Assemblée nationale le 1er juillet.

Les auteurs du recours considèrent que l'article 5 de la loi méconnaît le principe de la séparation des pouvoirs en reconnaissant à la Commission des opérations de Bourse le pouvoir, *« sur le fondement de règlements qu'elle aura elle-même établis, d'infliger des sanctions pécuniaires »*.

D'autre part, la COB ne se verrait pas conférer des garanties d'indépendance suffisantes ni *« les moyens financiers nécessaires à l'exercice de son nouveau pouvoir de sanctions pécuniaires »*. Les sénateurs contestent l'autorisation donnée par le texte qu' *« une même personne soit punie deux fois pour les mêmes faits »*.

Pour les auteurs du recours, l'article 15, qui habilite le règlement du Conseil des Bourses de valeur à fixer le régime des offres publiques d'achat ou d'échange et de cession de bloc de contrôle majoritaire, ne respecte pas *« les règles constitutionnelles qui déterminent le partage des compétences entre la loi et le règlement et porte atteinte aux principes constitutionnels de l'égalité devant la loi »*.

Deux autres articles de la loi enfreindraient également la répartition et les compétences entre la loi et le règlement (création des fonds communs de créances ; renvoi à la date d'installation de la COB, prévue par arrêté, du début d'exercice de ses compétences nouvelles).

● **Les règlements des Assemblées conformes à la Constitution.** – Le Conseil constitutionnel a déclaré mardi 4 juillet conformes à la Constitution deux résolutions complétant ou modifiant les règlements de l'Assemblée nationale et du Sénat. L'article 86 du règlement de l'Assemblée prévoit désormais que pour les projets et propositions de lois portant sur des domaines couverts par l'activité des Communautés européennes les rapports établis sur ces textes comporteront en annexe des éléments d'information sur le droit européen applicable et les législations en vigueur dans les principaux Etats de la Communauté. Au Sénat, les questeurs sont désormais autorisés à être membres d'une commission permanente. L'article 7 du règlement du Sénat, qui fixe la répartition des sénateurs dans les commissions, est modifié en conséquence.

Au Conseil constitutionnel

La loi de « dénoyautage » des entreprises privatisées est validée

Le Conseil constitutionnel a repoussé, jeudi 4 juillet, les recours des députés et sénateurs de l'opposition qui lui demandaient de déclarer contraire à la Constitution la loi dite de « dénoyautage ». Cette loi prévoit la déclaration obligatoire au ministre de l'économie, jusqu'au 31 décembre 1992, *de toute acquisition d'actions de sociétés privatisées qui porterait la participation d'une ou plusieurs personnes agissant de concert à 10 % ou plus du capital d'une telle société*. Le ministre a la faculté de s'y opposer par arrêté motivé dans un délai de dix jours *« si la protection des intérêts nationaux l'exige »*. Le texte prévoit encore que, dans les autres cas, *« les cessions sont libres, nonobstant toute convention contraire antérieure à la loi »*. L'argumentation des requérants reposait essentiellement sur l'allégation d'une violation du principe d'égalité par la création injustifiée d'une catégorie particulière et sélective d'entreprises, les « privatisées », échappant aux règles traditionnelles des sociétés privées. Le Conseil constitutionnel a estimé que ce système dérogatoire temporaire et limité ne faisait que modifier un dispositif acceptable instauré en 1988 au moment des privatisations.

Le Conseil constitutionnel a analysé et écarté en ces termes les divers éléments de contestation soulevés par les auteurs des recours :

● **Méconnaissance de la liberté d'entreprendre.** – Comme il l'avait déjà indiqué dans plusieurs décisions antérieures, le Conseil rappelle que cette liberté *« n'est ni générale ni absolue (...), il est loisible au législateur d'y apporter des limitations exigées par l'intérêt général à la condition que celles-ci n'aient pas pour conséquence d'en dénaturer la portée »*.

En l'occurrence, la loi de dénoyautage *« institue jusqu'au 31 décembre 1992 une procédure de contrôle par l'autorité administrative de l'acquisition d'actions des sociétés privatisées mentionnées en annexe à la loi nº 86-793 du 2 juillet 1986 dans l'hypothèse où une acquisition aurait pour effet de porter la participation d'une personne ou celle de plusieurs personnes agissant de concert à 10 % ou plus du capital de la société ; ce contrôle a pour but d'assurer la sauvegarde des intérêts nationaux et est assujetti à des modalités d'exercices temporaires et de portée limitée qui ne méconnaissent pas la liberté d'entreprendre »*.

● **Atteinte au droit de propriété.** – Le Conseil souligne que l'éventuelle limitation d'acquisition d'actions de sociétés privatisées est transitoire, soumise à des conditions précises (délais, motivation) et placée sous le contrôle du juge administratif.

La loi, *« sans remettre en cause le droit de propriété, définit une limitation à certaines modalités de son exercice qui n'a pas un caractère de gravité tel que l'atteinte qui en résulte en dénature le sens et la portée et soit, par suite, contraire à la Constitution »*.

● **Violation du principe de non-rétroactivité.** – Les députés auteurs de l'une des saisines critiquaient les dispositions de la loi qui déclarent, pour la généralité des cas, libres les cessions d'actions de sociétés privatisées, nonobstant toute convention contraire antérieure à la loi. Ils invoquaient notamment l'article 2 de la Déclaration de 1789. Le Conseil leur répond : *« En inscrivant la sûreté au rang des droits de l'homme, l'article 2 de la Déclaration de 1789 n'a pas interdit au législateur d'apporter, pour des motifs d'intérêt général, des modifications à des contrats en cours d'exécution ;*

» (...) *Antérieurement à l'entrée en vigueur du préambule de la Constitution de 1946, diverses lois ont, pour des motifs d'intérêt général, fixé des règles s'appliquant à des contrats en cours ; ainsi, la prohibition de toute rétroactivité de la loi en matière contractuelle ne saurait être regardée comme constituant un principe fondamental reconnu par les lois de la République au sens de l'alinéa premier du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946. »*

● **Violation du principe d'égalité.** – Le Conseil rappelle d'abord que ce principe *« ne s'oppose ni à ce que le législateur règle de façon différente des situations différentes ni à ce qu'il déroge à l'égalité pour des raisons d'intérêt général pourvu que, dans l'un et l'autre cas, la différence de traitement qui en résulte soit en rapport avec l'objet de la loi qui l'établit »*.

Il expose ensuite : *« La privatisation de vingt-neuf des soixante-cinq entreprises mentionnées en annexe à la loi du 2 juillet 1986 a été effectuée sur le fondement des règles posées tant par la loi du 6 août 1986 que par les décrets des 24 et 25 octobre 1986 pris pour son application ; (...) dans le cadre de ces dispositions, le ministre chargé de l'économie peut, après avis de la commission de la privatisation, dénommée présentement commission d'évaluation des entreprises publiques, décider de choisir des acquéreurs hors marché, après une publicité préalable de la vente ou de l'échange et en fonction des offres et des garanties apportées ;*

» (...) *Dans le but d'assurer une stabilité de l'assise financière des groupes privatisés, la vente de gré à gré des actions s'est accompagnée, en règle générale, de la passation entre l'Etat et les acquéreurs d'un cahier des charges prohibant, pour une période de deux ans, toute cession des actions et subordonnant, pour une période complémentaire de trois ans, à l'agrément du conseil d'administration de la société, les cessions d'actions des membres du groupe d'actionnaires stables ;* (...) *pour deux autres sociétés privatisées, des pactes d'actionnaires ayant un objet analogue ont été conclus, à l'instigation du ministre chargé de l'économie ;*

» (...) *En outre, afin d'assurer la protection des intérêts nationaux, l'article 10, alinéa 2, de la loi du 6 août 1986 prévoit la possibilité d'instituer une action spécifique qui permet au ministre chargé de l'économie, pendant une période ne pouvant excéder cinq ans, d'agréer les participations supérieures à 10 % du capital détenues par une personne ou par plusieurs personnes agissant de concert ;*

» (...) *Celles des sociétés appartenant antérieurement au secteur public dont la privatisation a obéi à des règles particulières destinées à assurer la protection des intérêts nationaux se trouvent par là même placées, à titre transitoire, dans une situation différente par rapport aux autres sociétés appartenant au secteur privé ;* (...) *en raison de cette spécificité, d'ailleurs limitée dans le temps, le législateur a pu, dans le but d'assurer, au cours des premières années suivant l'opération de privatisation, la sauvegarde des intérêts nationaux, apporter des modifications temporaires au régime juridique applicable aux sociétés faisant l'objet d'un transfert de propriété du secteur public au secteur privé, sans méconnaître le principe d'égalité ;*

» (...) *Sans doute* (...) *en contrepartie notamment des règles posées par les cahiers des charges lors de la cession de gré à gré des sociétés visées en annexe à la loi du 2 juillet 1986, le prix de cession a, après avis de la commission compétente, été fixé à une valeur supérieure à celle de l'offre publique de vente ;*

» *Mais* (...) *il est loisible aux intéressés, pour le cas où l'application de la loi présentement examinée leur occasionnerait un préjudice anormal et spécial, d'en demander réparation, sur le fondement du principe constitutionnel d'égalité de tous devant les charges publiques ;*

» (...) *Il résulte de tout ce qui précède que la loi soumise à l'examen du Conseil constitutionnel n'est contraire à aucune règle non plus qu'à aucun principe de valeur constitutionnelle. »*

Dans la troisième circonscription de la Gironde

M. Noël Mamère dépose un recours contre l'élection de M. Barande (PS)

M. Noël Mamère a déposé mardi 4 juillet au Conseil constitutionnel un recours en annulation de l'élection comme député de la troisième circonscription de la Gironde, au terme d'un scrutin législatif partiel qui a eu lieu les 18 et 25 juin, de M. Claude Barande, candidat du Parti socialiste.

Cette élection législative partielle faisait suite à la démission de Mme Catherine Lalumière (PS) à la suite de sa nomination au secrétariat général du Conseil de l'Europe.

Se réclamant de la majorité présidentielle, M. Noël Mamère avait affronté le 18 juin, jour du premier tour de l'élection, M. Claude Barande qui, en obtenant 8 089 suffrages, l'avait devancé de 13 voix. Resté en lice au second tour avec M. Gérard Castagnera (RPR), maire de Talence, M. Barande était élu avec 55,73 % des suffrages exprimés.

Dans son recours, M. Mamère soutient que des abus de propagande ont été commis par son « adversaire » socialiste lors de la campagne, mais surtout que *« le vote lui-même a été irrégulier »* et que *« le décompte des suffrages exprimés »* lors du premier tour fait apparaître *« un écart entre le nombre d'émargements et le nombre de suffrages recensés »*.

M. Mamère affirme que dans certains bureaux de vote on a laissé introduire dans l'urne destinée aux élections européennes qui avaient lieu le 18 juin des enveloppes (dont la couleur était pourtant différente) destinées aux élections législatives. Des bulletins de vote portant le nom de M. Mamère auraient été ainsi été « égarés » dans l'urne destinée aux élections européennes.

Le recours affirme encore que, notamment à Villenave-d'Ornon, commune dont M. Barande est le maire *« de nombreux émargements (...) sont irréguliers »*. La signature *« de nombreux électeurs »* serait différente au premier et au second tour ; d'autres électeurs auraient au lieu de signer ou de faire signer apposé une croix au regard de leur nom ou encore apposé une croix au premier tour et une signature au second.

L'étude des documents du dépouillement révèle encore, soutient le recours, que *« les résultats ne peuvent être tenus pour exacts, certains et sincères »* : feuilles de dépouillement tenues au crayon à papier ou raturées et modifiées.

C'est dans le contexte d'une forte opposition à ceux qui défendent, selon lui, au sein du PS girondin *« des réflexes de notables et d'appareil »* que M. Mamère, qui avait ravi en mars dernier au Parti communiste la mairie de Bègles, conteste aujourd'hui l'élection de M. Barande.

M. K.

Au sein du RPR

Présence du gaullisme s'organise en « courant »

L'organisation du RPR en courants, est-elle en train de se mettre en place ? Le conseil national du 20 juin ayant admis le principe de la représentation proportionnelle pour la désignation des instances, les « sensibilités » qui existent dans le mouvement de M. Chirac cherchent à s'affirmer. Ainsi, l'amicale Présence et action du gaullisme a effectué une démarche en ce sens auprès de M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR. Présence du gaullisme demande à être représenté en tant que telle dans la délégation du RPR qui participe aux rencontres avec les autres partis de l'opposition. Ce principe a été admis, et M. Arthur Dehaine, député RPR de l'Oise depuis 1976, maire de Senlis, a été désigné pour représenter ce courant.

Les membres de l'amicale ont pris leur décision après avoir constaté qu'au cours de la rencontre entre les partis de l'opposition le 28 juin (*le Monde* du 30 juin), le RPR était représenté non seulement par M. Juppé et Mme Alliot-Marie mais aussi par M. Michel Giraud et par M. Philippe Séguin, qui n'ont pas de responsabilités officielles dans la direction du mouvement.

L'amicale parlementaire Présence et action du gaullisme, fondée en 1981 par M. Pierre Messmer, était en sommeil depuis 1986, et elle s'est reconstituée au début de 1989 en réaction, notamment, à l'émergence des « rénovateurs ». Forte aujourd'hui de quarante et un députés, animée par MM. Kaspareit, Xavier Deniau, Claude-Gérard Marcus, Jean de Lipkowski, elle veut peser contre l'orientation, qu'elle redoute, d'une dérive du mouvement gaulliste vers ce qu'elle considère comme un *« magma centriste et libéral »*. Elle veut aussi rappeler à M. Chirac, l'actualité des principes gaullistes et la nécessité de les adapter afin de conserver au RPR son *« identité »*. Présence du gaullisme est proche d'autres sensibilités qui existent actuellement au sein du RPR mais elle dénonce surtout l'entreprise des « rénovateurs » lorsque celle-ci est conduite en dehors du mouvement. Si ses intentions se confirment, elle constituera la première organisation d'un courant propre à l'intérieur du RPR, prenant ainsi au pied de la lettre les décisions du conseil national et de M. Chirac.

A. P.

● **Européennes : un recours de M. Le Pen.** – Le président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen, a déposé, vendredi 30 juin, un recours devant le Conseil d'Etat, concernant l'attribution du 81e siège à l'élection européenne. M. Le Pen demande l'annulation de l'attribution de ce dernier siège à la liste socialiste conduite par M. Laurent Fabius.

Communication

Pressions réglementaires et grave déficit financier

La 5 au pied du mur

En publiant les bilans annuels 1988 de M6 et de la 5, le CSA juge la situation financière de cette dernière *« extrêmement préoccupante »*. Les pressions économiques et réglementaires menacent la chaîne de disparition. La recomposition du paysage audiovisuel privé dépendra largement des choix que devront effectuer d'ici à l'automne les deux principaux actionnaires de la 5, MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi.

« Les pertes cumulées des deux premiers exercices de la 5 s'élèvent à 1 636 millions de francs », note le CSA dans son bilan. *« Le capital initial de 1 milliard de francs a été porté en deux augmentations à 1 373 millions en 1988, et une augmentation de 450 millions a été décidée »*, mais elle *« paraît particulièrement délicate à réaliser »*, poursuit le CSA. Les deux principaux actionnaires, MM. Hersant et Berlusconi, sont en effet limités par la loi à leur pourcentage actuel de 25 %, et nul ne sait si l'homme d'affaires italien, fort critique sur la gestion de la chaîne, acceptera encore une fois de souscrire. Parmi les actionnaires restants, trois au moins (Chargeurs SA, Les Echos, Expar, plus de 13 % à trois) ne sont pas prêts à suivre l'augmentation. Il faudra donc que les autres actionnaires (essentiellement Groupama et la BICM de Jean-Marc Vernes) acceptent d'augmenter leur participation, ou que la chaîne tienne compte du risque de non-souscription dans ses appels de fonds.

Si la 5 parvient à se tirer de ce mauvais pas, elle n'est pas pour autant au bout de ses difficultés. L'augmentation de capital couvre en effet les pertes antérieures mais pas celles prévues en 1989, soit environ 400 millions de francs. Prévisions sans doute optimistes car d'autres nuages planent sur les recettes potentielles de la 5. Traduite par le CSA devant le Conseil d'Etat, la chaîne s'attend à devoir payer une lourde amende. La loi imposant une coupure publicitaire unique dans les œuvres audiovisuelles est entrée en vigueur depuis le 1er juillet et la 5 prévoit un manque à gagner de 416 millions de francs. Le projet de décret imposant des programmes français et européens aux heures de grande écoute risque de coûter fort cher à une chaîne qui s'est spécialisée dans les films et séries américains. Enfin, le CSA, qui veille au respect du cahier des charges de la 5, exige une *« modification importante de sa stratégie de programmation »*. Et le conseil vient de faire clairement savoir aux responsables de la 5 qu'il n'attendrait pas la fin de l'année pour prendre des sanctions.

Difficultés financières, dissensions entre actionnaires, pressions réglementaires des pouvoirs publics, crispation du CSA, tout semble se liguer pour condamner la 5 à jeter plus ou moins rapidement l'éponge. Cette disparition éventuelle ferait plus d'un heureux. Le gouvernement, tout d'abord, qui a toujours affirmé qu'il y avait *« une chaîne de trop »*. Le CSA, ensuite, qui trouverait là l'occasion d'affirmer sa jeune autorité et de rebattre les cartes de l'audiovisuel privé. Les télévisions concurrentes, qui y voient un espoir d'accroître leur audience et leur rentabilité. Les propriétaires des chaînes thématiques par satellite, enfin, qui, embarqués dans l'aventure de TDF 1, voudraient bien récupérer un réseau de diffusion au sol pour toucher plus rapidement leur public.

« Sortir du bois »

Les scénarios de rechange sont prêts. Certains rêvent de marier les actionnaires de la 5 et de M 6 sur un même réseau – la « petite chaîne qui monte » étant ainsi touchée par ricochet, même si son bilan suscite beaucoup moins de critiques de la part du CSA. D'autres souhaitent faire entrer de nouveaux partenaires dans le tour de table en en chassant quelques-uns. Mais personne ne veut pour le moment porter le coup de grâce et endosser la responsabilité d'une disparition de la 5 actuelle. Confiants dans l'inéluctable spirale du déficit, le CSA et les pouvoirs publics attendent que MM. Hersant et Berlusconi *« sortent du bois »* en clarifiant leur stratégie. Les deux *« frères ennemis »* de la 5, eux, sont moins pressés.

M. Berlusconi, qui a mis un pied dans TF 1 en achetant 3,9 % de son capital, n'a sans doute aucune intention de lâcher la proie pour l'ombre, c'est-à-dire de passer l'éponge sur ses lourds investissements dans la 5 sans être assuré de garder une position dans l'audiovisuel français.

Quant à M. Hersant, dont les équipes tiennent solidement en main les postes-clés de la 5, il n'est pas homme à se retirer du jeu audiovisuel sans contrepartie. Dans ce jeu où le CSA peut bloquer des mouvements mais guère en susciter, l'attentisme ne pourra pourtant durer longtemps. C'est tout le sens de l'avertissement du CSA, qui conclut son bilan de la 5 en énumérant trois conditions impératives de survie pour une « chaîne fragile » : fidélité de ses actionnaires ou de la majorité d'entre eux ; maintien ou progression de la couverture et de l'audience ; absence d'infractions d'une gravité telle qu'elles conduiraient *« l'instance de régulation à prendre des mesures dont les conséquences sur la chaîne seraient profondes »*.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA et JEAN-FRANÇOIS LACAN.

A la faveur d'une augmentation de capital

Cerus prend 18,7 % du groupe Expansion Finances

Cerus, la société de M. Carlo De Benedetti vient de rentrer à hauteur de 18,7 % dans la filiale presse quotidienne du Groupe Expansion. Cette filiale (Expansion Finances) regroupe *la Tribune de l'Expansion*, *l'Agefi* et la *Lettre de l'Expansion*. L'opération, réalisée à la faveur d'une augmentation de capital, est présentée comme la suite logique du rapprochement entre les deux groupes autour de la DAFSA.

Au début de l'année, la société d'édition financière DAFSA, filiale de Cerus, avait en effet procédé à un échange d'actions avec Agefi Développement. L'alliance réalisée sur le secteur de l'information financière s'étend maintenant à celui de la presse économique quotidienne.

Certains observateurs estiment cependant que cet investissement de Cerus dans la presse quotidienne témoigne de l'intérêt aigu de M. De Benedetti – qui vient de prendre en Italie le contrôle du groupe Expresso – pour les activités de communication et prépare des acquisitions plus importantes en France. On évoque notamment un rachat des parts de la Générale Occidentale, filiale de la CGE, dans le Groupe de la Cité (Presses de la Cité, Larousse, Nathan, Express).

Le scénario n'est pas impossible puisque l'UAP, premier actionnaire de Cerus, détient aussi des parts de la Générale Occidentale. De plus, la compagnie d'assurances est aussi l'actionnaire de référence d'Havas, partenaire de la Générale Occidentale dans le Groupe de la Cité. Mais les discussions autour d'une vente éventuelle des actifs communication de la Générale occidentale – pour le moment démentie par M. Pierre Suard, PDG de la CGE, – ne semblent pas sur le point d'aboutir.

J.-F. L.

● **La holding de « la Voix du Nord » contrôle la majorité du capital.** – En rassemblant plus de 50 % du capital de *la Voix du Nord*, la société holding créée par la direction du quotidien régional, et annoncée samedi dernier (*le Monde* du 4 juillet), a atteint son pari. L'offre de rachat menée par certains actionnaires semble donc enrayée, et la direction conclut : *« Ainsi sont mises en échec toutes les tentatives qui ont visé à porter atteinte à l'indépendance du journal. »*

● **M. Parretti signe une option d'achat sur TMC Italie.** – Le mystère autour de la vente du réseau de télévision italien Telemontecarlo s'épaissit. MM. Giancarlo Parretti et Florio Fiorini (Sasea) affirment, le 4 juillet, avoir signé une option d'achat avec la société brésilienne Globo, propriétaire de la chaîne. Le producteur français Norbert Saada, qui détenait, lui aussi, une option d'achat pour le compte d'un mystérieux groupe de financiers, a annoncé son intention de porter l'affaire devant les tribunaux.

Avec cinq fonctionnaires civils pour un officier

Une direction collégiale à la DGSE

Trois mois après sa nomination à la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), M. Claude Silberzahn vient de s'entourer d'un état-major de cinq collaborateurs – dont un seul officier général – choisis pour correspondre à la nouvelle organisation des services secrets français, décidée par lui-même et approuvée par le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui en exerce la tutelle administrative. Cette direction d'un service aux tâches pluridisciplinaires se veut collégiale et, en ce sens, elle peut paraître atypique pour une institution à laquelle, traditionnellement, le secret impose un cloisonnement de ses structures internes.

Volontaire pour assurer cette fonction de « patron » des services secrets et distingué, parmi d'autres candidats possibles, par M. François Mitterrand pour sa neutralité de haut fonctionnaire de la préfectorale et pour son habileté à traiter du dossier néo-calédonien au cabinet de M. Laurent Fabius, alors premier ministre, M. Silberzahn s'est donné trois mois de réflexion à la tête de la DGSE avant d'entreprendre quoi que ce soit. Il en a tiré un double diagnostic.

Primo : avec ses réussites (le renseignement militaire et le renseignement scientifique, technique, industriel ou financier sont jugés de bonne facture, même s'ils ne font pas toujours à l'extérieur le renom du service) et malgré ses carences (le renseignement politique et diplomatique paraît irrégulièrement correct, dans le temps et dans l'espace), la DGSE doit conserver le souci d'être le « bras séculier » de l'action internationale de la France. Mais son principal responsable doit être capable de prendre des initiatives – et, du même coup, ses risques – en s'inspirant de l'esprit des orientations données par le chef de l'Etat et sans nécessairement attendre de lui le détail de toutes les directives.

Secundo : le directeur du renseignement est, du fait même des structures de la DGSE qui font tout remonter à lui, un homme très puissant, parfois trop puissant par rapport au directeur général du service auquel il peut faire de l'ombre et qu'il peut chercher à isoler. Nommé directeur du renseignement en juillet 1987, le général Jean Pons n'a pas dérogé à la tradition qui remonte à une quinzaine d'années.

Une cellule stratégique

M. Silberzahn a mis donc fin, il y a quinze jours, aux fonctions du général Pons, qui a été nommé adjoint au général commandant le corps d'armée français en Allemagne fédérale (*le Monde* du 24 juin).

La réforme, à laquelle M. Chevènement vient de donner son aval, consiste à élire, en quelque sorte, un numéro deux à la tête de la DGSE et à instituer quatre grandes directions qui formeront un « collège » décisionnel sous la responsabilité du directeur général.

Désigné pour remplacer le « patron » en son absence, un haut fonctionnaire civil, dont le profil pourrait correspondre à celui d'un diplomate d'origine, aura, de surcroît, la mission de créer une « cellule » de quelques dizaines de spécialistes chargés de mettre en forme le renseignement pour qui lui passera commande. Cette « cellule » de stratégie et de communication sera l'intermédiaire entre les différentes administrations françaises clientes de la DGSE, dont elle recevra les besoins, et les services de la direction du renseignement, qui pourront répondre par leur production propre à la demande exprimée.

La fin d'une chasse gardée

L'un des prédécesseurs de M. Silberzahn avait déjà tenté l'expérience, en confiant entre 1980 et 1982 un travail similaire à M. Arsène Lux, un ancien officier passé à la préfectorale.

A la direction du renseignement, le général Pons sera remplacé par M. Michel Lacarrière, un haut fonctionnaire de police, qui a fait toute sa carrière à la direction de la surveillance du territoire (DST), puis aux renseignements généraux (RG). Pour des agents orthodoxes et peut-être anciens de la DGSE, c'est une nomination qui surprendra. Le poste n'est pas statutairement *une « chasse gardée » des militaires*, et des civils – des officiers ayant, il est vrai, abandonné très tôt leur uniforme – l'ont occupé autrefois. Mais la corporation des militaires l'avait quasiment annexé. M. Silberzahn rompt avec des habitudes décennales et son choix, explique-t-on à la DGSE, s'est porté sur un professionnel de la recherche du renseignement, indépendamment de son origine.

Cette direction, qui a en charge l'exploitation tous azimuts du renseignement, devrait être cependant amputée de la présentation – qui échoit à la « cellule » – du produit fini aux administrations clientes de la DGSE. De même, lui échapperont les activités opérationnelles proprement dites du service « action », qui dépendait d'elle jusqu'à présent.

Sous l'autorité du directeur général, le service « action » demeurera dirigé par le général Jean Heinrich, nommé en septembre 1987 après le départ du colonel Jean-Claude Lesquer, qui le commandait pendant l'affaire *Greenpeace*. Ce service réunit les forces spéciales du 11e régiment parachutiste de choc et des techniciens de la clandestinité en garnison à Cercottes (Loiret), à Evreux (Eure), à Quelern (Finistère), au camp de Sissonne (Aisne) et au fort de Noisy-le-Sec, dans la région parisienne. C'est une population qui a eu du mal à surmonter l'échec du minage du *Rainbow Warrior* en 1985, même si, d'autre part, les mêmes hommes, parfois, de la mission « Oxygène » dans le Pacifique ont réussi des opérations demeurées secrètes.

Une politique du personnel

Une direction technique de la DGSE a été confiée à M. Jérôme Ventre, ingénieur général des télécommunications de formation, avec pour objectif d'intensifier encore l'investissement du service dans le domaine de l'informatique.

Enfin, M. Silberzahn a attribué à l'un de ses anciens collaborateurs, M. Jean-Claude Tressens, la direction administrative et financière. Préfet de la Creuse depuis 1987, M. Tressens a été secrétaire général de la Seine-Maritime quand l'actuel « patron » des services secrets en était le préfet.

M. Tressens va arriver dans une institution où il devra apaiser le traumatisme des militaires, qui auront le sentiment d'avoir été évincés des postes hiérarchiques, à un moment où il lui faudra également concevoir une véritable politique du personnel, pour embaucher davantage de jeunes civils de qualité. Environ 60 % des trois mille agents de la DGSE sont des civils, mais les fonctions de hautes responsabilités étaient de longue date accaparées par les militaires. L'intention de M. Silberzahn n'est pas d'inverser la proportion. Il s'agit apparemment de faire en sorte que le service secret français soit considéré par d'éventuels candidats comme une institution de l'Etat aussi respectable que toutes les autres et leur garantissant des profils de carrière aussi attractifs qu'ailleurs.

Là est le pari de l'équipe qui se met en place et qui s'est donné jusqu'à octobre prochain pour savoir « comment vendre de l'intelligence » au pouvoir politique, en améliorant la production du service, et à de nouveaux recrutés qui seraient tentés de participer à cette aventure, malgré les contraintes d'un métier exercé sans filet de protection.

Eternel problème que d'aménager à des civils – fonctionnaires en titre ou « honorables correspondants » sélectionnés pour leurs compétences et leurs mérites – une plus large place à la DGSE, quand l'armée sert de vivier où puiser des personnels aux qualifications diverses, disponibles et faciles à renouveler.

L'état-major de M. Silberzahn ne l'ignore pas, qui croit pouvoir bénéficier, pour résoudre ses problèmes, d'un armistice entre des services français longtemps rivaux et, aujourd'hui, tous contrôlés par des civils de la préfectorale qui se tutoient, à l'exception du Centre d'exploitation du renseignement militaire (CERM), le plus secret des services, peut-être le plus marginal, mais pas nécessairement le moins efficace.

JACQUES ISNARD.

M. Jérôme Ventre

[Né le 15 février 1943 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), ancien élève de Polytechnique, de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications et de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jérôme Ventre a servi à la direction des télécommunications du réseau national avant d'appartenir au *commissariat général du Plan*, puis en 1975 au cabinet du secrétaire d'État aux PTT, M. Aymar Achille-Fould. Ingénieur général des télécommunications, il a ensuite réintégré l'administration centrale des télécommunications.]

M. Jean-Claude Tressens

[Né le 23 mars 1938 à Paris et ancien *diplômé de l'Institut d'études politiques* de Paris, licencié en droit, M. Jean-Claude Tressens a notamment dirigé le cabinet du préfet du Cantal (1965), il a été sous-préfet d'Albertville (1973) avant de devenir directeur de la station et de l'Office de tourisme de Val-d'Isère (1976). En 1980, il est secrétaire général de Meurthe-et-Moselle, et, en 1982, secrétaire général de la Seine-Maritime, succédant à M. Claude Silberzahn. En 1987, il quitte ce poste (où il a servi, alors que M. Silberzahn est revenu, en 1985, à Rouen, comme préfet de la région Haute-Normandie et préfet de la Seine-Maritime) pour prendre les fonc*tions de préfet de* la Creuse.]

M. Chevènement souhaite que les « élites » n'échappent plus au service militaire

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a visité lundi 3 juillet le 57e régiment d'artillerie de Bitche (Moselle) où il a expliqué les dernières mesures prises sur la réorganisation des armées et évoqué l'avenir du service national.

« Nous n'avons ni les moyens ni la volonté de passer à l'armée de métier. Le service national est donc irremplaçable pour l'armée comme pour la nation. Ce ne serait pas servir la défense nationale que de le supprimer », a expliqué M. Chevènement qui a estimé qu'il faut une plus grande universalité du service militaire. *« Il faut changer les choses dans le contenu du service. En particulier, il n'est pas normal que ceux qui ont fait des études, que les élites tentent d'échapper à leurs obligations. Je souhaite,* a conclu le ministre, *que l'on remédie à cette situation. »*

[Actuellement, quatre étudiants sur cinq après le deuxième cycle universitaire échappent au service militaire, en se faisant exempter ou dispenser, ou encore en choisissant d'autres formes – plus confortables – du service national comme la coopération à l'étranger ou l'emploi dans un laboratoire scientifique. – J. I.]

M. Michel Lacarrière : un homme de renseignement

La surveillance du territoire est chez les Lacarrière une tradition. Avant-guerre, déjà, le père de M. Michel Lacarrière était inspecteur du contre-espionnage à Marseille. Il devait terminer sa longue carrière comme commissaire de la direction de la surveillance du territoire (DST) à Lille. Le fils gravira plus rapidement les échelons, mais toujours par la même voie : celle de la DST.

Né en 1941, nommé commissaire en novembre 1968, la première chance de M. Michel Lacarrière aura été d'être apprécié par M. Marcel Chalet qui devient, en 1976, patron de la DST. Entré dans le service à la Libération, au retour de captivité, M. Chalet est un vieil ami de M. Lacarrière père. Il prend auprès de lui le fils qui occupera désormais les fonctions officieuses de chef de cabinet.

La ligne traditionnelle de la DST est à cette époque l'antisoviétisme. Mais, la guerre froide n'étant plus ce qu'elle était, la DST doit évoluer. M. Chalet, fidèlement suivi par M. Lacarrière qu'il considère comme son fils, saura négocier en douceur les premiers virages : l'ennemi demeure rouge, mais on insiste désormais moins sur les secrets militaires qu'il cherche à dérober que sur le savoir-faire industriel qu'il s'ingénie à copier. La DST lancera alors de vigoureuses campagnes de sensibilisation dans le monde industriel. Elle saura aussi, autre titre de gloire, recruter un agent soviétique qui lui livrera les secrets des directions du KGB chargées d'organiser la collecte des renseignements industriels et commerciaux glanés dans le monde capitaliste.

Le travail en milieu « ouvert »

Survient 1981 et l'élection de M. François Mitterrand. Passe difficile pour un service qui, tenu en méfiance par les socialistes, voit lui-même, avec effroi, les communistes accéder au gouvernement. Deux ans plus tard, lorsque quarante-sept « diplomates » soviétiques désignés par la « taupe » de Moscou sont expulsés de France, les relations sont redevenues excellentes. Le « professionnalisme » du service est à nouveau reconnu et M. Michel Lacarrière, réputé *« plus ouvert »* que la moyenne de ses collègues, y a sa part. On le constatera lorsqu'il est nommé, en septembre 1983, directeur des renseignements généraux (RG) de la préfecture de police.

Beaucoup sont alors surpris. C'est que, comme aujourd'hui avec la DGSE, le poste aurait dû logiquement revenir à un homme du sérail. Ses nouveaux collègues observent tous cet inconnu venu de la DST, monde souvent paranoïaque, si différent de celui des RG où l'on a l'habitude du travail en milieu « ouvert » ; certains attendent même la « boulette » qu'ils espèrent imminente. Erreur d'appréciation : le nouveau patron, dont la corpulence donne, à tort, l'image de la placidité, se considère avant tout comme un homme de renseignement. Il saura se convertir au nouveau style et faire travailler les sept cents fonctionnaires qui peuplent ses services. En 1986, lorsque M. Jacques Chirac investit Matignon, puis en 1988, lorsqu'il le quitte, M. Michel Lacarrière est parmi les hauts policiers qui, imperturbables, demeurent à leur poste.

Le voici aujourd'hui promu. Il aurait sans nul doute préférer réaliser un vieux rêve familial et prendre la tête de la DST. Mais il est « victime » de sa réputation – *« il est plutôt moins fou que d'autres »*, confie, non sans complicité, un haut policier qui a travaillé avec lui – et de celle de son ancien service, particulièrement performant dans la recherche, ces dernières années, des terroristes du Proche-Orient.

GEORGES MARION.

Mort de Jean Leguay, ancien responsable de la police de Vichy pour la zone occupée

Jean Leguay, soixante-dix neuf ans, qui fut, sous le gouvernement de Vichy le délégué, pour la zone occupée, de René Bousquet, secrétaire général de la police, est mort le dimanche 2 juillet des suites d'une longue maladie dans une clinique du quinzième arrondissement, à Paris. L'annonce de ce décès a été communiquée à l'Agence France-Presse par Me Yves Jaffré, avocat de Jean Leguay qui, à deux reprises, en 1979, puis en 1986, avait été inculpé de *« crimes contre l'humanité »*. La première fois pour sa participation présumée à l'organisation de la rafle du Vél'd'Hiv des 16 et 17 juillet 1942 ; la seconde dans le cadre de l'affaire Maurice Papon et de l'arrestation et de la déportation à Bordeaux, entre juin 1942 et août 1944, de 1 690 juifs.

Opéré d'un cancer du foie il y a plus d'un an, Jean Leguay restait sous le coup de ces deux inculpations mais n'avait jamais été arrêté, restant volontairement à la disposition des magistrats chargés d'instruire ces deux dossiers.

Un retraité inculpé de crimes contre l'humanité

Jean Leguay en a donc fini de ses ennuis, relatifs, avec la justice. N'étaient les deux inculpations de crimes contre l'humanité qui lui furent notifiées successivement en 1979 et 1986, il aura mené, depuis 1975, la vie d'un paisible retraité. Ce privilège, partagé avec Louis Darquier de Pellepoix, commissaire général aux questions juives de mai 1942 à février 1944, décédé, à l'âge de quatre-vingt-un ans, en 1980 en Espagne et avec René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy, pourrait surprendre, s'agissant de personnages considérés comme les principaux responsables français de la rafle *du Vél'd'Hiv*.

Encore faut-il pour le comprendre savoir que Jean Leguay et René Bousquet ne cherchèrent jamais à échapper physiquement à l'autorité judiciaire, ce qui ne fut le cas ni de Darquier de Pellepoix ni, dans un autre dossier, de Paul Touvier. Et que pour de multiples raisons, notamment des témoignages et documents contradictoires, les procédures n'aboutirent jamais.

Le cas de Jean Leguay fut, à cet égard, exemplaire. Entré très tôt dans la carrière préfectorale, Jean Leguay fut du 16 novembre 1940 au 1er janvier 1942, secrétaire général de la préfecture de la Marne. En mai 1942, sous-préfet hors cadre, il devint dans la zone occupée par les Allemands le délégué du secrétaire général à la police du gouvernement de Vichy, René Bousquet. Il devait assumer ce poste jusqu'au mois de janvier 1944, date à laquelle il devint préfet de l'Orne, fonction qu'il cessera bien évidemment d'exercer au lendemain du débarquement allié en juin 44.

Les premiers ennuis, plutôt administratifs que judiciaires, vécus par l'ancien délégué de René Bousquet, commenceront à ce moment-là. Jean Leguay, touché comme d'autres par l'épuration, sera révoqué de ses fonctions de préfet par un décret du 25 mai 1945. Dix ans plus tard, le Conseil d'Etat, statuant en contentieux, annulera cette révocation par un autre décret du 23 décembre 1955. Dans son arrêt, la haute juridiction relevait à l'appui de sa décision que *« le sieur Leguay justifie avoir, par son attitude, dans l'exercice de ses fonctions, contrecarré par tous les moyens en son pouvoir, les entreprises de toutes natures de l'ennemi »*.

Entre-temps, Jean Leguay avait déjà réintégré la fonction publique, devenant de 1945 à 1946, chargé de mission à New-York pour le ministère de la production industrielle. Puis il passait au « privé », travaillant jusqu'en 1957 toujours aux Etats-Unis pour le compte de grandes firmes. Il y sera directeur général des parfums Nina Ricci, des parfums Charbert Incorporated et de Jacqueline Cochran Cosmetics. De retour à Paris, Jean Leguay devint PDG du groupe Richard Hudnut SA, des laboratoires Substantia et président de Warner Lambert House. Toutes fonctions qu'il allait assumer jusqu'à son départ en retraite en 1975.

« Protéger les Français contre l'occupant »

C'est quelques années plus tard, en 1979, que les ennuis de Jean Leguay avec la justice allaient commencer. L'ancien préfet devait même être le premier Français inculpé après le vote de la loi du 26 décembre 1964 sur l'imprescriptibilité des crimes commis contre l'humanité. Une plainte déposée par Me Serge Klarsfeld contre Jean Leguay au nom de plusieurs familles de *déportés de la rafle du* Vél'd'Hiv' aboutissait, le 12 mars 1979, à son inculpation par Mlle Martine Anzani, juge d'instruction à Paris, de Jean Leguay pour *« crimes contre l'humanité consistant en arrestations illégales, séquestrations arbitraires, abus d'autorité, actes de barbarie, enlèvements d'enfants et mauvais traitements à enfants »*.

Le magistrat instructeur décidait à ce moment-là de laisser *Jean Leguay en liberté. Et ce* dernier, se défendant de toute participation à ces crimes, multiplia les déclarations pour affirmer qu'il n'avait eu d'autre souci pendant cette période que de *« protéger et de défendre les Français contre l'occupant »*. Ce n'était évidemment pas l'avis des plaignants qui affirmèrent eux que non seulement Jean Leguay avait participé à une série de réunions organisées par la Gestapo en juillet 1942 pour préparer la rafle du Vél'd'Hiv, *mais qu'il aurait également*, ainsi que le déclarait Me Klarsfeld, eu le comportement *« d'un policier politique chargé de négociations avec les Allemands au cours desquelles il fit des ouvertures »*. Ces « ouvertures » auraient consisté selon Me Klarsfeld à proposer d'ajouter les enfants juifs aux adultes arrêtés et déportés à partir du 16 juillet 1942.

Le 29 octobre 1986, une nouvelle inculpation pour « crimes contre l'humanité » était prononcée par M. Jean-Claude Nicod, juge d'instruction à Bordeaux, contre Jean Leguay. Ce magistrat instruisait depuis 1981 le dossier ouvert sur le rôle joué dans cette ville entre juin 1942 et août 1944 par M. Maurice Papon, à l'époque secrétaire général de la préfecture de la Gironde. L'ancien ministre avait été lui-même inculpé une première fois le 19 janvier 1983 puis une seconde le 8 mars 1984, de *« crimes contre l'humanité »* pour le rôle qu'il aurait joué dans l'arrestation et la déportation de 1 690 juifs durant l'Occupation.

Le décès de Jean Leguay intervient alors que ni l'un ni l'autre de ces dossiers, respectivement à l'instruction depuis dix et trois années, n'ont abouti. Un décès qui, bien évidemment, éteint toute action judiciaire et permet à Me Yves Jaffré l'avocat de l'ancien responsable de la police vichyste en zone occupée de déclarer : *« De toutes les manières, il n'y avait rien contre mon client dans son dossier judiciaire. »*

● **Découverte du cadavre d'une jeune femme.** – Le corps d'Isabelle Rabou, la jeune kinésithérapeute disparue en mai dernier près de Toulouse, a été retrouvé lundi 3 juillet dans un champ de la commune de Saint-Lys (Haute-Garonne). Ce village est proche de la base aérienne de Toulouse-Francazal, près de laquelle avait disparu, dans la nuit du 30 au 31 mai, la jeune fille âgée de vingt-trois ans. Les enquêteurs avaient retrouvé sa voiture carbonisée.

RELIGIONS

L'estimant insuffisante

Le Vatican critique la décision de la Cour suprême sur l'avortement

L'Osservatore romano, organe officiel du Vatican, a exprimé, mardi 4 juillet, des réserves sur la décision de la Cour suprême des Etats-Unis limitant l'accès à l'interruption volontaire de grossesse. *« Si cette décision tend dans un certain sens à restreindre l'avortement,* estime le quotidien, *elle ne s'attaque pas au fond du problème, c'est-à-dire au droit à la vie de tout être humain conçu et pas encore né. »* Ce droit est *« inviolable et intangible »*, écrit *l'Osservatore romano*, rappelant que *« la vie humaine doit être totalement respectée et protégée dès le moment de la conception »*.

Société

JUSTICE

Un arrêt de la Cour de cassation

Jean-Charles Willoquet restera en prison

Sans un revirement de jurisprudence de la Cour de cassation, Jean-Charles Willoquet serait libre aujourd'hui même. Détenu depuis le 1er décembre 1975, cet homme de quarante-cinq ans se désignait lui-même comme *« un bandit et un voyou »* en se confiant à Frédérique Lebelley, auteur d'un ouvrage consacré aux condamnés à de longues peines (1).

Le 25 mars 1977, la cour d'assises de Paris lui avait infligé vingt ans de réclusion criminelle pour une vingtaine d'agressions à main armée. Six jours plus tard, la même juridiction le condamnait, à nouveau, à vingt ans de réclusion criminelle pour deux tentatives de meurtre et une prise d'otages commises lors de son évasion du Palais de justice de Paris en juillet 1975. Pour parvenir à s'enfuir, il avait ouvert le feu, blessant sérieusement le colonel Guillaume, commandant la garde du Palais, et le gendarme Germano, avant d'emmener deux magistrats en otages pour les libérer quelques minutes après sur un parking. Mais à cette deuxième condamnation, la cour d'assises avait ajouté une peine de cinq ans de prison pour sanctionner le délit d'évasion. Il semble que les jurés, à l'époque, étaient convaincus que cette peine se confondait automatiquement avec les vingt ans de réclusion criminelle, et certains protestèrent, estimant qu'ils avaient été mal informés.

De fait, l'article 245 du code pénal prévoit sans ambiguïté que les condamnés pour évasion *« subiront cette peine immédiatement après l'expiration de celle qu'ils auront encourue pour le crime à raison duquel ils étaient détenus »*. Il s'agit là d'une exception à la règle du non-cumul de peines résultant de l'article 5 du code pénal, dont Willoquet bénéficait, par ailleurs, puisque les deux peines de réclusion criminelle se trouvaient confondues. Mais Jean-Charles Willoquet refusait d'effectuer ces cinq ans de prison supplémentaires et multiplia en vain les demandes de confusion.

Par le jeu des remises de peine les vingt ans de réclusion se terminaient le 4 juillet 1989, et – est-ce un hasard ? – le même jour, la chambre criminelle de la cour de cassation examinait un pourvoi *« dans l'intérêt de la loi et du condamné »*, formé à la demande du garde des sceaux le 24 février 1989. Ce pourvoi s'appuyait sur un argument juridique permettant d'annuler la peine de cinq ans. Car une jurisprudence ancienne considérait que l'addition de sanctions n'était possible que si la cour d'assises avait jugé en même temps le crime pour lequel il était détenu et le délit d'évasion.

Dans son arrêt, la chambre criminelle a décidé de modifier cette appréciation en déclarant: *« Il n'importe* [pas] *que la peine de cinq ans pour évasion avec violences prononcée contre Willoquet (...) l'ait été à l'occasion d'une condamnation pour des faits (...) qui ne motivaient pas la détention du prévenu. »* Et les juges suprêmes relèvent que, *« selon l'article 245 du code pénal, la peine réprimant l'évasion est prononcée sans préjudice des plus fortes peines encourues pour d'autres crimes ou délits commis dans ses violences par le détenu évadé »*, pour en déduire que l'addition des peines *« ne comporte aucune restriction tenant à l'ordre dans lequel les faits successifs sont soumis à la juridiction de jugement »*.

Jean-Charles Willoquet restera donc en prison. A Frédérique Lebelley, il avait confié: *« Ça me rend fou, une histoire pareille. Si je n'y parviens pas, alors, gare ! Ces cinq années, je ne peux pas les faire. »* Les juristes, eux, qui ont pour habitude de donner un nom aux arrêts modifiant, de manière importante, la jurisprudence, parleront désormais de « l'arrêt Willoquet ».

MAURICE PEYROT.

(1) *Tête-à-tête*, par Frédérique Lebelley, Grasset, 274 p., 85 F.

FAITS DIVERS

Les ramifications en Suisse de la « peseta connection »

Plus d'un milliard de francs auraient été blanchis en deux ans

BERNE
de notre correspondant

Alors que la Suisse est encore sous le coup du scandale sans précédent de la « filière libanaise », une nouvelle affaire de blanchiment d'argent « sale » vient d'être révélée par le ministère public de Bâle. Depuis la confirmation, mercredi 28 juin, du démantèlement d'un important réseau de trafiquants de cigarettes, voire de drogue, opérant en partie dans la cité rhénane, chaque jour apporte des précisions complémentaires sur ce que la presse helvétique appelle déjà la *« peseta connection »* (*le Monde* du 4 juillet).

Les enquêteurs ont découvert que, depuis plusieurs années, des cargos affrêtés à Bâle acheminaient dans les eaux internationales, près des côtes du nord de l'Espagne, des cargaisons de cigarettes d'origine américaine provenant de Belgique ou d'Albanie. La marchandise était ensuite chargée sur des vedettes rapides pour être écoulée en Espagne. Dans un second temps, les revenus de ce trafic étaient spécialement transférés d'Espagne à Bâle, *via* Genève, par des voitures spécialement aménagées. Les pesetas ainsi convoyées étaient d'abord déposées sur un compte de l'Union de banques suisses (UBS) à Bâle, puis virées et changées en dollars sur un compte d'une filiale de la même banque à Zurich avant d'aboutir sur le compte d'une société domiciliée au Liechtenstein.

Selon la brigade des stupéfiants, plus de 1 million de dollars auraient été transférés chaque semaine, ce qui représenterait entre 100 et 200 millions de dollars (650 millions à 1,3 milliard de francs) blanchis au cours des deux dernières années. Etant donnée l'ampleur de ces montants, les enquêteurs ont des raisons de penser que derrière la contrebande des cigarettes pourrait se dissimuler un trafic de cocaïne. *« La suite de l'enquête montrera si cette hypothèse, que plusieurs indices viennent étayer, est solide »*, indique un communiqué du ministère public de Bâle.

A la mi-juin, la police avait appréhendé un convoyeur français, Joseph Arrieta, et un douanier suisse, Gérard Chapuis, chef d'un poste de douanes des environs de Genève, informateur présumé des trafiquants. Enfin, mardi 27 juin, la police avait arrêté Michael Haenggi, directeur de la société bâloise Porespa, officiellement spécialisée dans le commerce des bijoux. Par la même occasion, de nombreux documents étaient saisis lors de perquisitions dans les locaux des trois sociétés, Porespa, Palais Holding et MTC, établies à Bâle.

Un système hautement perfectionné

Il aura fallu un long travail de fourmis et toute l'obstination d'un juge de Mulhouse, M. Germain Sengelin, pour parvenir à ce résultat. En 1978 déjà, en collaboration avec des collègues allemands et italiens, le magistrat avait découvert un trafic non seulement de cigarettes mais aussi d'armes et de fonds au profit de l'ETA, organisé à partir du territoire suisse et avec des ramifications jusqu'en Allemagne de l'Est. Quelques années plus tard, ces mêmes réseaux paraissaient s'être spécialisés dans l'exportation frauduleuse de capitaux.

En 1985 s'amorçait une collaboration avec un juge d'instruction bâlois, M. Joerg Schild, concerné par les mêmes dossiers. La DEA (les services anti-drogue américains) entrait à son tour en scène jusqu'au démantèlement final de ces réseaux.

Le juge alsacien pense avoir mis la main sur *« une laverie industrielle d'argent sale qui utilisait la Suisse, ses banques et ses sociétés-écrans, ainsi que les lacunes de sa législation »*. La contrebande de cigarettes, d'alcool, de parfums ou même d'armes n'est en effet pas punissable dans la Confédération, pas plus que le blanchiment de l'argent de la drogue, oublié par le code pénal actuel.

Pour M. Sengelin, l'organisation incriminée avait mis au point un système hautement perfectionné. Grâce à la corruption, elle serait parvenue à s'assurer de multiples complicités jusqu'au sein de l'administration du ministère public et même parmi certains cadres de banques à l'insu de leurs responsables. Lors d'une perquisition au domicile d'un convoyeur de fonds français, les enquêteurs ont découvert le numéro de téléphone secret du centre d'écoutes téléphoniques installé par la police suisse aux PTT, à Bâle. Il y a quelques mois, un passeur basque avait réussi à échapper à la police venue l'arrêter, prévenu auparavant par un douanier suisse complice du réseau. Ce dernier avait eu connaissance du mandat de recherche lancé par les enquêteurs bâlois.

Les enquêteurs espèrent maintenant avoir accès aux comptes des destinataires des fonds. Selon l'instruction, les sociétés suisses impliquées dans le blanchiment n'auraient servi que d'intermédiaires pour des prestations de services, qui restent à découvrir.

En tout cas, la mise au jour de cette affaire apparaît aussi comme l'une des conséquences des remous provoqués par le scandale de la « filèire libanaise », qui a coûté leurs postes à Mme Elisabeth Kopp, ministre de la justice, et à M. Rudolf Gerber, procureur général de la Confédération. D'ailleurs, le juge bâlois Joerg Schild vient d'être nommé chef d'un nouveau service renforcé de lutte anti-drogue à Berne. Autre indice significatif : l'Union de banques suisses a confirmé que des fonds provenant de ce trafic de cigarettes avaient bel et bien transité par ses filiales de Bâle et de Zurich, mais qu'elle en ignorait l'origine. La banque a également précisé qu'il y a quelques semaines déjà elle avait interrompu ses relations avec la société bâloise incriminée à la suite de contrôles effectués sur les comptes de certains de ses clients qui procédaient régulièrement au commerce de billets. Cette initiative avait été prise précisément dans le sillage de l'affaire de la « filière libanaise ».

JEAN-CLAUDE BUHRER.

MÉDECINE

Selon Mme Dufoix

Le déficit de la Croix-Rouge française atteindrait 120 millions de francs

Interrogée mardi 4 juillet par la chaîne hospitalière de télévision Canal Santé, Mme Georgina Dufoix, nouvelle présidente de la Croix-Rouge française, a indiqué que le déficit de l'association est d'environ 120 millions de francs et que, dans ces conditions, elle va procéder à des licenciements, à la fermeture de certains établissements et à la diminution des frais de gestion.

Une dizaine de dispensaires fermés

Révélé en avril par une enquête conjointe de l'inspection générale des affaires sociales et de l'inspection des finances, ce déficit n'a pas pour origine, selon Mme Dufoix, *« des malhonnêtetés majeures »*. Cependant, a-t-elle ajouté, *« des choses inacceptables »* ont été faites, en particulier *« des erreurs de gestion, financières et administratives »*.

Selon Mme Dufoix, qui a refusé d'évaluer le nombre de licenciements prévus (la Croix-Rouge française compte actuellement treize mille neuf cents salariés), le déficit de l'année 1988 provient davantage des services centraux que des établissements hospitaliers. *« C'est donc*, a-t-elle déclaré, *sur ces services que devra porter l'effort maximum. »*

En ce qui concerne les quelque cinq cents établissements hospitaliers que possède la Croix-Rouge, Mme Dufoix a noté que certains dispensaires *« perdent beaucoup d'argent »* et que, en conséquence, *« une dizaine d'entre eux seront fermés »*.

Le grand mufti d'Egypte se prononce contre la mise à mort des sidatiques

LE CAIRE
de notre correspondant

Le cheikh Mohamed Seyed Tantaoui, grand mufti d'Egypte, a affirmé que l'islam ne permettait pas que les personnes atteintes du sida ou de toute autre maladie soient tuées, même si leur cas est désespéré. Le cheikh Tantaoui, qui est l'autorité suprême en matière d'interprétation autorisée de la législation islamique, s'est prononcé en réponse aux déclarations du cheikh Abdallah El Machad selon lesquelles les sidatiques devaient être exécutés et les femmes enceintes atteintes du syndrome avortées (*le Monde* du 5 juillet).

Le cheikh Tantaoui a qualifié les déclarations du cheikh El Machad d'*« injustice flagrante »*. Le grand mufti a toutefois indiqué que le châtiment de l'adultère (la mort) pouvait être appliqué aux personnes atteintes du sida à deux conditions : *« Que les autorités médicales affirment que le mal n'a pu être contracté que par l'adultère, et que le malade avoue ou que l'on fournisse les preuves de son adultère. »*

Le grand mufti a toutefois estimé que les malades pouvaient être *« isolés dans un lieu d'où il ne peuvent pas répandre la contagion »*. Cette prise de position pourrait donc aboutir à un renforcement des mesures de confinement déjà appliquées aux personnes atteintes du sida. Plusieurs sidatiques ont été récemment arrêtés à leur arrivée à l'aéroport du Caire et enfermés à l'hôpital des maladies infectieuses.

A. B.

SCIENCES

Feu la fusion froide

L'hebdomadaire britannique *Nature* consacre la couverture de son numéro daté jeudi 6 juillet à la fin des espoirs placés par certains dans les travaux du Britannique Martin Fleischmann et de l'Américain Stanley Pons. Les deux hommes avaient, le 23 mars, affirmé avoir réussi à obtenir à partir de l'électrolyse de l'eau lourde une réaction de fusion nucléaire. Celle-là même qui se produit au cœur du Soleil et des étoiles (et lors de l'explosion d'une bombe H), et que des milliers de chercheurs s'efforcent en vain de domestiquer depuis trente ans dans d'énormes machines (*le Monde* du 24 mars).

Nature s'appuie notamment sur le compte rendu (publié dans le même numéro) d'expériences de vérifications menées à l'université Yale qui, malgré un système de mesures très sophistiqué, n'ont pas permis de détecter la moindre émission anormale de neutrons ou de rayonnement gamma (signes de fusion nucléaire) sur des cellules d'électrolyse analogues à celles de Fleischmann et Pons.

Ces résultats sont conformes à ceux de la plupart des manipulations montées un peu partout dans le monde depuis le 23 mars. Et notamment en France, où des physiciens du CEA ont utilisé, au Bugey et sous le tunnel du Fréjus, des détecteurs extrêmements puissants préparés pour un tout autre usage (l'étude des neutrinos), pour arriver à la même conclusion négative (*le Monde* du 19 avril).

En France toujours, M. Marius Chemla (université Paris-VI-CNRS) a pu compléter ces vérifications en mesurant et en expliquant l'origine des dégagements anormaux de chaleur observés lors de la reproduction des expériences de Fleischmann et dePons. Ses travaux montrent que cet excédent d'énergie est causé non pas par une réaction de fusion nucléaire, mais par la recombinaison spontanée d'une partie des atomes de deutérium (hydrogène « lourd ») et d'oxygène de l'eau lourde que l'électrolyse avait séparés. Il a pu prouver en outre que ce phénomène se produit de la même façon (avec l'hydrogène) quand on utilise de l'eau ordinaire !

Dans son éditorial, M. John Maddox, le directeur de *Nature*, se garde bien toutefois d'accabler Fleischmann et Pons qui, dit-il, étaient sans doute *« persuadés d'avoir trouvé un moyen de changer le monde »* en croyant découvrir une source d'énergie fabuleuse à partir d'observations *« peut-être pas grossièrement fausses »*. De nombreux points obscurs subsistent en effet. Et des « fusions froides » très isolées et limitées restent théoriquement possibles, ce qui explique l'étonnante modération de nombreux scientifiques vis-à-vis de Pons, et surtout de Fleischmann, considéré généralement comme un chercheur brillant. Mais l'espoir fou de domestiquer l'énergie du Soleil dans une simple éprouvette est apparemment bien mort.

JEAN-PAUL DUFOUR.

● **Ariane : Tir prévu pour le 12 juillet.** – Le trente-deuxième vol de la fusée Ariane, reporté au dernier moment samedi 1er juillet en raison d'un incident technique, a été fixé à mercredi 12 juillet entre 2 h 14 et 3 h 48 du matin (heure de Paris). Ce tir sera le dernier de la version Ariane 3 du lanceur européen, qui doit mettre en orbite Olympus-1, un satellite expérimental de communications européens.

ENVIRONNEMENT

Les difficultés d'une expérience inédite de traitement de déchets

Amiens piégé par ses ordures ménagères

Inaugurée le 8 octobre 1988 par le secrétaire d'Etat à l'environnement, M. Brice Lalonde, entouré de toutes les autorités locales, l'usine de traitement d'ordures ménagères d'Amiens marche actuellement au tiers de sa capacité. Le biogaz, qui devait alimenter le réseau, brûle en pure perte dans une torchère. La maison mère, Valorga, est en redressement judiciaire depuis le 16 juin. Le fleuron de la valorisation des déchets est devenu un fardeau pour la nouvelle municipalité. L'usine cherche un repreneur... ou un mécène.

AMIENS
de notre envoyé spécial

Il y a neuf mois, on célébrait en grande pompe *« une première mondiale »*. La ville d'Amiens, en effet, se lançait dans une aventure industrielle inédite : au lieu de mettre à la décharge ses ordures ménagères, comme naguère, ou de les incinérer, comme les autres grandes agglomérations, elle décidait d'adopter le procédé Valorga de valorisation des déchets. Ses quelque 53 000 tonnes annuelles d'ordures ménagères allaient, par les vertus techniques dûment brevetées, se transformer en biogaz (racheté par Gaz de France), en compost vendu comme engrais agricole, et en chaleur capable de chauffer des serres de cultures florales. Et tout cela pour un prix de 53 F la tonne, soit le coût de mise en décharge dans un site bon marché. Un rêve écologique, en quelque sorte.

Pour la municipalité d'alors, dirigée par les communistes, l'usine Valorga devait faire oublier l'échec du TGV Nord dont le tracé ne passerait pas par Amiens. A quelques mois des élections municipales, le choix d'une technologie d'avant-garde, 100 % française, était bien faite pour séduire. Le PDG de Valorga, M. Michel Bonhomme, contribuait à la séduction du projet. Ancien écolo de Grenoble, qui a naguère lutté contre le surgénérateur de Creys-Malville et s'est présenté aux élections en 1977 (sans être élu), il a ensuite dirigé une MJC et exercé divers métiers sans rapport avec sa situation actuelle.

« Je n'étais pas fait pour devenir industriel », avoue-t-il. Mais il rencontre un pionnier de la méthanisation, Gilbert Ducelier, soixante-dix-huit ans, qui a fait ses premières expériences à l'INRA (Institut national de recherche agronomique) en 1934. Michel Bonhomme, subjugué, s'engouffre dans cette brèche et crée la société Valorga en 1981, qu'il implante à Vendargues, dans la banlieue de Montpellier.

Excellent démarcheur, Michel Bonhomme « vend » son procédé à plusieurs villes (Amiens, Nîmes, Dunkerque, Lorient, Saint-Brieuc, Guéret, Foix-Pamiers) et même jusqu'à Tahiti ! A Amiens, Michel Bonhomme crée une filiale, la Sotradep (Société de traitement des déchets picards) et fait accepter son dossier par le conseil municipal en 1985. Des subventions sont obtenues, et un accord est passé avec Gaz de France pour la commercialisation du méthane, comme un peu plus tard à Nîmes. La ville d'Amiens, conquise, garantit les 100 millions de francs empruntés pour la construction de l'usine pilote, qui doit traiter non seulement les déchets de la ville (53 000 tonnes par an), mais aussi ceux de la région (110 000 tonnes au total). On pose la première pierre en 1986 et, deux ans plus tard, on inaugure l'usine.

C'est alors que les ennuis commencent. D'octobre à décembre, la Sotradep connaît panne sur panne. Les digesteurs se bouchent, les presses se grippent, il faut constamment arrêter l'une ou l'autre chaîne de production pour des mises au point et des remplacements de pièces – quand ce ne sont pas des modifications du système. Prévue pour employer une dizaine de personnes, tant elle est automatisée, l'usine fait bientôt appel à soixante personnes indispensables pour surveiller broyeurs, trémies, malaxeurs et tous ces convoyeurs à bandes qui préparent les ordures à la digestion et au compostage.

Ce Beaubourg de la méthanisation, toutefois, ne convainc guère les électeurs du maire, M. René Lamps (PC), qui mettent à sa place M. Gilles de Robien (UDF) aux élections de mars. En mai, il faut arrêter complètement l'usine car les digesteurs ne peuvent plus évacuer leur production. On s'aperçoit que le prix de traitement de la tonne est loin du prix annoncé (53 F) et plus proche de 230 F, soit le coût de l'incinération. Le production de compost est inférieure à la quantité prévue. Quant au biogaz, il n'atteint pas les 94 % de méthane pur requis par Gaz de France pour qu'il soit accepté dans son réseau. On le brûle donc à la torchère, en pure perte.

« Poursuivre l'aventure jusqu'au bout »

« Intellectuellement, c'est satisfaisant. Le bilan matière est bon », reconnaît M. Christian Mettelet, le directeur de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED). Mais il s'inquiète de voir une expérience enferrée dans le gigantisme et la précipitation, qui risque de ternir l'image de la revalorisation des déchets. Le nouveau maire d'Amiens, qui ne nie pas non plus l'intérêt du procédé Valorga, regrette seulement que son prédécesseur se soit lancé tête baissée dans l'entreprise. Mais il ne peut renier la caution des 100 millions empruntés par la Sotradep. Simplement, il estime que sa commune a assez donné : *« Ce n'est pas à la ville d'Amiens de financer un programme national de recherche. »*

Le 20 juin dernier, il a annoncé le rétablissement de la taxe sur les ordures ménagères en 1990 pour être en mesure de rembourser les traites. *« Nous ne sommes pas fermés à une renégociation des tarifs »*, indique-t-on dans les services techniques de la mairie, qui envisagent de remonter les prix de 53 francs *« aux tarifs du marché »* (entre 150 et 250 francs).

Encore faut-il que Valorga, en redressement judiciaire, trouve une solution financière pour continuer En attendant, tout est gelé à Nîmes, Lorient, Dunkerque et ailleurs. L'ANRED et le secrétariat d'Etat à l'environnement avouent leur embarras. M. Michel Bonhomme, toujours optimiste, ne baisse pas les bras. *« Qu'on nous donne le droit à l'erreur*, dit-il. *Amiens a été conçu il y a quatre ans. Nous sommes dans la phase d'optimisation d'une usine qui marche. Il faut poursuivre l'aventure industrielle jusqu'au bout. Nous avons besoin de 10 millions d'investissements supplémentaires, je fais appel aux pouvoirs publics pour nous soutenir dans cette passe délicate. »*

A l'usine même, les convoyeurs tournent, effectivement. *« Nous traitons 25 tonnes à l'heure »*, précise le nouveau directeur, M. Jacques André. Cela correspond au traitement des deux tiers des déchets d'Amiens, et au tiers de la capacité totale (qui seule est rentable). *« C'est difficile de faire son apprentissage tout en produisant »*, ajoute-t-il, regrettant qu'on ait mis la charrue (électorale) devant les bœufs.

ROGER CANS.

مخازن الأهرام

Le Monde

CAMPUS

Jospin le démineur

Le ministre de l'éducation a réussi une performance : faire voter une loi sur l'école sans mettre le feu aux poudres. Mais la prudence suffit-elle à faire une politique ?

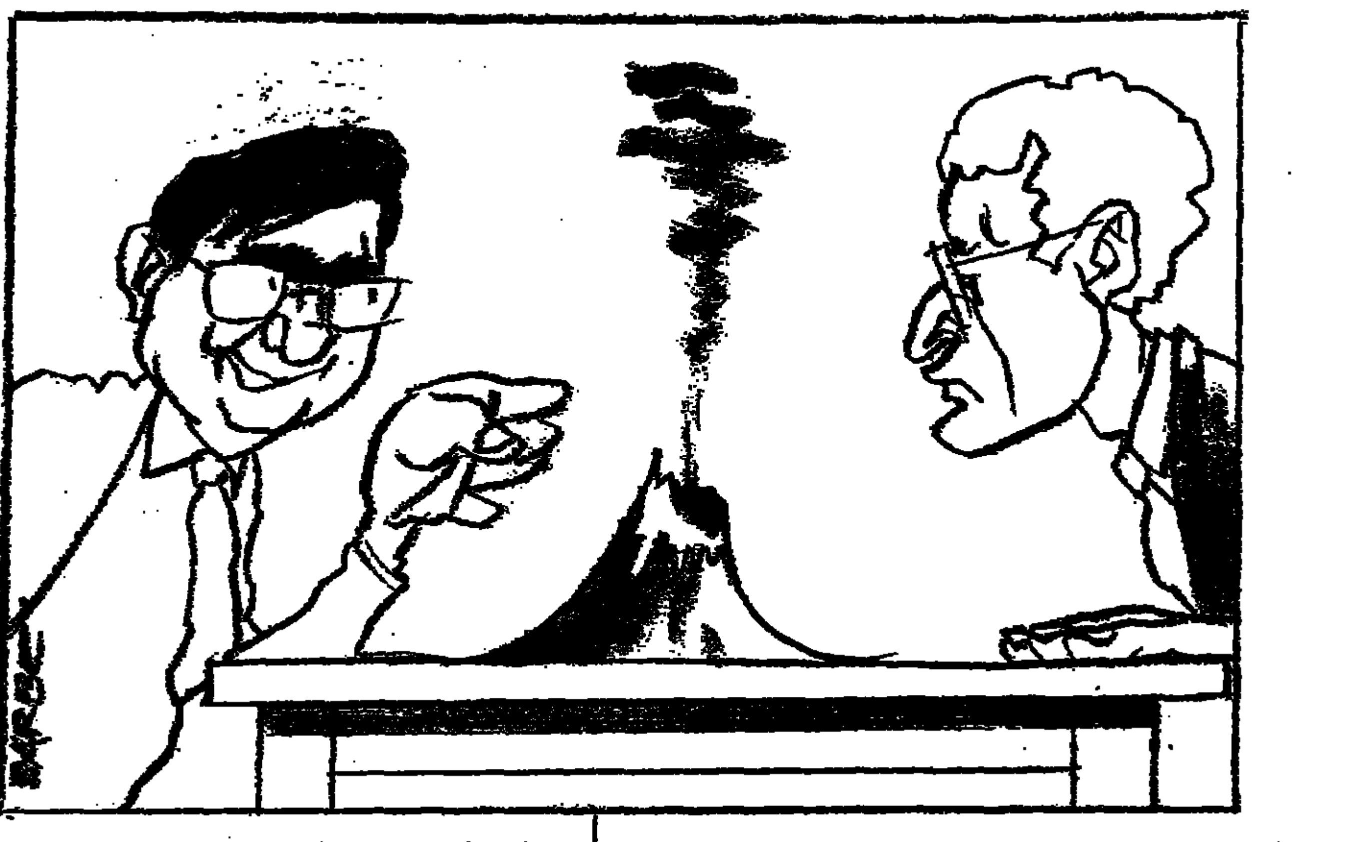

UN an après son arrivée rue de Grenelle, Lionel Jospin vient de réussir ce que tout le monde aurait considéré comme une impossible gageure il y a encore deux ans : faite voter une loi d'orientation sur l'éducation, sans déclencher ni batailles rangées parlementaires (comme pour le projet Savary sur l'Université en 1983), ni déferlement populaire (comme sur l'enseignement privé, en 1984), ni explosion étudiante et lycéenne comme en 1986 contre les projets de M. Devaquet. Démineur en chef, le ministre de l'éducation a donc su se tirer avec dextérité de cet exercice téméraire qu'un de ses proches décrit de la façon suivante : *« Il fallait sculpter un pain de plastic avec un ciseau à froid en sachant que, jusqu'au dernir coup de marteau, tout peut sauter. »*

Pour relever ce *défi*, Lionel Jospin disposait de quatre atouts maîtres : l'engagement présidentiel à faire de l'éducation une *« priorité nationale »* ; le consensus très *large*, autour de ce thème, dans l'opinion comme dans le monde politique ; le poids politique dont bénéficiait le numéro deux du gouvernement, *qui avait été pendant sept ans* premier secrétaire du Parti socialiste. Enfin la majorité seulement relative des socialistes à l'Assemblée nationale constitue un garde-fou très efficace contre toute tentation de réformes à l'emporte-pièce. L'heure est au pilotage en douceur, aussi loin que possible des zones de tempête.

C'est ce à quoi s'est appliqué le ministre de l'éducation. Et, dans la sécheresse des chiffres, des lois et des décrets, son bilan n'est pas mince. Les moyens d'abord. Après une injection, dès juin 1988, de 1,2 milliard de francs de mesures d'urgence, le budget 1989 marque un effort très sensible : avec près de 210 milliards de francs (soit une augmentation de 5,6 % contre 4,1 % en 1988), il permet notamment la création de près de 15 000 emplois dans les écoles, les lycées et les universités. Encore ne s'agit-il que d'une première étape. Comme l'a rappelé à maintes reprises le ministre, la priorité à l'éducation *devrait* être encore plus marquée dans le budget 1990 et une enveloppe de l'ordre de 6 milliards de mesures nouvelles a été programmée.

Il n'en faudra pas moins pour commencer à régler la facture de la revalorisation des carrières. Au terme de plusieurs tables rondes et de négociations marathons avec l'ensemble des partenaires syndicaux, M. Jospin aura réussi à faire accepter ses propositions par la quasi-totalité des syndicats d'enseignants et en particulier par tous ceux de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) qui ont signé les *« relevés de conclusions »* ministériels.

Malgré certaines réticences, en particulier à l'égard de la généralisation d'un système de primes diversifiées, comment auraient-ils pu faire la fine bouche devant les propositions du ministre : des prérecrutements attractifs ; des débuts de carrière nettement améliorés, notamment pour les *instituteurs* qui seront recrutés à partir de 1992 au niveau de la licence, comme les professeurs du secondaire ; des déroulements de carrière plus rapides... ? Au total, 11,6 milliards de francs sur cinq ans et 6 milliards supplémentaires pour les cinq années suivantes. Et le projet de loi d'orientation complète le dispositif avec la création des instituts universitaires de formation des maîtres qui devraient regrouper en 1990 l'ensemble des systèmes actuels de formation des instituteurs et des professeurs du secondaire.

Bien d'autres initiatives ont été prises : mise en place de cycles d'apprentissage de deux à trois ans pour mieux prendre en compte les rythmes d'acquisition des élèves et réduire les redoublements, mesures multiples pour *renforcer* l'apprentissage de la lecture, réforme de l'inspection générale, règlement du casse-tête statutaire dans les universités, lancement d'une politique contractuelle avec les établissements d'enseignement supérieur, organisation d'une réflexion tous azimuts sur la rénovation des programmes.

D'où vient, dès lors, que la performance parlementaire et le bilan de cette première année ne déclenchent guère de bravos, mais plutôt des moues dubitatives ? *D'où vient ce sentiment*, partagé par ses adversaires politiques — bien vite oublieux de leurs propres déboires — comme par ses frères ennemis socialistes, que cette année Jospin à l'éducation aura été celle des occasions manquées ?

A naviguer au plus près, Lionel Jospin en a, en effet, déçu plus d'un. A commencer par les enseignants. A force d'entendre tous les hommes politiques entonner le refrain de la *« priorité à l'éducation »*, ils avaient fini par y croire. Mais ils l'avaient traduit à leur manière : *« Priorité aux enseignants ! »*.

Or personne ne s'était vraiment avisé que les promesses chiffrées *faites* par François Mitterrand dans sa *Lettre à tous les Français* ne permettaient guère de répondre à l'attente exacerbée de huit cent mille enseignants. Le ministre de *l'éducation* le reconnaît maintenant sans détour : *« Ils attendaient plus et plus vite. »* Après avoir plaidé sans succès, début décembre, pour obtenir une enveloppe de 50 milliards de francs sur dix ans, il a été contraint de batailler pendant des *semaines* avec le ministère du budget pour relever sensiblement les engagements gouvernementaux (12 milliards de francs de mesures nouvelles au lieu des 8 initialement prévus pour les deux premières années). Et il doit se démener aujourd'hui pour que les premières traces de la revalorisation figurent sur les feuilles de paie dès le mois d'août.

La FEN à contre-pied

Deuxième source de déception : Lionel Jospin a pris le risque de désespérer les « camarades » de la FEN. Obsédés par le souvenir des lenteurs de M. Savary, les socialistes *avaient décidé de foncer*. A la veille de l'élection présidentielle, ils échafaudent, discrètement mais minutieusement, une stratégie commune avec la FEN. Mais au-delà des grandes lignes (modernisation du système éducatif, revalorisation des carrières, création de nouveaux corps d'enseignants taillés sur mesure pour requinquer la majorité socialiste de la FEN), le secrétariat national à l'éducation du Parti *socialiste, alors sous la* responsabilité de Laurent Fabius, a poussé très loins les discussions : un programme d'action détaillé et un calendrier précis ont été établis. Sur le papier tout devait être bouclé pour l'automne 1988...

Dès la première entrevue entre le ministre d'Etat et ses partenaires de la FEN, ce beau scénario s'écroule. Affichant avec raideur son statut de ministre de la République et furieux de se voir *« forcer la main »*, M. Jospin refuse d'être lié par un accord entre un parti, fût-il le sien, et une fédération syndicale. D'autant qu'il ne veut manifestement rien *devoir à son rival Laurent Fabius*. Cruel malentendu pour la FEN, totalement prise à contre-pied, et qui a le sentiment d'avoir été trahie. Elle qui a gardé la réputation *de se comporter en « ministère* bis », surtout lorsque la gauche est au pouvoir, est traitée par M. Jospin en partenaire comme les autres, bien fragile au surplus.

Il estime en effet que ses dirigeants n'ont *jamais été capables* d'expliquer concrètement le sens de leur nouveau slogan — *« Travailler autrement »* — et qu'ils ne sont guère en position de force *pour faire passer une telle révolution* dans les mentalités enseignantes. Car la *« forteresse imprenable »* n'est en réalité qu'un conglomérat d'une cinquantaine de syndicats rongé par la désyndicalisation et tarandé par les corporatismes et l'incessante *guerre* PC-PS.

Aux yeux du ministre, s'appuyer de manière *privilégiée*, voire exclusive, sur la FEN apparaît donc comme un pari risqué. Le moment de vérité ne tardera pas. A peine annoncé en janvier, *le projet de création d'un corps de* professeurs de collège, destiné à renforcer la majorité de la FEN dans ces établissements, fait éclater au grand jour les divisions et l'impuissance de la fédération. Son principal syndicat, le SNI-PEGC, ne parvient pas à mobiliser les bénéficiaires potentiels de ce nouveau corps. A l'inverse, le SNES, syndicat à direction majoritairement communiste, capitalise tous les mécontentements.

Pacifier l'éducation

Craignant de se mettre à dos toutes les catégories d'enseignants, M. Jospin change son fusil d'épaule : il abandonne le corps des collèges, pivot de la stratégie *de reconquête* de la FEN, laissant ainsi le champ libre au SNES dans l'ensemble du second degré, et, pour faire bonne figure, accorde aux instituteurs la perspective d'une parité avec les professeurs. Le ministre tirera rapidement les enseignements de cette volte-face. *« Je suis frappé par la force de vos contradictions. Vous représentez tous quelque chose de particulier. Moi, face à vous, je représente l'Etat et dois m'efforcer de représenter l'intérêt général »*, déclare-t-il le 30 mars devant l'ensemble de ses partenaires syndicaux. Au grand dam de la FEN.

Enfin, le ministre de l'éducation laisse sur leur faim technocrates et modernistes de tout poil qui rêvaient de secouer le cocotier de l'éducation nationale, de demander aux enseignants de travailler plus et mieux, pis encore d'introduire une part de rémunération au mérite. *Bref, d'adopter* une stratégie de donnant-donnant avec les enseignants : revalorisation des carrières contre rénovation pédagogique. Malgré les pressions amicales du premier ministre, M. Jospin refusera très vite de rentrer dans ce jeu qu'il estime *« casse-gueule »*. *« On ne fera pas évoluer le système éducatif en prenant des décisions autoritaires qui ne seraient pas comprises par les enseignants. Ils pensent qu'ils ont droit à une revalorisation et ils ne veulent pas payer pour cela. Je comprends cet état d'esprit »*, plaide-t-il sans relâche. *« Manque de courage ! Formidable occasion manquée ! »*, lâche sans pitié un fabiusien. Commentaire de l'intéressé : *« J'aime bien les tâches difficiles; pas les tâches impossibles. »* Et il ajoute avec soulagement : *« On est passé, avec quatre journées de grève seulement ! »*

L'humilité du commentaire vaut aussi pour le projet de loi d'orientation. Difficile en effet d'imaginer profil plus bas que celui du texte voté par l'Assemblée nationale. Non seulement le projet initial d'une loi de programmation, longtemps défendu par M. Jospin, a rapidement été écarté par le président de la République, mais le texte de la loi d'orientation a été systématiquement débarrassé de toute innovation sujette à controverse. L'introduction d'une certaine flexibilité dans les emplois du temps des enseignants a été abandonnée. Le ministre a rejeté la suggestion du Conseil économique et social de laisser le choix de l'orientation aux parents et il a prudemment remis à plus tard le traitement des dossiers brûlants comme la réforme des lycées ou la redéfinition des contenus d'enseignement. Méritoire prudence pour qui entend *« pacifier »* le débat, sortir des vieilles querelles idéologiques et *« rassembler les Français sur l'école »*.

Reste une question-clé. De quels appuis le ministre de l'éducation pourra-t-il bénéficier pour faire progresser les deux dossiers très controversés où se jouera sans doute la crédibilité de la loi : la refonte des programmes et l'assouplissement des rythmes scolaires ? Les milliards de la revalorisation ont été annoncés sans contrepartie. *« Tout le monde s'est fait rouler*, explique un observateur. *On a mis beaucoup d'argent sans grand effet sur le système éducatif. Et nous n'avons plus d'armes pour faire passer la suite. »* Du côté syndical, le ministre n'a pas grand soutien à espérer. Les déconvenues de la FEN avec M. Jospin ont accéléré un processus de déstabilisation interne. Le SNES, principale force d'opposition à la majorité fédérale et aux réformes pédagogiques, triomphe, et le SNETAA, syndicat de l'enseignement technique, est l'objet d'une OPA de militants trotskystes du PCI (Parti communiste internationaliste) qui est sur le point de le faire basculer.

PHILIPPE BERNARD
et GÉRARD COURTOIS.

(Lire la suite page 17.)

Le « Nobel » de Lionel

« IL en va des théories scientifiques comme du talent individuel : lorsqu'elles sont reconnues, elle apparaissent comme des évidences solides qui ne doivent leur succès qu'à leur propre poids. » Claude Allègre est tout entier dans ces quelques lignes en forme d'auto-portrait, qui préfacent l'un de ses livres *l'Ecume de la terre*. Et son « talent individuel », dont il n'a semble-t-il jamais douté, — et encore moins depuis qu'il a reçu, en *1986, le prix Crafoord (le Nobel de géologie)* — il l'a mis, depuis un an, au service du ministre de l'éducation.

Par amitié pour « Lionel », rencontré voilà trente ans à la cité universitaire d'Antony et dans les combats étudiants contre la guerre d'Algérie. Mais aussi par *« intérêt pour la République »*, pour *« remettre sur pied ce fichu système d'enseignement. »* Un devoir aux yeux de ce brillant universitaire qui a créé le département de sciences de la terre de Paris-VII et qui a pris en 1976, la direction de l'Institut de physique du globe. Un devoir également pour ce fils d'enseignants, dont la mère, *directrice d'école*, participa, au lendemain de la guerre, aux travaux de la fameuse commission Langevin-Wallon de réforme de l'éducation.

Du neuf avec du vieux

Depuis un an donc, Claude Allègre conduit cette mission comme tout ce qu'il a réalisé jusqu'à présent : avec boulimie. Et avec l'ambition d'être ...*« le meilleur ». Poil ras et encolure trapue*, œil aux aguets et lippe gourmande, humeur de dogue à l'occasion, mais toujours prêt à s'ébrouer dans un grand rire, bouillonnant et tenace, il feint de jouer les chiens fous sous les lambris du ministère. Il fonce, aboie, mord si nécessaire, déblaie le terrain, explore les chemins de traverse, secoue sans ménagement les universitaires plus habitués aux *manières feutrées de l'administration* et il élargit au passage le cercle de ses détracteurs. *« Allegro ma non troppo »*... glissaient déjà les camarades socialistes. *« C'est un terroriste à qui personne n'ose rien refuser »*, lâche aujourd'hui l'un de ceux qui se sont fait brutalement marcher sur les pieds.

Lui n'en a cure. Et il précise, suave : *« La recherche m'a appris à être prudent et pragmatique. »* La preuve ? A peine le ministre était-il installé rue de Grenelle que son *« conseiller spécial »* lui préparait un rapport synthétique sur l'enseignement supérieur, intitulé... *« Comment faire du neuf avec du vieux ? »*

Un programme qu'il s'emploie à réaliser depuis. La réforme et la modernisation de la « Rue Dutot », l'administration centrale de l'enseignement supérieur ? Un long combat mené par Claude Allègre, pendant des mois. La réflexion commandée à tout un aréopage de savants sur la réforme des programmes scolaires ? C'est la « touche Allègre ». Comme dans la négociation pied à pied avec les syndicats sur la revalorisation des carrières des universitaires.

« Il ne faut pas forcer le trait, corrige Lionel Jospin. *C'est vrai que Claude est un inventeur, un créatif, un grand savant. Mais il n'est pas tout seul. Il est un homme dans une équipe dirigée par Olivier Schramek »*, le directeur de cabinet. Il ajoute cependant, non sans fierté : *« Il n'y a pas tellement de ministres qui ont un prix Nobel dans leur cabinet. »*

Où s'arrêtera ce géophysicien saisi par l'action ? Après avoir éclairci quelques-uns des mystères de la planète Terre, puis tenté de bousculer *« la formidable inertie du système éducatif »* quel nouveau terrain d'aventures peut bien le séduire désormais ? Il répond à sa manière, sans hésitation : *« Je crois que je vais faire de la politique. »* N'était-ce donc pas déjà le cas ? Il est depuis quatre ans, à la demande de Lionel Jospin, *président du groupe des experts du Parti socialiste*. Il se targue d'avoir alimenté le réservoir d'idées et de propositions de la *Lettre à tous les Français* de François Mitterrand. *Il a, depuis le 18 juin*, un mandat de député européen. Et il a déjà posé des jalons dans son Hérault familial, du côté de Lodève où il est conseiller municipal pour préparer une éventuelle candidature aux sénatoriales. Il ne lui reste plus qu'à se plonger dans la bagarre du prochain congrès socialiste. Quel meilleur terrain d'expérimentation pour qui *déclare*, en toute modestie : *« J'ai toujours voulu maîtriser de façon simple les systèmes complexes »* ?

G.C.

ÉCOLES

L'allemand à la base

L'allemand décline dans l'enseignement secondaire. Pour le relancer, l'Office franco-allemand mise sur l'école élémentaire.

LE ministère de l'éducation nationale a décidé de lancer, à la rentrée prochaine, des expériences d'enseignement des langues dès l'école primaire (au cours moyen). Le gouvernement veut ainsi que les jeunes Français connaissent plus facilement une langue de l'Europe du Sud et une autre de l'Europe du Nord. En même temps, les autorités veulent éviter la prédominance exclusive de l'anglais, et donc donner une chance à ses concurrents.

Pour encourager la création de classes d'allemand à ce niveau, le service linguistique de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) (1) a écrit à tous les maires des villes de plus de trente mille habitants pour leur proposer une aide financière leur permettant de rémunérer des intervenants extérieurs. Si les conditions de recrutement de ces intervenants n'ont pas encore été fixées, on peut vraisemblablement supposer que beaucoup d'entre eux seront des Allemands résidant en France et possédant une formation adéquate.

Malheureusement, cet apprentissage linguistique à partir du primaire s'accompagne d'une suppression presque générale de la sensibilisation à une langue étrangère en maternelle. Malgré la facilité des très jeunes enfants à assimiler des sons nouveaux, les responsables de l'éducation nationale n'ont pas vraiment cru à l'utilité de cette initiation précoce : depuis février 1987, cette formule a été pratiquement abandonnée.

En revanche, les échanges annuels entre quatre-vingts instituteurs français et quatre-vingts instituteurs allemands, qui viennent dans l'autre pays pour apprendre la langue du voisin aux enfants, continueront. Depuis vingt ans, plus de trois mille de ces maîtres ont enseigné à quinze mille enfants et ont, peu à peu, inventé des pratiques pédagogiques originales. Dans le cadre de ces échanges, plusieurs régions sont privilégiées, des deux côtés du Rhin. En France, d'abord l'Alsace et le nord de la Lorraine (la Moselle), où l'allemand est largement enseigné dans le primaire (« le Monde-Campus » du 2 février). Ensuite, l'Ile-de-France et la région Rhône-Alpes. En République fédérale, trois Länder du Sud (Bavière, Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat) et la Rhénanie-du-Nord-Westphalie reçoivent la grande majorité des instituteurs français. Ces derniers enseignent aussi notre langue dans les jardins d'enfants.

En dehors de l'école, dans les municipalités, et particulièrement dans celles jumelées avec une commune d'outre-Rhin, mille cours ouverts à tous à partir de l'âge de quinze ans offrent la possibilité de s'initier à l'allemand. Jusque dans de petits villages, l'OFAJ assure des stages de formation pour les professeurs et les rémunère.

Mais les efforts de l'Office franco-allemand pour la jeunesse dans le domaine linguistique ne s'arrêtent pas là. Pour la prochaine rentrée scolaire, cet organisme favorisera les échanges scolaires pour les élèves de CM 2 et de cinquième n'ayant pas choisi la langue de Goethe. En aidant leurs séjours en République fédérale, l'OFAJ vise à susciter leur intérêt pour l'allemand grâce à une expérience concrète de vie outre-Rhin.

Enfin, des programmes d'échanges scolaires de longue durée seront lancés à partir de septembre. Les élèves de troisième, seconde et première ayant déjà appris l'allemand pourront suivre pendant trois mois les cours d'un lycée d'outre-Rhin et recevront les jeunes Allemands dans leur établissement. Tous seront hébergés dans les familles, et leurs études dans l'autre pays seront reconnues comme partie intrégrante du programme scolaire.

Une image trop élitiste

Toutes ces mesures arrêteront-elles le déclin régulier de l'allemand dans l'enseignement public depuis 1958 ? Entre 1978 et 1987, le nombre d'élèves l'étudiant en première langue est passé de 15 % à 13 %, au profit de l'anglais, choisi par 85 % au lieu de 81 %. La proportion de ceux prenant l'allemand comme deuxième langue est tombée de 30,5 % à 25,8 %, au profit de l'espagnol, qui attirait 50,20 % des jeunes au lieu de 40 % neuf ans plus tôt. Du coup, durant l'année scolaire 1987-1988, le nombre total des germanistes (22,3 %) était à peine supérieur à celui des hispanisants (22 %).

Ce déclin s'explique en partie par l'image encore trop élitiste de cette langue. Ce phénomène ne peut être arrêté que par une volonté politique suivie, visant à favoriser une véritable identité européenne, qui ne peut s'exprimer pleinement en anglais.

Un tel rééquilibrage linguistique n'est pas impossible : outre-Rhin, l'enseignement du français progresse. Selon les dernières statistiques de la conférence des ministres de la culture des dix Länder, le nombre total d'élèves apprenant cette langue est passé de 18 % en 1975 à 25,9 % en 1984. La très grande majorité d'entre eux l'étudie comme seconde langue à partir de la septième classe, qui équivaut à peu près à la quatrième dans l'Hexagone (2). Mais les jeunes d'outre-Rhin parlent souvent mieux le français que leurs camarades français ne parlent l'allemand. C'est particulièrement le cas des élèves des établissements scolaires de Sarre, où le français est presque toujours la première langue à partir de la cinquième classe, qui correspond en général à la sixième chez nous.

Ailleurs, l'anglais domine. Pour vraiment améliorer la connaissance de la langue du voisin dans les deux pays, Rudolf von Thadden, professeur d'histoire à l'université de Göttingen, propose d'accorder des avantages aux étudiants possédant la double identité culturelle : « *Ainsi, en France, des points supplémentaires devraient être donnés aux candidats à l'agrégation maîtrisant la langue de Goethe. Et, en Allemagne, il conviendrait que la connaissance du français fût aussi importante que celle du latin.* »

LAURENT LEBLOND.

(1) 51, rue de l'Amiral-Mouchez, 75013 Paris. Tél. : 45-81-11-66 Rhöndorfer Strasse 23, 5340 Bad Honnef 1, tél. : 02224/1808-0.

(2) A partir du secondaire, le système scolaire allemand est très différent du système français. Au Gymnasium (lycée), les classes vont de la 5ᵉ à la 13ᵉ.

Le dopage avant l'examen

Selon une enquête de l'université de Besançon, plus du quart des étudiants prennent des stimulants ou des calmants avant les examens. Les étudiants en médecine et en pharmacie sont les plus nombreux à se doper...

LES étudiants français ont-ils l'habitude de se doper pour mieux réussir leurs examens ? On se doutait que oui, mais une enquête réalisée à l'université de Besançon montre que ce phénomène est plus répandu que prévu (1).

Sur les 500 étudiants ayant répondu au questionnaire proposé, plus du quart absorbent des produits stimulants ou sédatifs ou, plus encore, un cocktail savamment dosé d'excitants et de tranquillisants. Les spécialités pharmaceutiques utilisées sont extrêmement variées. Parmi les psychostimulants qui ont la faveur des étudiants et représentent plus de la moitié des médicaments choisis, on trouve aussi bien les classiques associations de vitamines que des amphétamines, comme les coupe-faim, ou de la fénazolone, qui présente à la fois une action antisommeil et anorexigène. On remarque aussi, dans une proportion inquiétante, le Captagon, une amphétamine aux effets secondaires redoutables, inscrite au tableau des stupéfiants. Parmi les tranquillisants, toute la gamme des benzodiazépines est représentée et, paradoxalement, le triazolam, un hypnotique connu pour provoquer des pertes de mémoire sévères et, parfois, des hallucinations dans les minutes qui suivent le réveil.

Les filles se « droguent » plus volontiers que les garçons, mais préfèrent en général les sédatifs aux stimulants. Mais filles ou garçons, ceux qui étudient la médecine ou la pharmacie sont nettement plus nombreux à se doper : 42 % des étudiants en médecine et 48 % des futurs pharmaciens consomment des psychotropes (de préférence des stimulants) contre 22 % des étudiants en droit et 9 % seulement des étudiants en sciences. Les jeunes gens dont les parents exercent une profession médicale ont davantage recours aux médicaments, tout au moins en période d'examens. Ce sont les étudiants qui vivent en cité universitaire qui absorbent le moins de produits. Les boursiers, contrairement aux jeunes gens qui reçoivent une aide financière familiale, sont peu amateurs de produits dopants.

La grande majorité des étudiants (85 %) se déclarent satisfaits de l'efficacité des stimulants ou des tranquillisants et se disent prêts à recommencer l'année prochaine, en dépit des effets secondaires ressentis par la plupart d'entre eux.

A l'heure de l'alarmante progression des toxicomanies médicamenteuses, ces données, même parcellaires, témoignent d'une banalisation inquiétante de la consommation des médicaments, même si on ignore encore les processus qui transforment une consommation occasionnelle en une habitude plus régulière, voire en une véritable toxicomanie. Plusieurs produits – même utilisés de façon momentanée – sont dangereux, certains, telles les amphétamines, créant rapidement une dépendance pharmacologique.

BÉATRICE BANTMAN.

(1) Etude publiée dans les *Cahiers de la prévention*, éditée par le comité départemental d'éducation pour la santé du Doubs.

Le supplément « Campus » ne paraîtra pas pendant les vacances, il reprendra mercredi 6 septembre (*le Monde* daté 7).

BIBLIOGRAPHIE

ANTHROPOLOGIE

Regard africaniste sur la maladie

QU'EST-CE qu'un malade dans notre culture occidentale ? Quels rapports les individus entretiennent-ils avec le malheur ? Pour approcher ces questions, Sylvie Fainzang présente en un *Cahier de l'Homme* un ensemble d'hypothèses et de réflexions à partir d'une double expérience. Elle a mené des enquêtes ethnologiques dans une société africaine, chez les Bisa du Burkina-Faso. Par la suite, dans le cadre d'une équipe de chercheurs, dirigée par Marc Augé, cette anthropologue a travaillé dans une commune de la région parisienne : La Ville-du-Bois.

Autrefois peuplée de maraîchers, cette agglomération de cinq mille habitans présente les caractères typiques de la « rurbanisation ». Ouvriers, employés, petits cadres ont essaimé depuis une vingtaine d'années dans ce qui ne fut longtemps qu'un village. Le développement massif d'un habitat pavillonnaire s'est accompagné d'une diversification des populations : outre les nouveaux venus, des immigrés portugais se sont installés et des Tsiganes vivent en caravanes près des lotissements. Tout cela a contribué à destructurer la communauté autochtone.

Cette coexistence de cultures différentes n'est pas sans effet sur l'interprétation que donnent les individus de leurs maladies. Et ce sont ces interprétations, telles qu'elles émergent dans le discours quotidien du patient, qui intéressent avant tout l'anthropologue. En observant des cas contrastés, Sylvie Fainzang souligne à quel point l'analyse subjective de la cause du mal se confond avec la mise en cause d'un Autre malveillant. L'ethnologue distingue quatre modèles de mise en accusation : l'auto-accusation (une personne se juge coupable de l'émergence ou de l'aggravation de son mal) ; la mise en accusation de l'Autre proche (parent, voisin, collègue) ; la mise en cause de l'Autre éloigné (l'Autre culturel, l'immigré par exemple, constitue le type même du bouc émissaire); enfin la mise en accusation globale de la « société », des conditions de travail, et du mode de vie urbain.

En mettant au jour ces modèles d'accusation, Sylvie Fainzang montre que les modes de représentation de la maladie dans notre société présentent avec l'interprétation de l'infortune dans les sociétés lignagères des analogies frappantes. Dans les deux cas on retrouve des modèles communs d'auto-accusation et de mise en accusation de l'Autre. Toutefois dans les sociétés lignagères les modèles prédominants mettent en cause l'individu lui-même et l'Autre familier. Ici l'interprétation du mal réactualise les pesanteurs du lignage et de l'ordre traditionnel. Dans les sociétés occidentales, il semble que la mise en accusation prenne bien plutôt le tour d'une contestation de l'Autre culturel, et plus largement de la société, telle qu'elle est (mal) vécue par l'individu.

L'approche comparée, le « regard africaniste » sur la maladie dans l'univers urbanisé de la région parisienne présentent l'intérêt d'offrir un éclairage nouveau sur un ensemble de phénomènes auxquels se trouvent crûment confrontés les médecins, eux-mêmes de plus en plus sollicités de prendre en compte les dimensions psychologiques et culturelles des maux dont souffrent leurs patients. Ces itinéraires thérapeutiques ouvrent une riche perspective pour des enquêtes à venir sur les représentations de la maladie dans le monde moderne.

MARC ABÉLÈS.

★ SYLVIE FAINZANG, *Pour une anthropologie de la maladie en France, un regard africaniste*, Cahiers de l'Homme, Editions de l'EHESS, 90 F.

SOCIOLOGIE

Le dictionnaire de Raymond Boudon

LE *Dictionnaire de la sociologie*, publié sous la direction de Raymond Boudon, vient combler une lacune dans un domaine où, entre les ouvrages hautement spécialisés et les compilations hâtives, on ne trouvait guère sur le marché d'outil de vulgarisation réussissant à se mettre à la portée du grand public, tout en offrant des analyses pénétrantes et rigoureuses.

Il est conçu autour de quelque 300 entrées, signées par une constellation de spécialistes d'horizons divers, et couvre l'ensemble des domaines sociologiques aujourd'hui étudiés. Comme toute entreprise collective de ce genre, certains choix pourront prêter à discussion, mais la qualité des contributions en garantit la valeur et l'intérêt. Deux sortes d'approches ont été privilégiées : l'une monographique ; l'autre, analytique. La première définit (un peu trop) succinctement la pensée et l'œuvre d'une trentaine de sociologues majeurs : Raymond Aron, Emile Durkheim, Karl Mannheim, Karl Marx, Georg Simmel, Max Weber... La seconde propose la définition des concepts sociologiques les plus courants. Le lecteur aura donc accès aux données et aux évaluations les plus récentes, à travers un éventail d'articles qui explorent les notions fondamentales (anomie, ethos, habitus, sociabilité...), les outils méthodologiques (enquête, entretien, panel, questionnaire...), les théories et les courants de pensée (culturalisme, évolutionnisme, fonctionnalisme, historicisme...) sans oublier les grandes orientations de recherche (divorce, culture de masse, jeunesse, relations professionnelles...).

Un système de renvois vers une importante bibliographie en fin de volume complète utilement ce dictionnaire.

RÉMY RIEFFEL.

★ *Dictionnaire de la sociologie*. Larousse (collection « Essentiels »), 240 p., 129 F.

ÉDUCATION

La pédagogie psychanalytique. Origine et histoire

par Jeanne Moll.

L'auteur retrace l'expérience méconnue d'éducateurs et d'enseignants qui ont développé dans leurs pratiques professionnelles, dès la fin du XIXᵉ siècle, l'idée que la psychanalyse pouvait fonder une nouvelle manière d'enseigner et d'éduquer.

★ Dunod, collection « Organisation et sciences humaines », 215 p., 140 F.

Lire les droits de l'homme à l'école

par Jacques Crison.

Aborder les droits de l'homme à partir de la littérature de jeunesse : tel est le propos de ce petit manuel pratique, destiné aux enseignants des écoles et des collèges. L'objectif visé est « *de rendre concrètes les notions formalisées par les déclarations des droits de l'homme, d'amener les enfants à les repérer dans les textes et dans la vie, et de pratiquer une pédagogie de projet* ».

★ Magnard, collection « Actions pédagogiques », 169 p., 65 F.

LITTÉRATURE

Atelier d'écriture, éléments pour la rédaction du texte littéraire

par Anne Roche, Andrée Guiguet et Nicole Voltz.

L'écriture serait-elle réservée aux seuls écrivains ? Ce manuel prend le parti du contraire et propose aux élèves, aux étudiants, et à tous ceux qui aiment lire, de « passer à l'acte ». Après une introduction théorique, sept chapitres réunissent des exemples et des exercices autour d'un axe particulier : pour une rhétorique sans larmes, écrire des nouvelles... Sous le titre *la Dissertation littéraire*, Bordas publie également des éléments de méthodologie pour la préparation aux examens et aux concours (sujets et corrigés), par Claude Scheiber

★ Bordas, 166 p., 80 F.

Henri Michaux. Qui êtes-vous ?

par Brigitte Ouvry-Vial.

Une curieuse question, reconnaît l'éditeur, posée à celui qui ne voulait pas être connu et refusait les photographes. Brigitte Ouvry-Vial tente de « *retrouver le cheminement par lequel l'écriture et la peinture ont permis à Henri Michaux de faire passer son insubordination en plume* », en privilégiant l'observation des modes de travail de Michaux, et des correspondances qui en témoignent (Paulhan).

★ La Manufacture, 253 p., 88 F.

PHILOSOPHIE

Penser l'événement

par Hannah Arendt, traduit sous la direction de Claude Habib.

Hannah Arendt, théoricienne du totalitarisme, voyait dans l'événement le centre d'attraction de la pensée. Cet ouvrage réunit une quinzaine d'articles écrits aux Etats-Unis entre 1942 et 1975, et consacrés à la question allemande, le problème de l'Etat juif et la « République américaine »

★ Belin, collection « littérature et politique », 268 P., 130 F.

Le Monde
CAMPUS
LA RUBRIQUE DES ÉTUDIANTS
l'actualité sociale, culturelle et pratique
TOUS LES JOURS DANS LE MONDE

(Publicité)
BICENTENAIRE
Des restaurants universitaires parisiens seront ouverts en juillet 1989 pour accueillir les étudiants et les hôtes de passage. (Sauf dimanches et 14-07).
Renseignements : CROUS de PARIS, 39, av. G. Bernanos-5ᵉ
Tél. : 43-29-12-43.

(Publicité)
UNIVERSITÉ DE PARIS-SUD
FACULTÉ DE DROIT DE SCEAUX
Formations de 3ᵉ cycle préparées à la faculté de droit Jean-Monnet à Sceaux, 54, bd Desgranges
DEA DROIT CANONIQUE : *M. LELIEVRE* ; DEA POLITIQUE CRIMINELLE ET DROITS DE L'HOMME : *Mᵐᵉ DELMAS-MARTY* ; DESS DIPLOMATIE ET ADMINISTRATION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES : *Mᵐᵉ LE MORZELLEC* ; DESS DROIT DE LA SANTÉ : *M. LEMOYNE DE FORGES* et *M. FALLET*, co-directeur ; DESS ENTREPRISES PUBLIQUES : *M. DURUPTY* ; DESS FISCALITÉ INTERNATIONALE : *M. DIBOUT, M. RASSAT, M. LE GALL*, co-fondateur du DESS.
Une habilitation a été demandée pour la création d'un DIPLOME D'UNIVERSITÉ EN DROIT ET INFORMATIQUE
Inscriptions du 3 au 21 juillet

QUE FAIRE AVEC OU SANS LE BAC ?
Tout sur les 25 000 formations et les 3 000 établissements de l'enseignement supérieur.
36.15 LETUDIANT

هكذا من الأصل

APRÈS UN AN DE « RÈGNE » RUE DE GRENELLE

Jospin le démineur

(Suite de la page 15.)

La situation semble si critique que les socialistes eux-mêmes sont divisés sur la stratégie à adopter : certains, au SNI, pensent qu'il est urgent de se replier sur le noyau dur des instituteurs, quitte à créer d'autres syndicats pour le second degré et à se passer de la FEN. Mais la maison mère ne l'entend évidemment pas ainsi. *« A brève échéance, la survie de la FEN sera posée »*, n'hésite plus à écrire son secrétaire général, Yannick Simbron. Curieuse situation, un an après le retour de la gauche *aux affaires*. S'il n'a pas créé cette situation, M. Jospin en aura été le grand révélateur. Quant aux parents, même si la loi d'orientation renforce leur place dans l'école, ils ne paraissent pas en mesure de sortir des seconds rôles où ils ont été confinés jusqu'à présent.

Panne de projet

« Les projets à grand souffle, on a vu ce que ça donnait. Certes, ça décoiffait mais c'était surtout le souffle de l'explosion. (...) Je ne veux pas d'une révolution éducative sur papier et donc sans lendemain, mais une évolution durable », lançait récemment Lionel Jospin à la tribune de l'Assemblée nationale. Mais ce pragmatisme affiché et tactique ne masque-t-il pas l'absence d'une véritable stratégie pour l'école ? Dans ce domaine comme dans d'autres, le socialisme de gouvernement n'est-il pas en panne d'idées ?, se demandent aujourd'hui bien des enseignants. Ils ne savent plus très bien ce que la société attend d'eux, de l'institution qu'ils servent. Les ministres successifs répondent, sans trop y croire : *« 80 % des jeunes au niveau du bac ! »* Mais aujourd'hui comme hier, on ne tombe guère amoureux d'un taux de croissance.

M. Jospin s'inscrit dans cette continuité : piloter intelligemment le système sans faire trop de vagues, et parier sur la durée pour laisser mûrir les évolutions nécessaires, telle est finalement son ambition. Cela peut-il suffire ? *« Faute d'une remobilisation sur le sens de l'école, la grisaille de la vie enseignante risque de perdurer. Du coup, les projets du ministre destinés à mieux faire tourner le système risquent de patiner »*, analyse Bernard Charlot, professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII.

Entre les réformes utopiques d'hier, et l'obsession gestionnaire d'aujourd'hui, le ministre trouvera-t-il la voie d'un projet mobilisateur ? Là se joue probablement l'avenir des relations entre la gauche et les profs. Et, du même coup, la carrière politique de Lionel Jospin. Le ministère de l'éducation n'a pas été le toboggan que certains lui prédisaient. Il n'est pas non plus le tremplin qu'il escomptait.

PHILIPPE BERNARD et GÉRARD COURTOIS.

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie, chaque semaine, des offres de stage en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement la CDTE, association responsable de ce service lancé en coopération avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 36-15 JOBSTAGE.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 2 mois. Indemnité : 1 200 F/1 450 F. Profil : Ecole de commerce ou marketing. Obs. : Réalisation d'un travail publicitaire et réflexion marketing pour un client. 14531.

Lieu : Jouars-Pontchartrain. Durée : 3 mois. Indemnité : 3 600 F. Profil : bac+1. Obs. : Campagne de phoning, analyse des argumentaires et tableau de bord. 14526.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Indemnité 3.000 F à 5.000 F. Profil : bac+4. Obs. : organiser des réunions de panels vendeurs et consommateurs. 14525.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 3 000 F à 5.000 F. Profil : bac+4. Obs. : constituer une banque de données pour les besoins du service partenaire. 14524.

COMMUNICATION

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 4 000 F. Profil : bac+2. Obs. : rédaction d'un manuel sur un logiciel informatique de gestion. 18530.

Lieu : Maisons-Alfort. Date : juillet. Durée : 1 mois. Indemnité : 2 000 F à 4 000 F. Profil : bac.+2. Obs. : diffusion d'office dans les dépôts vente pour le titre. 18544.

Lieu : Noisy-le-Grand. Date : fin de septembre. Durée : 4 mois. Indemnité : SMIC. Profil : bac+2. Obs. : organisation de manifestations, mise à jour du fichier presse + organisation de relations publiques + travaux de secrétariat. 18535.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 1 mois à mi-temps. Profil : bac. Indemnité : 3 000 F. Obs. : technicien audio capable de faire de la duplication grande série + missions en auditorium. 18545.

INFORMATIQUE

Lieu : Saint-Pierre-du-Bosguenard. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 4 000 F. Obs. : participer à la finition d'un atelier de génie logiciel. 17536.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Profil : bac+2. Obs. : constitution d'un logiciel informatisé, développement d'applications spécifiques. 17539.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Profil : bac+3. Obs. : micro langage DBase III, assister opérateur. 17522.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Profil : bac+2. Obs. : divers travaux informatiques. 17508.

ÉLECTRONIQUE

Lieu : Nanterre. Date : immédiat. Durée : 2 mois et demi. Profil : bac+2. Indemnité : 5 500 F. Obs. : électronique de puissance. 20509.

Lieu : Vanves. Date : immédiat. Durée : 3 mois (6 mois souhaités). Indemnité : 5 600 F. Profil : bac+2. Obs. : assurer une permanence téléphonique technique auprès de nos clients, les renseigner en assurant le cas échéant l'interface. 20537.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Profil : bac+2. Indemnité : 1 480 F. Obs. : développer une application informatique sur Macintosh. 17540.

PUBLICITÉ

Lieu : Gonesse. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Profil : bac. Obs. : réalisation d'un catalogue sur PAO. 19543.

Lieu : Montreuil. Date : août. Durée : 12 mois. Indemnité : 8 000 F. Profil : bac+2. Obs. : maquettiste PAO, mise en page de documents. 19542.

Lieu : Lille. Date : août. Durée : 1 mois. Profil : école de graphisme, BTS pub. Obs. : travaux sur Macintosh. 19540.

Lieu : Paris. Date : juin. Durée : ind. Profil : bac+2. Obs. : recherche maquettiste claviste. 19539.

SECRÉTARIAT

Lieu : Courbevoie. Date : août. Durée : 2 à 3 mois. Indemnité : 2 500 F. Profil : bac+1. Obs. : secrétariat dans un service marketing, anglais indispensable. 24541.

Lieu : Vanves. Date : juin. Durée : 2 mois. Indemnité : 4 300 F. Profil : bac. Obs. : secrétariat classique au sein d'un service commercial + classement et frappe + TTX. 24526.

Lieu : Saint-Cloud. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 5 000 F net. Profil : bac+2. Obs. : traduction et saisie d'un ouvrage américain de vulgarisation. 24531.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : à convenir. Profil : bac+1. Obs. : secrétariat, TTX, bonne présentation et organisée. 24521.

VENTE

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 3 mois. Indemnité : 8 000 F. Profil : bac+2. Obs. : poste commercial gestionnaire dans le domaine micro-informatique. 16513.

Lieu : Paris/Province. Date : Immédiat. Durée : grandes vacances. Indemnité : % sur ventes. Profil : bac. Obs. : diffusion de bouquets de fleurs dans restaurants et fleuristes. 16516.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 an. Indemnité : 3 000 + %. Profil : bac+2. Obs. : gestion d'un secteur commercial géographique. 16476.

Lieu : Aubervilliers. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Indemnité : 1 500 F + frais. Profil : bac+2. Obs. : assistant du directeur commercial, démarchage des comités d'entreprises pour différents produits. 16449.

GESTION/COMPTA

Lieu : Montrouge. Date : juillet. Durée : 1 mois. Indemnité : 1 480 F. Profil : bac+3. Obs. : montage de dossiers de subventions FRAC, ANVAR. 11525.

Lieu : Paris. Date : juillet. Durée : 1 mois. Indemnité : 1 500 F. Profil : bac+3. Obs. : assistant débutant dans un cabinet d'expertise comptable. 12527.

Lieu : Vaucresson. Date : juillet. Durée : 2 mois. Profil : bac+2. Obs. : organiser système de gestion. 12528.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Profil : bac+5. Obs. : créer des modèles physico financiers. 11522.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Profil : bac+2. Obs. : assistant chef comptable imputations de factures + saisie. 11 521.

DROIT

Lieu : Paris. Date : août. Durée : 1 mois. Profil : bac+5. Obs. : droit du travail, bon rédacteur, mise en place de textes juridiques. 25520.

Lieu : Levallois-Perret. Date : août. Durée : 2 mois. Indemnité : 1 500 F. Profil : bac+4. Obs. : stage avec formation, sélection au métier de conseil juridique avant emploi. 25517.

et de nombreuses autres propositions sur Minitel :

3615 JOBSTAGE

ou en appelant au :

47-35-43-43

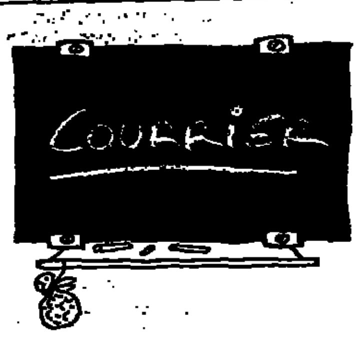

Le français en espagnol...

A propos de votre article sur l'enseignement des langues en Espagne dans « le Monde Campus » du 1er juin :

1) Faute de trouver en France une série d'enseignements du français digne de ce nom, la télévision espagnole (TVE) – tout comme la télévision grecque – a acheté en RFA « Avec plaisir », une production de la SWF (Baden-Baden). Ainsi les téléspectateurs espagnols découvrent-ils une langue de Molière présentée dans la langue de Cervantès à partir d'un original écrit dans la langue de Goethe !

2) La même TVE – qui n'est certes pas la plus riche d'Europe – consacrera 1 000 millions de pesetas (50 millions de francs) à la production, avec les ministères de la culture et de l'éducation, de « Viaje al español », qui sera la grande série TV d'apprentissage de l'espagnol des années 90.

La commémoration du 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Colomb, ainsi que la perspective du marché unique de 1993 ont mobilisé, autour de ce projet, talents, ressources et énergies.

En France, le Bicentenaire de la Révolution aura eu le mérite insigne d'accoucher... des états généraux des langues !

La BBC, quant à elle, n'a besoin d'aucun prétexte historique pour vendre, avec profit, ses séries de langues – dont le français – dans le monde entier.

M. KUHN,
responsable des programmes FR 3 Lorraine-Champagne-Ardenne.

Les énarques et la vente

Vous vous inquiétez dans « le Monde-Campus » du 25 mai de la *« réserve »* des élèves de l'ENA à l'égard de la vente, à la suite de deux sondages : l'un, effectué auprès d'une dizaine d'élèves, l'autre... dans nos têtes, puisque, selon vous, *« une part non négligeable d'entre* [nous] *se retrouveront* – ou rêvent de se retrouver... – *à la tête d'entreprises publiques ou privées »*.

Que les rêveurs regardent la réalité en face : seuls 10 % des anciens élèves de l'ENA se trouvent actuellement dans une entreprise, publique ou privée, et une moindre proportion encore *« à leur tête »*. Leur recrutement, on peut le supposer, est dû davantage à leurs qualités personnelles qu'à une formation dont la vente a été si déplorablement absente. Quant aux autres, ils continuent à accomplir dans l'administration la mission de service public pour laquelle ils ont été formées, et à laquelle nous nous destinons à notre tour.

Vous tirez argument de ce sondage pour affirmer : *« Le message de M. Fauroux sur la nécessité de donner aux élèves une formation davantage axée sur l'entreprise et la vie économique ne semble pas être encore tout à fait passé »*. Faut-il rappeler que nous effectuons un stage en entreprise d'une durée de six mois, autant que le stage administratif ? Que l'économie et la gestion constituent deux des cinq principales matières enseignées à l'ENA ?

Votre journal est fréquemment amené à déplorer la qualité insuffisante du dialogue social au sein du secteur public, source de conflits du travail et de gêne pour les usagers. Dès lors, ne trouvez-vous pas rassurant que les élèves de l'ENA, selon votre sondage, privilégient la gestion du personnel sur le marketing ? Cette hiérarchie correspond bien à celle des capacités nécessaires à l'exercice de leurs futures responsabilités.

Si la fonction commerciale n'est pas actuellement suffisamment valorisée dans la formation des *futurs* chefs d'entreprise, ce n'est pas à l'ENA, dont la vocation est différente, d'en endosser la responsabilité. Pour ce qui nous concerne, nous considérons que nous avons à apprendre notre métier, celui du service public, et non pas celui qu'enseignent les écoles de commerce. Il consiste, en particulier, à créer un environnement favorable à la vente, notamment à l'exportation.

La délégation des élèves de la promotion Jean-Monnet

LA BOURSE le Monde AUX STAGES

DEVENEZ LE DÉLÉGUÉ DE LA BOURSE AUX STAGES DU Monde DANS VOTRE UNIVERSITÉ !

La Bourse aux Stages du journal le Monde permet aux étudiants de gagner des stages en entreprise à l'étranger.

Soyez candidat pour être le délégué du Monde auprès des étudiants de votre université entre le 20 et le 28 novembre 1989. Vous serez chargé de les informer et de les inciter à participer nombreux au concours de la Bourse aux Stages et bénéficierez, si vous êtes retenu, de 6 mois d'abonnement gratuit au Monde.

Les 5 delegues obtenant le plus fort taux de participation dans leur universites gagneront, en outre, un billet d'avion a destination d'une capitale europeenne (Madrid, Rome, Londres, Copenhague, Athenes).

Si vous êtes candidat, écrivez à : le Monde, La Bourse aux Stages, 7, rue Pasteur-Wagner, 75011 Paris, en précisant vos motivations, nom, prénom, adresse, téléphone, université et cycle d'étude en 1989/1990.

ATTENTION : être délégué ne garantit pas l'obtention d'un des stages offerts par la Bourse aux Stages.

INSTITUT INTERNATIONAL DE L'IMAGE ET DU SON
LA GRANDE ÉCOLE DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION
Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur - Centre de Formation Continue
Téléphone : 30.69.00.17 - 46.24.56.16

UNIVERSITY OF HARTFORD IN PARIS
LE DOYEN ET LES PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE HARTFORD VOUS PROPOSENT A PARIS UN MBA 100 % AMÉRICAIN
MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION
Un environnement international.
Un programme intensif de 11 mois.
Septembre-Mai à Paris, Juin-Août sur le Campus de l'Université de Hartford situé entre New York et Boston.
Admission :
Etudiants diplômés Grandes Ecoles ou 2e cycle Universitaire.
Professionnels désireux d'acquérir une maîtrise de la gestion ou plus haut niveau.
Documentation sur simple demande
UNIVERSITY OF HARTFORD BUSINESS SCHOOL
15, (M) av. de la Grande Armée 75116 Paris - Tél. (1) 45.00.98.28.

DU BAC AU MBA EN 4 ANS
2 OU 3 ANS EN FRANCE
1 OU 2 ANS AUX USA.
• Intégralité du programme d'études de l'Université de Hartford, dispensé en anglais.
• 1re et 2e année à Paris ou à Lyon.
• 3e année sur le campus de l'Université de Hartford, pour le diplôme de Bachelor in Business Administration. OU 3e année à Paris ou Lyon pour le diplôme de BSBA de ABS.
• 4e année optionnelle à Paris ou sur le même campus pour le diplôme de Master in Business Administration.
Admission :
– en 1re année, avec le baccalauréat,
– en 2e année, avec un diplôme d'enseignement supérieur.
• CRÉDIT SPÉCIAL ÉTUDIANT.
ABS
American Business School
Enseignement supérieur privé - en liaison avec
UNIVERSITY OF HARTFORD
PARIS 75116 15(M), avenue de la Grande Armée Tél. : 45.01.96.01.
LYON 69009 24(M), avenue Joannès Masset Tél. : 78.64.15.31.

ECOLE DES ARTS ET METIERS DE L'IMAGE
3,5 Rue BEAUMARCHAIS 93100 MONTREUIL (PARIS)
(1) 48 57 08 80
MI 21
cours à temps complet
PHOTOGRAPHIE
DÉCORATION DE PLATEAU
MAQUILLAGE DE PLATEAU
ARTS GRAPHIQUES
MAQUETTE
ANNÉE PRÉPARATOIRE

ADELIE
Informatique Conseil
Notre contrat moral : « la haute qualité des prestations que nous fournissons à nos clients ».
la SSII qui s'engage.
15 rue de Rome, 75008 PARIS
Tel. : (1) 43.87.12.10

ESIG
L'ÉCOLE
1er CYCLE
1. DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
BTS Informatique de Gestion
BTS Informatique Industrielle
DEIST Génie Industriel
BTS Electronique
2. DÉPARTEMENT COMMERCIAL
BTS Action Commerciale
BTS Force de Vente
BTS Commerce International
BTS Communication et Action Publicitaire.
3. DÉPARTEMENT GESTION
DPECF
BTS Comptabilité-Gestion
2e CYCLE
1. DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
CES Informatique Appliquée : CESIA
OPTIONS : Réseaux, Bases de données, Intelligence artificielle
CES Informatique Industrielle : DEIST
OPTIONS : Automatique, Système, Électronique
2. DÉPARTEMENT COMMERCIAL
CES European Management : CESEM
CES Marketing Opérationnel : CESMO
CES Marketing International : CESMI
CES Communication : CESCOM
OPTIONS : Création d'entreprise, Europe, Communication
3. DÉPARTEMENT GESTION
DECF
ESIG-PARIS : 38, rue des Francs Bourgeois, 75003. Tél. : (1) 42.78.20.91. ESIG-BORDEAUX : 1, cours Xavier Arnozan, 33000. Tél. : 56.81.43.18. ESIG-LILLE : 41, rue d'Amiens, 59000. Tél. : 20.30.06.80. ESIG-LYON : 9, avenue Leclerc, 69007. Tél. : 72.72.81.72. ESIG-MARSEILLE : 70, rue de la République, 13002. Tél. : 91.56.08.08. ESIG-NANTES : ouverture, rentrée 1989. ESIG-ORLÉANS : 3/5, rue de Chanzy, 45000. Tél. : 38.54.71.71. ESIG-RENNES : 38, rue du Capitaine Maignan, 35000. Tél. : 99.67.60.39. ESIG-TOULOUSE : 1, rue Caraman, 31000. Tél. : 61.62.00.62.
PARIS - BORDEAUX - LILLE - LYON - MARSEILLE - NANTES - ORLÉANS - RENNES - TOULOUSE

Société

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

La raison des plus fortes

La plus jeune sort, la plus vieille reste. L'Espagnole Arantxa Sanchez-Vicario (dix-sept ans) a été éliminée mardi 4 juillet en quarts de finale des championnats de Wimbledon par l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, qu'elle avait battue en finale des Internationaux de Roland-Garros. L'Américaine Chris Evert (trente-quatre ans) a remporté sa quatre-vingt-seizième victoire, un record, sur le gazon de Church Road, alors qu'elle a été menée 5-2 par l'Italienne Laura Golarsa dans la troisième manche.

LONDRES
de notre envoyé spécial

L'expérience, il n'y a que cela de vrai. Martina Navratilova l'a dit après l'avoir montré, mardi 4 juillet, à sa compatriote Gretchen Rush-Magers, qui pointait pour la première fois sa frimousse de Californienne bronzée en quarts de finale des championnats de Wimbledon : *« Cela prend du temps pour apprendre à jouer sur gazon. C'est pour cette raison que la « jeune brigade » n'est pas allée plus loin cette fois. »*

Ce petit discours s'adressait aux deux jeunes vainqueurs des Internationaux de France, Michael Chang et Arantxa Sanchez, qui ne sont pas allés plus loin, à Wimbledon que, respectivement, les huitièmes et les quarts de finale. Car, après le Sino-Américain lundi, c'est l'Espagnole qui a été battue mardi au cours d'une partie qui aura été moins marquée par l'inexpérience d'Arantxa Sanchez sur le gazon que par la fébrilité de Steffi Graf.

Revanche de la finale de Roland-Garros, la rencontre était un peu plus que la confrontation, en quarts de finale, de la championne en titre et d'une championne en puissance. Il y avait de l'orage dans ce match, comme des éclairs de chaleur en août. Or pendant tout le premier set Steffi Graf résista mal à cette tension. Alors que l'Espagnole était tout aussi combative qu'à l'accoutumée, l'Allemande multipliait les fautes dès qu'elle n'arrivait pas à imposer sa puissance.

Et, dans cette situation, l'expérience ne lui servait à rien. En dépit de ses vingt-six matches sur le gazon du All England Club en cinq participations aux championnats, Graf jouait tout simplement mal. Techniquement et tactiquement. Sanchez corrigeait son jeu comme une institutrice l'aurait fait d'une mauvaise dictée. Un mauvais point pour le service, un autre pour le coup droit, un dernier pour la volée. La Catalane attendait la balle là où elle n'était pas censée savoir que celle-ci arriverait. Tant et si bien qu'elle se retrouva en position de servir pour le gain de la première manche après avoir pris trois fois le service de Graf.

Roulette russe

Il a fallu atteindre ce point critique pour que l'Allemande ait comme un sursaut d'orgueil, se mette à avancer dans le court. Elle reprit ainsi le commandement des opérations. Mais tout numéro un qu'elle soit, Steffi Graf a dû convenir que *« personne ne s'attendait vraiment à ce qu'Arantxa joue aussi bien sur herbe »*. A commencer par elle, qui a douté pouvoir en finir pendant trois quarts d'heure.

Et c'était exactement ce que devait se dire Chris Evert lorsque l'Italienne Laura Golarsa, qui servait à 5-3 dans la troisième manche d'une autre demi-finale, n'a plus été qu'à deux points de la victoire.

L'expérience du jeu sur gazon n'était pas davantage à l'ordre du jour. Evert en était à son cent dixième match de simple à Wimbledon, Golarsa n'en avait pas disputé le dixième. Mais l'Italienne donnait la leçon à l'Américaine ; la jeunette développait un tennis d'attaque spectaculaire alors que l'ancienne restait figée sur la ligne de fond.

Pourtant, à ce stade – 30-15, service Golarsa, – ce n'était plus tout à fait du tennis, c'était presque de la roulette russe. Une balle rendait tout possible. La victoire ou la défaite. Evert tira alors un passing de revers décroisé : pile sur la ligne ! Ce n'était pas la balle de match attendue par l'Italienne. C'était le point du match : Evert allait remporter après ce coup, presque impossible à réussir, quatre jeux de rang et le match, en ne laissant à Golarsa que cinq des dix-neuf points qui suivirent. Pour la cinquante et unième fois de sa longue carrière, Chris Evert s'est ainsi qualifiée pour les demi-finales d'un tournoi du grand chelem. Au moral plus qu'à la science.

A Wimbledon comme dans les autres tournois majeurs, la différence est essentiellement celle de la hiérarchie des talents : celle qu'exprime le classement informatique des joueuses. Et pour ces quarts de finale l'ordinateur n'a pas été pris en défaut : Martina Navratilova, Chris Evert, Catarina Lindqvist et Steffi Graf, qui étaient mieux classées que leurs rivales du jour, se sont imposées. Une logique qui, au-delà du suspense inhérent à chaque match, devrait encore prévaloir en demi-finale.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

SIMPLE DAMES

Quarts de finale. – S. Graf (RFA, 1) b. A. Sanchez (Esp., 8) 7-5, 6-1 ; C. Evert (EU, 4) b. C. Golarsa (It., 82) 6-3, 2-6, 7-5 ; M. Navratilova (EU, 2) b. G. Magers (EU, 40) 6-1, 6-2 ; Lindqvist (Suè, 215) b. R. Fairbank (Af. S., 37) 7-5, 7-5.

CYCLISME : le Tour de France

Les gendarmes du peloton

Le Portugais Acacio Da Silva conserve le maillot jaune, à l'issue de la quatrième étape Liège-Wasquehal, remportée, mardi 4 juillet, par le Néerlandais Jelle Nidjdam. De Lille, un pont aérien transporte, mercredi, les coureurs du Tour de France à Dinard, point de départ d'une étape contre la montre.

WASQUEHAL
de notre envoyé spécial

A Lesdain, petite bourgade où les maisons de brique sont peintes en blanc, dans la province belge du Hainaut, un panneau cloué à un arbre, dans le virage d'une sente pavée, fait savoir aux voyageurs qu'il y a ici des fraises. Le Tour de France cycliste passait, mardi 4 juillet, à Lesdain et à cet endroit précis. Il en était alors au deux cent unième kilomètre d'une étape qui en comptait 255, et il ne s'agissait guère de se soucier des fraises ou des pépinières. Cette fin de parcours se voulait un petit goût de Paris-Roubaix. Elle fut réussie à souhait. A en observer le déroulement de l'arrière, mêlé aux voitures des directeurs sportifs, dans le sillage d'un peloton qui encore parvenait à mériter son nom, toujours entrevu et jamais rattrapé, il y avait de quoi combler une âme simple.

Dans ces routes qui sont des chemins, dans ces chemins qui deviennent des pistes, le spectacle, fait tout entier de bruit sans fureur, en même temps que de fureur sans bruit, n'a rien à voir avec ce que peut offrir la télévision. Ce qu'éprouve le suiveur, du moins celui de la base, et plus particulièrement s'il est d'occasion, sera toujours sans rapport avec ce qui est offert aux téléspectateurs. La raison en est fort simple : le suiveur vit du matin au soir sous la houlette d'une véritable institution qui s'appelle Radio-Tour. Radio-Tour informe, comme il sied à toute radio, mais elle gourmande, tance à l'occasion, sermonne à qui mieux mieux celui ou ceux qui risquent de commettre l'hérésie. Radio-Tour est en somme le chien de berger de la caravane, celui qui jappe peu mais le fait pour ramener la brebis égarée.

Il y a d'ailleurs plusieurs façons de japper. Les deux hommes qui se côtoient et se complètent à Radio-Tour, Albert Bouvet et Bernard Hinault, ont chacun la sienne. Celle d'Albert Bouvet, qui fut, dans les années 50, un vaillant coureur, qui est devenu, dans la vie, un petit homme replet et affable, avec une belle chevelure de neige, s'apparente plutôt à la supplication. Cela tient sans doute à cette voix blessée qui est la sienne et qui paraît, chaque soir, près de s'éteindre. Directeur adjoint du service sportif de la Société du Tour de France, Albert Bouvet a donc, entre autres charges, celle, depuis le départ jusqu'à l'arrivée de chaque étape, d'observer la course, de faire savoir aux journalistes qui la suivent – et dont les trois cent cinquante voitures s'étirent tout à la fois au-devant d'elle et se prolongent sur ses arrières – ce qui s'y passe.

Or, selon ce qui s'y passe, la caravane peut passer de la plus absolue sagesse à la plus inattendue des frénésies. C'est bien là ce qu'il faut précisément maîtriser. Lorsque le peloton flâne, comme il parut effectivement se complaire à le faire au sortir de Liège, tout au long d'une route qui longeait la Meuse endormeuse, l'information prend une forme immuable : *« Peloton groupé, allure modérée. »* Tout se complique, s'amplifie et peut toucher aux accents de la tragédie lorsque se produit l'échappée ou seulement l'accélération. Les tables de la loi, en l'occurrence le règlement de l'épreuve, sont impératives : aucune moto de presse ne saurait prétendre suivre un fuyard tant que son avance sur le peloton n'atteindra pas au moins 30 secondes. Ladite avance devra être portée à 1 min 30 pour que les voitures obtiennent la même faveur.

C'est en ces instants qu'Albert Bouvet s'égosille, fait précipiter l'allure, propulse vers l'avant les voltigeurs des premières lignes, tout en contenant son arrière-garde qui piaffe. Il s'agit en effet de laisser aux concurrents l'espace qui leur est nécessaire pour accomplir un effort qui ne puisse être suspecté de fraude.

« On accélère »

Si l'affaire devient vraiment chaude, alors on voit entrer en scène Bernard Hinault. La manière de ce nouveau conseiller technique de la Société du Tour de France est tout autre que celle d'Albert Bouvet. Bernard Hinault mène la caravane comme il devait, il y a peu encore, mener sa propre équipe. Avec lui, il ne s'agit plus de solliciter, c'est l'affirmation d'une évidence : *« On accélère ! »* Pour peu que l'effet soit tardif, cela devient : *« On accélère, nom d'un chien ! Je ne vais pas le répéter vingt fois ! »*

Sur route normale et lorsque la place est suffisante pour que chacun prenne ses aises, la férule se supporte, au fond, de la meilleure façon du monde. Mais lorsqu'il s'agit, comme c'était le cas mardi 4 juillet, de serpenter, dans les terres bocagères, la campagne wallone, avec une multiplication de virages, d'épingles à cheveux, de faire manœuvrer sur des secteurs pavés impossibles, au milieu d'une poussière poussée par un vent desséchant, on touche à l'épopée. La course, pour autant, ne s'affole pas. Les voitures des directeurs sportifs tressautent avec ensemble, tout comme les cinq ou six vélos qu'elles transportent sur leurs toits. Radio-Tour annonce-t-elle une crevaison ou une chute ? Aussitôt le véhicule concerné se porte au secours de son coureur. On roule à fond la caisse, rétroviseur contre rétroviseur ; on freine pour bondir de plus belle.

Pas une faute, pourtant, dans ce carrousel effreiné ; ça passe au millimètre, mais ça passe. La foule, qui se presse et qui se sent frôlée par cette meute, supporte avec allégresse des excès dont elle n'aurait pas, la veille, consenti le dixième de la part du premier venu. La voilà grisée, enivrée, passionnée, admirative. M. Sécurité routière est instamment prié de ne pas venir voir, et la même invitation s'adresse, bien sûr, au préfet.

Jusqu'au bout, le rythme sera mené. Mais, à ce rythme, voici que, depuis longtemps, le peloton s'est coupé en deux. Loin devant, un Hollandais malin appelé Jelle Nijdam, pour une poignée de secondes, s'est fait le plaisir de ce gain d'étape, dont on a dit ce qu'il représente. Cependant, dans les faubourgs de Wasquehal, ils étaient encore plusieurs à courber l'échine, à serrer les dents pour, l'œil fixe et la joue creuse, solidaires dans la peine, sortir enfin de ce qu'on appelle *« l'enfer »*.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Les classements

Quatrième étape
Liège-Wasquehal (255 km)

1. Jelle Nijdam (P.-B., Superconfex) 255 km en 6 h 13 min 58 s, (moyenne : 40,912 km/h) ; 2. Jesper Skibby (Dan.) ; 3. Johan Museeuw (Bel.) ; 4. Jérôme Simon (Fr.) ; 5. Soeren Lilholt (Dan.).

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Acacio Da Silva (Por. Carrera), 17 h 16 min 37 s ; 2. Soeren Lilholt (Dan.), à 14 s ; 3. Thierry Marie (Fr.), à 1 min 57 s ; 4. Laurent Fignon (Fr.), à 2 min 37 s ; 5. Pascal Simon (Fr.), à 2 min 48 s.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Marcel LEGRAND,
M. et Mme Jean-Pierre FOUCARD,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Félix LEGRAND,

au foyer de leurs enfants, Thomas et Rosalie.

Paris, le 28 juin 1989.

Mariages

– M. et Mme Alain HUET,
M. et Mme Claude LÉONARD,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Aline
et Bertrand,

qui sera célébré samedi 8 juillet en la collégiale de Montréal.

11, rue Duroc,
75007 Paris.
44, rue de Naples,
75008 Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mlle Marie-Louise DAVID,

le 30 juin 1989, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 6 juillet, à 14 h 30, en la collégiale du Dorat (Haute-Vienne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

De la part de :
Mme Pierre David,
M. et Mme Jacques David,
M. et Mme Jean-Pierre David,
Le Dr Etienne Surun,
M. et Mme Jean de Saint-Chamas,
M. et Mme Albert Tassain,
Mme Colette Fourest, religieuse du Sacré-Cœur,
M. et Mme Michel Fourest,
Le Dr et Mme Roger Fourest,
M. et Mme Lucien Orsel des Sagets,
Le Dr et Mme François David,
De ses petits et arrière-petits-neveux et nièces.

– Mme Marguerite EGLIZEAUD

repose en paix dans le cimetière de La Villeneuve-Rempnat (Haute-Vienne), auprès de son père,

Jules EGLIZEAUD,
mort pour la France (1915).

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 28 juin 1989.

De la part de sa fille, Renée Magdo-Degabriel, et de toute la famille.

« ...nous sommes bien peu de chose,
et mon amie la rose
me l'a dit ce matin... »

– M. Bernard Gillier,
géomètre expert DPLG, expert près la cour d'appel de Paris,

a la douleur de faire part à ses amis et clients du décès de son épouse,

Mme Bernard GILLIER,
née Colette Vincent,

survenu le jeudi 29 juin 1989, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

– M. et Mme Serge Dreyfuss,
M. et Mme Bertrand Dreyfuss,
Alexandra et Charles-Edouard,
Mme Laurent Dreyfuss,
M. et Mme Louis-Paul Spanjaard,
Le docteur et Mme Alain Reinberg,
M. et Mme Robert Veil,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert GIMPEL,

survenu le 2 juillet 1989, dans sa centième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

2, rue de Sontay,
75116 Paris.
237, boulevard Pereire,
75017 Paris.
47, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

– Me Pierre Goutet, avocat honoraire à la Cour de cassation et au Conseil d'Etat,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Michelle GOUTET,
née Lécureux,

survenu le 4 juillet 1989.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 juillet, à 15 h 30, à l'église Sainte-Bathilde, rue du Plessis, à Châtenay-Malabry.

– Ses enfants, ses petits-enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges MONGRÉDIEN,

et rappellent le souvenir de son mari, l'historien

Georges MONGRÉDIEN,
décédé en 1980.

34, rue de Marnes,
92140 Ville-d'Avray.

6, boulevard Gambetta,
94130 Nogent-sur-Marne.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 83 F
Abonnés et actionnaires .. 73 F
Communicat. diverses ... 86 F

– Les familles Quillet et Touchois,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul TOUCHOIS,

survenu à Paris le 25 juin 1989, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse s'est déroulée en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans le cimetière Saint-Jacques, à Châtellerault.

De vifs remerciements sont adressés à tous ceux qui ont manifesté leur sympathie.

Soutenances de thèses

– Université Paris-V (René-Descartes), le mercredi 5 juillet, à 14 h 30, salle 224 (Sorbonne), galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin, Mme Roya Daneshmand : « Modalités de l'évolution de la représentation des valeurs dans les manuels de lecture, à l'école élémentaire en France, depuis 1900 à nos jours ».

– Université Paris-II, le mercredi 5 juillet, à 15 heures, salle des Commissions, M. Jean-Pierre Blatter : « Sur la loi Méhaignerie ».

– Université Paris-II, le mercredi 5 juillet, à 16 h 30, salle des Conseils, M. Abdelouahhab Errami : « L'offre et la demande en matière de presse écrite quotidienne au Maroc : vers la recherche d'un équilibre ».

– Université Paris-I, le jeudi 6 juillet, à 14 h 30, salle 6 (Panthéon). M. Arab Belgacem : « Les conflits de lois relatifs à la conclusion et aux effets personnels du mariage en droit international privé algérien et comparé ».

– Université Paris-II, le jeudi 6 juillet, à 17 heures, salle des Conseils, Mlle Danielle Gay-Bellile : « Liberté d'expression et nouvelles technologies de communication ».

– Université Paris-V (René-Descartes), le vendredi 7 juillet, à 14 heures (Sorbonne), amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin, Mlle Grazyna Koperniak : « La créativité chez l'enfant d'âge scolaire ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le vendredi 7 juillet, à 15 heures, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, M. Thomas Tam : « Le psychisme et le langage : étude sur la théorie bachelardienne de l'image ».

– Université Paris-I (Panthéon-Sorbonne), le lundi 10 juillet, à 14 heures, amphithéâtre III, 12, place du Panthéon, entrée à gauche, ancien bâtiment, M. Jean Gayon : « La théorie de la sélection : Darwin et l'après-Darwin ».

– Université Paris-VIII, le lundi 10 juillet, à 14 heures, salle G 201, Marie-France Thomas, épouse Ehrlich : « Mémoire et compréhension. Etude du traitement cognitif des phrases et des textes ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Est élevé à la dignité de *grand officier :*

M. Louis Kerjean, sous-lieutenant des Forces françaises combattantes.

Sont promus *commandeurs :*

MM. Pierre Jaluzot ; Jean Dehant ; Bernard de Monferrand ; Jean Bachelet ; Pierre Bonnand ; Mme Gisèle Guillemot ; MM. André Latour ; René Mottuel ; Mme Eugénie Poilane ; M. Louis Thanguy.

Sont promus *officiers :*

MM. Jacques Augière ; Michel Chanteux ; Jean Chemnaud ; Jacques Defline ; André Heitz ; Mme Claudine Bon ; Georgette Cadras ; MM. Jacques Catry ; Benoît Da Costa ; Albert Dupré ; Pierre Durand ; Emilien Echardour ; André Gairin ; Mme Simone Garnier ; MM. André Klein ; Camille Labrux ; Mme Denise Larrouy-Roux ; MM. Savin Lauzier ; Raoul Legrand ; André Louvel ; Mme Marcelle Meneau ; MM. Paul Morand ; Pascal Pabion ; René Picard ; Joseph Sanguedolce ; Serge Saudmont ; Georges Sevestre ; Michel Bulliard ; Pierre Bureller ; Raoul Cartier ; Pascal Colombani ; Michel Ecrement ; Alexis Fonck ; Gilbert France ; Marcel Gallais ; Habib Garbey ; André Goulaouic ; Henri Joseph ; Jacques Lanjevin ; Joseph Matta ; Roland Mornon ; Mme Carmel Saliba ; Jacques Terrier ; Jean Vergé ; Mme Renée Baudic ; M. Valentin Bonnin ; Mme Jeanne Bourlieux ; Lucie Claudel ; MM. Jean Dieu ; André Dreano ; René Guenzi ; Roger Hocquet ; Adrien Herr ; Jean Le Gall ; René Lepage ; Maurice Marroux ; Raymond Mocaer ; Louis Monteilhet ; Gabriel Pierret ; Mme Gilberte Richard ; MM. Armand Vacher ; Daniel Barbé ; Dante Bianchi ; Pierre Lamazère.

Sont nommés *chevaliers :*

MM. Eckhard Apfelbaum ; Sampiéro Bernardini ; Marcel Boudet ; Robert Chevalley ; André Condette ; Francisque Corbel ; Louis Delorme ; Albert Dubreil ; René Durean ; Thami El Mottalib ; Célestin Embid ; Raymond Escach ; Adrien Fauvel ; Pierre Florence ; Laurent Han ; Michel Lavogez ; Michel Lelarge ; Jean Le Quellec ; Bernard Mestivier ; Pierre Orfeuil ; Jules Orsoni ; Jean Pierres ; Pierre Regard ; Joseph Reig ; René Riou ; Edouard Taillefer ; Daniel Tousverts ; Armand Tuneyan ; Yves Varney ; Georges Villacres ; Léo Agogué ; Mme Odile Arrighi ; MM. Claude Bader ; Maurice Ballet ; Antoine Belgodere ; Aimé Bonnefois ; Pierre Bordier ; Emile Bourret ; Olivier Campana ; Marino Caretta ; André Chambonnet ; Charles Chapellier ; Georges Chatton ; Jean Chopin ; Elie Clerc ; Mme Marguerite Compain ; Noélie Decroux-Bienheureux ; MM. André Delahaye ; Daniel Delobel ; Albert Delobelle ; René Dimayuga ; Camille Dogneton ; Mme Juliette Dubois ; MM. Charles Ducland ; Jean Dupin ; Léon Dupont ; Louis Garcia ; Georges Germain ; Eric Grosjean ; René Guiller ; Antoine Joao ; Stanislas Jozefiak ; Emile Klufts ; Edouard Legourd ; Lucien Lhotte ; Paul Mehuys ; René Mirandon ; Jean Mogne ; Mme Aline Monin ; MM. Sylvain Nesti ; Charles Nicolas ; Gaston Osvald ; Robert Ourlé ; Giovanni Pasquali ; Jules Peigne ; Yves Pennec ; Louis Perez ; Paul Petit, dit Lardra ; Lucien Propilosky ; Robert Puissant ; Louis Pujol ; Pierre Regaissé ; Raymond Rochon ; Lucien Rombourg ; Marcel Sajous ; Orlando Santini ; Henri Sentenac ; Jean Tallien de Cabarrus ; Robert Teigny ; Pierre Tincry ; Gilbert Verdier ; Marc Thunet ; André Beuré ; Pierre Brieux ; Alfred Chalvin ; Manuel Da Silva ; Maurice Douanne ; Abel Martinon ; Arsène Vacher ; Roger Fosse ; Mme Lucienne Tugaut.

EN BREF

● **STAGE.** – Le mouvement A cœur joie organise cet été avec les Jeunesses musicales d'Allemagne un cours de langue : « Musique, culture et langue » soutenu par l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Ce stage se déroulera du 2 au 11 août à Carpentras et s'adresse à des jeunes intéressés par la musique, ayant des connaissances de base de la langue allemande.

★ Renseignements au secrétariat A cœur joie, « Les passerelles », 24, avenue J.-Masset, 69337 Lyon Cedex 09. Tél. : (16) 78-83-19-61.

● **COLLOQUE.** – Un colloque organisé par le Collège des psychanalystes se déroulera les vendredi 13 octobre (en soirée), samedi 14 octobre et dimanche 15 octobre.

* Salle Jean-Bouyer, 60, bd de Latour-Maubourg, 75007 Paris.
Renseignements : 40-59-86-88.

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 JUILLET

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 10 h 30, 14 h 30 et 17 heures, métro Louvre (P.-Y. Jaslet).

« Crypte, pyramide et aménagement du Grand Louvre », 10 h 30 et 15 heures, métro Louvre (M. Pohyer).

« Exposition 1889 : la tour Eiffel et l'exposition universelle », 13 h 45, Musée d'Orsay (Académie internationale des sciences et des lettres).

« Louis XVI aux Tuileries », 14 h 30, place des Pyramides, statue de Jeanne d'Arc (Sauvegarde du Paris historique).

« Visite et étude de la grande pyramide, de la conception moderne aux mathématiques symboliques », 14 h 30, sortie métro Palais-Royal, terre-plein central (I. Hauller).

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 14 h 30, 4, boulevard du Palais, devant les grilles (E. Romann).

« Jardins et cours de Charonne », 14 h 30, métro Philippe-Auguste. (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Vigny », 14 h 30, 10, rue du Parc-Royal (M.-G. Leblanc).

« Le Palais de justice et le tribunal des flagrants délits », 15 heures (C.-A. Messer).

L'ÉTÉ DES MUSÉES NATIONAUX

« L'imaginaire de l'art occidental » (pour les 5-12 ans), 14 h 30, Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro.

« Costumes de travail, costumes de fêtes », 14 heures ; « Le mobilier dans la société rurale », 15 h 30, Musée des arts et traditions populaires (bois de Boulogne), route du Mahatma-Ghandi (s'assurer auprès des musées que les visites ont bien lieu) (40-67-90-00).

MONUMENTS HISTORIQUES

« La Saint-Chapelle, la crypte archéologique du parvis de Notre-Dame », 11 heures, à l'entrée de chaque monument.

« La revue des champs de course, l'hippodrome d'Auteuil », 14 h 30, sortie du métro Porte-d'Auteuil.

« Le Louvre médiéval et contemporain », 15 heures, devant le Louvre des antiquaires, place du Palais-Royal.

Le Monde

BICENTENAIRE

Symboles 1789

Les trois couleurs

par Claude Mazauric (*)

AU cœur de l'an II, en plein milieu du pays de Caux, on vit le comité de surveillance — au demeurant fort modéré — du bourg d'Ouville-l'Abbaye décréter qu'*« aucun membre ne pourra se présenter au comité qu'il ne soit décoré d'un bonnet rouge pour signe de la liberté, auquel il sera joint une cocarde tricolore du côté gauche »*. Cette décision, indéfiniment répétée dans toute *la république jacobine*, traduisait dans l'ordre des signes et des symboles l'esquisse de révolution culturelle qui traversa la France de 1793. Cette histoire avait besoin de symboles pour manifester son irrécusable présence et s'imposer : la généralisation du tricolore associé au rouge répondit à cette attente.

L'origine du tricolore dans l'emblème national de la France est bien connue. Ce fut le 17 juillet 1789, à l'Hôtel de Ville de Paris, que fut promue en position de devenir le symbole de la nation la cocarde tricolore, que, semble-t-il, les « volontaires » parisiens arboraient depuis plusieurs jours. Accueillant *Louis XVI, le nouveau maire, Bailly*, lui offrit cette fameuse cocarde dans laquelle le rouge et le bleu des volontaires de la milice parisienne encadraient le blanc des gardes-françaises du roi, ralliés au peuple insurgé le 14 juillet.

Cette association signifiait à l'évidence la réconciliation de la nation et du descendant bien intentionné — du moins voulait-on le croire ! — de l'antique monarchie : le roi, la nation, la loi et l'ordre. Mais, dans ce compromis, ce fut le *roi* qui apparut comme le perdant : en portant la cocarde à son chapeau, il reconnaissait sa propre défaite devant un peuple assemblé qui criait *« Vive la nation ! »*.

Dans le même temps qu'elles signifiaient l'avancement conjoint de la Révolution et la reconnaissance du rôle de Paris, les trois couleurs réunies s'employaient à traduire une volonté politique : réconcilier sur une base nouvelle les adversaires de la veille, fonder un nouveau dispositif de pouvoir et ainsi progresser vers l'achèvement de la Révolution.

Quant à l'Assemblée victorieuse, représentée à l'Hôtel de Ville par une délégation de trente-deux députés tirés au sort, elle montrait assez depuis le 14 juillet que, une fois admis le principe de la souveraineté *nationale (et non « populaire »)*, elle n'avait plus rien à détruire mais tout à construire et à préserver. Ainsi le choix de ce symbole tricolore signifiait-il à la fois la reconnaissance de l'utilité de l'insurrection populaire passée et la nécessité politique d'y mettre fin.

Les circonstances qui présidèrent au développement de la Révolution jusqu'en 1794 imposèrent que le rouge devienne la partie principale et la plus vibrante de l'emblème tricolore et le fond sur lequel il se déploie. C'est ainsi qu'on peut interpréter le sens du décret du 26 pluviôse an II qui institua, conformément au projet de David, *« que le pavillon national* [soit] *formé des trois couleurs nationales, disposées de trois bandes égales, posées verticalement de manière que le bleu soit attaché à la gauche du pavillon, le blanc au milieu et le rouge flottant dans les airs »*. Emblème de la loi martiale, symboliquement inversé depuis 1791 en valeur représentative de l'insurrection libératrice, le rouge deviendra ainsi, pour l'éternité, l'aile marchante de la nation républicaine !

Tout l'art des médiateurs postérieurs — *La Fayette* le 31 juillet 1830 confiant le drapeau tricolore à Louis-Philippe d'Orléans, Lamartine le 25 juin 1848 à l'Hôtel de Ville de Paris — et, après eux, celui des gouvernants, consista à valoriser le tricolore qui rassemble contre l'unicolore qui divise la nation : le rouge de la lutte des classes qu'on assimile précocement à une entreprise séparatiste, le noir désespéré de ces libertaires qui campaient dans la « civilisation », le blanc des Bourbons, symbole de réaction.

La république victorieuse réussit peu à peu à imposer le drapeau tricolore comme l'emblème de toute la nation. Sans doute parce que cet emblème a symbolisé aux yeux des Français l'existence d'une patrie commune et la seule histoire dont ils ont pour la plupart et ensemble quelques *raisons d'être fiers* : celle de son indépendance politique et territoriale, chèrement préservée.

(*) Claude Mazauric est notamment l'auteur, avec Antoine Casanova, de *Vive la Révolution*, Messidor/Editions sociales, 1989, et, chez le même éditeur, d'une présentation des *Ecrits* de Robespierre.

Les droits de l'homme entre liberté et mémoire

Un entretien avec Elie Wiesel

« N'est-il pas étonnant qu'en cette période dite de « fin des idéologies » celle des droits de l'homme semble être plus porteuse que jamais ?

— Il ne s'agit pas d'idéologie mais d'éthique. Les idéologies *naissent* et meurent dans la mesure où l'éthique qui est censée les animer relève ou non d'une vérité intemporelle. Celle des droits de l'homme est, par définition, universelle car l'homme est universel : il s'agit de mettre l'accent sur l'autre, sa place dans le monde n'est pas moins importante que la mienne. Qu'est-ce que l'autre ? Une réflexion de mon moi ? Non, d'un autre moi comme moi, il est commencement et fin. Il est au *centre de mes* préoccupations, de même que je suis au centre des siennes. Comme lui, je cherche dans la condition humaine des raisons de me dépasser en me reconnaissant en lui et en reconnaissant en lui, malgré nos différences de culture, de traditions ou d'affinités sociales, un être qui, par son étrangeté même, me stimule et m'enrichit.

— L'« affaire Rushdie » a suscité une interrogation fondamentale : peut-on concilier l'Occident, qui a érigé la laïcité en dogme, avec l'islam, qui vit encore sous l'emprise du sacré ?

— L'Occident a érigé en dogme non pas la laïcité mais le droit à la laïcité, donc le droit de récuser le sacré. De là à dire que l'Occident a entièrement évacué l'aspiration vers le sacré, de sa connaissance, de sa vie, non, je n'irai pas jusque-là. Disons simplement que l'Occident reconnaît qu'il y a problème entre son souci de liberté et sa mémoire du sacré. Alors que l'islam élimine ce dilemme en éliminant la liberté. Un laïque a le droit de remettre sa laïcité en question, l'islam n'accorde pas ce même droit au croyant.

» L'« affaire Rushdie » ? Elle concerne le thème du blasphème plus que celui du sacré ; or le blasphème n'est possible qu'en public. En blasphémant, l'individu vise à blesser, à insulter, non seulement sa propre foi mais aussi ceux *qui la* partagent. *Tandis* qu'un Occidental peut tout écrire sans risquer autre chose qu'un article critiquant ses vues. Cela *est également* vrai dans la tradition juive. Tenez, selon certains sages du Talmud, l'œuvre maîtresse de la pensée rabbinique, on a le droit de dire n'importe quoi contre les prophètes, Moïse ou les patriarches eux-mêmes. Leurs propos pourraient facilement être traités d'iconoclastes, mais on ne les a pas excommuniés pour autant. Parce que nous pensons qu'il est permis à l'homme de s'interroger en interrogeant ses maîtres, ses prophètes, Dieu lui-même.

— Mais si la liberté d'expression est inaliénable, le respect de la foi d'un milliard de musulmans ne *le serait-il pas tout autant ?*

— En tant qu'écrivain, je respecte la parole, mais je respecte aussi la manière dont l'autre la reçoit. Il est légitime *pour tous* ceux qui se sentent insultés, offensés, de ne pas accepter ce genre d'outrage. Ils ont le droit d'être respectés et nous les respectons. Cela dit, si un écrivain musulman décide de renier sa tradition ou de manquer de respect envers le Prophète qui a déterminé sa marche et sa démarche, c'est son droit. Et je refuse de respecter un système politique qui lance des condamnations à mort *contre celui dont l'unique « délit »* est d'avoir écrit un livre. Si nous laissons faire, ce même Etat condamnera bientôt à mort celui qui le publiera ou même ceux qui le liront.

Combattre le fanatisme

— Alors, si les droits de l'homme ont une légitimité universelle, pourquoi la communauté internationale ne réagit-elle pas plus fermement face à un fanatisme d'Etat qui s'arroge le droit d'imposer un islam intégriste à la planète ?

— Question pertinente, déroutante, perturbante... En effet, il faudrait combattre ce fanatisme puisqu'il met en danger les structures mêmes de notre société. Tant que les fanatiques sont au pouvoir, dans n'importe quel pays, aucun de nous n'est en sécurité. Faire partie de l'espèce humaine signifie s'arroger le droit d'être différent ou « fou », de dire ce que les autres n'aiment pas entendre. Enlever ce droit, *cette liberté* de la personne, c'est tuer l'élément le plus sacré qui la constitue. Or, à l'intérieur de l'Etat fanatique, tous les *êtres* se ressemblent, toutes les idées sont uniformes. Et c'est cet « anti-idéal » qui s'oppose aux pays démocratiques caractérisés précisément par la multiplicité des êtres humains. Malheureusement, nos propres gouvernements, pour des raisons politico-économiques, se montrent trop hésitants face au fanatisme d'Etat, qui représente une tentation maladive en régime théocratique. La menace est réelle : *l'intégrisme ne cesse de croître!* En islam seulement ? Dans la chrétienté aussi et dans le judaïsme également. Et c'est le juif en moi qui vous le déclare : les juifs fanatisés de Jérusalem m'effrayent autant que les autres, puisque le judaïsme dans son essence nie le fanatisme. Nous sommes tous les descendants d'Adam et, en tant que tels, responsables de l'avenir de l'espèce humaine. Ma religion n'est ni supérieure *ni* inférieure aux autres. Nous, juifs, n'avons jamais aspiré à judaïser le monde, seulement à l'humaniser.

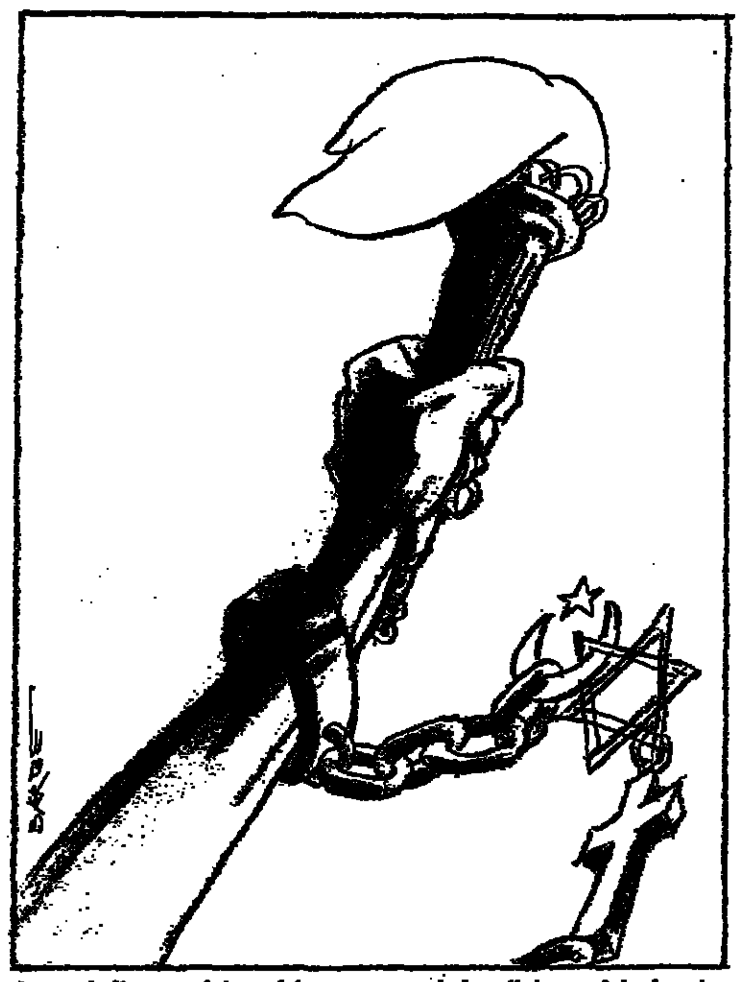

— Drôle de progrès si, *l'année* même du Bicentenaire de la Révolution française, les mouvements « intégristes » reviennent au galop ; masqueraient-ils des visées géopolitiques ?

— Probablement, car l'Iran exporte son intégrisme : les hezbollahs existent partout dans le monde. Même en Israël, il y a un groupe fondamentaliste qui, au nom de la religion, prêche la sainteté du territoire. Ce qui va à *l'encontre de la vraie tradition* juive, qui n'a jamais été centrée sur le « territorialisme ». Chez nous, le sacré existe dans le « temps » plutôt que dans l'« espace ». Mais ailleurs, dans la chrétienté, le renouveau de l'intégrisme est aussi inquiétant. Comment agir ? Par l'éducation. Qu'on explique les dangers qu'il comporte : car dès qu'un mouvement de ce genre acquiert une base, un pouvoir, la solidité du monde, sinon sa solidarité, est visée. C'est toujours le « sacré » ou le « profane » qui vont de pair et se disputent, c'est « Dieu » et le « démon » qui essayent de conquérir l'espace d'un cœur ou d'une vision.

— Selon Maxime Rodinson, *« l'islam serait hermétique aux principes modernes de laïcité, de démocratie et des droits de l'homme »* (1).

— De là vient peut-être le malentendu qu'on peut constater entre la laïcité et l'islam intégriste, qui dérange, qui inquiète. Vu ainsi, l'islam se considère seul détenteur de toute vérité et, méritant donc seul la rédemption, il lui appartiendrait de définir le devoir de l'individu *face* à la communauté ou *de celle-ci face* à l'individu et face à Dieu. Mais comment cet islam qui exalte la soumission pourrait-il s'accommoder de la soif de libération, de connaissance, de progrès, qui, pour nous Occidentaux, signifie précisément le rejet de toute soumission ? Ce rejet n'est-il pas finalement le premier droit accordé aux hommes ?

Pas de reniement de soi

— Pour certains, l'intégration des immigrés maghrébins signifie que leur allégeance à la nation d'accueil devrait passer avant leur appartenance communautaire ; serait-ce le prix à payer pour jouir des droits de l'homme ?

— On aurait tort d'exiger ce prix. Terre d'accueil traditionnelle, la France devrait encourager les étrangers à cultiver leur identité ethnique et culturelle au lieu de s'en défaire. C'est parce qu'ils conservent le souvenir d'un autrefois, la richesse spirituelle d'un ailleurs et refusent de s'assimiler qu'ils contribuent aux efforts de la France de se renouveler, de se ressourcer. Pourquoi voudrions-nous que l'immigré commence sa nouvelle vie parmi nous par un reniement de soi, par un sacrifice vain ? Les droits de l'homme incluent non seulement celui de la liberté mais aussi celui de la mémoire.

— Selon Eric Weil, *« c'est l'autre tradition, celle de l'étranger, qui me tend le miroir faute duquel je ne pourrais pas connaître mon propre visage »*...

— C'est très beau, c'est très poétique et, je le pense, vrai ; mais c'est plus qu'un miroir : quand je regarde l'autre, ce n'est pas moi que je veux voir, mais l'autre. Je veux savoir d'où il vient, comment *il vit, quel* mystère *l'habite, quel* secret le trouble, quel est le sens de sa quête. Et, alors, en vivant à côté de l'autre et jamais contre lui, je pense *que mon* horizon s'élargit et que notre planète pourrait devenir un peu plus chaleureuse et hospitalière. »

Propos recueillis par
GUITTA PESSIS-PASTERNAK.

(1) *L'Express* du 19 mai 1989.

■ Elie Wiesel, écrivain. Derniers livres parus : *le Crépuscule au loin* (1987), *Silences et mémoire d'homme* (1989).

TF 1-LE MONDE : MESSAGES SUR LA RÉVOLUTION

« Les Européens sont de la même famille »

Kurt Waldheim, président de la République d'Autriche

« Qu'est-ce que la Révolution française, pour vous, a apporté au monde ?

— A l'époque de la Révolution, la monarchie autrichienne avait des liens étroits avec la monarchie française. Peut-être vous rappelez-vous Marie-Antoinette... Cependant aujourd'hui, nous, les Autrichiens, nous sommes pleinement conscients de l'impact des événements de la Révolution française sur l'histoire de notre pays et de l'humanité entière.

» La Déclaration des droits de l'homme est une des plus nobles conquêtes de l'esprit européen qui rayonne sur l'humanité entière et nous a permis d'entrer dans une nouvelle ère historique.

— Et qu'est-ce que la Révolution française a apporté à l'Autriche et tout simplement aux Autrichiens ?

— Jeune diplomate, j'ai eu le plaisir de vivre quelques années à Paris. Je connais et j'aime la nation française ; son peuple, sa culture. Je sais de ma propre expérience combien la Révolution française a marqué toute la vie sociale, politique et culturelle de la France jusqu'à nos jours. La République autrichienne s'est inspirée, en partie, des idéaux de votre Révolution. L'Autriche, donc, participe pleinement à la commémoration *du Bicentenaire*. Les festivals de Vienne et de Salzbourg, en particulier, y consacrent toute une série de manifestations.

— *A l'aube de l'an 2000*, est-il nécessaire de trouver un autre message de portée universelle ?

— Nous tous en Autriche, en France comme dans les autres pays de notre continent, sommes des Européens de la même famille spirituelle, culturelle et politique. Il faut que nous continuions de lutter pour une société plus juste, plus humaine dont les principes ont été formulés en France il y a deux cents ans.

Dans cet espoir, nous nous sentons unis avec la France dans la célébration du Bicentenaire ».

Propos recueillis par
PIERRE THIVOLET.

Le Monde de la Révolution française

Pour en savoir plus sur les hommes, les événements et les idées de la Révolution.

MENSUEL : 30 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Il y a deux cents ans

« La canaille menaçait d'envahir ma maison »

Florimond-Claude de Mercy-Argenteau (1727-1794) fut ambassadeur à Paris de l'empereur d'Autriche Joseph II de 1766 jusqu'en avril 1792. Mercy fut l'homme de confiance de Marie-Thérèse d'Autriche (mère de l'empereur) auprès de Marie-Antoinette (sœur de l'empereur) dont il fit l'agent de la politique autrichienne en France. Il joua un rôle important dans la préparation de la fuite de Varennes (20 juin 1790).

Le comte de Mercy-Argenteau au prince de Kaunitz (1). De la campagne (Chennevières), près Paris, 17 juillet 1789.

« Excellence,

[...] L'agitation alla toujours croissant. Le 14, dans l'après-midi, les troupes de la ville attaquèrent la Bastille avec du canon et l'emportèrent de vive force après une résistance de trois heures. On coupa la tête au gouverneur, M. de Launey, et au major de la place, parce que sous prétexte de rendre la forteresse, ils y avaient fait entrer un parti d'assiégeants qu'ils avaient fait tuer par trahison après que le pont-levis avait été relevé. Même sort advint au prévôt des marchands, M. de Flesselles, accusé de trahison envers la ville.

» D'ailleurs, comme la canaille menaçait d'envahir ma maison et comme je ne me sentais pas en bonne santé, je me rendis pour quelques jours dans une maison de campagne près de Paris. [...] Il en avait même été question dans l'assemblée des bourgeois de ma paroisse. Néanmoins je ne pouvais pas croire qu'un acte si détestable pût jamais se produire au sein d'une nation civilisée, et deux jours encore, à savoir le 12 et le 13, je demeurai bien tranquille chez moi. Je sortis même en plein jour, dans la ville, je pris seulement la précaution d'éviter quelques rassemblements tumultueux que nous avions aperçus et je fis prendre à ma voiture une autre rue. Je serais bien demeuré plus longtemps à Paris, mais je prévis que ce commencement de guerre civile deviendrait très grave et qu'on serait retenu par force dans la ville [...]. »

(1) Lui-même ancien ambassadeur à Paris.

Documentation établie
par Corinne Wichard

Bicentenaire

Agenda

Paris Ile-de-France

EXPOSITIONS

● **Un collectionneur pendant la révolution : Jean-Louis Soulavie.** – La collection Edmond de Rothschild présente 138 dessins et gravures de David, Desrais, Caresme et d'autres, anonymes, réunis par Jean-Louis Soulavie (1752-1813), écrivain et politicien de l'époque révolutionnaire. Une exposition qui permet de découvrir le Louvre transformé. Jusqu'au 24 juillet, tous les jours, de 9 h à 18 h. Fermeture les 13, 14 et 15 juillet. Musée du Louvre, 75001 Paris. Tél. 40-20-50-50.

● **« La fée électronique ».** – Grande installation vidéo, réunissant 200 téléviseurs équipés de moniteurs et rappelant le nombre d'années nous séparant de 1789. Conçue par Nam June Paik, ingénieur, musicien et philosophe. Jusqu'au 30 octobre, tous les jours de 10 h à 17 h 40, le mercredi jusqu'à 20 h 30. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du *Président-Wilson,* 75016 Paris. Tél. 47-23-61-27.

● **« Nogent dans la Révolution française ».** – La vie quotidienne à Nogent sous l'Ancien Régime. Jusqu'au 31 décembre, les mercredi, samedi et dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Hôtel de Coignard, 150, Grande-Rue, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. 43-24-50-60. (L'exposition est fermée en août ; possibilité de visites guidées.)

COLLOQUE

● **« Psychology of mathematics education ».** – Les mathématiques sous le regard du Bicentenaire. Apprentissage de la géométrie, le rôle des représentations dans l'acquisition des connaissances mathématiques. Quand la Révolution déborde les cadres de l'Histoire. Du 9 au 13 juillet, de 9 h à 18 h, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris. Tél. 40-46-29-95.

THEATRE

● **« A décadimanche prochain »,** d'Anne Quesemand et de Laurent Berman. – Spectacle forain pour deux comédiens, autour du calendrier républicain. Il fallait le faire ! Un spectacle du Théâtre à bretelle. Jusqu'au 15 juillet, à 21 h 30. Théâtre Dunois, 28, rue Dunois, 75013 Paris. Tél. 45-84-72-00.

SON ET LUMIERE

● **Dix siècles d'histoire à Meaux.** – « Meaux en marche vers la liberté » retrace dix siècles d'histoire au pied du palais épiscopal (XII[e] et XIV[e] siècles). En une vingtaine de tableaux, des invasions normandes à la Révolution de 1848, ce spectacle forme une fresque grandiose. Pour bien commencer la soirée, des repas dix-huitième sont proposés dans un restaurant de la ville. Les vendredi et samedi, jusqu'au 15 juillet (représentation supplémentaire le 13) à 22 h 30 et du 25 août au 9 septembre, à 21 h 30. Tél. 64-34-90-11.

Le colloque mondial de la Sorbonne

« Nous ne voulons pas d'une liturgie approbative »

nous déclare M. Michel Vovelle

Un congrès mondial sur « l'image de la Révolution française » se tient à Paris, à la Sorbonne, du 6 au 12 juillet. Il réunira quelque quatre cents participants venus de quarante-trois pays. M. François Mitterrand prononcera une allocution au cours de la séance d'ouverture, jeudi matin 6 juillet. M. Michel Vovelle, président de la Commission nationale de recherche historique pour le bicentenaire (CNRS), qui est à l'origine de cette initiative et dirige l'Institut d'histoire de la Révolution française à l'université de Paris-I, qui en assure l'organisation, explique ici le sens de cette rencontre.

« Vous organisez un nouveau colloque qui vient s'ajouter à tous ceux qui ont déjà eu lieu à l'occasion du Bicentenaire. Qu'espérez-vous apporter de plus ?

– La rencontre de la Sorbonne sera plus qu'un colloque. Si nous l'avons appelée congrès, ce n'est pas seulement par une clause de style. Nous avons l'ambition d'apporter non pas un message définitif ou une conclusion officielle au terme des nombreux colloques qui ont eu lieu en France et dans le monde entier, mais une sorte de point d'orgue. Comme vous le savez, l'initiative est venue d'Ernest Labrousse, qui fut le premier président de la commission du CNRS pour le Bicentenaire, jusqu'à sa mort en 1988, et qui fut aussi l'homme des grands congrès, celui de Paris en 1950 ou celui de Rome en 1955. La commission a contribué de toute sa force aux activités scientifiques autour du Bicentenaire, servant de lieu d'incitation, de coordination et, au moins pour les colloques français, de soutien financier. Le congrès tentera de faire le point de tous les apports de la recherche déployée dans cette perspective.

Les dérives de l'imaginaire

– Peut-on d'ores et déjà dégager les grandes tendances de cette recherche ?

– On peut en effet tirer un premier bilan de ce chantier en plein renouvellement, dont on aperçoit les sites les plus prospectés. Je citerai la redécouverte du politique dans le cadre du débat d'idées, qui a été vivifié plus que suscité par l'approche du Bicentenaire ; la vitalité de la mobilisation des régions et la diversification d'une historiographie qui s'est « déparisianisée » ; l'accent mis sur des territoires nouveaux, comme l'histoire culturelle sous ses différentes formes : l'histoire religieuse revisitée, le projet pédagogique, les activités artistiques, littéraires, scientifiques.

– Pourquoi avoir choisi le thème de l'image, qui, apparemment, nous éloigne de la réalité de la Révolution ?

– Ce thème, proposé par Ernest Labrousse, nous a semblé présenter un double intérêt. D'une part, il fait apparaître que la Révolution française n'est plus aujourd'hui un phénomène franco-français, qu'elle échappe à ce cadre hexagonal prédominant au moment de la célébration du premier centenaire. La multiplication des recherches dans le monde entier, non seulement sur la Révolution, mais sur la diffusion de ses idées-forces, nous assurait de rencontrer un accueil très large. Il n'y a pas de pays qui n'ait rencontré, un jour ou l'autre, la Révolution française. Il y a quelques mois, un grand colloque, à Changhai, a montré par exemple comment les Japonais l'ont découverte dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle, à l'ère du Meiji, qui leur posait le problème de la transformation de la société, comment ils ont traduit des manuels allemands, et comment les Chinois des années 1900, ceux qui ont constitué la génération de Sun Yat Sen et de la révolution de 1911, l'ont à leur tour découverte par des manuels japonais.

» D'autre part, le thème de l'image répond à des tendances profondes de l'historiographie d'aujourd'hui, qui s'intéresse aux dérives de l'imaginaire, et en particulier au travail de diffusion, de déformation, de réélaboration des idées-forces. La Révolution française apparaît à cet égard comme un support privilégié en raison de sa plasticité, qui lui a permis de nourrir aussi bien des révolutions libérales ou « démocratiques bourgeoises » que les mouvements ouvriers de la fin du dix-neuvième siècle, qui se la sont réappropriée après une phase de suspicion.

» Quant à la relation que vous évoquez, entre image et réalité, je dirai que l'image est créatrice de réalité, que l'idée-force, quand elle pénètre les masses, devient une réalité extrêmement puissante. La période révolutionnaire elle-même nous intéresse comme productrice des premiers modèles interprétatifs, qui ont pesé et pèsent encore sur l'analyse de la Révolution.

– L'image de la Révolution a été quelquefois négative...

– Bien entendu, nous n'excluons aucun aspect. Dans la légende de la Révolution, nous intégrons aussi, à la place qui lui revient, et qui n'est pas médiocre, tout le courant de la pensée contre-révolutionnaire, celui des rejets, des refus, des incompréhensions, notamment dans la pensée religieuse du dix-neuvième siècle. C'est en demandant aux uns et aux autres de confronter les différentes images que nous pensons parvenir à une approche qui réponde à la fois aux curiosités et aux démarches actuelles. Nous ne voulons pas d'une liturgie approbative. Aussi n'entendons-nous pas esquiver les débats, même si nous ne souhaitons pas donner à cette rencontre une dimension polémique.

Plusieurs modèles de lecture

– On constate tout de même, du côté français, deux absences de marque : celle de François Furet et de ses collaborateurs, et celles des « contre-révolutionnaires » tels que Pierre Chaunu.

– Le congrès a été organisé sur la base du pluralisme le plus ouvert. François Furet fait partie du comité directeur de notre commission du CNRS. Il a manifesté son désaccord avec le principe même d'un tel congrès. Il lui préfère la démarche qu'il a suivie dans les trois colloques qu'il a contribué à organiser, à Chicago, à Oxford et à Paris, c'est-à-dire celle d'un colloque fermé réunissant une vingtaine d'historiens de sensibilité identique, sur des thèmes très définis. Pour ma part, il me semblait que pour apporter cette sorte de point d'orgue aux activités scientifiques du Bicentenaire, on ne pouvait pas s'en tenir à une manifestation de ce type. Tout en regrettant cette absence, je ne pense pas qu'elle nuise à la qualité scientifique de la rencontre ; je pense qu'elle fera plus de tort à François Furet lui-même.

» Quant aux « contre-révolutionnaires », il faudrait tout simplement que le dialogue soit possible avec eux. En tout cas, j'enregistre qu'il ne nous est venu aucune proposition de communication émanant de ce courant.

– Les historiens chinois annoncés vous ont-ils confirmé leur présence ?

– Malheureusement, un seul d'entre eux, sur les cinq qui avaient donné leur accord, a pu obtenir un visa de sortie.

– Dans la polémique qui vous oppose à François Furet, vous avez quelquefois exprimé la crainte que, en considérant la Révolution française comme *« terminée »*, on n'évacue tout modèle de transformation révolutionnaire de la société. N'est-il pas précisément souhaitable, à considérer ce qui se passe en URSS ou en Chine, de renoncer à l'idée même de révolution ?

– J'ai visité une quarantaine de pays en qualité de commis voyageur du Bicentenaire, et je pourrais en dresser une sorte de géopolitique. Ce dont j'ai pris conscience, c'est qu'il y a plusieurs modèles de lecture de la Révolution. Il y a celui de François Furet, pour qui, comme vous venez de le rappeler, la Révolution française est « terminée » : ce modèle a un réel succès et une position souvent hégémonique dans une partie de notre monde occidental-atlantique. Mais il y en a d'autres : en Amérique latine, dans des pays de démocratie fragile, à peine restaurée, encore menacée, j'ai rencontré des « jacobins heureux », je veux dire des historiens qui s'étonnent des états d'âme des Français à l'égard de leur propre révolution. Il y a aussi ce que j'appellerai les mondes du silence, comme le Moyen-Orient, pour lequel nous savons qu'il existe des révolutions, des subversions profondes et violentes, mais qui ne passent pas par le modèle français, celui de la Révolution des Lumières, de la raison, des progrès de l'esprit humain. Il y a enfin celui des pays socialistes, où les interrogations actuelles sur la Révolution française sont très vives, sécrétant des formes de révisionnisme en version socialiste. On peut estimer que dans ces pays la révolution n'est pas faite, qu'elle est encore à faire, qu'ils n'ont pas à la terminer, mais à la porter à bout de bras. Je crois en tout cas que ce serait extrapoler dangereusement, à partir de notre bulle de société libérale préservée et apparemment stabilisée, que de conclure que la Révolution est terminée.»

Propos recueillis par
THOMAS FERENCZI.

Rouget de l Isle, « Jurassien recommandable »

TOUS les jours, à midi, le carillon du théâtre de Lons-le-Saulnier rappelle aux Lédoniens que Rouget de Lisle est né parmi eux. Les cloches entonnent les premières notes du refrain de *la Marseillaise* avant de sonner gravement les douze coups. Histoire, sans doute, de signaler aux oublieux que le citoyen Claude-Joseph, fils du sieur Claude-Ignace Rouget et de dame Jeanne-Madeleine Gaillande, est né sous une de leurs arcades un beau jour de 1760. Beaucoup le savent peut-être déjà. Tous ceux qui sont passés, un jour, au pied de la statue réalisée par Bartholdi, et tous ceux qui habitent non loin de la maison natale de Rouget, dont la plaque porte depuis cette année un ruban tricolore. Tous ceux, aussi, qui aiment les gâteaux à la pâte d'amandes fourrés à la crème pralinée, puisque la pâtisserie installée au pied de la maison natale a opportunément donné le nom de l'auteur de *la Marseillaise* à sa spécialité maison : le « Rouget de Lisle » – en petit et en grand modèle – figure tous les jours dans la vitrine aux côtés de petits drapeaux bleu-blanc-rouge.

Pour le reste, les Lédoniens se montrent plus discrets. Un collège, deux garages, une rue, et même, depuis peu, une avenue de la Marseillaise que certains s'obstinent encore à appeler le « quai Lethu ». La ville n'en fait pas assez, accusent certains. Les Français ignorent souvent les liens entre Lons et l'auteur de l'hymne national, regrettent d'autres. Rouget de Lisle ne fait-il pas partie des « Jurassiens recommandables » recencés par Désiré Monnier en 1828 ? Ne pourrait-on associer une bonne fois pour toutes le nom de Rouget à celui de Lons-le-Saulnier ? Pas facile... Rouget y est né, c'est vrai, mais il a eu la mauvaise idée de composer son *Chant de guerre pour l'armée du Rhin,* une nuit d'avril 1792... à Strasbourg, où il était en garnison. Le plus grand des sacrilèges eut pourtant lieu quelques mois plus tard, lorsque les citoyens de Paris baptisèrent le chant *la Marseillaise* en voyant les bataillons de fédérés phocéens chanter l'œuvre de Rouget en débarquant à Paris. Une bévue géographique dont l'auteur, dit-on, ne se remit jamais.

Le village de Montaigu

Rouget revint bien quelques années plus tard dans le Jura, mais il mourut... à Choisy-le-Roi, en région parisienne, et fut enterré à quelques kilomètres de là, à Thiais. Résultat : le maire de cette ville du Val-de-Marne a demandé au président de la République de transférer les cendres de Rouget au Panthéon, volant la vedette à Lons, qui se considère malgré tout comme l'authentique patrie du compositeur. Il y a pourtant une autre candidate. Montaigu, un village perché à deux pas de Lons, abrite la maison où Rouget de Lisle a passé son enfance, et certains, « là-haut », prétendent que Lons ne doit sa célébrité qu'à une banale histoire de marché : en 1760, les Rouget habitaient déjà à Montaigu, chez eux, expliquent-ils, mais le jeudi 10 mai, jour de marché, madame avait tenu à faire ses emplettes en ville, malgré sa grossesse avancée. Elle s'y trouva mal, et Claude-Joseph naquit à Lons...

Les Lédoniens n'aiment guère cette histoire. Comme ils n'aiment guère que l'on évoque les « emprunts » de Rouget de Lisle à d'autres compositeurs. Les couplets de *la Marseillaise* retrouvés ici et là sous d'autres signatures ? Les thèses de certains chercheurs, qui découvrent tous les ans de nouvelles origines aux paroles de l'hymne ? La musique, qui n'aurait pas été écrite par Rouget lui-même ? Lons balaye tous ses doutes d'un revers de main. Ici, l'on s'en tient à la version officielle : le *Chant de guerre de l'armée du Rhin* – baptisé bien mal à propos *la Marseillaise* – a été composé en une nuit à Strasbourg par Rouget de Lisle, à la demande du maire, le baron de Dietrich, au mois d'avril 1792. *« L'inspiration avait empoigné, exalté le soldat poète,* raconte Louis Fiaux dans un livre paru en 1918. *Rouget de Lisle rentre dans son petit logement de la rue de la Mésange : son violon était sur la table de travail ; il le saisit... L'air et les paroles jaillissent : il les écrit nerveusement, les ajuste, les termine et, à l'aube, se jette épuisé sur son lit.* » Voilà comment naquit, ajoute Louis Fiaux, ce chant *« tout ensemble emporté et grave, magnanime et terrible, belliqueux et religieux de la religion de la patrie »*.

Emporté et grave, sans doute. Terrible, certainement. Mais magnanime... Les Lédoniens eux-mêmes font un peu la moue en évoquant le *« sang impur »* des *« féroces soldats »*. Raymond Chavy, professeur d'histoire à Lons, qui a réalisé cette année un spectacle sur Rouget de Lisle avec les classes de quatrième de son collège, ne s'en offusque pas pour autant. *« Bien sûr, les paroles sont épouvantables,* dit-il en souriant, *mais l'on excuse Rouget : d'abord parce qu'il l'a composé en une nuit, et ensuite parce que ces mots, personne ne les écoute vraiment, ce qui n'est pas plus mal... »*

Plutôt 1992

Pour entonner *la Marseillaise* pendant son spectacle, Raymond Chavy a choisi « le » chanteur attitré de la région, Pierre Renaud. Un récidiviste de l'hymne : Pierre Renaud a chanté *la Marseillaise* devant Gaston Monnerville en 1960, lors du bicentenaire de la naissance de Rouget, recommencé en 1973 pour une émission de l'ORTF sur le compositeur, et poursuivi quelques années plus tard pour un spectacle son et lumière organisé à Montaigu de 1980 à 1982. Passionné mais indulgent : *« La musique n'est pas si vilaine qu'on a voulu le dire,* lâche-t-il. *C'était un musicien honnête et un patriote sincère. Les paroles sont un peu sévères, c'est vrai, mais il s'agissait d'un chant de guerre et il fallait donner aux soldats une raison d'aller à la mort.* » « *Et puis,* ajoute-t-il, *si on l'a gardé, c'est que ce ne devait être pas si mauvais que ça...* »

En fait, Lons attend plutôt 1992. Les deux cents ans de *la Marseillaise.* En ces temps de bicentenaire, il est bien difficile de se faire remarquer, et la mairie elle-même admet ne rien préparer de spécial pour les fêtes de l'été. Tout juste une visite guidée sur le thème de *la Marseillaise* et une restauration un peu précipitée de la statue réalisée à la fin du dix-neuvième siècle par Bartholdi. D'ailleurs, comment bâtir une « politique promotionnelle » autour du compositeur de l'hymne national, se demande-t-on à la mairie ? « La Marseillaise *est un « produit » national,* note Francis Tabouret, chargé de la communication. *Et en plus, elle n'a pas été écrite ici. Ce n'est pas un bon vecteur promotionnel pour Lons, qui doit donner une image dynamique et moderne.* » Point d'honneur pour Rouget, donc. Point de cérémonie non plus. Rouget restera donc l'homme du gâteau, des arcades, et du carillon. Resteront les légendes et les querelles : celle du jour de marché, bien sûr, mais aussi celle des bohémiens. Alors qu'il était enfant, Claude-Joseph Rouget – qui ne s'appelait pas encore de Lisle – a bien failli, dit-on, être enlevé par des bohémiens de passage à Montaigu. Les archives n'en disent pas un mot, mais Rouget aurait passé quelque temps dans un cirque ambulant avant d'être retrouvé par sa famille. Lons a alors failli perdre la trace de celui qui fait aujourd'hui beaucoup pour sa célébrité.

ANNE CHEMIN.

Agenda

Poitou Charentes Aquitaine

EXPOSITIONS

● **« Talleyrand-Périgord ».** – La vie et la carrière politique de l'évêque d'Autun, avec une reconstitution grandeur nature de Charles-Gauthier dans sa bibliothèque (Musée Grévin). Jusqu'au 3 septembre, tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Château de *Bourdeilles,* 24310. Tél. : 53-03-73-13.

● **« La vie quotidienne sous la Révolution ».** – Une exposition originale de peintures, sculptures et faïences sur le thème de « la douceur de vivre » au travers d'œuvres de la fin du dix-huitième siècle. Une collaboration d'une trentaine de musées nationaux. Jusqu'au 1[er] septembre, tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Château de *Biron,* 24540. Tél. : 53-53-85-50.

● **« Vivre à Saintes sous la Révolution, 1789-1799 ».** – Objets, documents manuscrits ou imprimés, costumes d'époque imagent l'histoire locale pour la période révolutionnaire. Jusqu'au 30 septembre, tous les jours sauf le dimanche, de 10 h à 19 h. *Bibliothèque municipale de Saintes,* place de l'Echevinage, 17100. Tél. : 46-93-25-39.

● **« La Rochelle dans la Révolution ».** – A travers objets, documents et gravures d'époque, les grands aspects de la Révolution à La Rochelle, ville républicaine et modérée. Du 13 juillet au 30 septembre, tous les jours sauf le lundi, de 14 h à 19 h. Bibliothèque, salle de l'oratoire, rue Albert-1[er], 17000 *La Rochelle.* Tél. : 46-41-62-22.

SON ET LUMIÈRE

● **« Evolution et Révolution »,** mise en scène et musique de G. Hieronimus. – L'évolution de l'homme en seize tableaux, de la création de la terre à la conquête de l'espace, sans négliger, bien sûr, l'épisode révolutionnaire. Lasers, canons à image, pyrotechnie, écrans d'eau, 40 musiciens et 300 choristes dans un décor naturel imposant, les berges de la Vézère et la falaise du Grand Roc. Les 4, 5, 6 août, à 22 h. *Aux Eyzies,* 24620. Tél. : 53-06-97-05.

● **« Nicolas Poinot, laboureur en 1788 ».** – Théâtre, musique, danse dans ce spectacle qui regroupe 120 figurants pour une évocation historique de la paysannerie pendant la période de la Révolution. Les 7 et 8 juillet, à 23 h. *Thairé-d'Aunis,* 17290. Tél. : 46-56-15-18.

THÉÂTRE

● **« Le dialogue des carmélites »,** de Georges Bernanos, mise en scène de Marcelle Tassencourt, avec Geneviève Casile et Michel Etcheverry. – Vingt-sept comédiens, dont certains de la Comédie-Française, font revivre ces « dialogues » de Bernanos, un texte sur la peur et l'héroïsme à l'heure de la Révolution. Le 21 juillet, à 21 h 30. Château de Beaufief, 17400 *Saint-Jean-d'Angély.* Tél. : 46-32-35-93.

● **« 1789, la grande peur »,** mise en scène de Béatrice Audry. – Un spectacle sur la Grande Peur dans le Lot avec 80 comédiens. Spectacle mouvant, où le public suit l'action de la cour d'honneur du château à la place du marché. Les 21, 22, 23 juillet, à 22 h 15. *Duras* 47120. Tél. : 53-83-81-42.

MUSIQUE

● **« Cabarévolution ».** – Textes et chansons peu connus ou oubliés, drôles et insolites de l'époque révolutionnaire. Les 28, 29 et 30 juillet, à 22 h 30. Jardin de l'école de musique de *Marmande,* 47200. Tél. : 53-20-93-89.

MANIFESTATION

● **« Festival d'été 89 ».** – Tout nouveau festival consacré cette année au Bicentenaire, avec des manifestations dans toute la ville de Bordeaux pendant deux semaines : au Grand Théâtre, places de la Comédie, Saint-Pierre, du Parlement, des Quinconces. Chorales, concerts, théâtre de rue se succéderont. Quelques grandes manifestations sont à noter : *la Fille mal gardée,* créée en 1787, sera donnée au Grand Théâtre, le 14 juillet, à 15 h. *La Neuvième,* de Beethoven, sous la direction d'A. Lombard. Le cinéma Jean-Vigo, rue Franklin (56-44-35-17) programme *Napoléon,* d'Abel Gance, *la Marseillaise,* de Jean Renoir et *la Nuit de Varennes,* d'Ettore Scola. Le 14 juillet, dès 22 h, s'ouvrira *la Nuit du patrimoine.* Musées, théâtres, églises seront ouverts au public toute la nuit. Jusqu'au 14 juillet, 33000 *Bordeaux.* Tél. : 56-90-91-60 poste 1259.

★ **Minitel-Informations.** – La mission du Bicentenaire propose des informations sur minitel (taper 3615 puis 889) : 6000 réalisations et manifestations répertoriées dans toute la France.

PARIS
ILE-DE-FRANCE

A travers parcs publics et parcs privés

Les chemins verts de la capitale

On compte à Paris 580 hectares d'espaces verts privés. L'idée défendue par la Mairie est de permettre aux promeneurs de les traverser le long d'itinéraires balisés à leur intention.

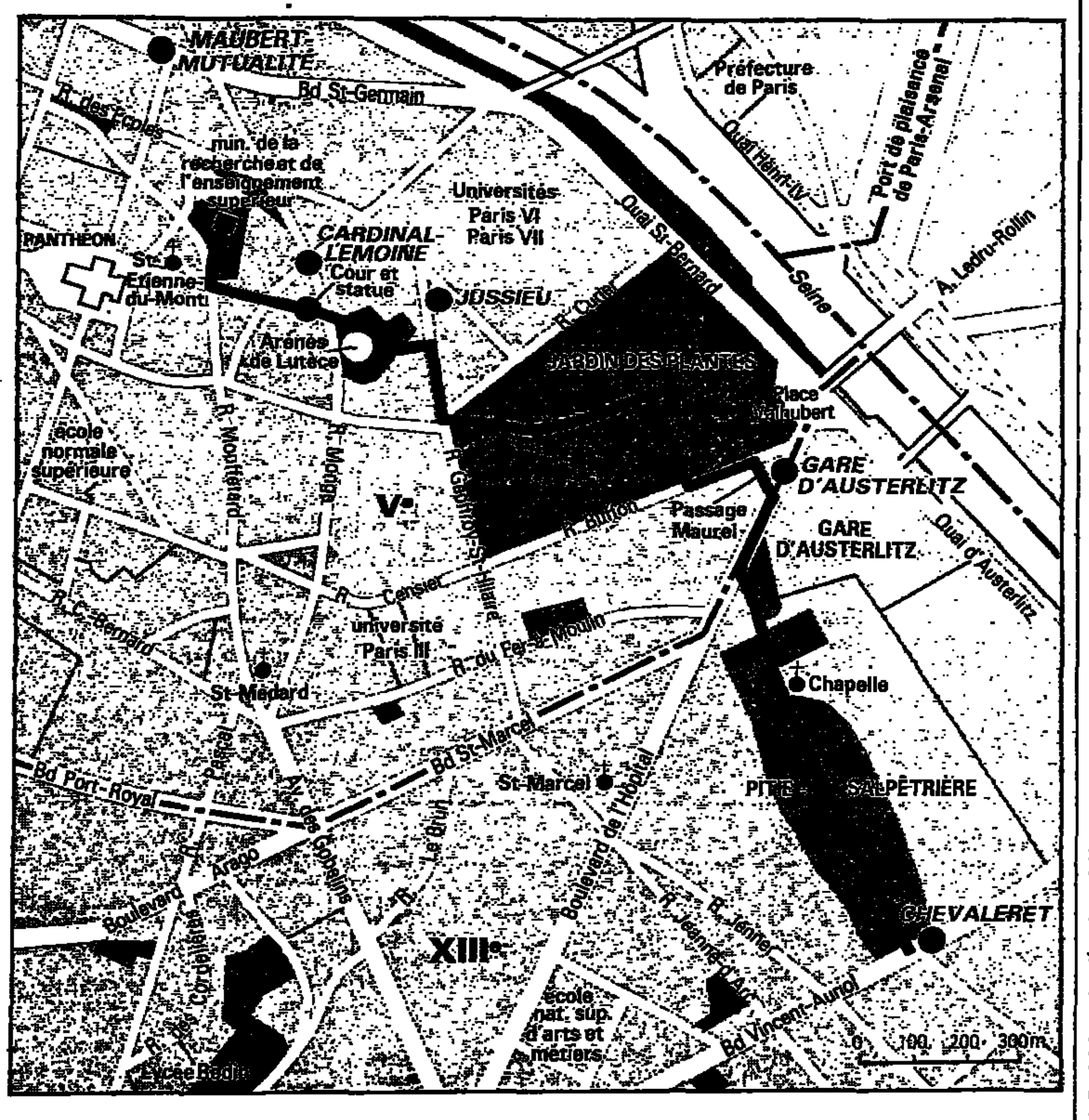

LES grandes herbes indociles derrière la barrière frémissent au passage des voitures. A deux pas de la station de métro Chevaleret, boulevard Vincent-Auriol, dans le treizième arrondissement, commence le parc de l'hôpital Pitié-Salpêtrière. Grilles ouvertes ; entre qui veut. D'abord tilleuls et marronniers se pressent dans l'ombre. Passé la chapelle sous son dôme et son lanternon, l'espace se dégage jusqu'au boulevard de l'Hôpital.

C'est le début d'un « cheminement vert ». L'expression est encore un peu fraîche. Elle désigne le premier d'un vaste réseau d'itinéraires permettant de parcourir Paris, *« préservé de la pollution et de l'auto »*, selon l'objectif de Jacqueline Nebout.

Ce rêve d'une traversée de la capitale sans pot d'échappement à renifler, l'adjointe au maire de Paris chargée de l'environnement, tente de l'apprivoiser depuis quelque temps déjà. Ce n'est pas pour elle son premier défi. Quand Jacques Chirac répète, sans crainte d'être démenti : *« Nous avons plus créé d'espaces verts en dix ans dans Paris qu'il ne s'en était ouvert pendant un siècle »*, il sait ce que le constat doit à l'obstination de son adjointe.

Mais l'appui du maire n'est pas tout : Jacqueline Nebout a appris à ruser avec les obstacles. Et il n'en manque pas devant son projet de cheminements verts, comme on peut le voir dans l'exemple de la randonnée que nous avons choisie.

La chaussée franchie, au numéro 8 du boulevard, s'ouvre un passage qui rejoint la rue Buffon. Chèvrefeuille et glycines s'aggripent aux fenêtres. La ruelle n'appartient pas à la voirie municipale : pour qu'elle jalonne le cheminement vert, il faudra l'accord des riverains. Rideau d'érables et de sycomores devant une école, puis au 10, rue Buffon, entrée dans le jardin des Plantes. La grande serre de zoologie trône au fond du décor, tandis que le marcheur côtoie l'école de botanique, les hibiscus et le jardin où les étiquettes semblent pousser mieux encore que les végétaux. Avant de traverser la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, un salut au robinier planté par Jean... Robin, l'un des deux arbres les plus anciens de Paris.

De l'autre côté de la rue Monge, après les arènes de Lutèce et le square Capitan, c'est l'aventure. Derrière la lourde porte du 46, une statue vaguement égyptienne attend le visiteur au pied d'un escalier. La barrière, tout en haut, doit être escaladée. Elle clôt une cour toute de charme et de silence. A peine plus grande qu'une autre, blottie tout près de l'église Saint-Etienne-du-Mont, dans la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, jonchée de cerises intactes.

Ce parcours d'une heure, qui aboutit dans les jardins de l'Ecole polytechnique ou même, en poussant un peu, aux thermes de Cluny, on le dirait tracé pour la démonstration tant il combine agréments et problèmes encore à résoudre.

Les espaces verts publics existent à Paris. Morcelés, atomisés, il est vrai. Les deux seuls grands tenants sont les bois de Boulogne et de Vincennes. Mais l'inventaire auquel Jacqueline Nebout a fait procéder par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) n'a pas été sans surprise : la surface totale des espaces verts privés dépasse celle des espaces publics — 570 hectares contre 458 de jardins et de squares. Encore faut-il bien noter que tous les espaces privés ne sont pas des jardins secrets, puisque y figurent notamment les parcs des hôpitaux.

« Nous ne pouvons contraindre personne »

L'idée tentante a vu le jour il y a déjà quelques années : ouvrir ces enclos au public. Depuis dix ans, par exemple, le parc des Missions étrangères de Paris, rue du Bac, accueille de jeunes visiteurs. Plus de 1 hectare de pelouses, de marronniers et de roses. Le mur mitoyen regarde le jardin de l'hôtel Matignon et celui de l'ambassade d'Italie. *« Nous devons limiter les entrées*, note le Père supérieur Marcel Vignalet, *car, pour accéder au parc, il faut traverser nos bâtiments. »* Des groupes d'écoliers, des mamans accompagnées d'enfants, et des promeneurs profitent ainsi d'un calme provincial au cœur du septième arrondissement. De l'autre côté de la rue de Babylone, le jardin des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul s'ouvre aussi dans la journée. Le centre hospitalier Pitié-Salpêtrière consent la même ouverture au public.

C'est ce genre d'expériences que Jacqueline Nebout veut développer, voire généraliser. Et perfectionner. Car, si l'appel à la bonne volonté du propriétaire est indispensable, — *« et elle l'est : nous ne pouvons contraindre personne »*, rappelle-t-elle, — des règles doivent être édictées, des conventions mises au point. *« Tout un arsenal juridique est à concevoir »*, estime Jacqueline Nebout.

Pour que le projet ait de bonnes chances de réussir, il doit apporter des avantages à chacun des partenaires. La Ville de Paris peut, par exemple, prêter le concours de jardiniers pour l'entretien des massifs, des allées et des fleurs. Catherine Bersani, sous-directeur à la direction de l'aménagement urbain, envisage de créer un abattement fiscal sur les taxes foncières, accordé aux propriétaires en échange de l'autorisation de passage ou de l'entretien.

Sur l'itinéraire de Chevaleret à la montagne Sainte-Geneviève, par exemple, en trois points au moins : entre le boulevard de l'Hôpital et la rue Buffon, près de la statue derrière la rue Monge et autour du cerisier rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, des aménagements sont nécessaires et des conventions devront être conclues avec les propriétaires.

L'entrelacs des espaces publics et des espaces privés implique aussi le concours de l'Etat, inévitablement. Les jardins de Polytechnique en donnent l'illustration. La porte monumentale sert d'entrée au ministère de la recherche et de la technologie, qu'hébergent des bâtiments de l'ancienne École. Il faut ouvrir un autre accès pour les promeneurs. Le ministère de la recherche est d'accord. La Ville de Paris, affirme Jean Tibéri, premier adjoint, est prête à en supporter les frais, mais la culture refuse, inquiète d'une atteinte à des lieux historiques.

Des Gobelins à Montsouris

Les cheminements verts ont donc du chemin à faire avant de devenir ces sortes de sentiers de grande randonnée qui offrent *« la perception verte et végétale de la ville »* dont parle Dominique Scipion, architecte-conseil au CAUE, artisan de l'Inventaire des espaces verts à Paris. Les transitions minérales seront plantées ou fleuries.

Plusieurs tracés sont déjà ébauchés. L'un court des jardins de la Manufacture des Gobelins — où gambadent encore quelques lapins — jusqu'à la place de Rungis, dans le treizième arrondissement, à travers le square René-Le Gall, la Butte-aux-Cailles et le square Verlaine. Au passage, l'ancien lit de la Bièvre, un escalier du XVIIIᵉ siècle... Un autre, du jardin des Dames augustines, boulevard de Port-Royal, au parc de Montsouris. Jacques Toubon, maire du treizième, se déclare prêt à accélérer la mise en place de ces cheminements..

Plus le réseau prendra corps, plus les cheminements verts pourront servir non seulement de promenade, mais aussi, selon le vœu de Catherine Bersani, de *« voies utilitaires »* pour le piéton de Paris.

CHARLES VIAL.

Un nouvel autel à Notre-Dame

Le cardinal Lustiger a consacré l'autel définitif de la basilique parisienne, un coffre en bronze de 1,20 mètre de haut, 1,83 mètre de long et 1 mètre de large, qui est l'œuvre des sculpteurs Jean et Sébastien Touret. Le volume et la hauteur inhabituelle de cet autel permettent au célébrant d'être vu même du fond de la cathédrale. La figure des quatre évangélistes et de quatre prophètes sont les uniques ornements d'une œuvre qui a demandé huit mois de réalisation.

Au revoir les députés

La station de métro Chambre-des-Députés, qui dessert le quartier du Palais-Bourbon a changé de nom le 20 juin. Elle s'appelle désormais Assemblée-Nationale. *« Il s'agissait*, explique la RATP, *de mettre la toponymie en concordance avec l'Histoire »*.

Depuis 1946, en effet, par la Constitution de la IVᵉ République, confirmée en 1958 par la Vᵉ République, la Chambre des députés est devenue l'Assemblée nationale. On a donc corrigé les lettres d'or devenues caduques au fronton du palais, mais non les plaques bleues du bon vieux métro. Le Bicentenaire de la Révolution est aussi celui de la première Assemblée nationale, née en juin 1789 ; il donne à la RATP l'occasion de lui rendre hommage en effaçant l'anachronisme.

Soit. L'intention est louable. Mais la pente est risquée. La station Bastille qui, d'ailleurs, vient de se parer de belles fresques révolutionnaires, porte le nom d'un monument qui fut détruit bien avant la disparition de la Chambre des députés. Ne devra-t-elle pas, elle aussi, troquer son appellation contre celle... d'Opéra-Bastille ? Et que dire de la Place-des-Fêtes sur la ligne 11, entre Jourdain et Télégraphe. Est-ce bien certain que l'on s'y amuse toujours ?

Pour une fois, en tout cas, la RATP pourrait rivaliser avec les « tagueurs » qui, barbouillant les plans du métro dans les stations et dans les voitures, l'obligent à, sans cesse, en poser de nouveaux...

Ch. V.

Chômeurs plus longtemps

La croissance de l'emploi a permis de *« neutraliser la hausse du chômage (+ 0,4 %) »* l'année dernière en Ile-de-France, mais le chômage de longue durée s'est accru et est passé pendant la même période d'*« une moyenne de trois cent vingt à trois cent trente-cinq jours »*. Parmi les demandeurs d'emploi, la proportion des chômeurs de longue durée (plus de deux ans) *« a atteint à la fin de 1988 le même niveau qu'en province »*, tandis que l'offre d'emplois à plein temps de durée déterminée *« a diminué, notamment au bénéfice du travail temporaire »*, précise le bulletin *Informations économiques* de la préfecture d'Ile-de-France. *« La rotation des effectifs dans les entreprises s'est accentuée par des missions plus nombreuses, mais celles-ci sont de plus courte durée »*, ajoute le document.

La région Ile-de-France, où se trouve concentrée *« environ 20,8 % de la population active du pays, regroupe 17,8 % des demandeurs d'emploi au niveau national, avec un taux de chômage se situant à 8,7 %, contre 10,6 % pour la France entière »*, observe encore la préfecture en citant l'INSEE. *« Très hétérogène, selon les départements, le nombre des demandeurs d'emploi s'est globalement accru de 1,9 % en Ile-de-France pour 1988, mais les demandes satisfaites ont également progressé (+ 1 %). »*

● **Rectificatif.** — Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre supplément « Paris et Ile-de-France au rendez-vous européen » (*Le Monde* du 15 juin) : M. Daniel Vachez est maire de Noisiel et non de Champs-sur-Marne.

POINT DE VUE

La région a besoin de ses voisins

DEPUIS la publication au début de l'année du schéma « Ile-de-France 2000 », les commentaires vont bon train sur la nécessité de *« mettre Paris à l'heure européenne »* : *« Paris est trop petit »*, *« il faut gommer le périphérique »*. En clair le grand débat, c'est l'extension jusqu'à l'A 86 de l'opportunité de réalisations immobilières aussi attractives que celles du centre actuel.

Il suffit de regarder n'importe quelle carte d'Europe pour placer les enjeux à un autre niveau. On y voit l'isolement de l'Ile-de-France par rapport au pôle européen des fortes densités : l'Allemagne rhénane, le sud des Pays-Bas, le nord et l'ouest de la Belgique, ainsi que le Nord-Pas-de-Calais français, forment un ensemble continu où les densités dépassent 300 habitants au kilomètre carré. L'Ile-de-France dépasse 800, mais elle est isolée du cœur de l'Europe par une périphérie peu peuplée : les régions du Bassin parisien ont toutes des densités inférieures à 150 habitants au kilomètre carré.

On pourrait multiplier les exemples : plus du tiers des jeunes d'Ile-de-France obtiennent le baccalauréat (comme dans la France du Midi et en Bretagne), alors que cette proportion est inférieure au quart dans les régions de la périphérie du Bassin parisien.

L'Ile-de-France est handicapée, dans son intégration géographique à l'Europe, par cette périphérie peu dynamique. Dans un cercle de 150 kilomètres de rayon autour de Paris, on trouve pourtant, en dehors de l'Ile-de-France, une dizaine de villes moyennes et quatre capitales régionales de plus de 100 000 habitants : Amiens, Reims, Rouen et Orléans. Moins favorisée qu'Eurodisneyland, aucune de ces villes n'est reliée commodément à Orly et à Roissy, aucune n'est sur un tracé prévu de TGV. Depuis dix ans, le trajet par chemin de fer de Paris à Reims n'a connu aucune amélioration, et celui de Paris à Rouen s'est même allongé de cinq minutes.

Les transports ne sont pas seuls à prendre en compte dans l'aménagement du territoire, mais aussi l'ensemble de l'organisation de la vie quotidienne. L'existence d'une capitale monocentrique, entourée d'un espace périphérique mou, est un élément de désorganisation de la vie sociale. La fragmentation des banlieues ne favorise pas le développement du sentiment d'appartenance à des collectivités territoriales. La presse locale ne joue pas le même rôle parmi 100 000 habitants de banlieue que dans une vraie ville de 100 000 habitants.

Si l'un cherche à « animer les banlieues » sur le plan culturel, c'est bien parce que l'animation ne s'y créé pas d'elle-même, et ce n'est pas la construction de quelques bureaux de plus entre le périphérique et les fortifications qui résoudra la question, même en accélérant la rotation des trains de banlieue.

Les effets de seuils produits par le monocentrisme vont devenir de plus en plus contraignants, alors que l'organisation d'une interaction entre les centres urbains du Bassin parisien pourrait suppléer à la taille insuffisante de la métropole. On peut remplacer le développement d'une banlieue tentaculaire par l'instauration d'un système urbain polycentrique.

Paris et l'ancien département de la Seine comptent 6 millions d'habitants, le reste de l'Ile-de-France 4 millions, et les quatre régions du Bassin Parisien 7 millions, soit en tout 17 millions d'habitants. Cela mérite bien qu'on y réfléchisse, et qu'on cesse de discuter des problèmes de l'Ile-de-France séparément de ceux de la Champagne, de la Picardie, de la Haute-Normandie, de la région Centre, et éventuellement de la Bourgogne.

On avait observé, il y a une vingtaine d'années, de timides essais de concertation entre les villes de la grande couronne, qui ont été stoppés par le ralentissement de la croissance urbaine au cours des années 70. Le moment est venu de reprendre au moins la concertation *interurbaine, sinon interrégionale*, et, quand on envisage l'avenir parisien, de ne pas *« s'arrêter à Cergy-Pontoise et à Saint-Quentin-en-Yvelines »*, comme le déplore le directeur de la chambre de commerce de Rouen dans un récent article de la revue *Etudes normandes*.

L'étalement de Paris sur le réseau urbain du Bassin parisien se traduirait par un abaissement des coûts du mètre carré de bureau, de surface commerciale, de logement, ainsi que de ceux de toutes les infrastructures urbaines. Paris à *l'heure de l'Europe, c'est Paris à* l'échelle du Bassin parisien,

YVES GUERMOND.
Professeur à l'université de Rouen, membre du comité scientifique de la DATAR.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

(Publicité)
Vous cherchez à vendre ou à acheter
une boutique, un local commercial, une alimentation, un café, une librairie ou tout autre commerce
C'EST DANS LE JOURNAL SPÉCIALISÉ EN FONDS DE COMMERCE "LES ANNONCES"
que vous trouverez tous les lundis les toutes dernières affaires
En vente partout 6,20 F et 36, rue de Malte, 75011 PARIS. Tél. : (1) 48.05.30.38

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 5 juillet

TF 1

▶ **20.35 Feuilleton : La vengeance aux deux visages.** De Karen Arthur, avec Rebecca Gilling, James Reyne. (1er épisode.) **22.20 Magazine : Destinées.** De Patrick Jeudy. Marilyn Monroe.Textes de Jean Durieux, lus par Robert Hossein. **23.15 Documentaire : Embarquement porte no 1.** De Jean-Pierre Hutin. 1. Bologne, par Yves Gounot. **23.40 Magazine : Ex libris.** De Patrick Poivre d'Arvor. Thème : « Amériques ». Extérieur livre : Tom Wolfe, Charles Bukowski ; Expliquez-moi : Philippe Garnier (traducteur de John Fante et de Charles Bukowski) ; Exploration : Henry Miller. **0.55 Journal et Météo. 1.00 Série : Drôles d'histoires.** Mésaventures : Colinou. **1.30 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

20.35 Jeu : Des chiffres et des lettres. Finale de la cinquième Coupe des clubs, en direct d'Antibes. **22.05 La caméra cachée.** Spécial été 1989. Invité : Roger Zabel. ▶ **22.45 Documentaire : Qu'est-ce qui se passe avec la culture ?** De Pierre Dumayet. 2. Le propre et le sale. **23.45 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Météo. 0.05 Soixante secondes.** Léon Schwartzenberg, cancérologue. **0.10 Le journal du Tour de France** (rediff.).

FR 3

20.35 Téléfilm : La grâce. De Pierre Tchernia, d'après Marcel Aymé, avec Michel Serrault, Rosy Varte, Roger Carel. **21.35 Magazine : Archipel sonore.** D'André Boucourechliev et Jean-Pierre Burgart. **22.05 Journal et Météo. 22.30 Magazine : Opéra.** Deuxième numéro du magazine international de l'art lyrique. Sommaire : Luciano Berengo, souffleur à la Scala ; Bastille : Rêver un opéra ; Les nouvelles divas ; Autour de l'Opéra de chambre de Moscou ; Gérard Mortier ou l'opéra conjugué au futur ; Jenny Drivala, une famille à l'Opéra en Grèce. **23.25 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Corps z'à corps □ Film français d'André Halimi (1987). Avec Philippe Khorsand, Stéphane Audran, Jean-Pierre Kalfon. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Sport : Football.** En direct du Parc des Princes, un match du Tournoi de Paris. **0.15 Cinéma : Œil pour œil** ■ Film français d'André Cayatte (1957). Avec Curd Jurgens, Folco Lulli, Lea Padovani. **2.05 Série : Jack Killian, l'homme au micro.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Le loup de la jungle. De Charlie Ordonez, avec Ron Marchini, Laura Abeyta. **22.20 Série : Deux flics à Miami. 23.20 Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Tennis** (suite). **0.10 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.20 Les brigades du Tigre** (rediff.). **2.15 La demoiselle d'Avignon** (rediff.). **2.40 Bouvard et compagnie** (rediff.). **2.55 Journal de la nuit.**

M 6

20.30 Téléfilm : Les silences du cœur. De Richard Michaels, avec Chad Lowe, Mariette Hartley. **22.00 Téléfilm : Les Borgia ou le sang doré** (3e partie.) **23.10 Six minutes d'informations. 23.15 Sexy clip. 23.45 Musique : Boulevard des clips. 1.35 Variétés : Multitop** (rediff.). **2.00 La princesse du rail** (rediff.). **2.30 Mauregard** (rediff.).

LA SEPT

20. 30 Série : Le colporteur de la révolution. De Dominique Houdart. **20.40 Documentaire allemand : Un amour de village, Dorfliebe.** De Karl-Heinz Rehbach. **22.00 Cinéma : Dresseur.** Film suisse de musique contemporaine de Mauricio Kagel (1986). **22.30 Documentaire américain : Jessye Norman chante Carmen.** De Peter Gelb et Albert Maysles. **23.30 Musique : Concert Bizet.** De François Porcile. **0. 45 Documentaire français : Picasso, les demoiselles d'Avignon.** De Jean-Denis Bonan.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire la langue. Spécial Inde : Les enjeux linguistiques, une mosaïque éclatée ? **21 20 Communauté des radios publiques de langues françaises.** L'atelier d'Alberto Giacometti. **22.40 Nuits magnétiques.** Au bout de la vie. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda :** Pierre Barouh et Saravah : un homme et une firme.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la cathédrale de Cologne) : Requiem, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, le Gurzenich Orchester, le chœur de Radio-France, le chœur de Dusseldorf, dir. Marek Janowski ; sol. : David Rendall, ténor. **22.20 Concert du GRM.** Quatre Etudes de forme pour piano et bande de Reibel, par Jean-Claude Pennetier, piano. **23.07 Jazz club.** En direct du Petit Opportun : le trio du pianiste Simon Nabatov.

Jeudi 6 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : La ligne de chance. 14.25 Téléfilm : Colomba. De Giacomo Battiato, d'après Prosper Mérimée, avec Anne Canovas, Alain Cuny (1re partie). **15.45 Feuilleton : En cas de bonheur. 16.10 Quarté à Enghien. 16.20 Club Dorothée vacances. 18.10 Série : Les rues de San-Francisco. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.30 Variétés : Sacrées vacances.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, en direct de Monaco. Avec la Compagnie créole, Linda William, Michel Fugain, Vanessa Paradis, Début de soirée, la Chorale des enfants de Monaco, Raft, Florent Pagny, François Feldman et Joniece Jamison, Jeanne Mas, Kassav, David Hallyday et Baptiste. **22.35 Série : L'ami Maupassant.** La petite Roque, de Claude Santelli, avec Bernard Fresson, Sophie de La Rochefoucauld. **23.30 Feuilleton : La citadelle.** De Peter Jefferies et Mike Vardy, d'après A.J. Cronin, avec Ben Cross, Gareth Thomas (2e épisode). **0.05 Journal et Météo. 0.40 Série : Drôles d'histoires. 1.10 Feuilleton : C'est déjà demain.**

A 2

13.45 Série : Falcon Crest. 14.35 Magazine : Aventures-voyages. 15.25 Sport : Cyclisme. Tour de France : 5e étape contre la montre (Dinard-Rennes) ; A chacun son Tour, de Jacques Chancel. **17.55 Jeu : Trivial pursuit. 18.20 Série : Top models. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Le journal du Tour de France. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : Ali Baba et les quarante voleurs** ■ Film français de Jacques Becker (1954). Avec Fernandel, Samia Gamal, Dieter Borsche, Henri Vilbert. ▶ **22.10 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Claude Sérillon. Thème : « L'Opéra-Bastille ». **23.30 Informations : 24 heures sur la 2.** Avec le magazine européen Puissance 12. **23.50 Météo. 23.55 Soixante secondes.** Qian Qichen, ministre chinois des affaires étrangères. **0.00 Le journal du Tour de France** (rediff.).

FR 3

13.57 Flash d'informations : Spécial Bourse. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.27 Série : Bizarre, bizarre. 14.50 Magazine : C'est pas juste. 15.40 Magazine : Télé-Caroline. 17.00 Flash d'informations : Spécial jeunes. *De 17.05 à 18.00 Amuse 3.* **17.05 Petit ours brun. 17.06 Speedy Gonzales. 17.10 Muppets babies. 17.35 Série : Super flics. 18.00 1789 au jour le jour. 18.02 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00 Le 19-20 de l'information. 19.58 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeu : La classe. 20.35 Série : Le Masque.** La rançon de la gloire, de Patrick Saglio, avec Gérard Blain, Jean-Yves Gautier, Anne Jolivet. **21.35 Débat : Les droits de l'homme en URSS aujourd'hui.** Emission de Pierre-André Boutang, en duplex avec Moscou. **22.50 Journal et Météo. 23.15 Documentaire : La pierre en pleurs.** De Bernard Ferie. Prix du Festival de spéléologie de La Chapelle-en-Vercors 1987. **23.45 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Hair ■■ Film américain de Milos Forman (1979). Avec John Savage, Treat Williams, Beverly d'Angelo. **15.30 Cinéma : Preuve d'amour** ■ Film français de Miguel Courtois (1987). Avec Gérard Darmon, Anaïs Jeanneret, Philippe Combrenègre. **17.00 Documentaire : Les grottes sous-marines des Bahamas. 17.25 Cabou cadin.** *En clair jusqu'à 20.30.* **18.15 Cabou cadin. 18.40 Série : Badge 714. 19.05 Flash d'informations. 19.10 Top album. 19.55 Flash d'informations.** ▶ **20.00 Série : Allô ! Allô ! 20.30 Sport : Football.** En direct du Parc des Princes, finale du Tournoi de Paris. **22.30 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : l'Héritier de la panthère rose** ■ Film américain de Blake Edwards (1983). Avec Ted Wass, Herbert Lom, David Niven. **0.20 Cinéma : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?** ■■ Film américain de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (1980). Avec Julie Hagerty, Robert Hays, Peter Graves (v.o.). **1.45 Cinéma : les Trois Visages de la peur** ■ Film italien de Mario Bava (1963). Avec Michèle Mercier, Lidia Alfonsi, Mark Damon.

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 15.00 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon en direct. **19.00 Série : Supercopter. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Le réseau.** De Howard Avedis, avec David Naughton, Barbara Crampton. **22.25 Série : Deux flics à Miami. 23.25 Sport : Tennis.** Tournoi de Wimbledon : résumé de la journée. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Tennis** (suite). **0.15 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.25 Les brigades du Tigre** (rediff.). **2.20 La demoiselle d'Avignon** (rediff.). **2.50 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.05 Journal de la nuit.**

M 6

13.45 Série : Docteur Marcus Welby. 14.35 Feuilleton : Mauregard (5e épisode). **16.10 Musique : Boulevard des clips. 17.05 Hit, hit, hit, hourra ! 17.10 Série : Laredo. 18.05 Variétés : Multitop. 18.40 Série : La petite maison dans la prairie. 19.30 Série : Cher oncle Bill. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : Réunion de famille.** De Vic Sarin, avec David Eisner. **22.10 Théâtre : Ah ! la police de papa.** Pièce de Raymond Castans, avec Henri Tisot, Marthe Mercadier. **0.25 Six minutes d'informations. 0.30 Magazine : Charmes. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 1.20 Variétés : Multitop** (rediff.). **2.00 Docteur Caraïbes** (rediff.). **2.30 Mauregard** (rediff.). **3.25 Ah ! la police de papa** (rediff.).

LA SEPT

19.00 Espagnol. Méthode Victor no 11. **19.30 Documentaire français : La dernière escale de Pierre Loti.** D'Olivier Guitton. **20.30 Série : Le colporteur de la Révolution.** De Dominique Houdart. **20.40 Téléfilm : Liberté, libertés.** De Dominique de La Rochefoucauld. **22.00 Documentaire suisse : Les métiers du bois.** De Jacqueline Veuve. **22.30 Documentaire français : Portraits.** D'Alain Cavalier. La canneuse et la blanchisseuse. **23.00 Contact 1 et 2. William Klein.** De William Klein. **Elliott Erwit.** D'Alain Taïeb et Elliott Erwit. **23.30 Cinéma comédies exotiques : Xala.** Film sénégalais de Sembène Ousmane.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Une bière dans le piano, de Gérard Levoyer. **21.30 Profils perdus.** Jacques Maritain. **22.40 Nuits magnétiques.** Au bout de la vie. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Pierre Barouh et Saravah : Un homme et une firme.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 23 avril lors du Festival de Lockenhaus). Berceuse de la chevrette pour piano, de Lourie ; Quatuor pour piano et cordes en si bémol majeur, op. 8, de Weber ; Concerto da camera pour violon solo, violon alto, violoncelle et contrebasse, de Lourie ; Trois pièces pour clarinette seule de Stravinski ; Duo a du pour alto et violoncelle, de Demenga ; Basso ostinato pour piano de Chedrine ; Ouverture sur des thèmes juifs pour clarinette, piano et quatuor à cordes op. 34, de Prokofiev, par Eduard Brunner (clarinette), Gidon Kremer (violon), Annette Bik (violon), Gérard Caussé (alto), Thomas Demenga (violoncelle), Marc Marder (contrebasse), Hélène Grimaud (piano) et Anna Petrova (piano). **22.30 Musique légère.** Baron tzigane (ouverture) de J. Strauss ; musique traditionnelle : Menuet pour deux guitares ; Andante variations et rondo de Carulli ; Nocturne pour violoncelle et orchestre de Riege. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Une certaine idée de la musique.** Le coq et l'arlequin, de Jean Cocteau.

Audience TV du 4 juillet 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	44.6	Santa-Barbara 20.9	Actual. région. 5.7	Actual. région. 10.1	Top 50 1.6	Supercopter 4.1	Petite maison 2.4
19 h 45	47.8	Roue fortune 22.6	Tour de France 7.6	19-20 info 7.7	Top 50 3.4	Supercopter 4.1	Cher oncle Bill 2.3
20 h 16	55.9	Journal 23.9	Journal 12.0	La Classe 8.3	Allô Allô 1.1	Journal 5.2	Mme est servie 5.0
20 h 55	61.4	Angélique 20.5	Marie-Antoinette 12.8	Le Plastonné 15.1	Peggy Sue 1.7	Secret planète 8.7	Panique téléph. 5.0
22 h 8	57.1	Angélique 23.1	Marie-Antoinette 13.7	Pub 8.9	Peggy Sue 1.9	Secret planète 10.3	Les Borgia 1.3
22 h 44	29.8	Documentaire 6.6	Débat 11.3	1 soir 1 train 4.3	Hair 0.7	2 flics à Miami 4.7	Les Borgia 2.0

Culture

MUSIQUE

« Carmen », aux arènes de Nîmes

Plantes en pots

Pauvre Bizet !
Une des Carmen
les plus calamiteuses
qu'on ait pu voir
et entendre,
si l'on peut parler
de voir et d'entendre
en ce lieu...

L'opéra de papa, ça existe encore. Tout ce qu'ont fait depuis quinze ou vingt ans les grands metteurs en scène venus du théâtre, qui, disait-on, dépoussiéraient, rénovaient, réanimaient l'art lyrique, tout ça n'a servi à rien.

On peut encore voir des cigarières alignées comme plantes en pot sur toute la largeur du plateau, bien raides, fixant le chef d'orchestre. Idem pour les gamins de *« la garde montante »*. Un ténor qui met la main sur le cœur quand il parle de sa mère et désigne ses globes oculaires quand il chante *« Sur mes yeux fermant mes paupières »*. Une Carmen qui croit très espagnol de cambrer les reins et de lever les bras, etc. : on n'en finirait pas d'épingler les poncifs de cette calamiteuse mise en scène. On a connu Antoine Bourseiller mieux inspiré. Totalement incapable de maîtriser l'espace, il croit utile de parsemer les gradins de dizaines de figurants : toreros agitant mollement des capes rose shocking, touristes, contrebandiers (une armée, bien incapable d'échapper au moindre douanier). Au dernier acte, il construit une arène (l'arène dans l'arène, ah ! ah !) et c'est évidemment idiot : toute la population qui y est entrée, picadors, toreros, spectateurs, doit précipitamment ressortir pour laisser seuls Carmen et Don José.

La musique ? Ne parlons pas des absents, s'il vous plaît. On peut vous avouer qu'on a eu un instant de panique, au début, quand on a vu le chef agiter sa baguette et qu'on n'a perçu qu'un vague bourdonnement. On s'est cru subitement affligé du syndrome de Beethoven. Mais non, c'est l'acoustique des arènes (on ne peut pas accuser le mistral, il n'était pas là). Aussi serait-il malhonnête de porter le moindre jugement sur l'orchestre : c'était celui de l'Opéra de Bucarest, mais cela eût pu être la Philharmonnie de Berlin ou l'orphéon de Bonzes-la-Coquette, on n'eût pas pu faire la différence.

Les chanteurs ? Ce sont gens fragiles, comme on sait. On attendait Grace Bumbry : souffrant d'un genou, elle s'est décommandée, ne voulant pas montrer une Carmen boîteuse. on espérait Neil Shicoff : mal remis d'une chute de cheval dans une autre *Carmen* (celle de Bercy), il a aussi déclaré forfait. On a donc eu dans le couple fatal Livia Budai et Giorgio Aristo : pointure au-dessous. Elle, vulgaire, caricaturale, voix bien timbrée mais monochrome – pratiquant tout de même, reconnaissons-le, quelques demi-teintes. Lui, brut de décoffrage, n'ayant jamais entendu parler de la nuance « piano », disant : *« Prends garde à toi, Carmen »* sur le ton dont il dirait « surveille la paëlla, Carmen ». Sauvons la Micaëla d'Ileana Cotrubas, la seule à apporter un peu de chaleur et d'émotion, encore qu'affligée d'un vibrato large comme un estuaire.

Les costumes de Christian Lacroix ? Décevants, pour autant qu'on les ait vus – car la vue, lorsqu'on est placé dans le parterre désespéremment plat des arènes, est aussi mauvaise que l'ouïe. Foule assez terne, dans les beiges pâles, au premier acte, robes de gitanes raides comme des fleurs artificielles au second... Seule la robe de Carmen au dernier acte, noir et or, un peu cheval de corbillard mais superbe, nous a paru digne de la réputation de Lacroix.

Bref, on quitte les arènes, vers une heure du matin, non seulement déprimé mais le cou tout endolori d'avoir été obstinément tendu. Ah ! qu'on était bien, pour voir et entendre des opéras, dans ce vieux théâtre, vous savez bien, celui où l'on ne donne plus que des ballets... Le Palais Garnier.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Arènes de Nîmes, 5 et 7 juillet.

Costumes en fête

Pour voir, vraiment voir, les costumes de Christian Lacroix dans *Carmen*, il fallait se rendre dans les coulisses, vaste espace sur le côté de la scène où étaient installées plusieurs tentes qui servaient de loges et d'ateliers. Il y avait là une atmosphère de ruche, et on pouvait se rendre compte du travail sur les ensembles de couleurs, sur les détails, qui, évidemment, de loin, échappent. On pouvait d'autant mieux s'en rendre compte qu'étaient épinglés des polaroïds montrant chaque figurant dans son vêtement.

Quelques-uns de ces vêtements — en particulier ceux des enfants de la « garde montante » — sont venus de Madrid, authentiques, puis aménagés sur place. D'ailleurs, pour des raisons financières, tout a été fabriqué à Nîmes, ce que ne regrette pas Christian Lacroix. Il a donné aux robes des choristes, d'un crème uni, une allure arlésienne : ligne pure d'un corsage ajusté avec une jupe dont l'ampleur se rejette en arrière, à la façon d'une tournure sans exagération.

« Je suis d'Arles aux deux tiers, dit Christian Lacroix, *et pour un tiers nîmois ; donc je ne participe pas à la rivalité des deux villes. »* Il a d'ailleurs amené un groupe de Japonais des arènes de l'une à celles de l'autre, où, sous la présidence de la reine d'Arles (élue pour trois ans), avait lieu le concours de la plus belle robe. *C'était* à l'occasion d'une fête très importante, celle du costume.

Elle a lieu chaque année, le premier dimanche de juillet. Des familles entières y participent sur plusieurs générations. Par couples, avant d'arriver aux arènes, on promène le long des rues les costumes anciens, et leurs variations contemporaines : les soies sombres et chatoyantes, les lourds cotons matelassés, les châles et les coiffes de dentelle infiniment légères, et les dentelles très blanches et torsadées des bas, dans les ballerines à rubans. Les jupes sont retenues par une grosse agrafe pour ne pas traîner dans la poussière, les réticules brodés sont attachés au poignet, les mains sont protégées par des mitaines de résille et de dentelle...

Le défilé coule nonchalamment. Toute cette coquetterie puritaine, et les coiffures en bandeaux des femmes, les chapeaux à large bord et les vestes de velours des hommes, les calèches qui précèdent les chevaux blancs des gardians évoquent un climat de terre sudiste, où Scarlett O'Hara ne serait pas déplacée. D'ailleurs, les Japonais filment sans discontinuer les tambourinaires et les espadrilles en mouvement des danseurs folkloriques...

COLETTE GODARD.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 5038

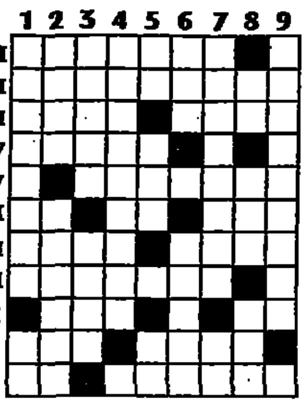

HORIZONTALEMENT

I. Un qui prit le taureau par les cornes. – II. Pas adapté à la « construction ». – III. Occasion de passer un savon. Disparut brutalement. – IV. Présents à l'arrivée. – V. S'entendait bien. – VI. Agent de liaison. Pronom. Occasionna des plaintes. – VII. Souvent sous la tête ou bien parfois dans l'œil. Il est préférable qu'elle ne mange pas chez nous. – VIII. Source de vie. – IX. Qui a donc fait plaisir à voir. Conjonction. – X. Fit parler de lui dans la Bible. Se font fort discrets. – XI. Lieu de fouilles. Capables de faire du bon travail.

VERTICALEMENT

1. Moyen de bien faire les choses. Qui est donc resté en tête. – 2. Précède de multiples performances. Faire la peau. – 3. Sont placés dans des fosses. Aide à porter un jugement. – 4. N'est pas étrangère à ce qui se trame. – 5. Note. Peut être utile à celui qui fait tout un plat. Une qui se mit au vert. – 6. A de nombreux projets. Est allé en Amérique, au Tibet et même sur la Lune ! – 7. Fit avancer la science. S'en est donc sorti. – 8. Note. Etendu. A placer prudemment. – 9. Sort du corps.

Solution du problème no 5037

Horizontalement

I. Tonnelier. – II. Emouvante. – III. Notaire. – IV. Enervée. – V. Il. Craint. – VI. Salis. Tôt. – VII. Zoé. Laue. – VIII. Faure. Bas. – IX. Ire. Mali. – X. Nérée. Eté. – XI. Statues.

Verticalement

1. Tennis. Fins. – 2. Omo. Lazaret. – 3. Note. Louera. – 4. Nuancier. Et. – 5. Eviers. Emeu. – 6. Larra. – 7. Inévitables. – 8. Et. Enouait. – 9. Rénettes. Eu.

GUY BROUTY.

PARIS

Du 10 au 17 juillet

La banlieue reliée par bateau-bus

Du 10 au 17 juillet, un service régulier de bateaux pour passagers fonctionnera sur la Seine afin de faciliter l'accès de Paris aux banlieusards.

En amont de la capitale, les navettes circuleront de 10 heures à 19 h 35. En trois-quarts d'heure, elles relieront Alfortville au quai Saint-Bernard, avec arrêt à Ivry, près d'un parking. En amont, de 10 à 20 heures, il y aura aussi trois escales : Bois de Boulogne, à proximité d'un vaste parking qui sera vraisemblablement ouvert à l'hippodrome de Longchamp ; Sèvres, aux abords de la manufacture de céramique et Ile-aux-Cygnes, non loin du pont de Bir-Hakeim. Le trajet durera une heure.

Les bateaux, de cent à cent cinquante places, passeront toutes les trente-cinq minutes. Le prix unique sera de 5 F avec gratuité pour les enfants de moins de quatre ans.

Pendant cette même période, les bateaux-bus mis en place le 1er mai dernier au centre de Paris, entre la tour Eiffel (port de la Bourdonnais) et l'Hôtel de Ville et qui transportent un millier de passagers en moyenne chaque jour, prolongeront leur service jusqu'à minuit.

M. Nathan Starkman directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme

L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) a un nouveau directeur : M. Nathan Starkman. Créé il y a peu plus de vingt ans, l'APUR est à la fois un laboratoire d'idées, un lieu de réflexion et un outil de propositions pour les grands dossiers de l'aménagement de la région parisienne. Il dépend de la Ville de Paris en association avec l'Etat et la région Ile-de-France. Le président de son conseil d'administration est le maire de Paris.

L'APUR a joué un rôle considérable, par exemple dans la définition de la politique de « rééquilibrage de l'Est parisien ». Il a étudié de très près et accompagné les grandes opérations en cours dans la capitale.

Après la désignation, à la suite des dernières élections municipales, d'un nouvel adjoint au maire de Paris, M. Camille Cabana, pour prendre en charge l'aménagement urbain, à la place de M. Bernard Rocher, qui conserve cependant l'architecture, on pouvait prévoir un changement d'orientation dans la politique d'urbanisme de la capitale. La nomination, sur proposition de M. Chirac, de l'ancien bras droit de Nicolas Politis, est un signe, pour le court terme du moins, d'une volonté de continuité.

C. V.

[Ancien élève de l'Ecole centrale des arts et manufactures, né en 1946 à Lublin (Pologne), M. Starkman est entré à l'APUR en 1975. Il a été d'abord responsable des études sur les transports puis des études générales. En 1984, il est devenu directeur adjoint aux côtés de Nicolas Politis, centralien comme lui, décédé en mars dernier (*le Monde* du 4 mars).]

REPRODUCTION INTERDITE

CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

DIRECTEUR

FILIALE ALLEMANDE

Notre Société industrielle française (500 personnes), spécialisée dans la métallurgie haute technologie et leader dans son domaine, affiliée à un groupe américain diversifié, recherche son **DIRECTEUR**.

Après un stage de formation en France, il prendra en charge la Direction de cette filiale (40 personnes, C.A. 100 millions de F.F.) qui assure la commercialisation de produits métallurgiques spéciaux et de petits biens d'équipement pour robots. Dans le cadre d'objectifs commerciaux, financiers, techniques à atteindre et de budgets négociés avec le Gérant français, il dirigera notre filiale avec le dynamisme d'un Entrepreneur/Gestionnaire efficace et avisé.

Agé de 35 ans environ, cet ingénieur (spécialisation métallurgie ou mécanique si possible) avec formation complémentaire en gestion, sera bilingue Français/Allemand et aura une bonne pratique de l'Anglais. Il pourra justifier d'une bonne aptitude commerciale et technique à la négociation et de réussites auprès de Sociétés allemandes, leaders dans leur secteur (automobile, chantiers navals, aéronautique, soudure...). Un goût certain pour les contacts technico-commerciaux et une aptitude réelle au management sont indispensables. Evolution du poste : à terme, vers des fonctions de co-gérant pour un candidat de valeur.

Rémunération en rapport avec les exigences du poste. Voiture de fonction. Résidence région MARBURG, ville universitaire située à 100 km de FRANCFORT.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo, prétentions) sous réf. 3514 M (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence **AFFLUENTS** - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

Consultant et animateur
en développement des entreprises

Nous assistons des entreprises dans l'élaboration de nouveaux concepts, dans le développement interne de leur organisation et dans le renforcement de leurs relations sur le marché.

Nous intervenons à l'échelle internationale, avec un centre de gravité placé en Europe. Nous disposons, à Paris et à Hambourg, de nos propres centres de communications, et, d'un bureau aux Etats Unis. Notre équipe compte 20 consultants.

Nous développons nos activités et recherchons de jeunes diplômé(e)s d'études supérieures en sciences économiques, en gestion ou en sciences sociales, d'un niveau de 3° cycle. La maîtrise des langues allemande, française et anglaise doit être bien assurée. Des activités extra-scolaires et des séjours à l'étranger doivent témoigner d'une capacité d'initiative et d'engagement personnel.

Le (la) candidat(e) trouvera chez nous un environnement collégial et créatif, favorable au développement personnel et au travail d'équipe. Nous sommes prêts à *envisager ultérieurement une relation de partenariat.*

Metaplan S.a.r.l.
1, rue du Ruisseau Blanc
F-91620 Nozay

Metaplan®

Metaplan GmbH
Goethestraße 16
D-2085 Quickborn

The Japanese Company OMRON Electronics Europe is one of the most dynamic enterprises in the European market in the area of production and commercialisation of high tech components and systems.

Based at the European headquarters, located near Amsterdam, we are looking to employ a

product manager temperature controllers

The position covers:
— introduction of new products
— development of new product concepts in response to market needs and technical trends
— the coordination of the technical database available to the sales organisations and the international R&D centres.

Located near Amsterdam, the position mainly covers the European market.

The successful candidate has a sound knowledge, on a academic level, in the field of electronics or electro-mechanical applications, is between 30 - 40 years of age, with at least 5 years experience in an international sales organisation or manufacturer of industrial products. In order to develop an international and multi-cultural operation OMRON has a preference for candidates with good command of the French and English languages.

OMRON offers:
— a challenging and dynamic work environment
— *an attractive remuneration package*
— the opportunity to an international career.

Should you qualify for the position and be interested to develop your career further, please apply by sending your resume to:

staffpool international®
p/a Neren Aard 22
2550 KONTICH
Belgique
Tel. (03) 4574969

Le Monde
INTERNATIONAL

D.A.F en Allemagne

DOUX

1er producteur Européen de volailles, 2400 salariés, CA de 2,5 milliards en produits finis, *14 sites industriels en Europe. Notre activité couvre l'ensemble de la filière* Avicole (Accouvage, nutrition animale, élevage, abattage, conditionnement et transformation des volailles, transport terrestre et maritime). Pour notre filiale allemande (600 personnes, CA de 200 millions de DM, 6 établissements), nous recherchons un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au Directeur Général, vous êtes responsable de l'ensemble des services administratif, comptable et financier ; *ce poste est basé à Bad Bentheim (région Münster).*

Agé de 30/35 ans, vous possédez une formation supérieure, une expérience professionnelle acquise dans une fonction similaire et

vous êtes totalement bilingue Français - Allemand.

Naturellement, vous avez vécu et travaillé en Allemagne fédérale, dont les habitudes de vie et de travail vous sont familières.

En fonction des résultats obtenus, ce poste pourra évoluer vers une fonction aux responsabilités plus larges encore.

Envoyer CV + lettre en Allemand + photo à **DOUX SA**
BP 29 - 29150 CHATEAULIN Cedex.

SCORE

INTERNATIONAL INSTITUTE OF TROPICAL AGRICULTURE
INTERPRETER/TRANSLATOR
(English/French)

The International Institute of Tropical Agriculture (IITA) at Ibadan, Nigeria, invites applications for the position of Interpreter/Translator in the information services Program of the Institute.

IITA is an international agricultural research and training center, one of a consortium of 13 such centers world-wide which was organized by the World Bank, Food and Agriculture organization and United Nations Development Program.

The Interpreter/Translator will be required to interpret conferences, workshops, training courses, field activities and visits consecutively and/or silmutaneously as the case may be. He or she will also have to translate scientific and administrative documents and update the terminology data base of the Institute.

Candidates for the position must possess a University degree in conference interpreting, translation, modern languages or related fields with adequate experience in simultaneous interpretation.

The salary and benefits are competitive and include housing, personal car, chidren's educational allowance, annual home leave travel and health services. The Institute's headquarters, research facilities and residential and recreational areas are situated on an attractive 1000 hectares campus outside Ibadan.

Applicants for the position of Interpreter/Translator are invited to send their curriculum vitae, names and addresses of three referees (including telephone and telex numbers, if available) to either of the following adresses.

MANPOWER Development Manager
IITA
c/o Lambourn and Co. Ltd.
26 Dingwall Road
Croydon CR9 3EE
ENGLAND

MANPOWER Development Manager
IITA
Oyo Road, P.M.B. 5320
IBADAN
Oyo State
NIGERIA

Professeur d'université
directeur du Centre de recherche sur l'antisémitisme à l'Université technique de Berlin

Rémunération d'après le tarif C 4 des fonctionnaires ouest-allemands.
Chiffre : 1 - 504 (Fachbereich 1 — Faculté des sciences des communications et histoire).
Date limite : Les candidatures doivent être envoyées avant le 31 août 1989.

Le Centre, fondé en 1982, est un institut de recherche et d'enseignement pluridisciplinaire sur l'antisémitisme moderne. Le candidat, issu de la faculté des sciences humaines ou sociales, devra être en mesure, outre son travail dans sa propre matière, de diriger un institut pluridisciplinaire. Parallèlement à la recherche et à l'enseignement, il sera chargé de la préparation et de la réalisation de projets de recherche subventionnés.

Le candidat doit remplir les conditions requises pour être nommé professeur d'après le paragraphe 100 du statut des universités berlinoises.

La priorité sera accordée aux grands handicapés possédant les mêmes qualifications. Prière d'envoyer votre dossier complet de candidature, sans omettre le chiffre, à l'adresse suivante : Präsident der Technischen Universität Berlin, — II A 13 —, Strasse des 17.Juni 135, D-1000 Berlin 12.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

McKinsey & Company
Cabinet de conseil international, recherche pour son bureau de Paris

Chargé(e)s d'études

dans les secteurs banque/finance, biens de consommation et industrie.

Bac + 5, DESS ou DEA d'économie ou de gestion (ou niveau équivalent) expérience professionnelle et maîtrise parfaite de la langue anglaise.

Adressez votre candidature (c.v. + lettre) à Anna Wright, McKinsey & Company, 29, rue de Bassano, 75008 PARIS.

LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS

cherchent pour leur activité "PROMOTION IMMOBILIERE" sur Paris et première couronne

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT

Diplômé de l'enseignement supérieur, doté d'une énergie intense, d'un sens aigu des contacts et de la négociation, d'un goût affirmé pour l'immobilier, ayant une bonne connaissance du logement et des bureaux (montage, gestion), vous serez responsable de l'initiation de la négociation et du montage des affaires nouvelles : intégrant la stratégie de développement du groupe, de l'étude de faisabilité, la mise au point des projets et leurs ventes aux investisseurs institutionnels le cas échéant. Votre rémunération très motivante, sera fonction de votre expérience et de votre performance et comprendra un intéressement.

Nous concevons des espaces de vie.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions
Les Nouveaux Constructeurs - 83, avenue du Maine - 75014 PARIS

ORC

Etablissement scolaire recherche

professeur qualifié de **sciences physiques**

Classes scientifiques. Lycée. Pour rentrée septembre 89. Temps partiel ou fractionné.

Tél. : 45-75-62-66.

CABINET CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL 17e ARRDT

recherche

CONSEIL JURIDIQUE

Minimum 5 ans d'exp.

Envoyer CV C/O Fiducia France 58, r. Laugier, 75017 Paris.

CENTRE MÉDICAL

offre remplacement

d'infirmier(e) D.E. et demi-poste kinésithérapeute. URGENT.

PRÉPAREZ L'ÉTÉ POUR PRÉPARER VOTRE AVENIR

POUR SON DÉPARTEMENT CADRES INTERIM NATION RECHERCHE

DES CADRES BANQUE
*** FINANCE**
*** GESTION**
*** ASSURANCE**

ENVOYER CV A INTERIM NATION 75, BD DE PICPUS, 75012 PARIS TÉL. : 43-45-50-00.

LYCÉE EXPÉRIMENTAL OLÉRON (Éducation nationale)

recherche

PROFESSEURS MOTIVÉS

(Autonomie, administrat., travail d'équipe).
1 franç., 1 angl., 1 doc., 1 phys. (+ info), 1/2 franç. + 1/2 hist./géo.

Env. c.v. à Lepaso boyardville 17190 St-Georges-d'Oléron.

Pour recherches appliquées en liaison avec ENSAM et grand groupe industriel

RECHERCHE

2 INGÉNIEURS A.M. ou équivalent (éventuellement débutant)

Pour études technique et technico-économique de nouveaux concepts en carrosserie automobile. Connaissances en matériaux et procédés ou micro-informatique appréciées.

Adr. c.v. + lettre + photo à :

SERAM, 151, bd de l'Hôpital, PARIS-13e.

Cherchons jeune fille 18/20 ans pour s'occuper d'un enfant. Grande chambre privée avec bain, piscine, voyages, $ 65/semaine. Ecrire à : B. Sudderth, 2300 Mistletoe Dr., Ft. Worth, Texas 76110 USA.

Polyclinique CLAIRVAL 84, bd du Redon 13009 Marseille. Tél. : 91-26-69-89. Recherche infirmiers(ères) de service REA., chirurgie Jour et Nuit. Ecrire ou téléphoner.

Le Monde INTERNATIONAL

PROTEX

Oscar de l'exportation 88, recherche dans le cadre de son expansion internationale,

INGENIEURS CHIMISTES ou ECOLE DE COMMERCE

Ayant 3 à 5 ans d'expérience au minimum pour certaines de ses FILIALES ETRANGERES.

Après avoir été formés, et avoir fait leurs preuves sur le terrain en France, auprès de nos clients, ils évolueront vers un poste à responsabilités au MAROC, à HONG-KONG, ou aux U.S.A. (Caroline du Nord).

La pratique courante de l'anglais et si possible d'une deuxième langue étrangère est nécessaire pour ce poste.

Merci d'envoyer CV et prétentions à Mme MILLET. Société PROTEX - s/réf FE 914 M
6 rue Barbès - BP 177
92305 LEVALLOIS PERRET.

ORC

COORDINATEUR

chargé de projets agricoles à long terme

Le poste ci-dessus est disponible au Centre de liaison pour l'Environnement international, qui rassemble des organisations non gouvernementales œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement et dont le siège se trouve à NAIROBI, au KENYA.

Qualifications et expérience :

Nous recherchons une personne diplômée en agriculture et faisant preuve d'initiative personnelle pour assurer le développement de projets agricoles à long terme dans les domaines tels que les pesticides et les déchets toxiques, la conservation du sol et de l'eau ; les problèmes relatifs à la diversité biologique et à la sylviculture. Les candidats doivent avoir au moins deux ans d'expérience professionnelle dans les activités relatives à la liaison internationale et à la formation de réseau à tous les niveaux. Une bonne connaissance du français et/ou de l'arabe, outre l'anglais, est nécessaire.

Attributions et responsabilités :

- Exécution et initiation des projets dans la formation de réseau et l'échange d'informations dans le cadre d'un programme triennal ;
- Maintenance et élargissement de contact avec les ONG œuvrant dans le domaine des projets agricoles à long terme ;
- Conseil et assistance aux autres membres du personnel sur les problèmes qui touchent les projets agricoles à long terme.

Le salaire est négociable dans le cadre du barème normal de l'organisation et dépendra des qualifications et de l'expérience.

Les candidatures doivent nous parvenir le 15 juillet 1989 au plus tard, accompagnées d'informations détaillées sur les qualifications, l'expérience, les conditions d'emploi présentes, les recommandations (noms et adresses de trois personnes) et une date de début d'emploi la plus proche possible. Elles doivent être adressées à :

LE DIRECTEUR EXÉCUTIF CLEI
B.P. 72461, NAIROBI (Kenya)

DEMANDES D'EMPLOIS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE

10 ans d'expérience de haut niveau

Cadre supérieur 38 ans, grande école de commerce, en poste, double connaissance du parapublic (aménagement urbain) et du privé (groupe multinational) et expérience en stratégie, commercialisation, communication et mise en œuvre opérationnelle.

Etudierait toutes propositions de management d'un grand projet de développement ou d'aménagement ou de conseil auprès d'importantes collectivités territoriales.

Ecrire sous n° 8.425 Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

INGÉNIEUR CIVIL

HEI 69

Expérience FRANCE et ÉTRANGER chantier (5 ans), ingénierie (10 ans), tertiaire normalisation (3 ans).
Mise au point projet, relations clients.
Négociations contrats, gestions, réalisations. Anglais.

RECHERCHE POSTE PARIS OU RP alliant projet et/ou réalisation.

Déplacements de courte durée possibles. Disponible rapidement.
Écrire sous réf. 8371

LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

HOMME 40 ans, formation Estienne, ch. poste adjoint de fabrication (édit., pub.). Libre de suite. Tél. apr. 18 h au 48-30-95-55 ou écrire M. Clery, 42, rue Roger-Salomon, 93700 Drancy.

CHEF DE PERSONNEL

20 ans d'expér. profess. Diplômes d'études psychologie appliquée et de psychologie sociale + ENOES. Maîtrisant tous les aspects de la fonction, rech. situation Paris ou province, région indifférente. Écrire n° 1639/M. Parfrance. 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris q. tr.

Cadre culture européenne ANGL., FRANC., ALLEM., format. traductrice, rédactrice éco. ch. poste relat. extérieures, préf. axée sur l'EUROPE.

Ecrire sous le n° 8 422, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

DIPLOMÉE ARCHITECTURE INTÉRIEURE E.S.A.M. cherche emploi archit. ou décor. intérieurs. Tél. à B. TALFOURNIER 42-01-97-40.

Cadre TECHNICO-COMMERCIAL

35 ans, nation. française, TRILINGUE (français, allemand, anglais), 10 ans de vente de produits automobiles allemands aux constructeurs français. Bonne introduction tous niveaux services achat + bureaux d'études. Habitude des déplacements (France + étranger). Disponib. : 3 mois. Rech. situation similaire avec perspective d'évolution. Préférence pour secteur automobile mais ouvert à toutes propositions. Ecrire sous le n° 6 015, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

---

capitaux propositions commerciales

Petite entreprise tous corps d'état recherche TRAVAUX RÉNOVATION et ravalements appts magasins collectivités, etc. Devis gratuit, prix modérés Possibilité crédit Tél. ; 49-82-34-56 +

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix « que des affaires exceptionnelles », écrit le guide Paris Pas Cher, en alliances, brillants, solit., etc., bagues, rubis, saphirs, émeraudes, bijoux, or, argenterie.

PERRONO OPÉRA

Angle bd des Italiens, 4 Chaussée-d'Antin. Achat tous bijoux ou échanges. Autre mag., autre gd choix : Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS

Bagues romantique se choisissent chez Gillet. ACHAT OR. Crédit possible, Gillet, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Tél. : 43-54-00-83.

Cours

COURS D'ALLEMAND à FREIBURG (RFA). Neue Sprachschule. Rosastr. 1. Tél. : 1949/761/24810.

ENSEIGNANTE

donne cours FRANÇAIS/ALLEMAND. Tél. : 45-89-56-55 ch. 183.

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ

Les 7 et 8 juillet vente exceptionnelle de canapés et fauteuils.

Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple : canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F.

Canapé 3 pl. cuir pl. fleur aniline : 9 900 F au lieu de 17 400 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.

Entrepôt Porte-de-Pantin, 26, rue des 7 arpents, Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-81. Ouvert de 10 h à 19 h.

Vacances
Tourisme
Loisirs

Réservez votre location de vacances. Juillet, août, septembre. Sur votre minitel : 3615 FNAIM.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples. $ 100 par sem., demi-pension. Renseign. : 172, New Kent Road. LONDON SE, 1 4YT. G.-B. Tél. : 19-44-1-703-41-75.

ESPAGNE. Nerja (Costa del Sol), à louer villas, appts, bungalows. C/La Cruz, 48 29780 Nerja (Malaga). Tél. : 34-52/52-15-50. Fax : 34-52/52-15-38.

A LOUER DORDOGNE pour le mois d'août, maison indépendante, calme, confort. Tél. : 53-29-50-89 h. b.

LOUE AOUT/SEPTEMBRE MAISON tt cft, jardin, terr., garage. 900 m plage St-Paul-de-Léon, Finistère. 98-69-07-24/98-61-27-86.

GORDES (VAUCLUSE) maison à louer, 15 derniers jours d'août et sept., sans vis à vis. 45-60-31-08.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

AUDI 80. Année 1981. 100 00 km. Très bon état. Pneus neufs, échappement neuf, freins arrière neufs. 20 000 F à débattre. Tél. : 64-04-65-80.

véhicules utilitaires

PARTICULIER achète BERLINE récente ou 4 X 4 peu roulé. Tél. : 43-87-71-55.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux **bureaux**

Locations

UFFI

MONTPARNASSE
1 000 m², étage élevé

Mo LOUVRE
Imm. ind. 2 000 m² rénové.

9e MAUBEUGE
1 400 m² neufs. 1 700 m² fonctionnels.

10e HAUTEVILLE
2 000 m² rénové, parkings.

BASTILLE
3 000 m² rénovés.

CONVENTION
4 500 m², immeuble neuf.

NEUILLY
2 000 m², immeuble neuf.

BOULOGNE
2 000 m², imm. neuf divisible.

CLICHY
6 500 m² divisibles.

TOUR PLEYEL
34-35e ét., crédit bail.

MARLY-LE-ROI
2 200 m², imm. neuf divisibles.

SURESNES
4 000 m², activité bureaux.

45-22-12-00.

SIÈGE SOCIAL

Burx équipés ts services démarches R.C.-R.M. SODEC SERVICES CHPS-ELYSEES 47-23-55-47, NATION : 43-41-81-81.

DOMICILIATION Burx, télécopie/télex

AGECO. 42-94-95-28.

---

10 BUR. REN. de 240 m² env. 1 600 F/m²/AN. Mo RÉPUBLIQUE. Sans cession.

3615 BURCOM
Tél. : 43-87-86-76.

BUREAU de 160 m² environ. 1 350 F/HT/m²/AN. BUTTE AUX CAILLES.

3615 BURCOM
Tél. : 43-87-86-76.

POUR GRANDIR A LA MEME ADRESSE 11, RUE LA BOÉTIE

1 à 5 BUREAUX GD STDG.

POUR LOUER A LA MESURE DE VOS BESOINS ET VOUS AGRANDIR SANS CHANGER D'ADRESSE NI DE TÉLÉPHONE...

CORTAMBERT 45-75-80-84.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL – RC – RM Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.

43-55-17-50.

BUREAU

Surface de 40 m² environ. Prix : 1 560 F/H.T./m²/an. Mo MICHEL-ANGE. Aucune cession. Revêtement à prévoir.

3615 BURCOM.
43-87-86-76 le matin.

DOMICILIATIONS

Forum des Halles. Bureaux, Constitution de sociétés, Télex, Téléfax, Secrétariat. ACCESS : 40-26-15-12

DOMICILIATION depuis 50 F/ms Paris 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. Permanence Tél. Télex, Fax Inter Dom. 12e. 43-40-31-45.

RUEIL R.E.R.
250, 500, 700 et 1 700 m²

SURESNES
560, 1 000 et 3 500 m²

CLICHY
600, 800 et 1 600 m²

GEFIC. 47-23-78-78

CIDES

DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE

DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES

*** AV. CHAMPS-ELYSÉES**
*** AV. VICTOR-HUGO**
*** R. DE PONTHIEU, 8e**
*** ETOILE IENA, 16e**
*** PASSY TROCADERO**

Burx équ. 1/2 J., secrét. téléph. Services, Télex, Fax, Eurosignal DOMICILIATION : 190 à 390 F/M. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS

CIDES 47-23-82-10

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans trav. Paie cpt chez notaire (1) 48-73-48-07 même soir.

URGENT ACHETE COMPTANT APPARTEMENT OU PAVILLON même à rénover. M. VALLERAND Tél. 43-70-18-00.

CABINET KESSLER
46-22-03-80
78, Champs-Elysées, Paris-8e

URGENT Recherche appt gd stdg ou hôtel particulier

200/280 m²

avec terrasse ou balcon, impérativ. dern. ét. avec box et ch. serv. 16e, 7e, 8e. Tél. : 46-22-03-80. 43-59-68-04, poste 22.

PARIS recherche STUDIOS + 2 P., + 3 P. Paiement comptant. M. BLANCHARDON, 42-33-81-15, h.b.

AGENCE FRANÇOIS-FAURE

45-49-22-70
5, RUE LITTRÉ PARIS 6e

recherche appts tres surfaces, préférence rive gauche avec ou sans travaux, pour clientèle avertie. PAIEMENT COMPTANT.

M.G.N. (34e ANNÉE) 38, bd Batignolles, Paris-17e 43-87-71-55.
Dans le cadre du réseau ORPI, recherche pour sa clientèle locale et étrangère, APPTS, HOTELS PARTICULIERS. PARIS, PROCHE BANLIEUE.

J'ACHÈTE COMPTANT APPART. A PARIS ou TRÈS PROCHE BANLIEUE URGENT. Faire offre : 42-71-12-00.

locations meublées offres

Paris

Loue juillet-août grand studio clair, ensoleillé, entièrement équipé, meublé Design. 4.500 F par mois. Tél. 45-43-15-82, répond.

locations meublées demandes

Paris

Société multinationale rech. pour sa clientèle du STUDIO au 6 P. (vides ou meublés). Loyer garanti. Tél. 45-00-80-20.

---

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE Belles réceptions, avec minimum 3 chambres.

(1) 45-62-78-99

locations non meublées offres

Paris

PRÈS MAIRIE 19e de imm. récent 90 m² env., superbe liv., 2 chbres, dégagement, tt cft 7 000 F + chges Tél. gérant 42-33-04-30.

---

3 P., 65 m² env. : 8000 F CC Mo EXELMANS – STANDING

3615 LOCAT
Tél. : 43-87-88-76.

2/3 P., 80 m² env. : 8 070 F. CC Mo Jasmin – CHAUFF. COMPRIS

3615 LOCAT
Tél. : 43-87-88-76.

Région parisienne

STUDIO 1974. Refait à neuf fin 1988. PROCHE MAIRIE DE PUTEAUX (92) à la Défense. Salle de bains séparée, kitchenette, 4e étage ascenseur, très ensoleillé, très calme. LOYER + CHARGES : 2.800 (park. possible : 350 F). Garanties demandées. Libre immédiatement. Tél. : (1) 42-47-96-25. bureau pour rendez-vous.

Province

MARSEILLE 9e arrond. Parc du Roy d'Espagne Appart. 100 m² T 4/5, 2 expos., vue mer. 4.000 F + 900 ch. Poss. garage. Tél. 91-33-42-14.

terrains

PRÈS D'ALÈS Saint-Cristol-lès-Alès Aux portes des Cévennes, 7 km d'Anduze, 2 200 m², ttes viab., prox. commerces

220 000 F

possibilité 2 lots Tél. 66-41-36-67.

BEAU TERRAIN A BATIR SORTIE DE CHATEAUMEILLANT (18370) s/rte La Châtre. 2 900 m² Viabilisé. A 300 m d'un étang Vis. s/place : s'adr. aux voisins M. Mme ADAM, rue de l'Etang à Châteaumeillant. Autres rens. tél. à M. RUBIN/LILLE au 20-06-40-06.

---

propriétés

IMMO 106 33, RUE DE LA MADELEINE EPERNON (28230) (16-37) 83-73-73. rech. pour sa clientèle PARIS et BANLIEUE PPTES, TERRAINS, ETANGS FORETS, ETC. PAIEMENT COMPTANT chez votre notaire.

COMPIEGNE

50 MN DE PARIS MAGNIFIQUE CHATEAU Pierre de t. 1 200 m² habitables à combles aménageables. Parc 3 000 m². Proche golf, champs de courses, lac et forêt. 2 500 000 F 45-75-71-50 ou 45-75-71-54.

SENLIS (Oise), cité romaine, 30 mn de Paris. Prop. XVe restaurée, caractère et volume, cave gothique, jardin, clair, calme. Prix 3.000.000 F. T. Prop. (16) 44-53-42-79

VDS CAUSE DÉCÈS

1 h 30 Paris, direct aut. Sud, Montargis (45), s/son terrain

34 HECTARES

Pièce d'eau source. Ancien corps de ferme, séj. rustique, cheminée, cuis., 6 chbres, bains, wc, nombreuses dépendances. Le tout parf. état. Prix total 990.000 F. Crédit 100 % remboursable comme un loyer constant. T. (16) 38-85-22-82, 24 h/24.

HAUTS DE CHEVREUSE

2 PROPRIÉTÉS STANDING.
– 180 m² hab. + ss-sol total, 4 000 m² boisés 2 450 000 F
– 300 m² hab. + ss-sol total, petits trav. de fin., 4 600 m² boisés s/rue.
PRIX : 2 950 000 F

MGN 43-87-71-55 +
38, bd Batignolles, 75017 Paris.

viagers

ST-JEAN-DE-LUZ. Front de mer, à vendre magnifique appt viager occupé, 1 tête 83 ans; 150 m² + terrasses 48 m². Garage. Excellentes prestations.
Bouquet : 1 400 000 F. Rente mensuelle : 15 000 F. Maître ETCHEVERRY, notaire à St-Jean-de-Luz (16) 59-51-09-85.

A vendre, cause santé, hôtel dans le centre de Valence (26), 14 chbres, loyer 3 815 F, affaire saine à saisir. 950 000 F à débattre. 48-04-82-96.

ETUDE LODEL

Viagers, 35, bd Voltaire 75011 PARIS. 43-55-61-58.

Spécial particulier, séparation Flipper sur simple appel téléphonique 64-04-27-80.

immobilier information

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
L'Annuaire des propriétaires des immeubles recense 28 000 propriétaires de 38 000 immeubles. SEESAM : 46-22-99-33.

حكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

ST-EUSTACHE
Vue St-Eustache, bel im. duplex. 5 P. env. 175 m². 5 et 6e ét. avec asc. vue superbe. 4.900.000 F. Dans même imm., studio tt cft. 460.000 F. 40-26-42-47/40-26-42-74.

2e arrdt

2e BONNE-NOUVELLE imm. ravalé, beau studio, cuis. équipée, s.d.b., w-c, 3e ét., cour, asc. 329 000 Créd. tot. poss. 48-04-85-85.

3e arrdt

MARAIS CHARME
4e ét. soleil récept. + chbre BASTIMO 43-38-28-29.

RUE QUINCAMPOIX
3/4. P. 80 m², 1 659 000 TRANS OPERA 46-22-80-43.

Filles du Calvaire bon imm. anc. 4 P., tt cft 110 m², excellente distribution, prof. lib. autorisée, état nf, poss. park. 2 630 000 F. 43-35-18-36.

4e arrdt

PRÈS PL. DES VOSGES
3 P. 50 m² 1 386 000 F TRANS OPERA 46-22-80-43.

MARAIS, près Seine BEL ESPACE 100 m², rez-de-ch. sur cour pavée, clair, charme de l'ancien, calme. COMMERCIAL POSSIBLE. 43-57-74-44. Agence s'abst.

MARAIS
RUE DES TOURNELLES. Dans imm., 2 pces, tt cft, 5e étage, asc., balc. Tél. : 43-57-57-51.

5e arrdt

EXCEPTIONNEL
Neuf jamais habité dans immeuble XVIIe siècle vend appartement 96 m² 5 950 000 F + appartement 116 m². 6 660 000 F Si vendu ensemble possib. de faire duplex avec atelier d'art. 46-22-03-80 43-59-68-04, poste 22.

RUE BROCA
GD 3 P., CUISINE, W.-C. 1.950.000 F. Propriétaire : 60-07-79-24.

Rue de L'école-POLYTECHNIQUE imm. ancien, beau studio, poutres, tomettes, cft, refait neuf. Prix : 680.000 F FRANÇOIS FAURE, 45-49-22-70

6e arrdt

POMPE/H. MARTIN 5 PCES, BOXE
+ chbre service
4 250 000
calme, 45-02-13-43.

VANEAU-MAYET. Bon imm. ancien, 70 m² s/2 niv. balcon, soleil, charme FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

VAVIN-LUXEMBOURG
2-3 PIÈCES, 67 m² 3e asc. 2.350.000 F. Tél. : 46-33-25-45

N.-D. DES-CHAMPS, urgt prox. JARD. LUXEMBOURG. 2e ét. lumineux, gd séj., + 5 chbres, 2 bns, dressing, calme 5 300 000 F. SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

RUE DE L'ABBÉ-GRÉGOIRE, immeuble pierre de taille. STUDIO. Prix : 580 000 F. Franç. FAURE, 45-49-22-70.

R. St-ANDRÉ-DES-ARTS Imm. ancien, studio cft soleil, calme, vue dégagée. Prix : 680.000 F. FRANÇ. FAURE, 45-49-22-70.

7e arrdt

LA TOUR-MAUBOURG Vue superbe s/les Invalides. 4 p., impeccable, bon immeuble. Prix : 3.500.000 F. Tél. : 47-05-61-91.

MUSÉE D'ORSAY (récent) Séjour, 3 chambres, 2 bains, parking, terrasse. Tél. : 47-05-61-91.

RUE OUDINOT BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE 4 P. + serv. 3 200 000 F FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

9e arrdt

RUE DE DOUAI 2/3 PCES TT CONFORT Clair, calme. Donnant sur terrasse. Bel imm. rénové. 729 000 F. 48-04-35-35.

9e. HOTEL DROUOT EXCEPT. imm. classé p. de t., 2 p., cuis., bns, w.-c. Refait neuf. 849 000 F. Crédit, 48-04-08-60.

R. DE DUNKERQUE
Beau 2 p., env. 50 m², s/rue entièrement rénové, très agréable, ét. élevé, bon imm. Prix : 880.000 F. 40-26-42-47 ou 40-26-42-74.

N.-D. de Lorette, except., imm. brique, asc. 3e ét., plein sud, studio entrée, cuis. séparée équipée bns, w.-c., dressing 31 m² à saisir 620 000 F. 43-35-18-36.

10e arrdt

RUE DE LA FIDELITE BEAU 2 P. 470 000 F entr. séj. 1 chbre, cuis. équipée douche, w-c 4e bon imm. Excel. investissement. 42-71-93-00.

11e arrdt

Mº OBERKAMPF. BEAU STUDIO, coin cuis., w.-c., bns, gard. Faib. ch., s/rue, exposition Sud. 289 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

BASTILLE
Dans résidence, studio + park., s/jard. Prix : 540.000 F. 40-26-42-47/40-26-42-74.

12e arrdt

Mº LEDRU-ROLLIN
Petit 3 pièces, cuis., bains, w.-c. Chauff. cent., 1er ét., rue. Ref. nf. 46-38-13-18.

AV. DAUMESNIL Mº MICHEL-BIZOT. Beau 3 P. s/rue et jard., cuis. équipée, tt confrt 729 000 F, crédit poss. 48-04-84-48.

13e arrdt

CORVISART. Duplex 110 m², derniers étages, séjour 36 m² + 3 chbres, balcons, terrasses, plein ouest. 3.270.000 F. + park. neuf, frais réduits. ESPACE VERLAINE, 45-88-06-10.

14e arrdt

ETUDE DUVERNET
Expertise gratuitement votre appartement
45-41-11-08.

ACHÈTE COMPTANT
Imm., même occupé. MR : 45-41-11-00.

Mº MOUTON-DUVERNET. De imm. en rénov., superbe studio, cuis. éq., bns, w.-c. Ref. nf s/rue. Sol., calme. 580 000 F. 43-27-81-10.

ALESIA - Sur jardin, IDEAL PLACEMENT ou ETUDIANT. STUDIO réc. tt cft, asc., balc. Sud. 625.000 F. 43-22-61-35

MONTSOURIS
Maison de 210 m², parking.
TERRASSES - TRAVX
Soleil. 47-03-32-31, matin

Mº Gaîté, réc. 3 P. tt cft. 5e ét. 70 m², cuis. équ., état nf, calme, box 1 840 000 F. 43-35-18-36.

15e arrdt

Mº VAUGIRARD, RUE BLOMET Idéal étudiant, studio, kitch. équipée, doche, w.-c., chauff. ind. Crédit poss. A saisir. 299 000 F. 43-27-81-10.

Mº CONVENTION. R. Vaugirard Bel imm. 2 p., cuis., bns, chff. cent. ind., gaz, sol. VUE dég. A saisir. 849 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

CHAMPS-DE-MARS (près) P. de t. ravalé. A saisir. 2 pces, cuis., bains, cheminée, cft. Soleil, cave. 839 000 F. 43-27-81-10.

Mº VAUGIRARD
Coquet 2 P., étage élevé. 50 m² sur jard. Vue panor. Box ss-sol. Px 1.450.000 F. Tél. 46-38-17-19.

CHARLES-MICHELS. S/rue et jard. réc. tr. beau 4 P., cft, 2 wc, sud. 45-77-96-85

VAUGIRARD - STUDIO standing, 4e ascens. Ouest. 780.000 F. - 45-77-96-85.

AV. FELIX-FAURE. Imm. P. de T., 3e ét. asc., 3 P., 70 m². FRANÇOIS-FAURE 45-49-22-70.

Pr. Convention, imm. briq., 2e ét. sans asc., liv. 3 chbres, 2 bns. 80 m², ét. nf, soleil, calme 1 990 000 F. 43-35-18-36.

12 R. Lacordaire, confortable petit 3 P. cft. inondé soleil 995 000 MADAME ROLLAIN.

16e arrdt

TROCADERO
Bel imm. pierre de t. 1er ét. as. 7/8 P. tt cft s.d.b. s.d'eau, bon état - Px 7 400 000 F - Tél. 43-20-28-35 MARTINE IMMOBILIER

5 P. de 80 m² env. : 1 700 000 F. Boulevard SUCHET — STANDING
3615 IMMOB.
Tél. : 43-87-86-76.

AV. P.-DOUMER (même)
160 m². Très gde récept., 2 ch., balc., 2 bns, serv., box. PROF. LIBÉRALE AUTORISÉE. 45-04-23-15.

GROUPE JPM
16e. STUDIO SUR SEINE dans hôtel part. 3 000 F c.c. 16e. PORTE-ST-CLOUD. 2 p. s/jard., 2e ét., asc., refait à neuf. 5 200 F c.c. 16e. 2 PIÈCES SUCHET, meublé, dern. ét., asc., balc., bon ét., sol. 7 300 F c.c. 16e. 4 PIÈCES, 90 m².
IDÉAL PROF. LIBÉRALE
R.d.c. avec accès s/rue et imm. A saisir. 8 500 F H. CH. 16e. MIRABEAU, 5 PIÈCES, 125 m², balc., 3 ch., pl. Sud.
45-24-25-25.

Avenue VICTOR-HUGO. Très beau studio, refait neuf, tt équipé, imm. 1960, gd standing, 1er sur terrasse. 1.200.000 F. 47-55-62-91.

GROUPE JPM
STUDIO 38 m²
Récent, balcon, terrasse 3e étage, ascens., park.
2 PIÈCES, 50 m²
R. de C. sur rue
refait à nf. Poss. prof. libér.
MOZART 6 PIÈCES
A saisir, état neuf (4 chambres) dernier étage, ascenseur
45-24-25-25

17e arrdt

GUY MOQUET BEAU 2 PCES 510 000 F Tt cft, ensoleillé, calme Bon état, bon immeuble Tél. 48-04-35-35.

PRES GUY-MOQUET Imm. pierre de t. BEAU 2 PCES coin cuis. balcon, faibles charges s/rue, 339 000. Crédit — 43-70-04-64.

Mº PEREIRE/ COURCELLES
Livrable fin 89 sur plan, restent : 5e ét. 87 m² en duplex Appt. caract. s. combles 1er niveau : entrée, séj. + cuis. 2e niveau : 2 chbres + s. de bains + s. de douche 3 140 000 F 3e étage : 64 m² Séj. + chbre + s. de bns + dressing + cuisine 2 235 000 F frais notaire réduits.

Ecrire cabinet Kessler, 78, av. Champs-Elysées, Paris-8e.

Mº MALESHERBES - 4 P., 125 m² + 60 m² de jardin + service. Prof. lib. possible. 3.800.000 F. 43-26-73-14.

PORTE MAILLOT
Beau 2 p., dble liv. + chbre, poutres cheminée, 4e ét., charme. 1.050.000 F. 40-26-42-47 ou le 40-26-42-74.

Mº BROCHANT, 40 m² rénové, r.-de-ch. s/cour, bon imm., s/square. 490.000 F. 40-26-42-47/40-26-42-74 IDÉAL PROF. LIB.

17e CITÉ DES FLEURS (près). Bel immeuble, gd sutio, cuis., coin repas, tt cft. 379 000 F. Crédit total possible. 48-04-84-48.

Mº Wagram, P. de T., asc., 5e ét., 5 P. tt cft. 135 m² à rafraîchir, bonne distr., balc. 43-35-18-36.

18e arrdt

MONTMARTRE
A SAISIR loft duplex 160 m² partie commerciale 2 500 000
Mº TELEGRAPHE 19e
à saisir maison 146 m², 8 P. garage 2 400 000 F
LEPIC
Beau 2 P. 40 m², cuis. équipée, 650 000 F PASTORI 42-93-60-50 ou 39-18-08-91/99.

ABBESSES PIGALLE Beau pierre de t. 2/3 P. impeccable, cuis., s.d.b. w.-c., calme soleil Px 599 000 F Créd. poss. 48-04-84-48.

SQU. CAREAUX (près)
(63 m²), 3 p., cuis., s. de bns, w.-c., p. de t., beauc. de cachet. 1 180 000 F.
MGN 43-87-71-55
38, bd Batignolles, Paris-17e.

Mº JULES-JOFFRIN. Rue Eugène-Sue. Beau p. de t. bourg. Sup. 2-3 p. s/rue. cuis., tt cft, nombrx rangem. 849 000 F. Créd. 48-04-85-85.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT (proxim.) BEAU 2 PCES Tt cft dans bel imm. pierre de t. 3e ét. av. balcons. 799 000 F. 42-71-93-00.

METRO CRIMÉE
BEAU 2 PCES, 44 m² Prix 495 000 F — Tout conft. 42-71-93-00.

Mº LAUMIÈRE urgt Gd. studio S/cour. A rafraîchir. 2e étg. cuis., salle d'eau. 299.000 F. Crédit total possible. 48-04-85-85.

20e arrdt

ST FARGEAU, BEAU 2 P 560 000 F. Bel imm. vue dégagée, séj. 1 chbre, bains, cuis. équipée, w-c. Interphone. Tél. 42-71-93-00.

PRES NATION — BEAU STUDIO + cuis. douche. cave, gardien, faibles charges s/rue, 338 000 F Crédit — 43-70-04-64.

5 P., 120 m² env. : 1 390 000 F. Mº Maraîchers. Tt conf.
3615 IMMOB.
Tél. : 43-87-86-76.

20e. Mº PYRÉNÉES EXCEPT. Imm. ravalé, 3 p., cuis. équipée, bains, w.-c. 1er ét. s/rue. 599 000 F. Crédit. 48-04-08-60.

Mº ALEXANDRE-DUMAS 2 pces, ref. nf, cuis. équipée, bains, w.-c. s/rue, clair, calme. A saisir. 629 000 F. Tél. : 43-27-81-10.

RUE DES PYRÉNÉES
2 P. 50 m² env. 750 000 TRANS OPERA 46-22-80-64.

78-Yvelines

HAUT DE CHEVREUSE RER Résidence stand., forêt domenial, villa 8 pces, 180 m², séj. cathédral, terrain 730 m². 1 900 000 F. PASTORI, 42-93-60-50.

92 Hauts-de-Seine

GROUPE JPM
BOULOGNE PRÈS BOIS
réc. 6 P. 150 m² (4 chbres). balcons sur jardin, 2 park., possible service.
NEUILLY 7 PIECES
dern. ét., 171 m² (4 chbres) Bon état, service. NEUILLY 4 PIECES rez de jardin, 3 chbres, jardin privatif 46 m²
45-24-25-25.

BOULOGNE PRES BOIS Dans imm. moderne 6 P., cuis. équipée, 2 bains, parking, soleil, excellent état. 47-04-20-12 ou 43-80-70-26

BOULOGNE BOIS
duplex de maison particul. 150 m², séj., 4 chbres, 2 bns, gar., calme, soleil Px : 4 900 000 F

ROLAND-GARROS terrasse-toit 57 m² balcons 18 m² duplex 117 m² récept. 50 m² 1/2 chbres, park, stand. VERDURE, SOLEIL

S/PARC ALBERT-KAHN calme, verdure, soleil, parfait état 5 P 120 m² + balc., loggia 13 m² 2 bns, parking 4 500 000 F
NEVEU 47-43-96-96.

ISSY-LES-MOULINEAUX Except. près RER 2 P entr. cuis. sal. eau w-c 3e ét. asc. voté payé Px 499 000 F créd. tot. 48-04-08-60.

VANVES Rue Jean Bleuzen Imm. récent 6e ét. asc. beau 2 P cuis. bains loggia fermée ref. nf à saisir 630 000 F 43-27-81-10.

NEUILLY MAILLOT
Vue exceptionnel s/bois 7e ét. 165 m² récept. 2 chbres, 2 bains, gd stand. 6 800 000 F
NEVEU 47-43-96-96.

NEUILLY, BD BOURDON Dans imm. récent, studio tt cft. Vue Seine, balc., box.
46-34-13-18.

93 Seine-Saint-Denis

MONTREUIL EXCEPT. dans résidence imm. récent 3e ét. asc. 4P entr. cuis. bains w-c cave loggia park. 519 000 créd. tot. poss. 48-04-08-60.

PRÉ-ST-GERVAIS à saisir petit 2 P cuis. w-c courette s/jard. clair calme à rafraîchir créd. tot. poss. 199 000 F 43-27-81-10.

Mº ÉGLISE PANTIN Bel imm. meulière gd studio, cuis. coin repas, tt cft. Vue dég. 329.000 F. Créd. tot. poss. 48-04-84-48.

94 Val-de-Marne

ST-MANDE
BEAU 4 PCES tt cft pierre de t. asc. 2 285 000 F Tél. 42-71-93-00.

CHARENTON près métro et bord Bois Vincennes except. pierre de t. gd 2 P. 58 m² entr. cuis. équipée s.d.b. w.-c. + bal. 899 000 créd. 48-04-08-60.

MAISONS-ALFORT près Mº vue s/Marne et bois Vincennes 3 P. entr. cuis. bains w-c 5e ét. asc. 729 000 F Crédit — 48-04-08-60.

GROUPE JPM
Livrable juillet 1989
LIMITE ST-MANDÉ
2 P., 4 P. Duplex à partir de 948 000 F, mais. individ. 5 P. avec jard. privatif. Frais de notaire réduits
45-24-25-25.

A VENDRE VITRY-MAIRIE Libre fin août 89 (3 km Pte Choisy) par RN 305 Appt 4 P. 91 m² + 4 m² (loggia) au 7e ét., imm. 1976, côté jardin, calme, ss vis-à-vis. Entrée, salon, séjour, chbres 11 m² et 14 m², cuis. amén., s.-de-b. carrelée ref. neuf, w.-c. sépar., cellier, nombr. plac., chauff. centr. collec. par radiat., blindage, grande cave, parkings en sous-sol. Près commerces, écoles, proche ttes commodités. Prox. bus 183, 180, 132, 172 ; à 10 mn Mº L.-Aragon ou RER C. Prix : 895.000 F. (Agence s'abstenir.) Tél. de 9 h à 11 h et de 21 h à 23 h, au 46-82-47-58.

St-Maurice. Appt gd stand., 5 pces, 121 m² + 15 m² balcon terr. de belle résid. face à moulin classé. Sit. et expos. exceptionn. (E/O ensoleil.), direct sur Marne, calme et verdure. Sal. séj., entrée, sols marbre (55 m²), 3 chbres, 2 s. de bns, 2 park., 2 caves. Belles prestations. Prix justif. : 2 750 000 F. 48-86-23-93.

CHARENTON R. de Verdun, à 100 m. bois de Vincennes, près Mº, imm. pierre-de-t. stand., gd 2 p., ent., cuis., éq., bns, wc, balc. 959 000 F 48-04-08-60.

Province

BORD DE MER FORT-MAHON (80) Accès direct plage sable fin, LUX. DUPLEX, PLEIN CIEL, GDE TERR., CHEM., dble living, 2 chbres, mezzanine, cuis. américaine, bns, vest. 70 m², garage, stand., aménagé par décorateur. 850.000 F. Décoré et meublé ; sinon prix discutable. Propriétaire le dimanche : (1) 43-46-85-63 ou Lecour, 57, bd Poniatowski, 75012 PARIS.

LA GRANDE MOTTE 34280
Prop. vd plus offrant avant fin JUILLET. Tour CHEOPS, 1re ligne, 1er ét. asc., plac., double expo. mer et avenue. Appartement LIBRE, 4 P. 110 m² + cellier, nombreuses placards, loggia, ch. ind. gaz. Offre souhaitée. 800 000 F à déb. Détails. T. : 67-56-54-27, h. b.

Prop. vd RENNES 2e, petit imm. résid. OLYMPIADES T3, 70 m² + loggia, cellier. Park. aérien. Prix 390.000 F. Tél. (16-1) 46-36-41-64.

maisons individuelles

LA VARENNE
Bord de Marne, charme. maison caractère sur sous-sol total, 180 m² hab., séj. 50 m², 4 ch., 2 bains, gar. 2.200.000 F. 46-89-19-63

NEUILLY
Havre de verdure et calme 210 m² + sous-sol, jard. 265 m². Séj. 4 chbres, 2 bains, 2 parkings. Parfait état.
NEVEU 47-43-96-96

villas

1 H PARIS DIRECT AUT. SUD MONTARGIS (45) PPTAIRE VD directement VILLA récente sur s/sol total, s/son splendide parc arboré 2 600 m² CLOS. Belle piscine chauffée gde terrasse, barbecue. Récept., cuis. tts équipée, séj., cheminée, 4 chbres, bains, w-c. En s/sol, s. de jeux ; gd gar., cave. Dépendances, ch. cent. Px total 890 000 F Crédit 100 % remboursable comme un loyer constant. Tél. (16) 38-85-22-82- 24H/24.

immeubles

Importante société d'investissement achète cpt immeubles appts pavillons Paris et banlieue Px élevé si justifié Tél. 43-38-48-42.

NOUS AVONS PLUSIEURS APPARTEMENTS A VENDRE DANS LE CADRE DE :
LA LOI MALRAUX
PARIS-LILLE
BORDEAUX-ROUEN
MONTPELLIER
Renseignements : CPII SA, 25, r. d'Argenteuil, 75001 Paris Tél. (16.1) 42-60-65-65.

INVESTISSEUR privé rech. immeubles, hôtels, terr. Paris, banl. 43-78-71-69.

RECHERCHONS PARIS ET PROCHE BANLIEUE
TOUS IMMEUBLES
LIBRES OU OCCUPÉS réalisation rapide 48-28-41-30.

AGENDA IMMOBILIER

CANNES CENTRE
Villa « Médicis »
37, rue de Stalingrad
Charmantes maisons de ville. Standing
3-4 pièces. Terrasse. Jardin
Quartier résidentiel calme
Commerces. Frais de notaire réduits
LIVRABLE ÉTÉ 1990
Renseignements ventes :
SORIM 383, bd Georges-Courteline
06250 MOUGINS TÉL. : 93-90-03-01

COTE D'AZUR
DOMAINE PRIVÉ DU CAP BÉNAT
140 hectares de privilèges
Terre rare...
Dernière chance d'acquérir à 5 km du Lavandou, face aux îles d'Or, l'un des plus beaux terrains constructibles... protégé à tout jamais au cœur d'un parc de 140 hectares, classé, privé, gardienné toute l'année.
Documentation réservée. Pour la recevoir, adressez aujourd'hui même votre carte de visite à POSIDONIA - Département vente, Domaine privé du Cap Bénat, 83230 BORMES-LES-MIMOSAS, ou téléphoner à M. JEANNOT au 94-71-27-28. Télécopie : 94.64.85.05.

« IMMOBILIER A LA RÉUNION ». Profitez au mieux de la défiscalisation. Ne payez plus d'impôts pendant cinq ans, de plus à votre diposition, une équipe de juristes, d'architectes, d'ingénieurs possédant un capital expérience unique dans les DOM.

Pour tous renseignements :
Sté PROMORE SA Tél. : (16-1) 49-11-01-19
Fax : 49-11-19-93

GROUPE ZAUBERMAN
ACHÈTE
TERRAINS
IMMEUBLES LIBRES
OU OCCUPÉS
paiement comptant

PROMOVIM
3, rue Etienne-Marcel
75001 PARIS.
Tél. : 42-36-56-26

EXPERTISE VOS IMMEUBLES
de toutes catégories PARIS & BANLIEUE
RÉNOVATION — PROMOTION

Les Belles Propriétés du Monde

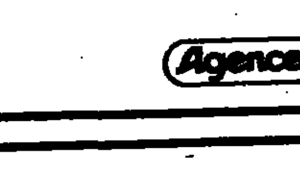

PONT-STE-MAXENCE
AGRÉABLE PAVILLON sur sous-sol total, hall, séjour double, cuis. amén. et équipée, s. de bns, w.-c., 4 ch., garage, véranda. Sur 1 100 m² env. de TERRAIN PAYSAGÉ avec terrasse. BELLE AFFAIRE. 1 175 000 F.
Agences nº1 — 4, avenue Foch, SENLIS. 44-53-28-96.

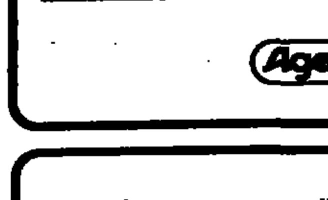

A 3 KM DE SENLIS
Agréable MAISON TRÈS CLAIRE, comprenant : hall, 1 séjour double avec cheminée, 1 cuisine aménagée, 5 chambres, 2 w.-c., 1 salle de bains avec douche. De nombreux rangements. Le tout sur 750 m² de terrain environ. PRIX : 1 388 000 F.
Agences nº1 — 4, avenue Foch, SENLIS. 44-53-28-96.

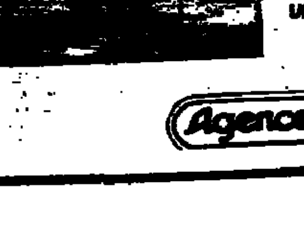

PROCHE CHANTILLY
Magnifique propriété de 220 m² habitables, édifiée sur 2 700 m² CLOS BOISÉ, élevée sur sous-sol total, hall, cuisine aménagée, séjour 50 m² avec cheminée, 4 chambres, 2 salle de bains, salle d'eau. BELLES PRESTATIONS. UN VRAI PETIT COIN DE PARADIS.
Agences nº1 — 77, rue du Connétable, 60500 Chantilly. 44-57-15-10.

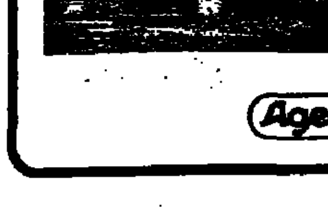

A 20 MINUTES DE SENLIS
Amoureux des vieilles pierres, loin du stress, agréable MAISON à rén., compren. : 1 salon, 1 séjour, 1 cuisine, 3 ch., 1 s. de bns, grenier, gar. (2 voit.). Le tout sur un joli parc de 2 050 m². UN PETIT RIEN CHANGE LE QUOTIDIEN. A voir TRÈS VITE.
Agences nº1 — 4, avenue Foch, SENLIS. 44-53-28-96.

REPRODUCTION INTERDITE

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Chaque mercredi, *le Monde* consacre cette page à la publication d'une sélection d'appartements et de maisons individuelles mis à la location par les investisseurs institutionnels.

Mais qui sont ces institutionnels ?

Ce sont, en fait, des compagnies d'assurances, des sociétés immobilières d'investissement, des caisses de retraites qui, le plus souvent, sont statutairement amenées à investir 30 % de leurs bénéfices en placements immobiliers.

La vocation de ces investissements, c'est d'apporter un revenu financier.

Ces immeubles sont donc mis sur le marché locatif. Mais, appartenant à des institutionnels qui possèdent des parcs importants, ils sont gérés professionnellement sous l'œil attentif de l'administration. Ils garantissent donc aux locataires utilisateurs, d'une part, une application rigoureuse de la législation régissant les relations entre locataires et propriétaires et, d'autre part, la garantie d'un entretien régulier conservant ainsi toute la valeur de ce patrimoine.

Tout cela explique que les investisseurs institutionnels qui, dans cette page, proposent des logements à la location se soient collectivement engagés à fournir des informations claires et précises : descriptif, adresse, loyer et charges présentés séparément et coordonnées du commercialisateur à contacter.

D'un commun accord entre *le Monde* et ces propriétaires, une présentation standardisée a été adoptée pour ces annonces afin de faciliter la recherche des futurs locataires.

PARIS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, 78 m², 3e étage	64, rue Tiquetonne, SAGGEL - 47-42-44-44	7.020 + 568
3e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, 75 m², r.-de-ch.	7, rue du Grand-Veneur, SAGGEL 47-42-44-44	6.100 + 832
5e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, 40 m², 3e étage	75, rue Monge, CIGIMO - 48-24-50-00	3.600 + 200
6e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, 75 m², 6e étage	47, rue Froidevaux, AGF - 42-44-00-44	6.300 + 840
7e ARRONDISSEMENT		
3-4 pièces + balcon, 90 m², 4e étage	44, avenue de Saxe, CIGIMO - 48-24-50-00	7.650 + 1.965
Studio libre, 30 m², 1er étage	13, rue du Champ-de-Mars, SGI/CNP - 45-56-16-81	2.820 + 692
8e ARRONDISSEMENT		
Studio, 35 m², 4e étage	46, rue du Colisée, GCI - 40-16-28-69	3.850 + 555
Studio, 35 m², 1er étage	65-67, av. des Champs-Elysées, AGF - 42-44-00-44	3.770 + 260
11e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, 83 m², 1er étage	5-7, rue Saint-Hubert, AGF - 42-44-00-44	6.475 + 620
2 pièces meublé, 45 m², 5e étage	74, rue Amelot, HOME PLAZZA - 40-21-20-00	6.300 CC/SEM.
Studio meublé, 28 m², r.-de-c.	74, rue Amelot, HOME PLAZZA - 40-21-20-00	3.150 CC/SEM.
Studio meublé, 36 m², r.-de-c.	74, rue Amelot, HOME PLAZZA - 40-21-20-00	3.675 CC/SEM.
3 pièces, 71 m², 4e étage	12, imp. Carrière-Mainguet, SGI/CNP - 43-71-48-17	4.790 + 869
12e ARRONDISSEMENT		
Studio, 43 m², r.-de-ch.	104, rue de Charenton, SAGGEL - 47-42-44-44	2.800 + 380
2 pièces, 62 m², 1er étage	29, avenue Ledru-Rollin, AGF - 42-44-00-44	5.000 + 750
13e ARRONDISSEMENT		
4 pièces, 83 m², 2e étage	14, rue des Frères-d'Astier, SGI/CNP - 45-85-64-15	5.650 + 791
15e ARRONDISSEMENT		
3 pièces, 66 m², 4e étage	9, rue Edmond-Roger, SAGGEL - 47-42-44-44	5.150 + 1.353
16e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, 60 m², 1er étage	15-17, rue Raynouard, SAGGEL - 47-42-44-44	5.100 + 1.306
19e ARRONDISSEMENT		
2 pièces, 52 m², 7e étage	10, résidence Belleville, AGF - 42-44-00-44	3.460 + 690
4 pièces, 79 m², 8e étage	78, rue Petit, AGF - 42-44-00-44	5.000 + 1.180
20e ARRONDISSEMENT		
Studio, 23 m², 1er étage	2-8, rue Tolain, AGF - 42-44-00-44	1.745 + 300
3 pièces, 79 m², 4e étage	19, rue des Balkans, SGI/CNP - 43-67-06-36	4.908 + 887
4 pièces, 87 m², 4e étage	105, rue Villiers, SGI/CNP - 43-61-54-59	5.408 + 807

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces, Maison 112 m²	Guyancourt, 15, allée des Genêts, SAGGEL - 46-08-95-70	5.770 + 178
2 pièces, 52 m², 4e étage	Versailles, 96, avenue de Paris, SAGGEL - 46-08-80-36	3.000 + 531
4 pièces, 106 m², 4e étage	Versailles, 57, avenue Foch, SAGGEL - 46-08-80-36	5.450 + 1.537
3 et 4 pièces, parking, neufs	Viroflay, 2, rue J.-Bertrand, CIGIMO - 48-24-50-00	A partir de 5.460 + 780
5 pièces, 2 park., 110 m², 4e étage	Viroflay, 10-12, bd de la Libération, GCI - 40-16-28-69	5.670 + 530

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking, 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette, Rés. Les Grandes-Coudraies, GCI - 40-16-28-69	3.350 + 815

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, 49 m², 4e étage	Boulogne, 46-48, rue de Bellevue, SAGGEL - 46-08-80-36	4.200 + 529
5 pièces, 90 m², 3e étage	Boulogne, 140, route de la Reine, AGF 42-44-00-44	5.350 + 1.514
2 pièces, parking, 47 m², 1er étage	Boulogne, 24, rue des Abondances, LOC INTER - 47-45-19-97	4.310 + 463
3 pièces, 78 m², 2e étage	Garches, 13, rue des Quatre-Vents, SAGGEL - 46-08-80-36	4.040 + 1.081
4/5 pièces, balcon, 110 m², 3e étage, parking	Garches, 11 *bis*, rue des Suisses, CIGIMO - 48-24-50-00	8.155 + 800
Studio, 40 m², 1er étage	Issy-les-Moulineaux, Rue J.-P.-Timbaud, SAGGEL - 46-08-80-36	3.100 + 421
2 pièces, 53 m², 3e étage	Issy-les-Moulineaux, Rue J.-P.-Timbaud, SAGGEL - 46-08-80-36	3.900 + 552
2 pièces, parking, 50 m², 3e étage	Issy-les-Moulineaux, 23, rue Foucher-Lepelletier, LOC INTER - 47-45-19-97	3.615 + 567
2 pièces, parking, 44 m², 1er étage	Issy-les-Moulineaux, 21, rue Foucher-Lepelletier, LOC INTER - 47-45-19-97	3.100 + 567
3 pièces, parking, 85 m², 5e étage	Neuilly, 223, av. Charles-de-Gaulle, CIGIMO - 48-24-50-00	8.000 + 1.300
4 pièces, 160 m², 3e étage	Neuilly, 74, rue de Chézy, GCI - 40-16-28-69	19.200 + 2.980
Studio, 40 m², r.-de-ch.	Neuilly, 39, rue Parmentier, AGF - 42-44-00-44	3.440 + 650

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, 52 m², 3e étage	Puteaux, 1, rue Volta, AGF - 42-44-00-44	3.500 + 470
4 pièces, 90 m², 1er étage	Saint-Cloud, 6, square Sainte-Clotilde, AGF - 42-44-00-44	6.370 + 600
3 pièces, 73 m², 3e étage	Saint-Cloud, 21, rue de la Libération, SAGGEL - 46-08-80-36	5.750 + 583
3 pièces, 69 m², 4e étage	Saint-Cloud, 3, place du Moustier, SAGGEL - 46-08-80-36	4.995 + 490
2 pièces, 53 m², 6e étage	Suresnes, 16-22, rue S.-de-Rothschild, AGF - 42-44-00-44	3.540 + 800

93 - SEINE-SAINT-DENIS

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces, 100 m², r.-de-ch.	Tremblay-lès-Gonesse, 2, rue Nicolas-Copernic, LOC INTER - 47-45-19-97	3.100 + 1.210

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking, 49 m², 4e étage	Charenton-le-Pont, 158, rue de Paris, LOC INTER - 47-45-19-97	4.400 + 601
4 pièces, parking, 87 m², 3e étage	Charenton-le-Pont, 21, rue de Valmy, LOC INTER - 47-45-19-97	7.000 + 1.055
2 pièces, parking, 50 m², 4e étage	Saint-Mandé, 35-37, avenue Joffre, LOC INTER - 47-45-19-97	4.380 + 563
3 pièces, parking, 74 m², 1er étage	Saint-Mandé, 31-33, avenue Joffre, LOC INTER - 47-45-19-97	5.100 + 773

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking, 54 m², 1er étage	Enghien, 103, rue du Général-de-Gaulle, GFF - 49-02-36-66	3.600 + 432
4 pièces, parking, 82 m², 1er étage	Enghien, 103, rue du Gal-de-Gaulle, GFF - 49-02-36-66	6.200 + 664
5 pièces, Maison 107 m²	Montmorency, SGI/CNP - 39-83-75-04	4.976 + 539

33 - GIRONDE

Type Surface/charges	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, 1er étage, Park. 350 F/mois, 33 m²	Bordeaux, 127, rue de Turenne, NVX CONSTR. - (16) 56-90-11-33	1.800 + 180
3 pièces, 2e étage, Park. 350 F/mois, 76 m²	Bordeaux, 127, rue de Turenne, NVX CONSTR. - (16) 56-90-11-33	3.750 + 445
4 pièces, 1er étage, Park. 350 F/mois, 102 m²	Bordeaux, 127, rue de Turenne, NVX CONSTR. - (16) 56-90-11-33	4.540 + 595

PUTEAUX

16, avenue Georges-Pompidou
Dans cette résidence de bon standing, intégrée dans un ensemble immobilier en bordure de Seine, quelques appartements sont actuellement disponibles (studio, 2 p., 3 p.).

AGF

AGF Location - 27, rue Laffitte, 75009 PARIS.

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

AGF — CIGIMO GROUPE GTF — GFF — RÉSIDENCES HOTELIÈRES — LOC INTER — LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS — saggel vendôme GROUPE UAP — SGI-CNP

SOMMAIRE

■ **M. François-Xavier Ortoli, président de la Compagnie française des pétroles-Total, ne veut pas d'un rapprochement avec Elf et explique, dans un entretien au *Monde*, que la taille modeste de son groupe ne constitue pas un handicap *(lire ci-dessous)*.**

■ **La France est entrée dans le *« cercle vertueux »* de la croissance, ce qui permet un nouveau partage en faveur des salariés, estime le Conseil économique et social *(lire page 28)*.**

■ **Plusieurs milliers d'agents des impôts en grève ont manifesté, mardi 4 juillet, à Paris, devant le nouveau ministère des finances *(lire page 28)*.**

■ **Le cinquième brasseur britannique, Scottish Newcastel, va acquérir pour 2,4 milliards de francs 66 % du capital du groupe néerlandais Center Parcs (quatorze parcs de loisirs *(lire page 30)*.**

■ **La sécurité routière peut être une source de profits pour les industriels, estime M. Georges Sarre, secrétaire d'État aux transports *(lire page 29)*.**

Un entretien avec le président de Total

Un rapprochement avec Elf « ne me paraît pas raisonnable », nous déclare M. François-Xavier Ortoli

Depuis 1986, année au cours de laquelle, pour la première fois, ses résultats sont passés dans le rouge, la seconde compagnie pétrolière française inquiète. Privée de chimie, handicapée par la relative faiblesse de ses réserves pétrolières, et le poids d'un raffinage largement déficitaire, la Compagnie française des pétroles - Total, n'a pas encore réussi, contrairement à Elf, à se remettre complètement des effets du « contre-choc » pétrolier. A quelques mois de la nomination d'un nouveau président, l'état-major, démoralisé, s'inquiète des intentions prêtées au gouvernement de fusionner Elf et Total. M. François-Xavier Ortoli, président du groupe, répond, dans l'entretien qu'il nous a accordé, aux nombreuses critiques adressées à la gestion et repousse catégoriquement l'idée d'un rapprochement avec le groupe concurrent.

« Total a-t-il la taille critique nécessaire pour survivre à terme dans un environnement pétrolier de plus en plus compétitif et mouvant ?

– Total est une compagnie pétrolière de bonne dimension. Selon le classement de la revue *Petroleum Intelligence Weekly*, nous sommes en matière pétrolière la dixième compagnie (hors Etats producteurs). Ce n'est pas Exxon, Shell ou BP ! Mais nous sommes devant Petrofina, derrière Elf pour l'amont, mais devant eux pour l'aval.

» Dans l'exploration-production, il ne manque pas dans le monde de compagnies de cette taille qui peuvent jouer un rôle et dégager des revenus. Cela ne veut pas dire que je n'aie pas de problème de développement, de reconstitution des réserves, mais notre amont est diversifié notamment au Moyen-Orient, région qui reprendra dans les années qui viennent la première place sur le marché et dans laquelle nous avons des atouts très importants.

» Dans le raffinage-distribution, nous avons une position relativement plus importante. Là aussi Total a une bonne taille avec une répartition des risques mieux équilibrée qu'on ne le pense puisque la France ne représente que 35 % de l'ensemble de l'aval, le reste de l'Europe 20 %, les Etats-Unis 17 % et l'Afrique 15 %. Dans la plupart des pays notre instrument de raffinage, comme nos réseaux sont de bonne qualité. Par exemple TOP(NA), aux Etats-Unis,est une société très rentable dont les compagnies financières recommandent l'achat. En Grande-Bretagne, notre activité est bien concentrée, profitable, et en Afrique les résultats sont très réguliers.

– On reparle d'un éventuel rapprochement avec ELF ?

– *Le serpent de mer resurgit...* Cette rumeur n'a pas de consistance. Et, en outre, ce n'est pas nécessaire. Je n'exclus pas qu'on puisse chercher à un moment donné des synergies dans tel ou tel domaine. Mais cette tentation de puzzle, qui revient avec régularité, relève d'un raisonnement très hexagonal. *Je ne suis* pas sûr qu'il soit très rationnel. Pourquoi pas une seule compagnie d'assurances, une seule banque, une seule entreprise chimique, toutes bien et purement françaises ? Est-ce cela l'ouverture sur l'Europe et le monde ?

– Il y a quand même des complémentarités : vous êtes forts en aval, eux en amont, vous n'êtes pas sur les mêmes zones géographiques, ils ont une chimie que vous n'avez pas...

– On peut retourner l'argument. En amont, les deux compagnies ont une dimension qui permet à chacune de participer à l'exploration production à part entière... Et chaque groupe a une qualité et une spécificité, y compris géographiques. La meilleure recette est-elle de rechercher une situation dans laquelle on perdrait ce qui fait les caractéristiques propres de chacune, et leur potentiel de valeur ajoutée ? Les problèmes d'identité et de culture jouent un très grand rôle dans la relation avec le pays producteur.

» Dans le raffinage-distribution, il n'y a pas de complémentarité fondamentale. Nous sommes globalement plus importants, et faut-il agréger sur un marché comme la France, extraordinairement compétitif et difficile, deux compagnies qui occuperaient ensemble une place considérable ? Pourquoi doubler la partie là où l'effort le plus grand est à poursuivre ? Cela ne me paraît pas raisonnable. Pourquoi faire un amalgame avec les riques que cela comporte ?

– *Quels sont ces risques ?*

– Tous les risques qui découlent de la fusion de maisons dont la culture n'est pas la même.

Aujourd'hui, ce dont j'ai besoin, ce n'est pas ça. J'ai besoin de renforcer les structures internes du groupe et *de développer mes bases financières*, grâce à une profitabilité accrue et grâce à une augmentation de fonds propres, cela viendra...

« Gagner plus d'argent »

– Vous ne considérez donc pas que vous êtes trop petits ?

– Je considère que nous devons *gagner plus d'argent*. Ce n'est pas un problème de taille physique. Nous avons, comme tous les groupes, d'abord un problème d'environnement international. Le prix du baril est passé de 30 à 15 dollars sur une période très courte. Cette chute, qui a fortement réduit les profits de l'amont, nous oblige à être plus sélectifs et plus ingambes... Dans l'attente d'une remontée progressive des prix que j'espère, au moins à moyen terme. Si la croissance économique continue au rythme des deux ou trois dernières années, on va progressivement vers un certain équilibre du marché, c'est un élément qui fonde ma confiance dans l'avenir de la société.

» Deuxième vrai problème : la dimension financière. J'ai fixé au groupe l'objectif d'atteindre, au tournant des années 1992-1993 4 milliards de francs de profits, contre 2 milliards de francs en 1988, et sans doute plus en 1989. Je crois qu'on peut l'atteindre... Il est difficile de fixer des objectifs lorsque le contexte extérieur peut modifier d'une manière aussi forte les résultats. Mais il faut constituer un ensemble dont chaque partie puisse rendre une profitabilité maximum. Quelle que soit l'évolution générale il faut conserver la capacité de réaction. C'est beaucoup plus important que de réfléchir à la taille physique idéale.

– Total a quand même connu deux années particulièrement difficiles...

– Pour une compagnie pétrolière, cela n'est pas étonnant lorsque le prix du baril s'effondre. C'est ainsi qu'en 1986 nous avons eu un effet de stock négatif de 7,5 milliards de francs. *Mais* la compagnie a des bases de départ satisfaisantes. Il ne faut pas oublier qu'elle s'est reconstruite sur quinze ans ! C'est un élément fondamental. *Total a dû* reconstituer complètement son amont après les nationalisations intervenues en Algérie, en Irak, en Iran, etc. Aujourd'hui c'est fait. Nous sommes sur un très bon chemin. Nos performances en matière d'exploration sont tout à fait comparables à celles de nos concurrents.

» Pour tous, l'exploration est devenue plus difficile : baisse du prix du pétrole, qui élimine les territoires à exploration chère, monopole des compagnies nationales dans certaines très bones zones, etc. La preuve en est que l'an dernier les compagnies ont renouvelé leurs réserves, grâce au complément qu'apportaient les acquisitions et non la seule exploration. Nous avons reconcentré nos moyens. Nous nous spécialisons sur certaines zones, sur deux ou trois objectifs fondamentaux. Et nous sommes en train d'abaisser notre point mort, c'est-à-dire le prix de revient d'équilibre. Par exemple, nous donnons la priorité à l'exploration dans des zones *que nous connaissons* bien *et que* donc nous «sentons» bien. Notre politique est aussi de développer les satellites autour de pôles de production importants comme Alwyn *ou* l'Argentine. Nous économisons ainsi sur toute une partie des infrastructures et le coût moyen est abaissé.

» Pour augmenter la profitabilité il ne suffit pas de se mettre à genoux et espérer que les dieux vont nous apporter un baril à 25 dollars, un dollar à 7 francs et des marges de raffinage triplées ! Il y a un énorme travail à faire pour être en état de profiter des atouts dont nous disposons. J'ai appliqué une politique tenace de rationalisation. Nous mettons en place des centres de profit. Nous avons vendu le raffinage-distribution en Italie que la maison considérait comme un de ses fleurons mais dont n'attendait pas de résultats autres que décevants. Nous sommes sortis du secteur des engrais, un marché incertain où nous n'avions ni la dimension ni le type de culture nécessaire. Nous avons sensiblement réduit la voile en matière minière. Une partie de nos coûts aujourd'hui sont des coûts de restructuration.

» Depuis mon arrivée en 1984, les effectifs de la maison mère ont diminué de 25 %, ceux de l'exploration-production de 40 %. Total-France a réduit ses effectifs de 30 % et le nombre de ses points de vente d'un tiers... *Cela en cherchant à valoriser* mieux l'outil, non en le privant de ses compétences. C'est un travail mal perçu car il doit être fait de manière continue et sans gloriole.

» Tels que nous sommes, et comme la stratégie que nous suivons, je suis convaincu que nous pouvons nous développer et gagner plus d'argent. Il faudra accompagner cet effort d'une augmentation raisonnable de nos fonds propres, c'est-à-dire élargir notre base financière. Il faut aussi que notre effort de musculation soit poursuivi avec constance.

Vers un retour dans la chimie

– Total est absent du secteur chimie. Le regrettez-vous ?

– Nous ne sommes pas absents. Certes nous n'avons pas une grosse branche chimique, mais nous avons des positions non négligeables et une bonne rentabilité. Après tout la chimie a fait 20 % de nos profits en 1988. Nous avons une participation dans Socabu, nous sommes parmi les meilleurs dans les aromatiques. Dans la « parachimie » nous sommes, grâce à notre présence dans Hutchinson, les premiers caoutchoutiers industriels et domestiques en France et les deuxièmes à l'échelle de toute l'Europe.

» Nous avons peut-être malgré tout une base pétrolière trop exclusive dans un marché incertain. C'est pourquoi nous avons pris le parti de développer notre secteur chimie. *Nous y avons déjà été*, nous y conservons une présence et il y a une affinité entre le développement de la chimie et celui du pétrole.

» Nous développerons notre présence dans ce secteur, mais je ne tenterai pas d'installer une nouvelle tête de pont en payant un droit d'entrée trop élevé. C'est là la différence avec une compagnie déjà installée : elle a son système, elle fait son achat, *cherche des synergies* ; elle économise sur ses frais généraux, elle peut compléter ses gammes. Pour nous, au contraire, le surcoût est total au départ. On peut faire un petit effort sur le ticket d'entrée, mais je n'accepte pas de surpayer une acquisition, dans la très haute conjoncture chimique actuelle, simplement pour qu'on puisse dire : « Total, quelle andace ! »
Je n'ai pas accepté de le faire. Je ne dis pas que je n'aie pas cherché des solutions d'une nature différente, afin d'éviter cet écueil, mais cela n'a pas marché.

– Comment allez-vous faire ?

– Notre stratégie consiste à nous appuyer sur les bases actuelles. *Nous voulons développer notre présence* dans les aromatiques, nous avons d'assez gros projets, et renforcer Hutchinson. Cela manque de « pep » ? *Mais, si nos projets se réalisent* on va investir 1,6 milliard ou 1,7 milliard dans les aromatiques sur les exercices 1990-1992. Et Hutchinson, qui vient de prendre une participation dans Spontex, a tout notre soutien dans ses projets de développement. J'espère que cela sera rentable. Nous en sommes au début.

– On a dit que vous vous étiez fait forcer la main ?

– C'est entièrement faux. Nous avons pris l'affaire Spontex dès le départ. Les décisions ont été les nôtres. *Le principe ici est de faire ce* qu'on croit devoir faire avec les moyens dont on dispose et de ne pas chercher de faux rêves. C'en eût été un par exemple de glorifier Total en faisant une grosse acquisition chimique que nous aurions traînée longtemps...

– Votre succession et celle de M. Deny, numéro deux du groupe, restent ouvertes ? Ne sont-elles pas responsables *du malaise actuel* ?

– Rassurez-vous : en ce qui concerne la succession de M. Deny, elle est réglée. Pierre Vailland, directeur de l'exploration-production, vient d'être nommé directeur général de la compagnie. Son expérience, je l'ajoute, dépasse de beaucoup le cadre de l'amont. Avec cette nomination qui intervient après celle, toute récente, de M. Nanot à la présidence de Total France, l'équipe du comité exécutif est au complet, les hommes sont en place, il n'y a aucun hiatus dans *aucun* des organes de direction de la compagnie.

» Quant à moi, je pars en février 1990 et comme j'ai bien l'intention d'exercer jusqu'au *bout la plénitude* de mes responsabilités, il n'y a pas péril en la demeure. Cela dit, j'ai le vif désir que la maison ne soit pas habitée par des questions comme « où allons-nous ? Que va-t-on devenir ? », qui sont un élément de trouble important. Il reste huit mois, il n'est pas étonnant que la chose ne soit pas encore faite. Mon objectif est de pouvoir clarifier la situation, moins vis-à-vis du « microcosme » que de l'intérieur. Les équipes ont besoin de savoir dans quel type d'organisation elles se trouvent.

– Souhaitez-vous quelqu'un de l'intérieur ?

– Gardons une pointe de mystère... Je me suis fixé comme règle *de ne pas m'exprimer publiquement* sur des noms. Le problème, comme dans toute entreprise, c'est le choix d'un bon président, d'un homme capable de *définir une politique, de* commander, de négocier, de motiver. C'est à cela que je m'emploierai avec l'objectif d'éclairer l'avenir *assez tôt.* »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS.

● **Accord germano-bulgare sur la navigation fluviale.** – Un accord entre la Bulgarie et la RFA sur la navigation fluviale a été signé le 4 juillet à Bonn par le ministre ouest-allemand des transports, M. Friedrich Zimmermann, et son homologue bulgare M. Trifon Paschov. Les péniches et convois bulgares pourront utiliser le canal reliant le Main au Danube, qui doit être ouvert dans deux ans. L'accord réglemente également la circulation sur la partie bulgare du Danube des péniches ouest-allemandes. – *(AFP.)*

Une étude du ministère de l'industrie

Les grandes entreprises françaises sont trop petites

Les grandes entreprises françaises souffrent encore d'une taille insuffisante par rapport à leurs concurrentes étrangères et sont relativement moins aidées qu'elles par l'Etat en matière de recherche-développement. Tels sont les deux enseignements majeurs d'une étude demandée par *le ministère de* l'industrie à la société américaine Bain & Co et concernant les trois cents plus grandes entreprises, hormis les vingt premières.

Les chiffres d'affaires concernés s'élèvent de 1 à 35 milliards de francs, avec une moyenne de 5,7 milliards. Ces trois cents entreprises représentent 28 % de la valeur ajoutée industrielle de la France et 50 % des exportations : l'enjeu n'est donc pas mince.

Les trois cents ont *« fortement contribué au redressement de l'industrie française »*, constate le cabinet Bain, qui poursuit : *« Cependant, ces entreprises, malgré leur confiance dans l'avenir, restent structurellement fragiles et sous-dimensionnées. »* Le handicap de taille est estimé de 35 % à 40 % vis-à-vis de leurs homologues anglaises ou allemandes.

Si leur solidarité est supérieure à celle des autres entreprises françaises (leur capacité d'autofinancement, avec 10 % du chiffre d'affaires, est supérieure de 50 % à la moyenne française), les trois cents ont un *« endettement encore élevé »*, leur dette atteint parfois 100 % de leurs fonds propres et 40 % ne sont pas cotées en Bourse.

Malgré cela, elles prévoient d'accélérer leur rythme de croissance de 9,6 % par an de 1985 à 1988 à plus de 11 % par an d'ici à *1992*, en consolidant leur base européenne et en s'engageant dans les pays les plus développés d'Asie.

Offensives, elles savent que la compétition sera demain renforcée : 45 % d'entre elles sentent qu'elles vont perdre *« leurs dernières protections »* et devoir rejoindre les 27 % qui sont déjà *« en haute mer »*.

Distantes vis-à-vis de l'Etat et sceptiques sur ses capacites à appréhender les entreprises, les trois cents attendent moins des aides directes qu'une amélioration de la fiscalité (charges sociales et taxes professionnelles sont encore pénalisantes) et de l' *« environnement »*. C'est le cas en particulier de la recherche publique : 72 % des entreprises jugent que les organismes d'Etat ne leur servent pas, mais la moitié avouent mal connaître leurs travaux. Il faudrait définir *« un nouveau partenariat »* qui tienne compte d'abord des besoins des firmes dans le financement des laboratoires d'Etat.

Une meilleure collaboration public-privé est jugée plus utile que les grands programmes qui sont réservés aux mêmes géants et bénéficient peu, en fin de compte, aux entreprises technologiques innovatrices.

Les trois cents déplorent également l'inertie du système bancaire et des taux d'intérêt trop élevés, et constatent la forte inadéquation entre l'enseignement supérieur et les besoins des entreprises. Le système éducatif *« favorise les talents analytiques et la performance individuelle au détriment du travail en équipe et de l'apprentissage du leadership »*. Au total près de la moitié des entreprises sont insatisfaites de la qualité des jeunes recrues, tandis qu'en terme qualitatif un tiers d'entre elles éprouvent des difficultés à trouver les ingénieurs de *développement, les informaticiens* et les ouvriers très qualifiés dont elles ont besoin.

Toyota construit une usine de moteurs en Grande-Bretagne

Toyota, le premier constructeur japonais d'automobiles, a *confirmé*, mardi 4 juillet, qu'il investira 140 millions de livres, soit environ 1,5 milliard de francs, pour créer à Shotton, au pays de Galles, une usine de moteurs. Cette unité, qui emploiera trois cents personnes, devrait produire deux cent mille moteurs par an.

Elle alimentera l'usine d'assemblage que le constructeur japonais est en train de construire à Burnaston, dans le centre de l'Angleterre, et qui produira deux cent mille automobiles par an, avec trois mille salariés, à partir de la fin de 1992.

Annonçant cette nouvelle implantation qui portera les investissements prévus du groupe en Grande-Bretagne à 840 millions de livres (9 milliards de francs), la direction de Toyota a laissé entendre qu'elle prévoyait de créer une autre usine en Europe, destinée à produire de petits véhicules commerciaux. Outre ses projets en Grande-Bretagne, le constructeur nippon produit déjà des pick-up en RFA, en association avec Volkswagen, et possède une participation minoritaire dans une usine de montage au Portugal destinée au marché local.

Toyota est le dernier constructeur japonais à s'implanter industriellement en Europe. Nissan a déjà commencé à produire des voitures dans son usine de Sunderland, en Grande-Bretagne, et Honda devrait, dès cet été, produire des moteurs, également en Grande-Bretagne, où il a conclu un accord d'association avec Rover pour fabriquer trente mille à quarante mille voitures par an.

Le Monde

ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJA ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. *Renvoyez-nous* simplement le bulletin ci-dessous sans oublier de joindre votre bande.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)
2 semaines	80 F	150 F
3 semaines	120 F	210 F
1 mois	150 F	261 F
2 mois	280 F	482 F
3 mois	365 F	700 F

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 42-47-98-72

« LE MONDE » ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ____

du ____ au ____

● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :

NOM ____ PRÉNOM ____

N° ____ RUE ____

CODE POSTAL ____ VILLE ____

PAYS ____

● VOTRE RÈGLEMENT : ☐ CHÈQUE JOINT

● VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)

921MON02

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

Économie

CONJONCTURE

Les hausses de juillet

En même temps que le plafond de la Sécurité sociale qui passe de 10 340 F à 10 540 F (+ 1,93 %) et qui sert de base à plusieurs prestations et cotisations, de nombreuses prestations sont revalorisées à compter du 1er juillet :

● Les pensions de retraite et d'invalidité et les rentes d'accidents du travail du régime général et des régimes assimilés sont majorées de 1,2 %, la pension d'assurance-veuvage minimum passe à 2 597 F par mois pour la première année, 1 706 F la deuxième, 1 299 F la troisième ; le minimum contributif est porté à 2 713,47 F par mois.

● La majoration pour tierce personne à 4 730,27 F par mois ; l'allocation aux vieux travailleurs salariés passe à 1 207,50 F par mois, l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité à 1 625 F par mois pour une personne seule, à 2 667,50 F pour un couple ; le plafond de ressources est porté à 34 890 F par an pour une personne seule, à 60 990 F pour un couple.

● L'allocation aux adultes handicapés passe à 2 832,50 F par mois, et l'allocation compensatrice pour tierce personne à 3 784,23 F par mois au minimum, 1 892,11 F au maximum. Le plafond de ressources est porté à 34 050 F par an pour un célibataire, 68 100 F pour un couple, avec un supplément de 17 025 F par enfant à charge.

● Les prestations familiales ayant été augmentées de 1,01 % au 1er juillet les allocations familiales passent à 579 F par mois pour deux enfants, et 741 F par enfant supplémentaire (majoré de 163 F pour les enfants de 10 à 15 ans, de 289 pour ceux de plus de 15 ans) ; le complément familial est porté à 753 F par mois, l'allocation pour jeune enfant à 831 F, l'allocation parentale d'éducation à 2 578 F (à plein temps), l'allocation de rentrée scolaire à 362 F.

● L'allocation de soutien familial passe à 542 F en cas d'absence des deux parents, 407 F en cas d'absence d'un seul, l'allocation de parent isolé à 2 712 F plus 904 F par enfant.

De son côté, la Caisse nationale de retraite des artisans a décidé de relever de 2,5 % les retraites complémentaires. Le point de retraite passe à 1,446 F.

Le rapport de M. Jean Lacroix

Le Conseil économique et social préconise un nouveau partage des fruits de la croissance en faveur des salariés

M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, devait présenter, mercredi 5 juillet, en conseil des ministres une communication sur la situation économique française. En présentant, mardi, l'analyse de conjoncture du Conseil économique et social, M. Jean Lacroix, ancien président de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs, a estimé que l'économie française étant entrée dans un *« cercle vertueux »*, il était temps *« de procéder à un rééquilibrage du partage des fruits de la croissance en faveur des salariés »*.

« Finalement, vous voyez la situation économique avec optimisme ?

— Oui, je suis relativement confiant.

— Vous pensez donc que le ralentissement de l'activité dans le monde n'est pas pour 1989, mais pour 1990 ?

— Peut-être même pas pour 1990. »

Il y a beaucoup de robustesse et pas mal d'indépendance d'esprit dans les propos de M. Jean Lacroix, qui, pour le Conseil économique et social, présentait à la presse, le mardi 4 juillet, la traditionnelle analyse de conjoncture du palais d'Iéna.

L'auteur du rapport explique — en s'écartant parfois de son texte mais en signalant toujours quand cela se produit — que le cycle de forte expansion que connaissent les Etats-Unis depuis presque sept ans est en train de prendre fin tout doucement. *« Un atterrissage en douceur »* qui va réduire la demande de l'Amérique du Nord dans les échanges internationaux, mais devrait être compensée par la forte activité de l'Europe et du Japon. Une activité plus forte que prévu.

Après avoir discrètement rappelé l'appel angoissé de trente-trois économistes internationaux — dont deux Prix Nobel — qui, à la suite du krach boursier de l'automne 1987, avaient lancé une supplique pour une action commune destinée à éviter au monde la récession et le chômage, M. Jean Lacroix explique que la France se rapproche, quant à elle, fortement du *« cercle vertueux »*. Si celui-ci n'est pas atteint, c'est à cause du commerce extérieur et de l'emploi qui posent problème, mais manifestement n'inquiètent pas outre mesure le rapporteur.

Le commerce extérieur vient, il est vrai, d'être fortement déficitaire mais le déséquilibre de la balance commerciale est le fait de l'énergie — nous n'y pouvons pas grand-chose — et, dans une grande mesure aussi, celui des importations de biens d'équipement. *« Acheter ces biens constitue un gage de redressement puisque ce sont des investissements. »* De plus, la balance des services de la France est excédentaire et, d'une certaine façon, *« il est bon que le tourisme finance l'effort d'investissement industriel »*. C'est finalement *« la balance des paiements courants qu'il faut avoir en ligne de mire plus que la balance commerciale.*

Un retournement ?

L'emploi ? Le chômage ne diminuera pas, souligne Jean Lacroix, aussi longtemps que l'industrie ne créera pas d'emplois. *« C'est peut-être là le problème de la France. »* L'augmentation des effectifs salariés industriels au premier trimestre 1989 (+ 0,3 %) annonce peut-être un retournement. Mais il y a des stratégies industrielles à mettre en œuvre. *« Je crois personnellement qu'il vaut mieux conforter les entreprises de bonne taille et de taille moyenne plutôt que de favoriser l'apparition de nouvelles entreprises. »*

Le rapport ne dit pas cela, attachant aux deux stratégies la même importance. Jean Lacroix n'en persiste pas moins : son point de vue à lui c'est de favoriser en priorité la croissance de ce qui existe.

L'économie française va bien. Il est donc possible et même souhaitable de modifier le partage des surplus dégagés par la croissance économique. Le rapport dit *« que la situation économique permet de procéder à un rééquilibrage du partage des fruits de la croissance en faveur des salariés »*. De façon plus explicite, Jean Lacroix estime que la France, faisant en matière de productivité et de prix de détail aussi bien sinon mieux que ses voisins et concurrents, peut modifier le partage de la valeur ajoutée en faveur des salariés, réduisant donc la part allant au profit.

« Il y a eu un débat sérieux entre nous sur le sujet, et nous avons modéré la formulation finale. » On comprend le rapporteur : M. Bérégovoy, dans les indications de politique économique qu'il avait données récemment, ne privilégiait pas le pouvoir d'achat mais l'investissement et l'emploi.

Le rapporteur assume cette contradiction, mais il ajoute qu'il faut proposer aux salariés les formules nouvelles les incitant à épargner davantage.

« Nous ne pouvons distribuer tout, tout de suite », a immédiatement répondu M. Pierre Bérégovoy. Le ministre estime que la création d'emploi et la réduction du chômage de longue durée *« passent (...) avant les augmentations de salaires »* et que la situation de l'économie française impose *« un très gros effort d'investissement »*. *« Pendant plusieurs années encore, celle-ci devra progresser nettement plus vite que le PIB. »*

Le choc des idées, c'est cela...

A. V.

EUROPE 93

La fiscalité de l'épargne au sein de la CEE

Pas de retenue à la source mais renforcement de la coopération contre la fraude

Mme Christiane Scrivener, commissaire européen à la fiscalité, a indiqué mardi 4 juillet à Paris qu'elle remettrait lundi prochain 10 juillet aux ministres des finances européens réunis à Luxembourg un *« rapport informel sur la fiscalité de l'épargne »*, prônant le renforcement de la *« coopération fiscale au plan communautaire »*.

« Les propositions de ce rapport ne reprendront pas l'idée d'une retenue à la source sur les revenus de l'épargne ni celle d'une déclaration systématique au fisc par les banques des intérêts versés aux clients, sur lesquelles aucune unanimité des Douze n'est actuellement possible », a précisé Mme Scrivener lors d'une conférence de presse.

La Commission de Bruxelles avait proposé en février l'instauration d'une retenue à la source de 15 %, solution rejetée par une majorité de pays.

Selon le commissaire européen, la seule voie possible est maintenant *« une coopération fiscale entre les pays de la Communauté »* fondée notamment sur *« un renforcement des échanges d'informations entre les administrations lorsqu'il y a fraude ou présomption de fraude »*.

Elle a également prôné l'instauration de mesures permettant de « mieux suivre les déplacements des capitaux », à l'instar du système en vigueur aux Etats-Unis.

Mme Scrivener a enfin souligné la nécessité d'élargir la coopération fiscale entre les Douze à un dialogue bilatéral avec le Japon et les Etats-Unis et à une concertation multilatérale, notamment au sein de l'OCDE.

Ces propositions sont susceptibles d'obtenir un accord unanime au sein de la CEE, a-t-elle estimé, ajoutant que *« tous les pays se sont prononcés pour une coopération accrue en matière de lutte contre la fraude fiscale »*. Tous les pays y compris le Luxembourg. Mme Scrivener a par ailleurs jugé que *« l'égalité absolue des taux d'imposition des revenus de l'épargne entre les pays et la CEE n'est pas nécessaire »*.

Rapprochement des taux de TVA

Concernant le dossier de la fiscalité indirecte, Mme Scrivener a indiqué que les ministres des finances des Douze se prononceraient en octobre sur de nouvelles orientations pour le *« rapprochement » des taux de TVA et la suppression des contrôles fiscaux à l'intérieur de la CEE »*.

Le nouveau système envisagé par la Commission en matière de compensations à l'exportation prévoit-on le sait, d'appliquer le taux de TVA du pays consommateur pour les ventes d'automobiles, les ventes par correspondance, les ventes aux non-assujettis et les ventes entre entreprises liées. Ces quatre secteurs couvrent 60 à 70 % des échanges entre les Douze.

Dans tous les autres cas, la TVA serait payée dans le pays d'origine, la compensation s'effectuant dans le cadre d'un *« système de restitution de la TVA sur une base macro-économique »*, a précisé Mme Scrivener.

Dans l'immédiat, la Commission propose par ailleurs deux mesures *« transitoires »* pour faciliter les passages aux frontières : la suppression de l'avis de passage et le relèvement progressif des franchises douanières, qui passeraient, pour les particuliers, de 370 ECU actuellement à 800 ECU au 1er janvier 1990 et à 1 600 ECU au 1er janvier 1992. Il n'y aura plus aucune limitation à partir de 1993.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Message du Président aux Actionnaires

Chers Actionnaires,

Le mardi 6 juin 1989, nous vous avons avisés de l'acquisition par BSN de toutes les activités de NABISCO en Europe. Cet achat global nous a permis de nous soustraire aux dangers des enchères afin de ne pas risquer de perdre la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, ou même les trois sociétés.

Suivre la procédure des enchères est aussi périlleux qu'une OPA sauvage : on ne sait jamais où cela peut vous entraîner. C'eût été une erreur fatale et l'abandon à terme de l'européanisation de notre Branche Biscuits.

Cette opération a représenté, globalement, un montant d'environ 16,8 milliards de francs.

Depuis notre acquisition, nous avons pu constater que les sociétés SAIWA (Italie), BELIN (France) et JACOB'S (Grande-Bretagne) étaient absolument conformes à nos activités avec des produits de haute qualité et des parts de marché tout à fait significatives en termes de biscuits salés et sucrés.

En outre, nous avions acheté deux entreprises anglaises, WALKERS et SMITHS, leaders sur le marché des « chips » et des « snacks » à base de pommes de terre. Ces produits ne font pas vraiment partie de la famille des biscuits : BSN ne possède, dans aucun autre pays d'Europe, une activité de ce type et, par conséquent, ne pouvait dégager aucune synergie technologique.

Dans les jours qui ont suivi notre acquisition, la société américaine PEPSICO, Inc., premier producteur mondial de « chips », nous a fait connaître le vif intérêt qu'elle portait à acquérir ces deux sociétés.

Nous avons jugé opportun et raisonnable de nous désinvestir de ces activités qui représentent un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de francs : nous les avons cédées à PEPSICO, Inc. pour 1 350 millions de dollars (environ 9 milliards de francs).

Nous conservons l'intégralité des activités Biscuits en Europe, qui représentent un chiffre d'affaires d'environ 5 milliards de francs, pour un montant net d'acquisition d'environ 7,8 milliards de francs ; cette opération démontre amplement que nous avons acheté l'ensemble NABISCO au prix du marché.

Ce désinvestissement d'activités non prioritaires va nous permettre de poursuivre, dans d'autres domaines, notre développement externe tout en restant le No 1 du biscuit en Europe.

Fidèlement.

Antoine RIBOUD
Paris, le 3 juillet 1989

GROUPE BSN
C'EST TOUT CE QUE J'AIME

PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

FKI Communication

SOCIAL

La Caisse nationale d'assurance-maladie ratifie l'accord avec les médecins

Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie a ratifié mardi 4 juillet l'accord-cadre conclu vendredi 30 juin pour modifier la convention avec les syndicats médicaux. Le vote a été acquis par treize voix pour (les sept du patronat, les quatre de FO et les deux de la CGC) contre sept (les quatre de la CGT, les deux de la Mutualité et celle de la FEN) ; les quatre administrateurs CFDT et les deux CFTC n'ont pas pris part au vote.

Les représentants de la CGT avaient qualifié l'accord-cadre de *« véritable machine de guerre contre la médecine »*, entraînant un système *« à deux vitesses »*, dans la mesure où il maintient des *« honoraires libres »* et ne répond ni aux besoins des assurés ni à ceux des médecins libéraux. C'est aussi l'hostilité résolue aux honoraires libres qui a motivé les votes de la Mutualité et de la FEN, ainsi que la position de la CFDT et de la CFTC, qui réservent leur avis en attendant les annexes, qui doivent , d'ici au 1er novembre, préciser l'application de l'accord.

De son côté, le ministre de la solidarité, M. Claude Evin, avait dégagé le terrain en annonçant qu'il prorogerait la convention de 1985 jusqu'à la fin de l'année.

● **Reprise du travail aux Potasses d'Alsace.** — Les ouvriers des Mines de potasse d'Alsace, en grève depuis le 8 juin, ont repris le travail mercredi 5 juillet au matin. La veille, une assemblée réunissant plus de deux mille des trois mille neuf cents salariés avait voté à bulletin secret l'arrêt de la grève, par 1 381 voix contre 625, acceptant les *« ultimes propositions »* faites par la direction dans la nuit du 3 au 4 juillet. Les grévistes réclamaient une augmentation des salaires de 1 200 francs par mois et une réforme des classifications. Le protocole de fin de conflit signé le 5 juillet entre les syndicats et la direction prévoit une augmentation de 300 francs et le paiement de douze des vingt-six jours de grève, en partie à valoir sur la rémunération des mois suivants.

● **Dépôts de bilan dans les Vosges.** — Deux entreprises textiles des Vosges, Les Filatures de la Vologne et les Tissages de Roville, viennent de déposer leur bilan. Ces deux entreprises emploient six cent vingt personnes au total. En 1988, elles ont enregistré des pertes de 5 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 320 millions de francs.

Manifestation des agents des impôts en grève

Plusieurs milliers d'agents des services du ministère des finances — essentiellement des agents des impôts en grève depuis le 6 juin — ont défilé mardi 4 juillet à Paris, entre la place de la République et le ministère des finances, rue de Bercy, à l'appel des fédérations CGT, CFDT des finances, du Syndicat national unifié des impôts et du Syndicat des impôts FO. De nombreuses délégations de province ont participé à la manifestation. Dans la soirée, un communiqué du PS rédigé par M. Michel Charzat demandait au gouvernement d'*« ouvrir au plus vite les négociations »*.

« La dernière roue du carrosse »

« On en a marre de rester sur le quai et de voir les trains passer. » A trente ans, dont sept passés aux impôts, Alain, agent de recouvrement, non syndiqué, résume l'état d'esprit qui règne dans les services du fisc. *« On nous dit : les impôts doivent montrer l'exemple, se refuser toute facilité budgétaire. Pendant plusieurs années on a accepté. Résultat : aujourd'hui, tout le monde nous a oubliés. »* Les revalorisations de carrière accordées aux gardiens de prison, aux postiers, aux enseignants, aux infirmières, aux policiers, ont laissé un goût amer aux agents du fisc.

A la direction générale des impôts, le personnel d'exécution (catégories C et D) représente près de la moitié des effectifs. De plus en plus surqualifiés par rapport à leur tâche (Alain, bachelier, appartient à la catégorie C dont le recrutement se fait au niveau du BEPC), ces agents touchent suivant leur ancienneté entre 5 500 et 6 500 F net par mois. Des agents qui, par leurs fonctions, sont très au fait de l'évolution des rémunérations dans le secteur privé comme dans le reste de la fonction publique.

Tous les échelons hiérarchiques

« Parce que l'opinion n'a pas pour nous la sympathie qu'elle peut avoir pour les instituteurs ou les professions de santé, on nous traite comme la dernière roue du carrosse. » Le ressentiment des agents des impôts ou de la comptabilité publique est à la hauteur des espoirs qu'ont fait naître les négociations entamées en janvier par le ministre de l'économie et des finances et le ministre du budget avec les principaux syndicats. Ces négociations portaient sur l'état des services et des missions du fisc d'une part ; sur les revendications catégorielles d'autre part. De véritables « cahiers de doléances » recensant les problèmes d'effectifs, soulignant le manque de moyens, ont été rédigés à cette occasion.

Les attentes ainsi exprimées en termes de modernisation et de revalorisation des statuts se sont vite heurtées aux impératifs budgétaires pour l'année 1990. En dépit de l'annonce d'un plan de promotion concernant deux mille cent agents des finances (par transformation d'ici à la fin de l'année 1989 de postes de catégorie C en catégorie B), la déception a été énorme. D'où le malaise.

Fait nouveau : la grogne dans les services des impôts concerne tous les échelons hiérarchiques. Réputés plus individualistes, les inspecteurs vérificateurs (catégorie A, la plus élevée dans la grille de la fonction publique) sont souvent à la pointe du mouvement en ce qui concerne les conditions de travail. *« Toute l'année, on visite des entreprises. On se rend bien compte que ce qu'on demande n'est pas superflu, qu'on se situe à des années-lumière du secteur privé »*, constate cette inspectrice des services de vérification de la région parisienne. *« Je partage mon bureau avec sept collègues. Je n'ose pas recevoir les comptables des entreprises que je contrôle. Je m'arrange toujours pour les rencontrer au siège de leur société. »*

Rue de Bercy, au ministère de l'économie, on attribue volontiers l'agitation qui règne actuellement dans une cinquantaine de recettes des impôts à la volonté de la CGT (et dans une moindre mesure du Syndicat national unifié des impôts, le SNUI) d'en découdre avec l'administration des finances en général, et avec M. Charasse, le ministre délégué au budget, en particulier.

Mais, pour les grévistes, l'extension actuelle du mouvement s'explique par les « maladresses » commises par M. Charasse dans la gestion du conflit. La décision de reporter les congés d'été des agents des impôts de Marseille est pour beaucoup dans l'organisation de la journée nationale d'action du mardi 4 juillet. Tout comme elle a durci le conflit dans le Sud-Est. Le ministre du budget peut toujours tabler sur le pourrissement du conflit pendant l'été. Le malaise dans les services des impôts n'en aura pas pour autant disparu à la rentrée.

CAROLINE MONNOT.

Économie

AUTOMOBILE

La lutte contre la vitesse

M. Georges Sarre veut convaincre les constructeurs que la « sécurité routière représente un marché important »

L'insécurité routière coûte cher alors que la sécurité peut produire des profits, prétend M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports. Selon lui, l'opinion publique se rend maintenant à la voix de la sagesse.

C'est une partie fort subtile que joue M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports routiers et fluviaux, en cherchant à convaincre les constructeurs automobiles de se joindre au gouvernement pour vanter les vertus de la sécurité routière. Il a commencé à y parvenir puisque la campagne de sensibilisation « *Faisons la route ensemble* » en cours est pour la première fois appuyée par Renault et Peugeot-Citroën qui incitent eux aussi les conducteurs à signer le « pacte de la route » et ses dix commandements pour respecter une conduite « apaisée ».

Il faut dire que les constructeurs automobiles avaient donné quelques coups de sang aux ministres successifs en charge de la sécurité routière. Année après année, ils ont bombardé les acheteurs potentiels de publicité vantant la vélocité des petites « bombes » qu'ils proposaient d'acheter. Les ministres eurent beau faire, signer aux uns et aux autres des lettres promettant une réclame plus sédative, rien n'y fit : il y avait toujours une agence de publicité pour vendre à une marque un slogan explosif reléguant la prudence au rayon des vieilles lunes.

« *Chaque année, constructeurs et importateurs dépensent 2,6 milliards de francs pour leur publicité et nous, entre 40 et 50 millions pour défendre la sécurité routière*, analyse M. Sarre. *La disproportion est trop grande pour que nous laissions ces milliards annuler nos efforts en diffusant des messages contraires aux nôtres. Le 7 septembre 1988, je suis intervenu à l'encontre d'une publicité trop agressive de Porsche. Mais un exemple ne suffisait pas, aussi avons-nous convaincu l'ensemble de la profession de signer le 23 novembre un code de bonne conduite publicitaire. C'était un premier pas. Nous voulons nouer avec les professionnels des relations plus régulières et plus positives. Nous ne leur demandons pas de jouer aux mécènes ou de sponsoriser quoi que ce soit. Nous ne leur proposons pas un supplément d'âme. Non, nous voulons simplement leur démontrer qu'ils ont des intérêts convergents avec l'Etat. Leur intérêt commercial bien compris est de ne plus miser sur la vitesse pour résister à la concurrence sur le marché européen.* »

L'opinion publique change

En d'autres termes, le ministre voudrait démontrer à l'industrie automobile que l'opinion publique change. Elle n'est plus exclusivement fascinée par les performances des véhicules. Elle a mûri comme le prouvent des sondages déjà anciens.

En 1985, la SOFRES obtenait 69 % de réponses hostiles ou défavorables à la publicité vantant la vitesse de pointe des automobiles. En 1986, elle faisait apparaître que 90 % des personnes interrogées achetaient leur voiture en fonction de son confort et de sa sécurité et 6 % seulement en raison de sa vitesse. Même les Allemands de l'Ouest, qui sont les seuls dans la CEE à pouvoir rouler sur autoroute de rase campagne sans limitation de vitesse, commencent à juger cette liberté excessive, les deux tiers d'entre eux semblent prêts à abandonner ce privilège, surtout pour protéger l'environnement.

« *C'est normal*, se réjouit M. Sarre. *Plus on roule vite, plus on pollue et plus on se tue. Les constructeurs voient bien que le dernier carré des fanatiques de la vitesse se réduit de plus en plus. Ils ne peuvent plus construire des véhicules pour une fraction – 13 % – du réseau autoroutier ouest-allemand où la vitesse est vraiment libre. D'ailleurs l'exception allemande est condamnée à disparaître. La démythification de l'auto est un phénomène européen. On roulera à tombeau ouvert seulement là où c'est étudié pour, par exemple au Mans ou au Castellet. Les constructeurs ont intérêt à miser sur la solidité, la tenue de route et le confort. Oui la sécurité est un argument commercial porteur et il est temps de retirer les tigres des moteurs. Le gouvernement aidera la profession à négocier ce virage.* »

Le secrétaire d'Etat s'acharne à démontrer que la sécurité routière appartient au domaine économique, ce que nient plusieurs Etats membres de la CEE, afin de refuser l'intrusion de Bruxelles dans leur législation routière. Et les 100 milliards de francs que coûtent chaque année à la collectivité française les accidents de la route, soit 5 000 F par ménage ? Et les 16 milliards de francs remboursés par les compagnies d'assurances pour les dommages corporels et les 32 milliards versés pour les dommages matériels ? Ce ne sont peut-être pas de lourds fardeaux économiques ? M. Sarre a reçu il y a un mois les représentants du patronat français et ceux-ci ont souligné *le gâchis économique inadmissible* que représentait l'insécurité routière, car l'accident sur le trajet de l'entreprise est un accident du travail qui provoque absentéisme et désorganisation.

Les bénéfices de la sécurité

« *D'autre part*, poursuit le secrétaire d'Etat, *la sécurité représente un nouveau marché potentiellement très important. Le contrôle technique obligatoire des véhicules qui se mettra en place à partir de 1990 poussera les centres agréés à s'équiper. L'investissement variera de 300 millions à 500 millions de francs. L'activité de contrôle elle-même réalisera un chiffre d'affaires annuel de 1 milliard de francs et les spécialistes évaluent à 10 milliards de francs le coût de la remise en état du parc automobile. On peut aussi rêver à la voiture intelligente de demain, capable de détecter le brouillard et de dialoguer avec son environnement*, via *des satellites et des ordinateurs, pour trouver sa route dans les embûches de la circulation. Il y en aurait par an pour 30 milliards de francs d'équipements, de radios-téléphones, de radios messageries, d'écrans vidéo, de modems, de balises infrarouges, etc.* »

On le voit, la stratégie de M. Sarre se développe en direction des industriels sur le thème « *l'insécurité routière est ruineuse, mais la sécurité, elle, peut rapporter très gros* ». Argument auquel aucun gestionnaire ne peut rester insensible. Derrière ces calculs, il en est un autre forcément plus délicat à concrétiser : les statistiques prouvent la responsabilité de la vitesse dans la dangerosité exceptionnelle des routes françaises. Or si l'alcoolisme au volant est unanimement condamné, il n'en est pas encore de même pour l'excès de vitesse. Le secrétaire d'Etat s'est donc attelé à la tâche difficile de persuader l'opinion, à travers les agents économiques, que « *la vitesse c'est ringard* ». Une entreprise de longue haleine.

ALAIN FAUJAS.

(Lire page 2 le point de vue du professeur Claude Got.)

ÉTRANGER

Après des recommandations du FMI

La Côte-d'Ivoire baisse le prix d'achat du cacao

Après avoir vainement tenté de faire remonter les cours du cacao sur le marché mondial en stockant sa récolte 1987-1988, la Côte-d'Ivoire baisse le prix d'achat du kilo au planteur (250 F CFA au lieu de 400 F CFA). Cette mesure, recommandée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, marque l'échec d'une politique menée par le président ivoirien depuis 1987.

ABIDJAN
correspondance

Les planteurs de la ceinture cacaoyère de Côte-d'Ivoire ne cachent pas leur déception. A Soubre, préfecture à l'ouest du pays, plusieurs d'entre eux s'avouent découragés après l'annonce de la baisse du prix d'achat du cacao. Cette baisse n'est pas une surprise car, le 5 juin, le président Houphouet Boigny avait fait venir dans sa ville natale, à Yamoussoukro, plusieurs dizaines de représentants du monde rural pour leur annoncer « *une importante décision* ».

Le chef de l'Etat ivoirien, âgé de quatre-vingt-quatre ans, avait d'ailleurs reporté ce rendez-vous *sine die* à la suite d'une *infection intestinale*. C'est finalement le ministre de l'agriculture, M. Denis BraKanon, qui a eu la responsabilité d'annoncer la mauvaise nouvelle : pour la campagne intermédiaire (du 1er juillet au 30 septembre), le prix du cacao est ramené à 250 F CFA. M. Bra-Kanon s'est voulu rassurant en justifiant cette baisse par la qualité secondaire des fèves récoltées durant cette saison. « *Pour la campagne prochaine, de nouvelles dispositions seront prises par le chef de l'Etat.* » Le ministre de l'agriculture a, d'autre part, mis en garde les acheteurs qui paieraient en dessous de la nouvelle valeur : un texte de loi répressif a d'ailleurs été adopté par l'Assemblée nationale courant mai.

A Abidjan, les exportateurs de cacao accueillent avec réserve la baisse du prix des fèves. « *Il faudra attendre quelques semaines pour y voir plus clair sur le marché international* », reconnaît l'un des plus importants négociants français d'Abidjan. Selon lui, le prix de cacao rendu à Amsterdam revient de 625 CFA/kilo.

Depuis 1985/1986, le marché du cacao n'a cessé de se dégrader à cause d'un surplus de production et d'une fâcheuse concurrence des fèves de Malaisie. La Côte-d'Ivoire a suspendu le remboursement de sa dette extérieure (*évaluée à quatorze* milliards de dollars), puis stocké la récolte 1987/1988 pour faire remonter les cours du cacao sur le marché mondial tout en garantissant un prix d'achat élevé aux paysans (400 CFA). Cette politique s'est avérée inefficace. Lors du sommet de la francophonie à Dakar, le président ivoirien avait reconnu pour la première fois son échec : « *J'ai échoué car je me suis heurté à un double mur : celui de l'argent et de l'incompréhension.* »

Confrontée à des difficultés économiques, la Côte-d'Ivoire est contrainte à un certain réalisme. Samedi 1er juillet, une délégation du FMI à la Banque mondiale était de passage à Abidjan. Un compromis aurait été trouvé en vue d'un nouveau soutien des bailleurs de fonds ; la baisse du prix du cacao était la condition *sine qua non* de cet accord.

ROBERT MINANGOY.

1 franc CFA = 0,02 franc.

● **AUTRICHE. – Le gouvernement adopte la lettre de demande d'adhésion à la CEE.** – Le gouvernement autrichien a adopté, mardi 4 juillet, le texte de la lettre de demande d'adhésion de l'Autriche à la CEE, qui doit être remise dans les prochaines semaines à la présidence française de la Communauté. Le Parlement avait donné le feu vert à cette demande, jeudi, en autorisant le gouvernement à entamer des négociations avec Bruxelles, à condition que la neutralité du pays soit respectée (*le Monde* du 5 juillet). – (AFP.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RICOH

RÉSULTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1989

(Tous les montants sont exprimés en millions et arrondis au million inférieur)

1. RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION

	Clôture au 31 mars 1989		Clôture au 31 mars 1988	
	En millions de yen, à l'exception du net par action	Pourcentage de variation à la hausse (à la baisse)	En millions de yen, à l'exception du net par action	Pourcentage de variation à la hausse (à la baisse)
Revenu	602.704	7,6	560.017	14,8
Résultat d'exploitation	24.327	(1,9)	24.806	43,4
Résultat net	18.337	40,5	13.054	48,8
Résultat net par action	30,58		22,45	

2. DIVIDENDES

	Exercice clos le 31 mars 1989	Exercice clos le 31 mars 1989
Dividende par action pour la période de 6 mois qui s'est achevée le 31 mars (JPY)	5	5
Acompte sur dividende par action payé pour le premier semestre arrêté au 30 septembre (JPY)	5	5
Distribution en espèces (en milliards de JPY)	5.956	5.290

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

GAN RESULTATS CONSOLIDES 1988

Le Collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire du GAN s'est réuni le 22 juin 1989 sous la présidence de Monsieur Henri LAVAILL, Président de Section honoraire au Conseil d'Etat, pour approuver les comptes de l'exercice 1988.

Le Président François HEILBRONNER a présenté les principales orientations du GAN qui s'inscrivent dans un environnement économique dominé par la proximité de l'ouverture du marché unique européen :

■ ***Une véritable alliance avec le monde bancaire,*** grâce à la constitution, avec le Groupe C.I.C., d'un ensemble Banque-Assurance qui constitue l'une des meilleures réponses à la concurrence européenne des prochaines années dans le secteur de la collecte de l'épargne.

■ ***Une politique internationale offensive*** qui s'est traduite par la création, en 1988, de GAN INTERNATIONAL, holding regroupant toutes les filiales et participations étrangères du GAN ainsi que sa filiale de réassurance, la C.T.R. Cette société facilitera des rapprochements ultérieurs avec certains groupes d'assurance étrangers, à l'image de celui qui vient d'être réalisé avec le 3e assureur italien : la S.A.I.

■ ***Une offre commerciale adaptée,*** rendue possible grâce à une approche globale des besoins de la clientèle et à la poursuite de la rénovation des produits, notamment sur les secteurs les plus porteurs (épargne et retraite, santé).

■ ***Une mobilisation de l'ensemble des collaborateurs du GAN,*** suscitée par la mise en œuvre d'un projet d'entreprise, et par la signature d'un important protocole avec les agents généraux qui a restauré les conditions d'un véritable partenariat.

En 1988, cette politique s'est traduite par une augmentation significative des résultats du Groupe.

COMPTES CONSOLIDES

En milliards de francs	1987	1988	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	21,0	23,5	+ 11,9 %
Résultat net consolidé	1,3	1,9	+ 46,5 %
Fonds propres	8,1	9,9	+ 22,6 %
Actifs gérés	71,3	84,5	+ 18,5 %

Le GAN a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 23,5 milliards de francs, en croissance de 11,9 % ; l'assurance dommages entre pour 12,9 milliards de francs et l'assurance vie et capitalisation pour 10,6 milliards de francs, soit 45 % de l'ensemble contre 42 % en 1987.

L'évolution très favorable du résultat net, qui s'établit à 1,9 milliard de francs, a été obtenue grâce à une réduction très sensible du déficit d'exploitation du GAN Incendie Accidents, et à la réalisation d'importants bénéfices financiers rendue possible par la qualité des placements du GAN et la bonne conjoncture des marchés financiers. Le volume de plus-values latentes ne se trouve pas pour autant réduit ; il s'est, au contraire, accru d'un montant supérieur à celui des prises de bénéfices.

Les principales sociétés du Groupe ont contribué de la façon suivante à l'activité globale :

GAN INCENDIE ACCIDENTS

Le chiffre d'affaires a atteint 8.694 millions de francs, en hausse de + 2,7 % par rapport à 1987. Cette faible progression résulte notamment de la filialisation, en 1988, des succursales belge et canadienne ; à périmètre constant, la croissance aurait été de + 6,4 %. L'évolution favorable de la charge des sinistres et des frais de gestion a permis de réduire sensiblement la perte d'exploitation, qui passe de – 204 millions de francs à – 115 millions de francs. Grâce à la qualité des résultats financiers, le bénéfice net a été porté de 296 millions à 620 millions de francs.

GAN VIE

Le chiffre d'affaires du GAN Vie s'est élevé à 6.900 millions de francs, en progression de + 12,4 % malgré la filialisation des succursales belge et suisse intervenue en 1988 ; à périmètre constant, la croissance aurait été de + 15,3 %. Cette évolution a pu être réalisée grâce au rapide développement des contrats d'épargne et de retraite, notamment en primes uniques. Le résultat net s'établit à 711 millions de francs, en progression de + 15 % sur celui de 1987.

GAN CAPITALISATION

Le chiffre d'affaires de cette société a été porté de 1.088 millions de francs en 1987 à 1.400 millions de francs, soit une croissance de + 28,7 % après une année 1987 en progression de + 48,7 %. Le résultat net est de 38,7 millions de francs, en augmentation de 29,2 % par rapport à l'exercice précédent.

GAN S.A.

Au cours de l'exercice 1988, cette holding, créée en 1987, a encaissé des revenus de ses filiales (GAN Vie et GAN Incendie Accidents), des produits d'immeubles et de valeurs mobilières pour un montant de 363 millions de francs. Compte tenu des charges de gestion, le bénéfice net après impôts s'établit à 276 millions de francs.

DIVIDENDE

Le dividende à répartir aux actions de la SOCIETE CENTRALE du GAN s'élève à 252 millions de francs, en hausse de + 49 %.

Compte tenu de l'augmentation de capital effectuée en rémunération de l'apport par l'Etat de titres de la Compagnie Financière de C.I.C., le dividende par action est de 27,77 francs, auxquels s'ajoute l'impôt payé d'avance au Trésor de 13,885 francs.

L'énergie de tous les projets gan assurances

MEDIAFRANCE

Marchés financiers

Directeur général adjoint

M. Daniel Hua quittera la Société générale dans onze mois

« Sur sa demande », M. Daniel Hua, directeur général adjoint (DGA) de la Société générale, prendra sa retraite le 1er juin 1990, à l'âge de soixante ans et demi, au lieu de se retirer à soixante-cinq ans, comme c'est la règle dans l'établissement.

Le PDG, M. Marc Vienot, qui *« a pris acte avec regret de cette décision »*, lui a demandé de conduire, du 15 septembre prochain jusqu'à son départ, deux missions, concernant, l'une, *« l'optimisation »* des structures financières du groupe, l'autre, l'actionnariat de la Société générale. M. Hua, titulaire de la direction des grandes entreprises depuis l'automne 1986, après avoir dirigé les affaires financières à partir de 1974, sera remplacé par M. Léopold Jeorger, DGA chargé de la direction des marchés de capitaux, auquel succédera son adjoint, M. Patrick Duverger, directeur central.

Avec M. Daniel Hua, la place de Paris va perdre un de ses meilleurs spécialistes des affaires financières (émissions, opérations de haut de bilan et ingénierie). A ce titre, il a largement participé aux travaux des groupes de travail qui ont amélioré et modernisé le fonctionnement de cette place : commission Pérouse (régime des titres) en 1979-1980, commission Dautresme (marché financier) en 1981, groupe Tricot (coût de l'intermédiation financière) en 1984-1985, groupe Brac de la Perrière (déontologie des activité financières) en 1987-1988.

M. Hua avait, notamment, conseillé avec succès M. Claude Bébéar dans son offensive sur la compagnie d'assurances La Providence, en 1986, contre M. Bernard Pagezy, appuyé par la Banque Lazard. Surtout, il avait été la cheville ouvrière du dispositif de défense mis en place par l'état-major de la Société générale à partir de septembre 1988 pour résister à l'offensive infructueuse menée par M. Georges Pébereau.

Dans un an, on ne verra plus la haute silhouette de cet homme, parfois caustique, qui aura brillamment servi la Société générale pendant trente-cinq ans, et qui, à l'instar de M. Olivier Lecerf, veut se retirer en pleine possession de ses moyens, pour ne plus faire *« ni de banque ni d'activités financières »*.

FRANÇOIS RENARD.

La bataille autour du Bon Marché

La Financière Agache se défend

Dans une mise au point publiée le 4 juillet, la Financière Agache déclare que *« ni elle, ni aucune autre société du groupe Arnault n'ont jamais reçu aucune assignation ni au sujet de l'augmentation du capital du Bon Marché, ni à propos d'aucune autre affaire. Elle rappelle par ailleurs qu'à la suite d'un référé, le tribunal de commerce de Paris avait déclaré régulière la convocation de l'assemblée générale. La cour d'appel de Paris avait le jour même de l'assemblée confirmé la régularité de la tenue de celle-ci. Financière Agache précise que M. Lattès pour tenter de contourner le précédent arrêt a assigné à titre personnel M. Robert Léon, directeur général de Financière Agache, sur la base des critiques antérieurement déclarées vaines. Financière Agache considère que ce nouveau procès est comme le précédent dénué de tout fondement »*.

L'arrêt de la cour d'appel du 8 décembre 1988 faisait suite à une procédure de référé. Il ne préjugeait donc pas une action au fond telle que celle que mène actuellement M. Lattès au nom des petits actionnaires (*le Monde* du 4 juillet).

En outre l'assignation du 28 juin concerne effectivement M. Robert Léon qui cumule les trois fonctions de directeur général de la Financière Agache, de président de la Compagnie commerciale d'investissement, société actionnaire du Bon Marché, et celle d'administrateur du Bon Marché. Ses trois titres, en font un des acteurs principaux de la réorganisation du Bon Marché mise en cause par M. Jean-Marie Lattès. M. Léon est aussi connu pour être un des proches collaborateurs de M. Bernard Arnault, président de LVMH.

Consgold accepte l'offre d'achat de Hanson

Le groupe minier britannique Consolidated Goldfields (Consgold) a accepté mardi 4 juillet l'offre publique d'achat que le conglomérat londonien Hanson avait lancée sur lui, le 22 juin (*le Monde* du 23 juin), et dont il a amélioré les termes. Hanson offre maintenant un montant global de 3,5 milliards de livres sterling (36 milliards de francs) contre 3,1 milliards de livres précédemment, ce qui rejoint presque les 3,6 milliards de livres proposés, ces derniers mois, par le holding luxembourgeois Minorco.

Le président de Consgold, M. Rudolph Agnew, a donné son appui à Hanson, qui avait déjà reçu l'accord de Minorco, détenteur de 29,9 % des actions du groupe visé. Les activités minières de Consgold (or et métaux précieux) ne représentent plus que 30 % des activités du groupe, désormais numéro un britannique dans les matériaux de construction (béton, graviers, tuiles et briques), l'une des spécialités de Hanson.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOURCE Perrier

Réunie le 30 juin 1989 à Vergèze (Gard), l'assemblée générale des actionnaires a approuvé les comptes de la société qui se soldent par un bénéfice net de 303 millions de francs, contre 138 millions en 1987, et a pris connaissance des comptes consolidés dont le résultat net atteint, pour la part du groupe, 1 027 millions de francs contre 570 millions en 1987.

L'assemblée générale a également décidé la distribution d'un dividende complémentaire de 13 francs par action, donnant droit à un avoir fiscal de 6,50 francs qui sera mis en paiement le 19 juillet 1989. Compte tenu de l'acompte sur dividende de 7 francs par action déjà payé, le dividende total pour l'exercice s'établit à 20 francs par action, soit, compte tenu de l'avoir fiscal, un revenu global de 30 francs, contre 24 francs au titre de l'exercice précédent.

Le brasseur écossais Scottish and Newcastle prend le contrôle de Center Parcs

AMSTERDAM
de notre correspondant

Sans rien remarquer, les milliers de vacanciers qui logent en ce moment dans un bungalow d'un des treize parcs de vacances de la chaîne néerlandaise Center Parcs, viennent de changer d'hôte. Le propriétaire fondateur de la société M. Piet Derksen, a annoncé mardi 4 juillet, qu'il cédait ses 8,3 millions d'actions (60 % du capital) au groupe écossais Scottish and Newcastle Breweries (SNB).

SNB déboursera 747,5 millions de florins (environ 2,4 milliards de francs) pour acquérir les titres de la famille Derksen. Il souscrira par ailleurs intégralement une augmentation de capital de Center Parcs pour un montant de 80 millions de florins (près de 250 millions de francs). Cette dernière opération permettra à SNB de garder le contrôle majoritaire des Center Parcs au cas où les titulaires d'obligations convertibles en actions demanderaient la conversion de leurs valeurs.

L'ensemble de la transaction sera concrétisé dans le courant de l'été. D'ici là le groupe britannique mettra en vente sa chaîne d'hôtels quatre étoiles (Thistle) afin de financer l'acquisition des Center Parcs sur lesquels lorgnaient une trentaine d'investisseurs néerlandais.

CHRISTIAN CHARTIER.

La RFA continue à engranger des excédents commerciaux

L'excédent commercial ouest-allemand s'est établi à 10,5 milliards de marks (35,7 milliards de francs) en mai, contre 9,9 milliards un mois auparavant et 10,3 milliards en mai 1988, a annoncé, mardi 4 juillet, l'office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Sur un mois, les importations ont baissé de 7,1 % et les exportations de 4,6 %.

Pour sa part, la balance des paiements courants enregistre un surplus de 8,6 milliards, contre 7,7 milliards en avril et 7,5 milliards en mai 1988. Durant les cinq premiers mois de 1989, le commerce extérieur fait ainsi apparaître un excédent de 56,4 milliards de marks.

NEW-YORK, 4 juillet

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé, mardi 4 juillet, pour la célébration de l'Independance Day.

CHINE

Les boursiers de Hongkong touchés par la crise

Les récents événements survenus en Chine ont entraîné une diminution de quelque 30 % des revenus des courtiers sur le marché des valeurs de Hongkong en raison d'une forte réduction du volume d'affaires. Le président de l'Association des courtiers de la colonie britannique, M. Henry Wu, a fait part de ses inquiétudes à ce sujet. Depuis la répression sanglante à Pékin, les 3 et 4 juin, *« la plupart des investisseurs de la Bourse de Hongkong continuent, en effet, de rester à l'écart du marché, préoccupés par le climat d'instabilité politique en Chine »*, précise M. Wu.

Le volume quotidien des transactions sur la place boursière de la colonie britannique, qui avait atteint en moyenne quelque 1,4 milliard de dollars de Hongkong (1,2 milliard de francs) au cours des six derniers mois, est ainsi tombé, mercredi, à 592 millions de dollars HKG (510 millions de francs), soit une chute de plus de 55 %.

« La plupart des courtiers ne peuvent vivre que si le chiffre d'affaires quotidien atteint ou dépasse les 800 millions de dollars HKG (684 millions de francs) », a encore indiqué M. Wu, soulignant que si la tendance négative persiste pendant encore un mois, la situation deviendra *« très préoccupante »*.

Hongkong doit revenir sous souveraineté chinoise en 1997.

LONDRES, 4 juillet ⬆

Fermeté

Après la sensible hausse de la veille, la Bourse de Londres a consolidé ses gains, mais dans de bonnes conditions, l'indice Footsie gagnant encore 8,8 points, à 2 174,4. Quelque 373 millions de titres ont été échangés. La baisse du dollar a bénéficié à la livre sterling, notaient les opérateurs, préoccupés, par ailleurs, par toutes les affaires en cours.

La brasserie Scottish and Newcastle a cédé 5 pence à 332, après l'annonce de l'acquisition de 65 % du groupe de loisirs hollandais Center Parcs pour 218 millions de livres et de l'achat des derniers 50 % du groupe de villages de vacances Pontins pour 60 millions de livres. Dans ce contexte, Rank Organisation, propriétaire de la chaîne de villages de vacances Butlins, a bondi de 29 pence à 1 033. Le groupe textile Illingworth et la compagnie immobilière Arlington Securities ont gagné respectivement 26 pence à 170 et 45 pence à 260 à la suite d'approches par des compagnies non identifiées.

La plupart des secteurs étaient fermes, notamment ceux des magasins, des pétroliers, des chimiques, des alimentaires et des électriques. Les fonds d'Etat ont terminé en hausse de plus d'un demi-point. Les mines d'or se sont améliorées.

PARIS, 5 juillet ⬇

Effritement

Après deux séances de hausse, la Bourse de Paris s'est de nouveau orientée à la baisse mercredi. Une grande indécision s'était fait jour à l'ouverture matinale. D'abord au point d'équilibre, ou presque (– 0,01 %), le marché avait ensuite paru vouloir se redresser un peu (+ 0,02 %). Mais il n'arrivait pas à tenir la distance. A l'heure du déjeuner, l'incertitude était de nouveau totale (0 %). Puis l'effritemennt gagnait progressivement. Dans l'après-midi, l'indicateur instantané accusait un retard de 0,10 % environ.

A vrai dire, nul sous les lambris ne se disait vraiment surpris par ce glissement des cours.

Avec le chômage observé à New-York pour la fête de l'Indépendance, Paris n'a momentanément plus de guide. Ce au moment où la situation économique apparaît pour le moins assez confuse outre-Atlantique. Le Nouveau Monde est-il encore au bord de la récession ? Pour éviter le phénomène, les autorités monétaires américaines vont-elles assouplir la politique de crédit ? Deux questions auxquelles personne ne se hasarde de répondre, tant les avis sont partagés.

Quelques-uns croient que, durant la réunion mercredi de l'Openmarket américain, le Reserve federal Board pourrait décider d'abaisser les taux d'intérêt. D'autres ne voient pas de raisons particulières, qui inciteraient la banque centrale des Etats-Unis à agir de la sorte.

En fait, c'est doublement l'attente puisque, vendredi prochain, le bureau du travail américain doit publier les dernières statistiques disponibles sur l'emploi, très importantes pour juger de la situation exacte de l'économie.

Beaucoup sous les lambris disaient que, dans ces conditions, il y avait peu de chances pour que la Bourse de Paris sorte de sa torpeur estivale. Mardi, les transactions avaient comme la veille porté sur 1,2 milliard de francs. Ce mercredi, l'activité était au point mort.

TOKYO, 5 juillet ⬆

L'avance reprend

Après vingt-quatre heures d'interruption, le mouvement de hausse a repris, mercredi, au Kabuto-Cho à pas comptés. Sur des achats de fonds d'investissement, il s'amorçait dès la matinée pour se poursuivre ensuite au même rythme lent. A la clôture, l'indice Nikkeï s'inscrivait à 33 309,71 avec une avance de 119,33 points (+ 0,36 %). Quoiqu'en augmentation, l'activité est restée relativement faible avec quelque 700 millions de titres échangés, contre 550 millions la veille.

Les inquiétudes d'ordre politique et économique ont continué de peser sur le marché. Les investisseurs institutionnels, qui avaient un instant emboîté le pas aux grands Fonds japonais, ont, par la suite, pris leurs bénéfices. D'une façon générale, les constructions navales, les automobiles et les produits pharmaceutiques ont été plutôt bien orientés, de même que les électriques de précision. Les mines et les ciments se sont alourdis.

VALEURS	Cours du 4 juillet	Cours du 5 juillet
Akai	780	772
Bridgestone	1 640	1 640
Canon	1 830	1 830
Fuji Bank	3 410	3 400
Honda Motors	2 010	2 010
Matsushita Electric	2 460	2 440
Mitsubishi Heavy	1 170	1 230
Sony Corp.	7 880	7 870
Toyota Motors	2 570	2 600

FAITS ET RÉSULTATS

● **BASF, hausse de 12 % du chiffre d'affaires au premier semestre.** – Le chiffre d'affaires du groupe chimique allemand BASF a augmenté de près de 12 % au premier semestre 1989 par rapport à la même période en 1988, atteignant 24,1 milliards de deutschemarks, soit 81,6 milliards de francs. Les ventes de la maison mère ont progressé un peu plus vite, à 11,7 milliards de deutschemarks (+ 13 %). Le bénéfice n'a pas grimpé dans les mêmes proportions en raison de la hausse des prix des matières premières. D'autre part, BASF a annoncé qu'elle allait implanter aux Etats-Unis, soit dans l'Etat de l'Ohio, soit dans celui de l'Indiana, une usine de laque pour l'industrie automobile. Cette usine de cinq cents personnes va nécessiter un investissement de 150 millions de deutschemarks (plus de 500 millions de francs).

● **Prouvost reprend l'allemand Norddeutsche.** – Le groupe textile français VEV-Prouvost va, avec la Dresdner Bank, prendre le contrôle du fabricant de fibres synthétiques allemand Norddeutsche Fasewerk (Nordfaser), le groupe chimique français Rhône-Poulenc se retirant du projet à la suite des réticences de l'office des cartels allemands. Selon le nouveau schéma de reprise qui a été soumis à l'office des cartels, Rhône-Poulenc va se retirer au profit d'une banque française alliée de Prouvost. Prouvost conserverait 49 % dans Stuttgarter, holding créée en février dernier pour reprendre la totalité de Nordfaser. La Dresdner Bank, qui avait racheté en juin 1988 Nordfaser au conglomérat Veba, maintiendrait sa part à 27 %.

● **La GMF rachète la mutuelle espagnole La Nueva Mutua.** – L'assemblée générale extraordinaire de la mutuelle d'assurances espagnole La Nueva Mutua a ratifié, le 29 juin, la cession de l'entreprise à la compagnie française d'assurances GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires), a annoncé l'administrateur de la mutuelle, M. José Merlo. La Nueva Mutua a été dissoute et cédera la totalité de ses actifs à sa filiale Nueva Corporacion, qui reviendra avant le 31 octobre à la GMF. La compagnie française a présenté à la direction générale espagnole des assurances un aval de la banque française Crédit lyonnais pour un montant de 3,6 milliards de pesetas (environ 200 millions de francs), dont 1 milliard assurera la solvabilité de La Nueva Mutua, et le reste sera destiné à couvrir les pertes de l'exercice 1988, qui se sont élevées à 2,631 milliards de pesetas en 1988 pour un chiffre d'affaires de 4,996 milliards de pesetas.

● **La BIP rachète les sociétés de Bourse Delore et Champsavin.** – La Banque internationale de placement (BIP) table sur un bénéfice net consolidé de l'ordre de 170 millions de francs en 1989, soit une hausse de 20 % par rapport au dernier exercice. D'autre part, cette banque d'arbitrage de deux cent vingt personnes vient de racheter la majorité du capital de deux sociétés de Bourse de province : Gérard Delore SA à Lyon et Henri de Champsavin à Nantes. Selon M. Plisson, la BIP entend poursuivre son développement externe en couvrant l'ensemble de la France. Au total, l'investissement total se montera à 300 millions de francs après l'acquisition d'une société de Bourse ou d'une société de gestion à Bordeaux, à Nancy et à Lille.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	....	Le gd livre du mois	....	385
Asystel	....	257 10	Loca Investissement	....	259
B.A.C.	....	345	Locamic	....	142
B. Demachy & Assoc.	....	602	Metallurg. Minière	....	240
B.I.C.M.	....	515	Métroservice	....	176
Boiron	....	409	Métroservice (bons)	24	20 30 o
Bolloré Technologies	....	949	Molex	198	206
Boisset (Lyon)	....	245	Navale-Delmas	....	1083 c
Câbles de Lyon	....	2122	Olivetti-Logabax	183	190
Calberson	....	962	Om. Gest.Fin.	....	400
Cardif	....	790	Pinault	....	572
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	580	P.F.A. S.A.	....	510
C.A.T.C.	....	....	Prambourg (C In & Fin)	....	94
C.D.M.E.	....	1702	Présence Assurance	....	535
C. Equip. Elect.	....	370	Publicat. Filipacchi	....	720
C.E.G.I.D.	....	825	Razel	....	665
C.E.G.E.P.	....	275	Rémy & Associés	....	335
C.E.P.-Communication	....	418 10	St-Gobain Emballage	....	....
Ciments d'Origny	....	808	St-Honoré Matignon	....	225
C.N.I.M.	....	590	S.C.G.P.M.	....	500
Codetour	....	280	Segin	400	400
Concept	....	341	Sélection Inv. (Lyon)	....	115
Conforama	....	982	S.E.P.	....	571
Creeks	....	480	S.E.P.R.	....	1600
Dafsa	....	150	Serbo	....	571
Dauphin	....	1430	S.M.T.Goupil	....	347 90
Devanlay	....	1215	Sodinforg	....	665
Deville	....	531	Supra	....	257 40
Dolisos	....	202	Thermador Hold. (Lyon)	....	238
Editions Belfond	....	105	TF 1	....	417 10
Elysées Investissem.	....	19 25	Unilog	....	190
Finacor	....	....	Union Financ. de Fr.	....	500
Garonor	....	430	Viel et Cie	....	210
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	279			
[illegible]	....	755			
I.C.C.	....	259			
Idia	....	278 50			
Idianova	....	149			
IN2	....	309			
Int. Metal Service	....	850			
La Commande Electro.	....	262			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 4 juillet 1989

Nombre de contrats : 8 250.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Accor	600	58,50	–	6	–
CGE	440	13	22	17	–
Elf-Aquitaine	440	90	98	1,50	–
Eurotunnel SA-PLC	110	13	18	4,50	–
Lafarge-Coppée	1 700	50	–	80	–
Michelin	200	5,89	12,01	20	23
Midi	1 400	39	–	100	–
Paribas	480	38	52,50	5,30	7,50
Peugeot	1 700	93	160	62	75
Saint-Gobain	600	52	73	8,50	13
Société générale	520	12	–	–	–
Thomson-CSF	200	18,90	–	6	9,50

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 juillet 1989.
Nombre de contrats : 19 007.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90
Dernier	107,42	107,20	106,80
Précédent	107,38	107,18	106,84

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 89
106	1,70	1,99	0,31	0,89

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,48 F ⬇

Le dollar était toujours orienté à la baisse dans la matinée du mercredi 5 juillet. La devise américaine s'échangeait, à Paris, à 6,4825 F environ, contre 6,5325 F la veille à la cotation officielle. Selon les cambistes, la Banque de France serait intervenue pour soutenir le cours du franc par rapport au deutschemark.

FRANCFORT	4 juillet	5 juillet
Dollar (en DM)	1,9225	1,9120
TOKYO	**4 juillet**	**5 juillet**
Dollar (en yens)	140,95	140,20

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (5 juillet) .... 9 7/16-9 9/16 %
New-York (3 juillet) .. 9 3/8-9 7/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	3 juillet	4 juillet
Valeurs françaises	113,7	114,3
Valeurs étrangères	112,9	114,1
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	477,7	480
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 737,45	1 741,59
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	493,97	496,66

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*
Industrielles .... 2 452,77 Clos

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 791,6	1 800,3
Mines d'or	195,2	196,5
Fonds d'Etat	85,47	85,74

TOKYO

	4 juillet	5 juillet
Nikkeï Dow Jones	33 190,38	33 309,71
Indice général	2 469,55	2 478,82

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	9 5/16	9 9/16	9 3/16	9 5/16	9 1/8	9 1/4	8 7/8	9
DM	6 7/8	7 1/8	6 3/4	6 7/8	6 13/16	6 15/16	7	7 1/8
Florin	6 13/16	7 1/16	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 3/16	7 5/16
F.B. (100)	8	8 3/4	8 1/4	8 9/16	8 5/16	8 5/8	8 3/8	8 11/16
F.S.	7 3/8	7 5/8	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/16	7 3/16
L (1 000)	11	12	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/8
£	13 11/16	13 15/16	13 13/16	13 15/16	13 7/16	13 15/16	13 7/8	14
F franç.	9 7/16	9 11/16	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2	9 3/8	9 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,4750	6,4800	+ 2	+ 17	+ 15	+ 40	+ 130	+ 210
$ can.	5,4320	5,4408	– 139	– 109	– 251	– 208	– 643	– 529
Yen (100)	4,6118	4,6187	+ 160	+ 181	+ 318	+ 354	+ 883	+ 963
DM	3,3918	3,3957	+ 67	+ 84	+ 136	+ 159	+ 388	+ 449
Florin	3,0095	3,0133	+ 56	+ 68	+ 109	+ 127	+ 313	+ 360
FB (100)	16,2078	16,2284	+ 127	+ 246	+ 261	+ 406	+ 733	+ 1140
FS	3,9518	3,9573	+ 64	+ 85	+ 135	+ 165	+ 426	+ 503
L (1 000)	4,6869	4,6940	– 110	– 86	– 222	– 181	– 617	– 524
£	10,3697	10,3842	– 398	– 355	– 773	– 695	– 2225	– 2056

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 5 JUILLET

Cours relevés à 14 h 55

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3808	C.N.E. 3% ★	3820	3818	3820	....
1110	B.N.P. T.P.	1110	1115	1105	– 0 45
1213	C.C.F. T.P.	1201	1201	1201	....
1137	Créd. Lyon. T.P.	1136	1135	1135	– 0 09
1725	Renault T.P.	1720	1734	1725	+ 0 29
1915	Rhône-Poul. TP	1915	1980	1920	+ 0 26
1347	St-Gobain T.P.	1341	1360	1340	– 0 07
1360	Thomson T.P.	1375	1375	1372	– 0 22
720	Accor	729	729	729	....
620	Air Liquide	614	613	612	– 0 33
3030	Alcatel ★	3000	3000	2990	– 0 33
2140	Alc. Superm.	2095	2090	2090	– 0 24
365	A.L.S.P.I. ★	370	370	369	– 0 27
605	Alsthom ★	599	596	595	– 0 67
2570	Arjom. Prioux ★	2518	2513	2525	+ 0 28
640	Aussedat-Rey ★	681	685	685	+ 0 61
1050	Aut. Entrepr. ★	1019	995	1000 c	+ 1 07
700	Av. Dassault ★	692	691	692	....
420	BAFIP ★	409	412	410	+ 0 24
315	Bail-Equipem. ★	315	324 30	315	....
870	Bail Investiss. ★	890	899	890	....
385	B.N.P. C.I. ★	382	382	381 20	– 0 21
520	Cie Bancaire ★	527	528	525	– 0 38
615	Bazar H.-V. ★	617	603	599	– 2 92
690	Béghin-Say ★	680	684	685	+ 0 74
900	Berger (Ma)	840	836	836	– 0 48
750	Bic ★	758	742	742	– 2 11
....	B.I.P. ★	770	770	770	....
550	B.I.S. ★	587	585	587	....
3040	Bongrain S.A. ★	2995	2999	3010	+ 0 50
....	Bon-Marché ★	805	805	805	....
685	Bouygues ★	710	713	708	– 0 28
135	B.P. France ★	131 50	130	134	+ 1 90
685	B.S.N. ★	701	704	700	– 0 14
725	Canal Plus ★	722	720	715	– 0 97
2520	Cap Gem. S. ★	2460	2480	2400	– 2 44
3130	Carrefour ★	3160	3160	3207	+ 1 49
210	Casino ★	202 90	200 80	200	– 1 43
133	Casino A.D.P. ★	130	130	128	– 1 54
935	Castorama Dl.	910	909	909	– 0 11
1300	C.C.M.C.	1294	1294	1294	....
270	Centrest	274	274	274	....
630	Cetelem ★	619	620	601	– 2 91
475	Cerus ★	449 50	451	450	+ 0 11
2280	C.F.A.O. ★	2151	545	543	+ 0 98
440	C.G.E.	430	430	429	– 0 23
1590	C.G.I. Informat.	1600	1600	1575	– 1 56
1580	C.G.I.P. ★	1548	1541	1541	– 0 45
555	C.G.P.	559	550	558	– 0 18
1280	Chargeurs S.A. ★	1227	1227	1209	– 1 47
1500	Ciments franç. ★	1479	1478	1476	– 0 20
630	Club Méditerr. ★	640	640	637	– 0 47
695	C.M.B. Packag.	680	689	686	+ 0 88
190	Codetel ★	191	186	185	– 3 14
355	Cofimeg ★	361 90	358	362	+ 0 03
935	Colas ★	941	951	930	– 1 17
245	Cpt. Entrepr. ★	225	227 80	224	– 0 44
1140	Compt. Mod. ★	1029	1030	1030	+ 0 10
830	Créd. Foncier ★	840	836	837	– 0 36
455	C. F. Internat. ★	448	450	451	+ 0 67
194	C.C.F. ★	197	196 10	196 10	– 0 48
630	Cr. Lyon. (CI) ★	614	614	607	– 1 14
1070	Crédit Nat. ★	1048	1041	1040	– 0 76
505	C.S.E.E. ★	492	495	496	+ 0 81
650	Crouzet ★	680	675	665	– 2 21
2890	Damart S.A. ★	2989	2975	3140	+ 5 05
1390	De Dietrich ★	1320	1320	1301	– 1 44
215	Dév. P.d.C. (Li)	217	219	219	+ 0 92
330	Dév. R. Sud-Est	330	330	330	....
545	D.M.C.	528	535	540	+ 2 08
460	Drouot Assur ★	455	448	448 10	– 1 52
3600	Docks France ★	3568	3560	3756	+ 5 27
985	Dumez ★	993	991	996	+ 0 30
1010	Dumfoil Lablé	1015	1012	1010	– 0 49
1980	Eaux (Gén.) ★	1989	1986	1982	– 0 35
2160	Ecco ★	545	553	552	+ 1 28
985	Electrofinanc. ★	1013	1003	1006	– 0 79
590	El. S. Dassault ★	585	585	586	+ 0 18
520	Elf-Aquitaine	530	534	536	+ 1 13
400	– (certific.) ★	417	422	422	+ 1 20
1490	Epeda B.-F.	1411	1390	1361	– 3 54
3300	Essilor ★	3230	3250	3226	– 0 12
1560	Essil. Int.(DP) ★	1540	1514	1512	– 1 82
630	Esso S.A.F. ★	516	515	515	....
1590	Eurafrance ★	1615	1606	1610	– 0 31
1640	Eurocom ★	1530	1530	1531	+ 0 07
2790	Euromarché ★	2760	2730	2725	– 0 91
750	Europe n° 1 ★	745	740	741	– 0 54
114	Eurotunnel ★	116 20	115 60	116 50	+ 0 26
1320	Exor ★	1300	1300	1300	....
1220	Facom ★	1185	1205	1230	+ 3 80
1000	Fichet-Bauche ★	1005	1005	1000	– 0 50
197	Finextel ★	202 10	202 30	202 40	+ 0 15
495	Fives-Lille ★	493	495	493	....
1670	Fromagar. Bel ★	1818	1825	1827	+ 0 50
1680	Gal. Lafayette ★	1730	1695	1705	– 1 45
685	Gascogne ★	599	598	599	....
1720	Gaz et Eaux ★	1715	1718	1720	+ 0 29
780	Géophysique ★	794	790	795	+ 0 13
625	Gerland ★	698	690	695	– 0 43
3390	Groupe Cité ★	3408	3405	3400	– 0 26
1070	Gr. Victoire	1038	1005	1031	– 0 67
480	– (certif.)	511	511	513	+ 0 39
1400	GTM-Entrep. ★	1479	1467	1480	+ 0 07
910	Guyenne-Gas. ★	900	890	890	– 1 11
390	Hachette ★	399	398	396	– 0 75
965	Havas ★	942	942	937	– 0 53
570	Hénin (La) ★	561	560	557	– 0 71
1270	Hutchinson ★	1296	1290	1300 c	+ 2 98
365	Imétal ★	352	353	352 10	+ 0 03
230	Ingénico ★	238 80	245	246	+ 3 02
6710	Inst. Mérieux ★	6480	6500	6500	+ 0 31
485	Interbail ★	484	485	480	– 0 83
1450	Intertechnique ★	1455	1460	1470	+ 1 03
1290	J. Lefebvre ★	1280	1270	1250	– 2 34
1120	Labinal ★	1094	1067	1083	– 1 01
2010	Lab. Bellon ★	2180	2194	2210	+ 1 38
1670	Lafarge-Coppée	1630	1630	1626	– 0 25
1370	Lebon ★	1373	1365	1360	– 0 95
3760	Legrand ★	3900	3900	3885	– 0 38
2210	Legrand (DP) ★	2350	2340	2325	– 1 06
1390	Leroy-Somer ★	1361	1361	1375	+ 1 03
700	Locabail Im. ★	703	704	705	+ 0 28
490	Locafrance ★	480	475	475	– 1 04
855	Locindus ★	801	805	798	– 0 37
510	Luchaire ★	490	495	495	+ 1 02
4170	L.V.M.H. ★	4110	4105	4110	....
1750	Lyonn. Eaux ★	1827	1817	1820	– 0 38
98	Mais. Phénix ★	98 40	98 85	97 95	– 0 46
230	Majorette (Ly) ★	231 50	230	230	– 0 65
450	Mar. Wendel ★	440	445	437	– 0 68
345	Mapa ★	354	356 90	356 70	+ 0 76
4490	Merlin-Gerin ★	4445	4450	4415	– 0 67
205	Metaleurop ★	217 50	218	217 90	+ 0 18
....	Métrologie Int. ★	282 60	285	288 50	+ 2 25
210	Michelin	185	186	185	....
1310	Midi (Cie)	1346	1365	1360	+ 1 04
210	Midl. Bk SA ★	199	198 50	196	– 1 51
405	Min. Salsig (Ma)	405	387 50	387 50	– 4 32
....	M.M.BM. ★	213	216	217 50	+ 2 11
130	Moulinex ★	142 10	143	145 20	+ 2 18
1030	Navig. Mixte ★	1006	1009	1006	....
183	Nord-Est ★	186	185	185 50	– 0 27
360	Nordon (Ny)	375	375	375	....
610	Nouvelles Gal. ★	560	554	560	....
885	Occid. (Gén.) ★	883	878	888	+ 0 57
1440	Omn.F.Paris ★	1394	1390	1395	+ 0 07
425	Olida-Caby ★	413	406 80	407	– 1 45
4080	Oréal (L') ★	4095	4100	4049	– 1 12
500	Paribas	500	502	505	+ 1
440	Paris-Réesc. ★	432	432	433	+ 0 23
1130	Pechelbronn ★	1125	1105	1110	– 1 33
360	Pechiney CIP ★	358	360	361	+ 0 84
230	Pechiney Int.	223 50	228	228 40	+ 2 19
465	Penhoët ★	421	429	425 50	+ 1 07
1320	Pernod-Ricard ★	1340	1340	1345	+ 0 37
1630	Peugeot S.A.	1725	1725	1731	+ 0 35
500	Plastic Omn. ★	496	495	497	+ 0 40
730	Poliet ★	725	726	738	+ 1 79
1190	Précabail Sic. ★	1060	1090	1089	+ 2 74
645	Primagaz ★	645	650	645	....
705	Printemps ★	710	693	695	– 2 11
3160	Promodès ★	3090	3090	3100	+ 0 32
620	Radiotechn. ★	577	585	570	– 1 21
177	Raff. D. Total ★	164 10	163	164 20	+ 0 06
3290	Redoute (La) ★	3293	3290	3293	....
570	R.-Poulenc CIP ★	586	563	580	– 1 06
325	Robur financ.	330	330	332	+ 0 61
1770	Roussel-Uclaf ★	1825	1850	1850	+ 1 37
3610	R. Impér. (Ly)	3850	3845	3861	+ 0 30
166	Sade	165 90	165 90	165 90	....
1470	Sagem ★	1453	1450	1445 c	+ 1 17
615	Saint-Gobain	634	632	633	– 0 16
1360	St-Louis ★	1368	1360	1360	– 0 59
2510	Salomon	2630	2645	2600	– 1 14
820	Salvepar	820	825	825	+ 0 61
875	Sanofi ★	903	900	890	– 1 44
685	S.A.T. ★	684	683	690	+ 0 88
285	Saut-Calé (El) ★	283 20	287 70	290 c	+ 2 40
730	Saupiquet (Ns)	690	685	685	– 0 72
750	Schneider ★	770	775	776	+ 0 78
81	S.C.O.A. ★	78	78	77 60	– 0 51
935	S.C.R.E.G. ★	952	965	964	+ 1 26
1010	Seb ★	1012	1010	1010	– 0 20
460	Sefimeg ★	448	447	449	+ 0 22
1720	S.F.I.M. ★	1680	1680	1680	....
285	S.G.E. ★	253	254 20	252	– 0 40
770	Silic ★	742	750	745	+ 0 40
530	Simco	529	517	535	+ 1 13
1220	Sk. Rossignol ★	1208	1193	1200	– 0 66
950	Sligos ★	935	935	935	....
480	Société Génér.	496	497	495	– 0 20
165	Sodecco	162	152	162	....
182	Sodero (Ns)	184	179 50	179 50	– 2 45
3630	Sodexho ★	3580	3601	3570	– 0 28
113	Sogenal (Ny)	115	114 50	114 50	– 0 43
395	Sogerap ★	390 50	394	391	+ 0 13
2290	Somm.-Allib. ★	2325	2332	2321	– 0 17
1580	Source Perrier ★	1545	1541	1540	– 0 32
785	Sovac ★	770	780	780	+ 1 30
600	Spie-Batignol. ★	615	610	620	+ 0 81
1110	Strafor ★	1115	1110	1100	– 1 35
340	Suez	338	338 70	337 50	– 0 15
470	Synthélabo ★	486 90	475	485	– 0 41
225	Thomson-C.S.F.	213	214	214	+ 0 47
500	Total (CFP) ★	518	512	508	– 1 93
105	– (certific.) ★	103 50	103 50	103 50	....
1330	T.R.T. ★	1288	1278	1285	– 0 23
450	U.F.B.-Locab. ★	442	440	441	– 0 23
975	U.I.C. ★	990	975	1010	+ 2 02
585	U.I.F. ★	589	581	581	– 1 36
965	U.I.S. ★	976	965	968	– 0 82
265	U.C.B. ★	288	281	280	– 2 78
740	Unibail ★	748	751	752	+ 0 53
805	Valéo ★	817	821	819	+ 0 24
425	Vallourec ★	434 80	434 50	431 30	– 0 80
380	Via Banque ★	388	377	370	+ 1 09
1230	Zodiac	1220	1220	1205	– 1 23
995	Elf-Gabon ★	890	896	898	+ 0 81
164	Amax Inc.	160 10	158	158	– 1 31
225	Amer. Express	216 50	216 50	216 50	....
240	Amer. Teleph.	230 80	230	230	– 0 35
150	Anglo Amer. C.	151 80	153	153	+ 0 79
435	Amgold	459 80	468 50	470	+ 2 22
330	Banco Santander	331 50	336	336	+ 1 36
1060	BASF (Akt)	1030	1029	1028	– 0 10
1020	Bayer	1011	1015	1020	+ 0 89
77	Buffelsfont.	79 50	80 80	80 80	+ 1 64
280	Chase Manh.	241	235 50	235 50	– 2 28
98	Echo Bay Mines	94	94 10	94 10	+ 0 11
105	De Beers	108	107	107	– 0 93
1960	Deutsche Bank	2130	2107	2113	– 0 80
1110	Dresdner Bank	1139	1145	1147	+ 0 70
66	Driefontein Cst	68 75	69 95	69 80	+ 1 53
720	Du Pont-Nem.	708	714	714	+ 0 85
315	Eastman Kodak	307 50	307 10	307 10	– 0 13
25	East Rand	22 50	20 70	20 55	– 8 67
320	Electrolux	327	329	329	+ 0 61
555	Ericsson	561	560	560	– 0 18
285	Exxon Corp.	285 50	284	284	– 0 53
320	Ford Motors	314 60	310	310	– 1 46
50	Freegold	52 10	54 50	54 50	+ 4 61
150	Gencor	143 50	155	155	+ 8 01
355	Gén. Electr.	337 50	338	339	+ 0 44
....	Gén. Belgique	....	....	....	....
285	Gen. Motors	289 50	288	286	– 1 30
145	Goldfields	153	152	152	– 0 65
56	Gd Metropolitain	58 90	58 10	58 50	– 0 68
32	Harmony	32	32	32 05	+ 0 16
75	Hitachi	75	75 50	74 90	– 0 13
1020	Hoechst Akt.	1035	1026	1026	– 0 87
133	Imp. Chemical	129 60	128	128	– 1 23
725	IBM	727	725	725	– 0 28
390	ITT	378 50	369	367	– 3 04
178	Ito-Yokado	180 50	180 50	181	+ 0 28
375	Mac Donald's	192	190	192	....
113	Matsushita	112 90	113 80	114	+ 0 97
450	Merck	448	443 50	443 50 c	– 0 73
475	Minnesota M.	459	458	458	– 0 22
320	Mobil Corp.	324	325	325	+ 0 31
280	Morgan J.P.	249	249	249	....
30300	Nestlé	31090	31210	31210	+ 0 39
1050	Nixdorf	1050	1050	1050	....
149	Norsk Hydro	153	153 90	155 60	+ 1 70
123	Ofail	131 50	134 80	134 80	+ 2 51
2080	Petrofina	2010	2000	2000	– 0 50
905	Philip Morris	915	912	913	– 0 22
120	Philips	116 20	115 40	115 30	– 0 77
89	Placer Dome	86 50	87 10	87 10	+ 1
490	Quilmès	475	475	476	+ 0 21
305	Randfontein	325	334	334	+ 2 77
410	Royal Dutch	413 60	413	412	– 0 39
51	Rio Tinto Zinc	50 50	52 45	52 45	+ 3 86
33	Saat. & Saatchi	32 75	33 20	33 20	+ 1 37
48	St Helena Co	49 20	48 90	49	– 0 41
266	Schlumberger	259 50	258 50	258 50	– 0 39
42	Shell transp.	43 50	43 40	43 40	– 0 23
1960	Siemens A.G.	2009	1986	1986	– 1 14
360	Sony	364	365	364	....
54	Telefonica	53 35	53	53	– 0 66
285	T.D.K.	279	274 50	274 50	– 1 61
66	Toshiba Corp.	64	65	65	+ 1 56
430	Unilever	429	427 80	425	– 0 93
340	Unit. Techn.	326	323 90	323 90	– 0 64
505	Vaal Reefs	528	530	535	+ 1 71
440	Volvo	445	445 80	445 80	+ 0 18
190	West Deep	198 20	206	207	+ 4 44
410	Xerox Corp.	404 40	401 60	401 60	– 0 69
163	Yamanouchi	173	175	175	+ 1 16
3 17	Zambia Corp.	3 25	3 26	3 24	– 0 31

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	125 01	1 037
9,80 % 78/93	101 75	9 612
10,80 % 79/94	104 40	8 985
13,25 % 80/90	103 52	1 162
16,20 % 82/90	103 45	7 678
16 % juin 82	106 05	1 140
14,60 % fév. 83	108 15	5 380
13,40 % déc. 83	115 64	7 196
12,20 % oct. 84	108 80	9 025
11 % fév. 85	113 50	4 096
10,25 % mars 86	106 65	3 233
ORT 12,75 % 83	....	..
OAT 10 % 2000	108 39	1 088
OAT 9,90 % 1997	107 43	5 533
OAT 9,80 % 1996	105 03	4 188
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 21	0 096
CNB Paribas	102	0 096
CNB Suez	102	0 096
CNI janv. 82	101 18	0 096
PTT 11,20% 85	109 20	6 131
CFF 10,30% 86	104 90	4 216
CNE 11,50% 86	106	0 907
CNT 9% 86	100	1 975
CRH 10,90% déc. 85	109 75	5 026
C.N.C.A. T.P.	....	111
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2811	279
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 480

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1435
A.G.F. (St Cent.)	....	987
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	....	778
Astorg	....	238
Avenir Publicité	....	1345
Bain C. Monaco	....	347 90
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	399
Bénédictine	....	5000
B.T.P. (Compagnie)	....	98 60
Calif	....	690
Cambodge	....	720
C.A.M.E.	....	185
Carbone-Lorraine	....	1013
Case-Poclain	....	....
C.E.G.Frig.	....	371 50 o
Centen. Blanzy	....	2340
Cerabati	....	170
Champex (Ny)	144	144
C.I.C. (Financ. de)	....	214 10
C.I. Maritime	....	624
Citram (B)	2130	2200
Clause	....	1180
Cofradel (Ly)	....	1236
Cogif	....	367
Comiphos	....	350
Cie Industrielle	....	6700
Comp. Lyon-Alem.	....	395
Concorde (La)	....	1000
C.M.P.	....	14 10
Créd. Gén. Ind.	....	478
Cr. Universel (Cie)	....	525
Créditel	....	141 20
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	401
Delalande S.A.	....	1565
Delmas-Vielj. (Fin)	....	4299
Didot-Bottin	....	900
Eaux Bass. Vichy	....	....
Eaux Vittel	....	3382
E.C.I.A.	....	1620
Electro-Banque	....	335
Elf-Antargaz	....	1006
E.L.M. Leblanc	....	....
Eneli-Bretagne	....	325
Entrepôts Paris	....	780
Europ. Accumul.	....	75 20
Europe Soudure Indust.	....	98 50
Eternit	....	2645
Finalens	....	218 50
FIPP	....	....
Focc	....	1849
Foncière (Cie)	....	570
Fonc. Lyonnaise	....	485
Foncina	....	472
Forinter	....	1148
Fougerolle	....	724
France I.A.R.D.	....	....
France (La)	....	7450
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	1560
G.F.I.I.	....	281
Gaumont	....	....
Genefim	....	....
Gévelot	....	490
Gr. Fin. Constr.	....	409
Gds Moulins Paris	....	715
G. Transp. Ind.	....	488
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immoinvest	....	....
Immobail	....	404
Immobanque	....	725
Immob. Marseille	....	6450
Immofice	....	465
Invest. (Sté Cent.)	....	1380
Jaeger	....	244
Lafitte-Bail	....	439
Lambert Frères	....	438
Lille-Bonnières	....	957
Loca-Expansion	....	266 80
Locafinancière	....	372
Locatel	....	431
Louis Vuitton	....	1171
Louvre (Sté)	....	2925
Lucia	....	1346
Machines Bull	....	98 60
Magasins Uniprix	....	134
Magnant S.A.	....	59 60
Maritime Part.	....	380
Métal Déployé	....	....
Mors	....	142 10
Navig. (Nat. de)	....	166
Nozal	....	423
Optorg	....	495
Oréal (L') C.I.	2175	2175
Origny-Desvroise	....	1401
Palais Nouveauté	....	860
Paluel Marmont	....	715
Parfinance	....	217 70
Paribas-CIP	381	....
Paris France	....	....
Paris-Orléans	....	239
Partenha	....	390
Patern. Risq. Div.	....	1400
Piper-Heidsieck	....	2110
P.L.M.	....	194
Porcher	....	700
Promodès	1496	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	5210
Rochefortaise S.A.	....	....
Rochette (La)	....	128
Rosario (Fin.)	....	....
Rougier et Fils	....	370
Rozières (usine de)	....	749
Sacer	....	820
SAFAA	....	365
Safic-Alcan	....	850
SAFT	....	2860
Saga	....	220
Salins du Midi	....	508
Sateam	....	104 90
Savoisienne (M)	338	....
SCAC	....	598
Senelle Maubeuge	....	470
S.E.P. (M)	161	161
Sicil	....	582 d
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	321
Siph (Plant. Hévéas)	....	359
Sofal financière	....	2460
Sofical	....	1064
Soffo	....	....
Soficomi	....	850
S.O.F.I.P. (M)	256	258
Sofragi	....	1210
Sopagri	....	184
Soudure Autog.	....	787
Sovabail	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	260 70	264 70
Sumi	....	780
Taittinger	....	3805
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	550
Tour Eiffel	....	....
Ufiner S.M.D.	....	740
Ugine A. Chat. Gueug.	....	576
U.A.P.	....	611
U.T.A.	....	2050
Vicat	....	2780
Viniprix	....	1419
Virax	....	136 20
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	209 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	730	....
Akzo	449	425
Alcan Alum	144	143 50
Algemene Bank	125 30	126
American Brands	440	435
Am. Petrofina	545	....
Arbed	938	....
Asturienne Mines	192 90	195
Bco Pop Español	485	488
Banque Ottomane	1631	1650
B. Régl. Internat.	39790	....
Br. Lambert	710	720
Canadian-Pacific	116	116
Chrysler corporation	162	161
CIR	29	29 90
Commerzbank	810	811
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	589	584
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1290	1290
Glaxo	137 10	137 10
Goodyear	340	....
Grace and Co	194	193
GTE corporation	360	....
Hewlett-Packard	341	340
Honeywell Inc.	489	460
Johannesburg	1075	....
Kubota	52 30	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	36	....
Mineral-Ressourc.	100	102
Noranda	120	125
Olivetti	26 90	....
Pakhoed Holding	450	430
Pfizer Inc.	372 80	370 50
Procter Gamble	700	719
Ricoh Cy Ltd	58	....
Rolinco	304	304 40
Robeco	310 40	309 70
Rodamco	488	490
Saipem	11 50	11 50
Sama Group	33 50	33 50
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	600	580
Steel Cy of Can.	118	....
Tenneco	345	....
Thorn EMI	82	82
Toray Indust. inc	43 20	....
Vieille Montagne	2600	2400
Wagons-Lits	1310	1300
West Rand	6 25	6 25
Whitman Corporation	220	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	391	....
[illegible]	850	....
Calciphos	183	183
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	235	340 d
Cogenhor	52	58 10
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	322	335
Gachot	80	93 30
Guy Degrenne	545	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	980	....
Particip. Perrier	382	....
Pathé-Cinéma	240 10	....
Rorento N.V.	183 70	184 40
Sema-Metra	368	....
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	600	....
Sté Lecteurs du Monde	552	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	6 532	6 482	6 250	6 700
ECU	7 021	7 021	....	....
Allemagne (100 DM)	339 400	339 410	329	349
Belgique (100 F)	16 215	16 217	15 650	16 650
Pays-Bas (100 fl.)	301 150	301 140	292	312
Danemark (100 krd)	87 330	87 290	83 500	91 500
Norvège (100 k)	92 700	92 620	89 500	97 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 357	10 364	10	10 900
Grèce (100 drachmes)	3 935	3 936	3 750	4 600
Italie (1 000 lires)	4 689	4 689	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Suède (100 krs)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Autriche (100 sch)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Espagne (100 pes.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portugal (100 esc.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Canada ($ can 1)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Japon (100 yens)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/7
Or fin (kilo en barre)	79500	79300
Or fin (en lingot)	79400	79350
Pièce française (20 fr)	456	454
Pièce française (10 fr)	377	.....
Pièce suisse (20 fr)	464	464
Pièce latine (20 fr)	458	455
Souverain	578	576
Pièce de 20 dollars	2900	2860
Pièce de 10 dollars	1525	1520
Pièce de 5 dollars	910	.....
Pièce de 50 pesos	[illegible]	[illegible]
Pièce de 10 florins	[illegible]	[illegible]
Or Londres	[illegible]	[illegible]
Or Zurich	[illegible]	[illegible]
Or Hongkong	[illegible]	[illegible]
Argent Londres	[illegible]	[illegible]

SICAV (sélection) 4/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1000 71	976 30
Actilion	232 93	226 70
Actions France	543 73	524 08
Actions sélectionnées	644 63	621 33
Aedificandi	617 81	595 46
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1186 67	1157 73
A.G.F. 5000	640 67	625 04
A.G.F. ECU	1059 71	1049 22
A.G.F. Foncier	118 14	115 26
A.G.F. Interfonds	438 26	427 57
A.G.F. Invest	123 99	120 97
A.G.F. OBLIG.	1075 26	1069 90
A.G.F. Sécurité	10638 87	10638 87
Agfimo	676 33	659 83
Altefi	207 67	200 16
A.L.T.O.	175 81	169 46
Amé-Gan	6091 16	5814 95
Amplitude	633 45	615
Arbitrages court terme	5481 33	5470 38
Associc	1139 19	1139 19
Atout Futur	351 87	340 30 ◆
Aurecic	1404 36	1383 46
Avenir C.I.C.	110 78	107 56
Avenir Alizés	1443 74	1415 43
Axa Europe	127 26	121 49
Axa Investissements	132 76	128 73
Axa Valeurs PER	127 29	121 52
Brad Associations	2549 81	2542 18 ◆
Capital Plus	1674 29	1674 29
Cardan-Pierre	33 46	32 01
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Cosmic	1032 87	1017 70 ◆
Comptavenir	5381 04	5372 98
[illegible]	110 23	107 02
Convertimmo	399 46	384 10
Creditor	539 23	523 52
Diese	1041 55	1007 30 ◆
Drouot-France	861 42	822 36
Drouot-Investiss.	1140 26	1088 55
Drouot-Sécurité	252 78	241 32
Drouot-Sélection	152 90	145 97
Ecucic	1132 03	1116 30
Ecureuil Monoprenitor	51074 07	51074 07
Ecureuil Monétaire	32565 07	32565 07
Ecureuil Privatisations	390 64	378 29
Ecureuil Trimestriel	2038 71	2018 52
Elicash	21177 56	21177 58 ◆
Energie	262 30	260 41
Eparcic	2747 18	2747 18
Eparcourt Sicav	4208 28	4197 79
Epargne Associations	24569 72	24531 92
Epargne-Capital	8488 64	8404 59
Epargne Court-Terme	527 45	527 45
Epargne Croissance	1662 79	1618 29
Epargne-Industr.	86 53	82 61
Epargne Inter	626 74	609 97
[illegible]	[illegible]	[illegible]
France-Obligations	463 29	448 80
Francic	490 41	486 42
Francic Pierre	105 60	102 52
Francic Régions	1202 57	1167 64
Fructi-Associations	27 60	27 60
Fructi-Epargne	28 86	28 16
Fructicapi	33 24	32 75
Fructicourt	118621 17	118621 17
Fructidor	242 60	239 01
Fructifrance	892 73	870 96
Fructimmo	29 86	29 13
Fructiver	4272 77	4262 11
Fructi ECU	584 09	595 75
Fructi-Première	11717 47	11544 31
Fructoblig	1178 49	1139 73 ◆
Gestilion	62278 11	62122 80 ◆
Gestion Associations	156 90	153 46
Horizon	1176 95	1142 57
Interépargne	105220 67	103126 86
Interoblig.	12974 27	12379 11
Interselect France	514 44	499 46
Japacic	201 25	195 39
Jeune épargne	253 78	250 03 c
Laffitte-Amérique	243 37	232 33
Laffitte Europe	288 90	275 80
Laffitte-Expansion	298 51	283 06
Laffitte-France	355 18	338 03
Laffitte-Immobilier	269 16	251 23
Laffitte-Japon	423 86	404 64
Laffitte-Oblig.	143 44	136 94
Laffitte-Rend.	196 90	187 02
Laffitte-Tokyo	369	352 27
Latitude	5215 06	5207 24
Lion-Associations	11429 59	11429 59
Lion-Institutionnels	23221 84	23163 93
Lionplus	784 70	757 13
Lion Trésor	2118 46	2087 48
Livret Bourse Investis.	522 97	507 64
Livret portefeuille	723 58	702 50
Méditerranée	193 38	184 61
Mensuel CIC	9986 83	9896 86
Mondiale Investissem.	435 40	415 66
Monécic	5922 19	5922 19
Monelion	55446 96	55446 96 ◆
Moné J.	55838 20	55838 20 ◆
Mutualité Dépôts	10516 77	10495 78
Mutuelle Unie Sél.	153 58	146 62
Natio-Epargne	13873 49	13736 13
Natio-Epargne Trésor	6699 59	6676 64
Natio-Court terme	216197	216197
Natio-Inter.	1230 11	1197 19
Natio-Obligations	565 73	540 86
Natio-Patrimoine	1476 02	1436 52
Natio-Placements	64814 01	64814 01
Natio-Revenus	1053 69	1043 46
Natio-Sécurité	11695 20	11695 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Phénix Placements	249 26	248 02
Pierre Investiss.	727 69	694 69
Placement A	1102 91	1102 91
Placement crt-terme	70550 16	70550 15
Placement J	55153 52	55153 52
Placement Premier	52981 43	52981 43
Plénitude	113 18	110 15
Première Obligations	10841 82	10831 19
Prévoyance Ecureuil	110 80	107 84
Pér/Association	22655 17	22655 17
Quartz	128 28	125 12 ◆
Rentacic	186 83	184 36
Revenus Trimestriels	5470 75	5416 58
Revenu Vert	1183 64	1166 15 ◆
St-Honoré Bio-aliment.	918 61	876 95 c
St-Honoré Global	277 25	264 68
St-Honoré Matignon Pl.	216 40	206 59
St-Honoré Pacifique	592 27	565 41
St-Honoré P.M.E.	525 82	501 98
St-Honoré Real	12384 39	12336 05 c
St-Honoré Services	522 09	502 01
St-Honoré Technol.	830 80	793 13
St-Honoré Valor	11863 01	11863 01
Sécuricic	5823 82	5818
Sécuri Taux	10816 23	10816 23 ◆
Scarden (Cardan BP)	722 32	711 65
Sicav-Associations	1435 16	1433 01
S.F.I. fr. et étr.	703 51	683 02
Sicav 5000	410 95	399 95
S.I.G.	814 76	777 46
Slivafrance	682 41	644 68
Slivam	448 44	434 49
Slivarente	209 96	207 90
Slivinter	451 10	439 03
S.N.I.	1243 83	1207 60
Sogepargne	367 53	354 25
Sogevar	1128 43	1077 26
Sogiinter	1423 10	1358 57
Soleil Investissement	544 53	519 84
Stratégie Actions	1199 52	1153 38 ◆
Stratégie Rendement	1153 11	1116 81 ◆
Technocic	1220 68	1185 13
Techno-Gan	6429 47	6137 92
Thésora	515 42	510 32
Transcontinents	87 45	85 74 ◆
Trésor Réel	11034 04	11034 04
Trésocic	108838 24	108838 24
Trilion	5254 40	5202 38
U.A.P. Investiss.	464 71	447 91
U.A.P. moyen terme	108 09	104 18
Uni-Associations	113 82	113 82 ◆
Unifrance	560 76	540 49 ◆
Unifoncier	1318 49	1270 83 ◆
Uni-Garantie	1339 65	1313 55 ◆
Uni-Régions	3136 20	3021 88 ◆
[illegible]	[illegible]	[illegible]

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER
3-4 La visite en France de M. Mikhaïl Gorbatchev.
6 Pologne : l'ouverture du nouveau Parlement.
— Cambodge : le prince Sihanouk « plutôt pessimiste » sur la prochaine conférence de Paris.
10 *Mexique : la défaite électorale du PRI.*

POLITIQUE
11 Les projets de loi sur l'immigration, l'enfance maltraitée et l'éducation adoptés par l'Assemblée nationale.
12 Le Conseil constitutionnel valide la loi de « dénoyautage » des entreprises privatisées.

SOCIÉTÉ
13 Une direction collégiale à la DGSE.
— Mort de Jean Leguay, ancien responsable de la police de Vichy pour la zone occupée.
14 Un arrêt « Willoquet » de la Cour de cassation.
— *La « peseta connection » en Suisse.*

CULTURE
22 *Carmen* à Nîmes.
12 Communication : la Cinq au pied du mur.

SPORTS
18 Tour de France : les gendarmes du peloton.
— *Tennis : les Internationaux de Grande-Bretagne.*

ÉCONOMIE
27 Un entretien avec le président de Total.
28 Le rapport du Conseil économique et social.
29 M. Georges Sarre et la lutte contre la vitesse.
30-31 Marchés financiers.

INFOS SERVICES
Abonnements 2
Annonces classées ... 23 à 26
Carnet 18
Météorologie : en grève.
Mots croisés 22
Radio-Télévision 22

TÉLÉMATIQUE
Les corrigés du bac
3615 tapez LMBAC

Les grandes écoles
3615 tapez LEMONDE

Le Brésil suspend ses remboursements aux États créanciers

Décidé à maintenir ses réserves *monétaires au-dessus du seuil jugé « critique »* d'environ 4,5 milliards de dollars, le Brésil a retardé ses remboursements aux gouvernements créanciers membres du Club de Paris. Celui des sommes dues au 30 juin (232 millions de dollars) et au 3 juillet (580 millions) sera en conséquence différé, a confirmé mardi 4 juillet un porte-parole du ministère des finances, Mme Rosa Dalcin. Cette décision intervient peu après que le ministre a pris des mesures de centralisation des changes pour mieux contrôler la gestion financière du pays le plus endetté du tiers-monde (113 milliards de dollars).

Les créanciers de Brasilia s'interrogent sur la portée exacte de cette mesure. Les banques auxquelles le Brésil doit rembourser 3,7 milliards de dollars durant le second semestre 1989, dont 600 millions en juillet, seront-elles épargnées ? L'inquiétude perce dans les milieux bancaires. En *« reportant »* leurs remboursements, les Brésiliens excluent pour le moment un véritable moratoire. Une approche valant pourtant mise en garde au moment où le pays ne parvient pas à trouver un terrain d'entente avec le Fonds monétaire international.

Les réserves de changes, évaluées à 5,6 milliards de dollars actuellement, sont insuffisantes pour honorer tous les engagements des mois à venir. Si les créanciers de Brasilia ne comprennent pas cette situation, un nouveau pas pourrait être franchi, auquel le ministre des finances, M. Da Nobrega, opposé par principe à tout moratoire, est encore apparemment hostile.

Mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 5 juillet a adopté le mouvement préfectoral suivant :

Creuse : M. Alain Frouté, directeur au ministère de la défense, est nommé préfet de la Creuse en remplacement de M. Jean-Claude Tressens, nommé directeur au ministère de la défense.

Vendée : M. Christian Tracou, préfet de la Vendée, bénéficie sur sa demande d'une mise en congé spécial.

M. Jean-Claude Petitdemange, chef de cabinet du premier ministre, est nommé préfet et chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

Le numéro du « Monde » daté 5 juillet 1989 a été tiré à 501 984 exemplaires

La chute en Belgique de l'avion militaire soviétique

Le Mig-23 a volé une heure sans pilote

BRUXELLES
de notre correspondant

« No pilot ! No pilot ! » Il était 10 h 5 mardi matin 4 juillet lorsque les pilotes de deux F-15 américains rejoignaient un Mig-23 soviétique qui avait été repéré vingt-deux minutes plus tôt franchissant la frontière aérienne de la RFA en provenance de l'est et constataient que cet avion n'avait plus ni pilote ni bulle de cockpit. Les pilotes américains recevaient l'ordre de détruire l'intrus si — selon les déclarations ultérieures de M. Guy Koeme, ministre belge de la défense, — il présentait *« un danger manifeste dans une zone urbaine »*.

L'avion-fantôme, toujours escorté des deux F-15, franchissait ensuite l'espace aérien néerlandais, puis belge, survolant des villes aussi importantes que Eindhoven, Anvers, Gand, avant de prendre la direction de Courtrai. On pense alors qu'il se dirige vers la mer et que la catastrophe va être évitée. Mais, alors qu'il survole l'agglomération de Courtrai, le Mig plonge soudain vers un groupe de villas longeant la route Tournai-Courtrai et s'écrase, vraisemblablement en panne de carburant, sur la maison de la famille Delaere. Il faudra trois heures aux sauveteurs pour dégager un corps des décombres : celui de Jim Delaere, dix-huit ans, qui était seul dans la maison au moment du drame.

En l'absence d'informations officielles, les hypothèses les plus saugrenues ont circulé. On parle ainsi d'un avion de l'escorte de Mikhaïl Gorbatchev qui aurait, au véritable sens du terme, « perdu le nord ». Certains imaginent aussi que le pilote aurait choisi de quitter l'URSS par le singulier moyen de son siège éjectable...

Il fallut attendre le début de la soirée pour qu'un communiqué de l'agence Tass donne un début d'explication : le pilote avait dû s'éjecter de son appareil *« en raison d'une déficience technique »* au-dessus du territoire polonais. Les radars de l'OTAN avaient déjà, selon le porte-parole des forces aériennes ouest-allemandes, repéré que l'avion avait décollé de la base de Kolobrzej, en Pologne, située très près de la frontière avec l'Allemagne de l'Est. L'agence soviétique précisait que le Mig appartenait aux *« forces du Groupe du nord »*, c'est-à-dire les forces armées soviétiques situées en Pologne et qui effectuaient des manœuvres. Elle ajoutait que le pilote est vivant.

L'hécatombe évitée de justesse

L'avion a donc volé très exactement une heure et trois minutes sans pilote au-dessus de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique. Les responsables militaires belges, notamment le chef d'état-major, le général Joseph Charlier, déclaraient que les deux F-15 ne pouvaient faire feu sans danger pour les populations. Les régions survolées sont sans doute parmi les plus peuplées au monde, atteignant des densités records. Une catastrophe beaucoup plus meurtrière a d'ailleurs été évitée de justesse, l'endroit où le Mig s'est abattu étant situé à quelques centaines de mètres d'un village, Kooigem, lui-même à quelques kilomètres de l'agglomération de Courtrai et à quelques dizaines de kilomètres au grand maximum de la conurbation Lille-Roubaix-Tourcoing.

Est-ce pour cette raison que deux Mirage français basés à Cambrai avaient décollé pour, éventuellement, intercepter l'appareil s'il pénétrait sur le territoire français ? Il est clair qu'une hécatombe aurait entraîné les gouvernements européens à des réactions plus dures que les simples « explications » qu'ils ont demandées à Moscou. Pour le moment, en effet, si chacun constate que le dispositif de l'OTAN a fonctionné apparemment sans déficience, on se demande aussi si les Soviétiques n'auraient pas eu la possibilité de prévenir plus tôt les responsables de l'OTAN.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Au gré des vents...

Des avions peuvent continuer à voler sans leur pilote. *Pour* être rare, ce genre d'incident n'est pas exceptionnel. Avant le Mig-23, un Mirage-5 français a parcouru, en juin 1984, depuis sa base de Colmar, plus de 150 kilomètres au-dessus du territoire ouest-allemand pour finalement s'écraser près de Karlsruhe, et, en novembre 1987, un Harrier britannique a, de la même façon, couvert jusqu'à 1 200 kilomètres au-dessus de la Grande-Bretagne.

Pour l'instant, les circonstances de la navigation du Mig-23 sans pilote ne semblent pas totalement élucidées. Mais une version plausible de l'incident *peut être donnée.*

Victime, par exemple, d'une alarme-feu au réacteur, le pilote du Mig-23, avion monoréacteur, a pu s'éjecter conformément aux consignes qui doivent être les siennes en cas d'un incident majeur pour lui, comme un arrêt de sa propulsion. Le Mig-23 est dépourvu de pilotage automatique. En revanche, il possède ce *que les spécialistes appellent* des « trims », qui sont des dispositifs compensateurs capables de laisser l'avion en vol horizontal stable. Si, à la suite de ce qui n'aura été qu'une alerte intempestive, le réacteur continue de fonctionner après l'éjection du pilote, l'avion poursuivra sa navigation quasiment au gré des vents, tant qu'il aura du *carburant.*

C'est probablement ce qui s'est produit pour le Mig-23, dont la vitesse était alors de 720 kilomètres à l'heure environ et l'altitude de 12 kilomètres. Compte tenu de ces deux paramètres de vol, l'avion peut parcourir une assez longue distance sans son pilote, car sa consommation de carburant est, dans ces conditions, relativement faible.

Toute interception par des avions de chasse venus à la rencontre d'un intrus naviguant au gré du vent est délicate au-dessus de territoires habités, comme c'est le cas dans cette région fortement urbanisée d'Europe.

La décision de tir ne peut, en effet, être prise que par des pilotes envoyés au-devant de lui, et non par un état-major au sol ou par un responsable du contrôle aérien trop éloignés. Les pilotes d'interception doivent, en particulier, anticiper sur les conséquences d'une destruction en plein vol et les éventuelles retombées au sol, pour en limiter les dégâts. C'est ainsi, par exemple, que, lors du vol du Mirage-5 au-dessus de l'Allemagne fédérale en 1984, un autre avion français, qui avait décollé précipitamment pour abattre l'appareil désemparé, a dû attendre plus d'une demi-heure pour pouvoir tirer avec la garantie d'une absence totale de graves retombées.

Dans le cas présent, la défense aérienne française avait mis deux *Mirage F-1 de Cambrai* en vol pour prendre le relais des deux F-15 américains au passage de la frontière.

M. Gorbatchev et les (faux) étudiants de la Sorbonne

La rencontre que M. Gorbatchev avait mercredi 5 juillet, en fin de matinée, avec officiellement « les intellectuels et les étudiants » n'a répondu que partiellement à son objet. Si les membres de l'Institut et autres académiciens occupaient deux rangs dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le reste des gradins était occupé par le Tout-Paris politico-médiatique. Quelques rares étudiants seulement avaient pu trouver une place dans les tribunes du haut. On notait la présence de MM. Lang, Jospin, Poher, Ralite, Harlem Désir...

La première question fut posée par le sinologue Jean-Luc Domenach et avait trait à la tragédie chinoise. M. Gorbatchev fit une réponse *« réfléchie et responsable »*, selon ses propres termes, à propos de ces *« douloureux événements »*. Selon lui, il était normal que *« des difficultés et des erreurs »* se produisent dans la mesure où des réformes aussi profondes que celles qui ont été entreprises en Chine touchent à de très nombreux intérêts. *« Cela ne peut pas se passer comme derrière une bouteille de beaujolais. »* M. Gorbatchev a également, tout en regrettant les victimes humaines, cru noter un certain apaisement de la situation à l'heure actuelle, ce qui permettra *« la poursuite des changements »*. Il a aussi demandé que les problèmes chinois soient réglés *« par le dialogue entre les dirigeants et le peuple »*. *« C'est toujours notre avis »*, a-t-il ajouté.

Après avoir rassuré M. Haroun Tazieff sur les possibilités de coopération franco-soviétique pour la lutte antisismique et trouvé *« bonne »* la question du professeur Lesage, soviétologue, sur les rapports entre ses deux propres personnages (président du Soviet suprême et chef du parti), M. Gorbatchev a répondu à M. Régis Debray qui l'interrogeait sur les frontières de la maison européenne commune : *« Je reprends les conceptions du général de Gaulle ; pour moi, l'Europe va de l'Atlantique à l'Oural. »*

Auparavant, le numéro un soviétique avait fait un exposé très orthodoxe sur la comparaison des révolutions française de 1789 et soviétique de 1917 (octobre 1917 et non pas février), réaffirmant la volonté des communistes soviétiques de former *« une société de type nouveau »* sur *« des fondements communistes »*. *« On dit que les pays socialistes vont rejoindre le giron capitaliste*, s'est exclamé M. Gorbatchev ; *on dit que la société bourgeoise est le modèle. Mais ce n'est pas sur cette base qu'il faut chercher un monde meilleur. »* Cela dit, la perestroïka en URSS passe par une vaste démocratisation qui transforme l'Union soviétique *« de manière irréversible »*.

MICHEL TATU.

Les inscriptions dans les universités

File d'attente à Paris

Dure vie que celle de parents de bacheliers ! Huit heures du matin rue Soufflot, dans la file d'attente pour les inscriptions en première année de droit à Paris-I. Visages fripés, barbes de la veille, sièges pliants pour les plus prévoyants, bouteilles de café, et cette attente exaspérante des « collantes » après une nuit à la fraîche pour les plus anxieux.

Même spectacle rue Saint-Jacques, devant les portes encore closes des inscriptions à Paris-V ou à Censier (Paris-III) où certains ont pris le quart depuis la veille. Notamment ceux, très nombreux, qui veulent s'inscrire — ou inscrire les enfants — en LEA (langues étrangères appliquées). Un père a pris une journée de congé pour passer la nuit sous la pluie. Faute de métro, une mère et sa fille sont venues à pied à 4 h du matin de la banlieue sud.

L'arrivée des chers petits, sourire aux lèvres ou larme à l'œil, déclenche une onde incertaine dans la file compacte. Embrassades ici, regard dépité pour d'autres qui quittent la file en silence et se préparent à affronter dans la foulée les premiers oraux de rattrapage.

A Jussieu *Paris-VII, dès 9 h* et demie, les inscriptions ont commencé sans bousculade. Chaque discipline bénéficie d'une file d'attente et d'un grand amphithéâtre. En AES (administration économique et sociale), presque tous les candidats sont déjà repartis. On ne leur demande que de déposer leur dossier ; ils recevront une réponse dans l'après-midi.

Mais la surprise de la journée est indéniablement à l'université Paris-II (droit et économie). Au lieu traditionnel des bousculades et des empoignades, la rue d'Assas est presque déserte. Un panneau lumineux fait passer le message presque incongru : *« Ne faites pas la queue, cela ne sert à rien... Vous pouvez obtenir un rendez-vous par minitel jusqu'à 15 heures. »* Seuls problèmes qui risquent de provoquer de cruelles déconvenues : le minitel de Paris-II a été saturé dès les résultats connus, et les critères géographiques sur lesquels se fera le premier tri des candidats n'ont pas été affichés. Belle journée en tout cas pour les instituts et les écoles supérieures privées, qui distribuent tranquillement leur publicité dans les rangs.

Astronaut wanted

L'annonce a occupé une page complète du *Times* et du *Financial Times : « Recherchons astronaute, aucune expérience nécessaire. »* Mais, l'heureux élu (homme ou femme), âgé de vingt et un à quarante ans, devra — quand même — posséder un solide bagage scientifique en biologie, physique appliquée, ingénierie ou médecine, être doué pour les langues étrangères et doté d'une bonne santé. Le texte *détaille ensuite les buts de « la première mission spatiale anglo-soviétique »*, baptisée « Juno » et prévue pour 1991. Il se termine par la mention d'un numéro de téléphone, seize lignes groupées où les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature, avant lundi 24 juillet.

Il s'agit en fait d'une opération de « sponsoring » spatial à grande échelle. Un Britannique doit effectivement voler pendant huit jours sur la station soviétique Mir dans deux ans. Mais, fidèle à sa doctrine libérale pure et dure, Mme Margaret Thatcher a refusé d'engager le moindre penny d'argent public dans l'opération. La mission a donc été montée conjointement par *l'agence spatiale soviétique* Glavkosmos et un consortium de sociétés privées qui recherche actuellement 16 millions de livres (170 millions de francs).

Deux heures après la parution de la « petite » annonce, mille personnes avaient déjà appelé. Les deux astronautes (dont un seul volera) seront choisis parmi trois cents candidats présélectionnés.

GRÈCE

M. Athanassios Tsaldaris nouveau président du Parlement

M. Athanassios Tsaldaris, député conservateur, a été élu, mardi 4 juillet, président du Parlement grec. Il a recueilli 144 voix contre 124 au candidat du PASOK (socialiste), M. Yannis Haralambopoulos, ancien ministre de la défense. M. Tsaldaris succède à M. Yannis Alevras, qui occupait ce poste depuis 1981.

Le nouveau gouvernement de M. Tzannis Tzannétakis a décidé, le même jour, que la Grèce serait désormais représentée dans ses ambassades à l'étranger uniquement par des diplomates de carrière. Les personnalités politiques en poste dans certaines capitales devraient être ainsi rapidement remplacées. Cette mesure touche notamment les ambassadeurs à Londres, La Havane, Caracas et Stockholm.

Le commandant en chef des forces armées grecques, le général d'aviation Nicos Kouris, et le chef de la police nationale, M. Andréas Kalogéras, ont présenté, le 4 juillet, leur démission. Tous deux étaient proches de l'ancien gouvernement socialiste de M. Andréas Papandréou. Le général Stamatis Vélidis a été nommé à la tête de l'état-major.

La passation des pouvoirs des socialistes aux conservateurs se heurte, semble-t-il, à quelques problèmes pratiques. La plupart des ministres du cabinet Papandréou n'ont pas remis leurs dossiers à leurs successeurs. Lorsque le nouveau premier ministre s'est rendu, dimanche, au palais Maximos, siège du gouvernement, pour prendre possession des lieux, aucun document ne lui a été remis. *« Je n'ai eu ni un coup de fil de mon prédécesseur ni une lettre, rien ! »*, a déclaré M. Tzannétakis. Le directeur du cabinet de M. Papandréou lui aurait dit qu'*« il n'y avait pas d'archives à lui remettre car il n'y avait aucune question en suspens »*. Et d'ajouter : *« Les papiers sont pour les problèmes à résoudre, et nous, nous avons tout résolu ! »*

Trois membres seulement du gouvernement sortant n'ont pas boudé leurs successeurs. La presse grecque *affirme que des documents confidentiels* du ministère du commerce ont été retrouvés dans une poubelle, non loin du domicile d'un ancien ministre socialiste... — *(AFP.)*

NICARAGUA

Accord gouvernement-opposition sur des garanties électorales

Le cardinal Miguel Ovando Bravo, archevêque de Managua et président de la Commission nationale de réconciliation, a rendu public, mardi 4 juillet, le texte d'un accord qui vient d'être signé entre le *gouvernement sandiniste et* l'opposition en vue d'accorder à cette dernière les garanties nécessaires à sa participation aux élections du 25 février 1990. Ce document, indique l'Agence France-Presse, règle en particulier la question de l'accès aux moyens de communication ; il permet la présence d'observateurs étrangers lors du scrutin, *« en accord avec le conseil électoral suprême »*.

A C D E F G H

jeudi 6, vendredi 7, samedi 8
de 9 h 30 à 19 heures
smalto
SOLDE
DE 30 A 50 %
HOMME : 44, RUE FRANÇOIS-Ier
HOMME ET FEMME : 5, PLACE VICTOR-HUGO

Avec Le Monde sur Minitel
ENSTIM ALÈS
ENSTIM DOUAI
GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

Californie, Floride, Nord-Est, par importante organisation U.S.

ETUDES EN UNIVERSITÉ USA
● L'année américaine après le bac (17 à 24 ans).
● Diplôme de Business en 12 mois (18 à 35 ans).
● Stages linguistiques : année, semestre, été (18 à 35 ans).
● Préparation tous diplômes (B.A. ; M.B.A. ; MASTER ; Ph. D.).
Simplification des formalités et des délais. Doc. contre 3 timbres.
UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, Inc.
French-Office, 57, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly. 47.22.94.94 ou 47.45.09.19
ou (06) Cannes. 93.43.65.19

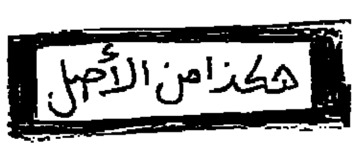

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

AVIGNON 89

MARC ENGUERAND

Moins étendu dans le temps, mais pas moins dense, au contraire, le festival 1989 commence le 12 juillet pour s'achever le 3 août. Après *le Soulier de satin* en version intégrale, c'est encore une fois Antoine Vitez, à présent administrateur général de la Comédie-Française, qui attire l'attention en demandant à Jeanne Moreau de revenir dans cette Cour d'honneur, où avec Vilar elle a participé aux premières manifestations, dans les années incertaines. Elle y joue *la Célestine* (lire nos articles pages 2 et 3).

Théâtre, danse, musiques. Prestige et petites formes — le Bicentenaire n'est pas oublié, mais il n'est pas envahissant. Le festival continue à pratiquer une formule parfaitement adaptée à sa géographie intérieure, et à ses publics. La Société des auteurs organise des lectures de textes nouveaux et, avec Actes Sud/Papiers, installe comme chaque année la Roulotte dans la cour de la Maison Jean-Vilar (deux mille titres disponibles). A la Chartreuse, ce sont les Editions « Théâtrales » et encore Actes Sud/Papiers qui organisent les lectures. Le poète célébré cette année par le festival est Aimé Césaire, donc l'exotisme musical vient des Antilles.

Mais les programmes qui d'année en année racontaient l'histoire du cinéma s'arrêtent, tout au moins font la pause. Reste le chef-d'œuvre d'Eisenstein *Octobre*, à la Cour d'Honneur, accompagné en direct par un orchestre symphonique.

Autre tradition : les grands débats professionnels. Ils ont, pendant un temps, réuni gens de théâtre et des sciences humaines pour des travaux qui n'ont pas été inutiles. Ils reviennent à la Maison du théâtre — qui, à partir de 1990, prendra une dimension européenne. Et on ne doit pas oublier les 5 à 7 du Verger, rencontres des artistes — également du syndicat de la critique — avec le public.

L'importance du festival est telle qu'il détient un quasi-monopole. Ce n'est pas forcément un bien. Mais il en va ainsi, le succès va au succès et les médias suivent et ça fait boule de neige. Ceux qui s'intéressent intelligemment au spectacle sont à Avignon, c'est normal et positif. La SEPT organise une journée continue de projections de films de théâtre. France-Culture est présent, comme d'habitude, avec ses propres lectures et débats, mais aussi ses émissions et sa participation logistique à quelques spectacles.

En dehors des subventions des ministères de la culture, des affaires étrangères, de la francophonie et des DOM-TOM, de l'Association française d'action artistique, de la mission du Bicentenaire, de la municipalité de Villeneuve, de la ville, du département, de la région, en dehors des soutiens divers, et de ses recettes qui ne sont pas négligeables, *le festival a besoin de mécènes* et en a fidélisé quelques-uns, comme la CAECL ou Alpha Fnac, l'ADAMI, les Fondations GAN et Louis Vuitton, l'UAP... On imagine mal jusqu'où s'élève le budget d'un festival de créations, même lorsque les productions sont en partie assurées par les troupes et les groupes. Mais qu'importe, puisqu'il s'agit du plaisir de dizaines de milliers de spectateurs.

C. G.

THÉATRE
Langhoff met en scène Schnitzler et Müller
Pages 4 et 5

DANSE
Carte blanche à Daniel Larrieu
Page 9

MUSIQUE
Pascal Dusapin casse l'opéra
Page 10

Supplément au numéro 13821. Ne peut être vendu séparément

(Publicité)

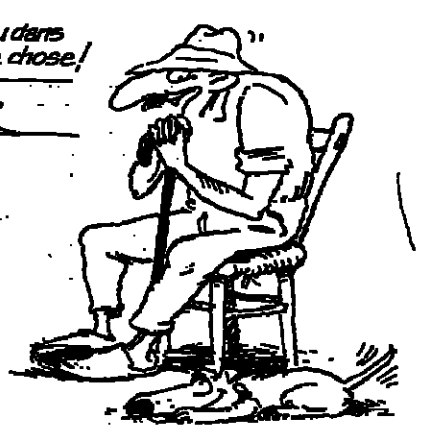

L'U.A.P. est le sponsor exclusif de la Célestine de Fernando de Rojas, mise en scène d'Antoine Vitez, avec Jeanne Moreau, Lambert Wilson et les Comédiens français.

«LA CÉLESTINE»,

La révolte, le plaisir

L'espace de la Cour d'honneur stimule l'inspiration d'Antoine Vitez et de son scénographe, Yannis Kokkos. Après une *Lucrèce Borgia* qui jouait sur le dépouillement et les nuits confondues du plateau et du ciel, après le défi – devenu événement – du *Soulier de satin* en version intégrale, tous deux mettent en lumière l'un de ces personnages mythiques qui alimentent l'imagination de l'Occident : la Célestine. Maquerelle, femme usée au passé luxurieux, elle règne au royaume des interdits, initiée aux mystères du sexe et de la vie, et initiatrice. Elle protège deux jeunes amants , enfants de bonne famille, que la séparation exalte, Calixte et Mélibée. Elle les aide, leur soutire argent et avantages. Elle navigue

dans les eaux les plus troubles, vend les vertus, achète les complaisances, mais sous-estime l'avidité de deux valets rebelles, et en mourra. *La Célestine* de Fernando de Rojas, chef-d'œuvre subversif, trivial, épique, de la littérature baroque espagnole, va à contre-courant de son époque.

A vrai dire, un personnage tel que la Celestine se retrouve à plusieurs reprises dans la littérature ibérique. Le précédent le plus remarquable, créé par un archiprêtre qui ne dédaignait pas les plaisirs de la vie, s'appelle Trotaconventos. Parmi les suivants, on peut citer Brigida, qui vient du *don Juan* de Zorrilla le plus populaire en Espagne. Mais

LE texte de Fernando de Rojas, *la Célestine*, date de la fin du quinzième siècle : les souverains catholiques, Isabelle de Castille et Fernand d'Aragon, viennent de créer l'Etat espagnol ; la découverte de l'Amérique ouvre les portes à tous les rêves de grandeur et de conquête. Et *la Célestine* s'oppose à une idéologie qui voit dans l'unité religieuse, dans les défenses du catholicisme, dans le principe de monarchie absolue et les valeurs de l'empire, les fondements de la culture officielle.

Face à cette Espagne des grands destins, qui habite notre théâtre baroque, face à une notion de vie conçue comme simple passage – pendant lequel il importe d'accomplir son devoir et de servir Dieu afin de mériter le respect des autres et la gloire éternelle,– les personnages de *la Célestine* pratiquent la morale du plaisir et du profit. Leurs armes : le scepticisme, plus une conscience de leur identité qui contredit l'héritage médiéval – la conception de la vie comme une fin en soi en est la négation, – tout autant que le nouvel ordre de la société espagnole. Cet ordre figé qui définit les personnages selon leur place dans la hiérarchie économique et politique est ici outrepassé.

Dans le système en cours, chacun, du roi au vilain, obéissait à un modèle de conduite, réglait son existence, ses sentiments, et jusqu'à son langage sur le principe du *soy quien soy* (« *Je me montre digne de mon rang* ») en usage dans nos drames classiques. Et ce n'était rien d'autre que l'étroite identification du personnage au rôle que lui assignait sa position sociale.

Dans ce rôle, chacun allait chercher le modèle de sa relation aux autres. Vouloir affirmer sa singularité, se tenir en marge du jeu social conduisait à la disgrâce, tout au moins paraissait incongru. Certes, les œuvres les plus importantes de notre théâtre classique remettent en question cet état de fait, mais *la Célestine* va plus loin dans la mesure où l'un de ses thèmes principaux est justement la lutte contre la morale hiérarchisée. Rojas expose les idées, les sentiments exclus du schéma social, et les met en lumière.

Ainsi, on voit les serviteurs, Sempronio et Parmeno, développer un intéressant jeu de masques. Ils simulent la niaiserie, tandis qu'ils contemplent avec une joie obscure le déclin de leurs despotes de maîtres. Je prends l'exemple des serviteurs parce qu'ils constituent l'une des originalités essentielles de la pièce : ils ne considèrent pas leur fonction de domestiques comme un service, mais comme une servitude, qu'ils refusent.

PASSION, SEXE ET SUBVERSION

A leurs yeux, le rang de Calixte ne justifie pas à lui seul l'aisance dans laquelle vit le jeune homme. A leur niveau, ils tentent de suivre son exemple, de tirer profit des dons de la vie, c'est-à-dire de leur relation avec Elicia et Areusa, prostituées, protégées de la Célestine, avec qui ils luttent – ils iront jusqu'au meurtre – pour partager l'argent qu'elle reçoit de Calixte. Mieux, il leur arrive de railler l'exaltation de Calixte, et même la beauté de Mélibée. A l'idéalisme des amants et à leur délire, ils opposent une vision à ras de terre du plaisir et du sexe.

Nous n'avons donc pas, comme dans les *Autosacramentales* qui paraîtront un peu plus tard, « un grand théâtre du monde » dans lequel on doit seulement ne pas sortir de son rôle. Ici, les serviteurs jugent la société, découvrent rapidement qu'elle se fonde sur l'argent. C'est l'argent qui assure à Calixte et à Mélibée leur position sociale, leur procure la sécurité, le loisir de se consacrer entièrement à leur passion, leur assure également l'obéissance des domestiques, et l'aide de la Célestine.

Certains critiques ont souligné en quoi cette vision anticipe l'idéologie bourgeoise. La façon dont Sempronio et Parmeno glorifient l'argent, la férocité avec laquelle ils le disputent à la Célestine, ne révèlent pas seulement des traits de caractère. Aucun des deux ne croit aux valeurs que propose l'ordre établi. Ils y voient les faux arguments destinés à asseoir la légitimité du pouvoir. Tous deux apprennent que l'argent est le premier échelon permettant d'accéder aux plaisirs de la vie et à ses avantages. Pour échapper à leur servitude, un seul moyen : l'argent.

La Célestine possède les mêmes caractères que Sempronio et Parmeno, mais à un degré différent. Face à leurs frustrations, elle assume sa condition. Transgresser l'ordre social ne la trouble pas. L'argent gagné comme entremetteuse la fait vivre, c'est tout. Elle s'accepte telle qu'elle est, fière de son passé dans les lupanars, consciente de la sagesse acquise à coups de malheurs, ironique à l'égard d'une société hypocrite qui maintes fois sollicite ses services. Sur un autre plan, elle vit pleinement le monde de conjurations et d'enchantements, qui mène jusqu'au Roi des enfers... Elle possède le sens des réalités, domine les lois, maîtrise sa vie et son métier qui consiste, en somme, à procurer du plaisir contre de l'argent. Elle possède plus de force et d'autonomie qu'aucun autre personnage du théâtre occidental avant Shakespeare.

"OCTOBRE"
UN FILM DE
SERGUEI
EISENSTEIN
25, 26 ET 27
JUILLET
AVIGNON

FONDATION GAN
POUR LE CINEMA

DANS LE CADRE DU FESTIVAL D'AVIGNON, LA FONDATION GAN S'ASSOCIE À LA DIFFUSION EXCEPTIONNELLE D'"OCTOBRE", CHEF-D'ŒUVRE DU CINÉMA MUET. ■ LES 25, 26 ET 27 JUILLET, À 22 H 00, PROJECTIONS DU FILM SUR ÉCRAN GÉANT DANS LA COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES, AVEC MUSIQUE ORIGINALE DE EDMUND MEISEL, RESTAURÉE ET DIRIGÉE PAR ALAN FEARON, INTERPRÉTÉE EN DIRECT PAR LES MUSICIENS DU NORTHERN SINFONIA OF ENGLAND.

La Fondation GAN pour le Cinéma. 2, rue Pillet-Will - 75009 PARIS.
Tél.: 42.47.68.60/67.53. Avec ses partenaires : Agfa-Gevaert, Renault et Télérama.

TRILOGIE GRECQUE

Mythes et démocratie

AVANT de prendre officiellement la direction du Théâtre des Amandiers à Nanterre, Jean-Pierre Vincent y présentera trois spectacles tirés du théâtre grec par Bernard Chartreux : *Œdipe Tyran* et *Œdipe à Colone* de Sophocle créés à Avignon où seront lus *les Oiseaux* d'après Aristophane. Une histoire en trois parties pour raconter la naissance et la décadence de la démocratie. Démocratie et théâtre étant tous deux, selon Jean-Pierre Vincent, « *fondés sur le dialogue* ». Mais la mise en scène de ces dialogues pose des problèmes qui commencent au moment de la traduction. Pour Nicole Loraux, helléniste, qui a adapté pour Bernard Sobel *Hécube* et *l'Orestie*, les textes, en particulier ceux du chœur, n'étaient déjà pas immédiatement compréhensibles à la plupart des spectateurs. « *Les textes s'adressaient à l'oreille plus qu'à la raison. Les sons s'y télescopent. Quelqu'un comme Bob Wilson, à sa manière, donne aux mots une fonction musicale similaire. Le* Prométhée *de Luigi Nono se rapproche probablement de ce qu'était le chant parlé du chœur. Quant aux comédies, elles sont bourrées d'allusions à l'actualité, et pratiquement indéchiffrables. Les décaler est indispensable.* ».

Tragédies ou farces satiriques ne se jouent pratiquement plus en « costumes d'époque », avec tuniques drapées, masques et cothurnes, survivances d'un théâtre universitaire qui a connu son âge d'or au début des années 60. L'image s'adapte aux modes. Avignon, dans les représentations du théâtre grec, a connu les stylisations de Gishia, puis les fleurs et broderies indo-européennes des hippies. Aujourd'hui, on invente un vingtième siècle dans lequel les héros sont des voyageurs poussiéreux ou des soldats, ou des mafiosi, et le chœur est formé par des hommes du peuple en grosses galoches et pardessus. Jean Anouilh a montré l'exemple en 1941 avec son *Antigone*, mais il avait repris le texte à son compte. En revanche, Peter Stein a donné son *Orestie* dans une adaptation stricte du texte d'Eschyle, mais dans des costumes d'allure contemporaine qui évoquaient la rudesse de paysans réunis pour commenter les affaires de la cité. Le théâtre de l'Assemblée nationale, en somme.

« *Depuis quelques années*, remarque Nicole Loraux, *on insiste sur la dimension politique de la tragédie. Elle était, c'est vrai, écrite pour offrir matière à réflexion aux citoyens, même si venaient au spectacle des gens qui n'avaient pas le droit de participer aux affaires publiques : femmes, esclaves, étrangers... Les représentations étaient*

DE FERNANDO DE ROJAS

et l'argent

comme don Juan et don Quichotte, la Celestine porte des forces plus profondes, et – comme Hamlet, Othello, Médée –... appartient à la mythologie universelle.

Cette figure malfaisante et protectrice, généreuse et rapace, hors la loi, à l'aise dans un monde convulsif et hypocrite, fascine actrices et metteurs en scène. La Comédie Française avait déjà tenté une version de *la Célestine* avec Denise Gence, dirigée par Marcel Maréchal. A Chateauvallon, Jean Gillibert avait composé une ronde folle autour de Maria Casarès, furie glorieuse, déesse carnassière.

Le texte foisonnant de Rojas peut donner naissance à une infinité d'interprétations. Il préfigure,

il porte en germe les lois de toute l'écriture théâtrale et romanesque qui va suivre. Pour le définir, Fernando de Rojas a inventé le terme de *tragicomédie*. « *D'autres*, écrit-il, *ont contesté le titre de mon oeuvre, disant qu'elle ne devait pas s'appeler* comédie *puisqu'elle se termine dans la tristesse, mais* tragédie. *Son premier auteur avait voulu évoquer le plaisir. Moi, voyant les désaccords, j'ai coupé court à la discussion, et je l'ai appelée* tragicomédie. » En fait, Rojas accordait peu d'importance à la définition des genres. Les chefs-d'Œuvre n'ont pas besoin d'étiquette.

Gravures de Picasso sur le thème de la Célestine. Photos RMN.

Dans sa première édition, l'œuvre de Rojas s'intitule *la Comédie de Calixte et de Mélibée*. Elle comporte seize actes, un premier prologue, des acrostiches *par lesquels l'auteur s'excuse de son audace*, fait connaître son nom, sa date de naissance, l'argument de la pièce. Chaque acte est également précédé de son argument. Le livre se termine par les strophes d'Alonso Proaza, avec la date (1502) et le lieu (Burgos) de l'édition. Plus tard, sera publiée *la Tragicomédie de Calixte et Mélibée*, qui compte vingt et un actes, dont les seize déjà connus légèrement modifiés, plus un second prologue.

LA MAQUERELLE ET LES DEUX VALETS

Les noms de Calixte et de Mélibée demeurent, mais déjà l'une des éditions porte en titre *Livre de Calixte, Mélibée et de la vieille putain Célestine*. Preuve que celle-ci a très vite acquis auprès du public le statut de véritable protagoniste, statut qui s'est confirmé au long des ans. Il n'est pas de spectacle tiré du texte de de Rojas qui n'utilise son nom. Et qui n'ait posé aux metteurs en scène le problème de tenir en éveil l'intérêt du public après sa mort. Car finalement, malgré l'extraordinaire beauté littéraire des scènes entre Calixte et Mélibée, malgré l'émotion qu'elles dégagent, la pièce est soutenue par la maquerelle et les deux valets. Après leur disparition, l'intensité dramatique s'épuise.

Pourquoi ? En partie parce que l'histoire de Calixte et Mélibée passe sous silence un élément qui, pour les *contemporains* de Rojas, n'avait pas besoin d'être explicité. Mais aujourd'hui, une question se pose : puisque les deux amants appartiennent au même milieu social, et que Mélibée a reçu une éducation chrétienne, pourquoi n'envisagent-ils pas un stratagème comportant un mariage, comme Roméo et Juliette, à qui souvent on les compare ? Les spécialistes avancent plusieurs réponses possibles : les parents de Calixte – ou ceux de Mélibée – sont de « nouveaux chrétiens », des juifs convertis avec tout ce que la situation entraîne de méfiance, de rejets. Ainsi, la pièce refléterait la grande difficulté à vivre des juifs convertis – ce que certainement Rojas était – et de leurs descendants.

Autre réponse possible : Rojas a simplement conté une histoire d'amour. Soit dans le but d'illustrer les conséquences désastreuses de la passion, soit au contraire dans l'esprit de la Renaissance, qui fait de l'amour, du plaisir, de la beauté, un thème en soi. Dans ces deux cas, si l'on mariait les amants, il n'y aurait plus de pièce.

Des recherches érudites ont permis d'établir certaines données sur Fernando de Rojas, spécialement à partir de 1507, date à laquelle il s'est établi à Talavera-de-la-Reina, où il est mort en 1541. On pense qu'il est né à Puebla-de-Montalban, dans la province de Tolède, *et que son père s'appelait* Gonzalo Gonzalez de Tineo. Ce nom, selon certains, cacherait son véritable lieu d'origine, qui serait Tolède, où son père, Hernando de Rojas, aurait été condamné par l'Inquisition en 1448.

Ce qui est sûr, c'est que Rojas était un nouveau chrétien. En tant que tel, il a été menacé par l'Inquisition quand il a voulu plaider contre elle – il était juriste – à propos du patrimoine de sa femme. Voilà pourquoi il justifie si soigneusement son texte de *la Célestine*. *Un juif converti devait se montrer* d'une extrême prudence, surtout quand il était l'auteur d'une oeuvre ouvertement opposée au régime. Une œuvre libre, obscène, en totale contradiction avec les valeurs prônées par la monarchie catholique.

D'autres interprétations ont été émises : Rojas serait sincère quand il indique dans son prologue que *« l'œuvre fut écrite pour réprimander ces amoureux fous qui, vaincus par leur appétit désordonné, disent de leurs amies qu'elles sont leur dieu, et aussi pour prévenir contre la fourberie des maquerelles et la flatterie des méchants serviteurs »*. Peut-être aussi Rojas a-t-il voulu se protéger, en particulier quand il prétend n'être pas l'auteur du premier acte. Il l'aurait trouvé, puis développé. Affirmation qui a soulevé bien des débats d'experts. En fait, il aurait voulu dénoncer l'oppression sociale qui s'exerce sur les passions. Une mise en scène récente, en Espagne, a simplifié le problème en réduisant l'oeuvre – qui est quand même plus complexe – à une dénonciation de la répression sexuelle. Quoi qu'il en soit, l'Eglise a rapidement ordonné de supprimer les répliques par lesquelles Calixte clame son amour pour Mélibée. Par la suite, *l'œuvre a été mise à l'index. Bien entendu, dans les* périodes où la réalité politique a véhiculé une certaine dose d'intolérance, *la Célestine* a connu de sérieux problèmes avec la censure.

La longueur du texte empêche de le représenter dans son intégralité. Il doit être adapté pour chaque mise en scène, obligation, qui à mon avis, enrichit l'histoire théâtrale de *la Célestine*. De plus, l'œuvre est si touffue que l'on peut arriver à traiter l'un ou l'autre de ses thèmes sans être profondément infidèle à ce monument, toujours vivant, toujours actuel.

JOSÉ MONLEON.

MARC ENGUERAND

données à l'occasion des fêtes de Dionysos, elles faisaient l'objet de concours, et les orphelins de guerre ayant atteint l'âge requis y étaient officiellement présentés à la ville. » La tragédie, c'est aussi la famille vue comme lieu de la haine autant que de l'amour, sans espoir de rachat, ni de rédemption. Présentée sous forme de trilogie, elle raconte, en trois parties, comment l'individu s'arrache à l'horreur familiale par le meurtre, puis comment s'organise la cité, dont le pouvoir va remplacer celui, arbitraire, des dieux.

» Avec leurs dieux, les Grecs entretenaient des rapports libres, exempts de fanatisme. On accomplit les rites sans avoir besoin de s'y investir. Les gestes suffisent. On a vu des procès d'impiété pendant les guerres du Péloponnèse – toute période de crise engendre l'intolérance. Mais c'était une exception.

» La censure se portait ailleurs. Par exemple, on a entendu parler d'une tragédie sur un thème presque contemporain : la prise de Milet, ville d'Asie Mineure, détruite par des alliés d'Athènes. Un grand succès public, et pourtant les représentations ont été interdites : seule la distance d'un passé de légende, de personnages mythiques, permettait d'accepter les atrocités dont les tragédies sont pleines. Et, puisqu'il n'y a pas de rédemption, on ne voulait pas que les citoyens puissent s'identifier à la barbarie, et ne se reconnaissent autrement que civiques et civilisés.

» Les manuscrits que nous connaissons ne représentent pas la totalité de la production athénienne, loin de là. Ils nous sont arrivés par un chemin long et tortueux. Des érudits romains ont été chargés de les sélectionner et de les rassembler à Constantinople. On sait qu'il les ont expurgés sur différents critères, et en particulier au nom des bonnes moeurs. Ainsi, on en est sûr, ils ont supprimé tout ce qui avait trait à l'homosexualité.

» Nous sommes les héritiers de ce théâtre-là, qui porte nos inhibitions, nos pulsions... Et notre héritage ne s'arrête pas au théâtre. « Les Grecs, écrit Jean-Pierre Vincent, ont rêvé puis pensé un monde. Nous avons notre rêve qui leur doit beaucoup, et nous nous disons que nous sommes peut-être en train de changer de rêve... C'est pourquoi il est temps de nous tourner vers notre enfance-modèle, et de mesurer le chemin parcouru. »

C. G.

Alpha Fnac

Au service du spectacle vivant, des artistes et du public, Alpha Fnac continue depuis 1965 de soutenir la création.

Ses choix de l'été.

- **Près d'Avignon, au château de Lacoste** : le 14 juillet à 21 h, une unique soirée de théâtre avec "Sade, marquis sans-culotte" de Georges Lauris et le TQM de Montpellier (Michel Touraille).
  Billets en vente : *à l'office du tourisme Avignon, Apt, l'Isle sur Sorgues, Gordes, Cavaillon.
  *à Fnac Montpellier et par BILLETEL : aux bornes ou de chez vous 3615 Billetel avec envoi des places à domicile.
  *sur place, à l'entrée du spectacle.
  Pour ceux qui sont à Avignon sans voiture : un car partira à 19 h le 14 juillet de la Porte de l'Oulle.
  A Lacoste il y aura buffet et boissons.

- **au Festival d'Avignon :**
  Quatre pièces de théâtre : "La mission" et "Le Perroquet Vert" - "Eclats" (coproduction avec le Théâtre de la Ville) et "Tant qu'il fait jour, Robert Schumann".
  Une pièce de théâtre musical : "O pais dos elefantes".
  Un texte mis en théâtre : "Parlez-moi de vous".
  Cinq groupes de danse différents : "Carte blanche à Daniel Larrieu".
  Billets : 3615 Billetel. Envoi des places à domicile.

- **Au festival d'Aix en Provence** : "Le Rouge et le Noir", opéra de Claude Prey d'après Stendhal. Mise en scène Mireille Larroche, direction musicale Jean-Claude Pennetier. Orchestre Ars Nova.
  Les 20 et 21 juillet à 21 h 15, le 22 à 17 h au Théâtre Municipal.
  Billets sur place.

- **Près de Montélimar : A Alba la Romaine, au théâtre antique restauré :**
  "Quatre saisons pour les Chevaliers de la Table Ronde" d'après Chrétien de Troyes. *Grande épopée mise en scène par Denis Llorca.*
  Jeudi 3 août à 17 h. Samedi 5 août à 20 h. Lundi 7 août à 17 h.
  Spectacle en 4 parties. 3 entr'actes avec buffet.
  Location Alpha Fnac Paris et 3615 Billetel bornes et billets à domicile.

MATTHIAS LANGHOFF,

A la poursuite

Matthias Langhoff est venu déjà à Avignon, avec Manfred Karge, présenter « Marie/Woyzeck » en allemand. Puis, en français, « le Prince de Hombourg » et « la Cerisaie ». Pour la première fois, il y crée, seul, un spectacle double : « la Mission », de Heiner Müller, « Au Perroquet vert », de Schnitzler.

MATTHIAS LANGHOFF, qui est allemand et dont le théâtre entremêle la dérision la plus cruelle et la violence la plus lucide – ainsi, sa *Mademoiselle Julie* à l'Athénée *(le Monde* du 17 janvier) – met en scène au Cloître des Carmes *la Mission* de Heiner Müller, et *« Au Perroquet vert* de Schnitzler, deux pièces qui ont à voir avec l'époque de la Révolution. *« Les rapprocher m'a paru évident,* déclare Matthias Langhoff. *Le jour où j'aurai compris pourquoi, mon travail sera terminé.* La Mission *est une pièce étrange, qui se développe à partir d'une ligne très simple. Quant au* Perroquet vert, *j'y ai peut-être pensé parce que c'est une comédie d'intrigues insolentes qui se passe le 14 juillet 1789. Elle ne parle pas de l'Histoire, mais de sa représentation. Elle parle de théâtre. J'y ai peut-être pensé parce qu'il fallait bien enfin mettre en scène le ras-le-bol des majestueuses célébrations. »*

Matthias Langhoff se méfie de ce qui paraît simple et qui lui paraît, à lui, un piège. Il a répété son double spectacle à Lausanne, où il vient de prendre la direction du Théâtre Vidy, bâtiment construit au bord du lac il y a une cinquantaine d'années, pour une utilisation provisoire. Le site est superbe, la salle en gradins peut recevoir environ quatre cents spectateurs, le plateau est grand, l'équipement technique satisfaisant. La municipalité – qui accueille également les Ballets de Maurice Béjart – semble mieux disposée envers les arts que la ville de Genève, où Matthias Langhoff devait prendre la succession de Benno Besson à la Comédie. Mais son projet a paru trop ambitieux. Il l'a adapté aux mesures du Théâtre Vidy, et pour l'instant a obtenu ce qu'il demande. Il dit être merveilleusement tranquille pour travailler. Une seule chose lui fait peur : que le boulanger le reconnaisse quand il va chercher ses croissants. Il craint de devenir un notable

BRIGITTE ENGUERAND

installé. Depuis sa naissance, Matthias Langhoff vit un perpétuel sentiment d'exil.

Fils d'un acteur célèbre qui, après la guerre, a dirigé le Deutsches Theater à Berlin-Est, Matthias Langhoff, enfant et même adolescent, détestait le théâtre, ce monstre dévorant qui absorbait l'existence de toute sa famille et de son chef : *« Et ma mère, en bonne mère juive, voulait que tout se passe toujours bien. Elle apaisait les conflits, protégeait mon père de nos sarcasmes, nous faisait comprendre les raisons de son anxiété, de sa nervosité, nous obligeait à le ménager. Donc, je voulais devenir chimiste. Tout en continuant mes études, je suis parti travailler à la campagne. Comme maçon. Mais il était clair que ça ne pouvait pas continuer ».*

Alors Matthias Langhoff (dont le frère, Thomas, est également devenu metteur en scène à l'Est, bien qu'il lui arrive de travailler en RFA) rencontre Hanns Eisler (1) à qui il accorde toute sa confiance, qui devient un substitut de son père, et le fait entrer au Berliner Ensemble. Non sans mal, car pour être admis, Matthias Langhoff doit analyser *Têtes rondes et têtes pointues*, pièce de Brecht vraiment didactique. Il la juge sans intérêt et le dit. Scandale, Eisler doit mettre en jeu son prestige et son autorité.

Brecht est mort. La prestigieuse maison se survit, dirigée par sa veuve, Hélène Weigel, inoubliable Mère Courage à la voix grave, personnage impressionnant, maîtresse femme intelligente, qui, certainement, reconnaît la nécessité d'ouvrir les portes à la jeunesse. Elle domine les compagnons de la première heure et tient ferme une organisation excessivement hiérarchisée : *« Ils étaient des centaines à travailler là, des dizaines d'assistants, présents à toutes les répétitions et qui prenaient des notes. Les derniers arrivés, les plus jeunes, s'asseyaient au fond de la salle. D'année en année, on se rapprochait du metteur en scène. On ne pouvait pas espérer se trouver à ses côtés avant d'atteindre trente ans ».*

AU DÉBUT ILS ÉTAIENT DEUX

C'est là, en 1961, que Matthias Langhoff, dix-neuf ans, rencontre Manfred Karge, de trois ans plus âgé que lui, et aussi différent qu'on peut l'être. Entre l'intellectuel tourmenté, né en Suisse où ses parents avaient dû se réfugier, fils d'artistes élevé dans le sérail, et le jeune loup solide et rieur, enfant du prolétariat, Prussien du Brandebourg, venu au texte par la chanson, se noue une entente qui va durer vingt-deux ans, fondée sur un même esprit de rébellion. A l'époque, tous deux sont innocents. Pour des raisons opposées – l'un parce qu'il connaît trop, l'autre parce qu'il ne connaît pas – ils transgressent les lois strictes du Berliner Ensemble. Ils s'ennuient à regarder, et, sans bien se rendre compte du sacrilège, décident de faire une mise en scène. Mais de quoi ?

Quand la troupe va boire un pot, après les représentations, Hélène Weigel et les anciens racontent souvent leurs bons souvenirs pleins d'anecdotes du *Petit Mahagonny* que Brecht avait arrangé d'après son opéra, un spectacle court, avec peu de comédiens et peu de texte entre les chansons. Karge et Langhoff pensent que ça ferait un bon début pour eux : *« Nous sommes allés voir la Weigel, et après quelques verres, lui avons demandé l'autorisation de monter ce* Petit Mahagonny. *Elle était un peu interloquée, mais elle avait trop répété à quel point la pièce était formidable, et ne pouvait plus la refuser. Nous nous sommes précipités pour obtenir les droits. Là, nous avons déchanté. On nous a dit :* « Ah, oui, vous êtes nouveaux. Vous ne savez pas que le texte n'existe pas. Brecht l'a aménagé pendant les répétitions, mais n'a rien noté ». *Nous avons fait remarquer que Weigel elle-même pensait que ce texte existait puisqu'elle nous autorisait à le monter. Après quelques bouteilles de vodka, ils nous ont accordé les droits.*

» Pratiquement, nous connaissions ce texte-fantôme tant nous en avions entendu parler. En une nuit, nous l'avons reconstitué, puis présenté à la Weigel, qui l'a lu et approuvé. Les autres nous ont laissé faire. Persuadés que nous nous enfoncions dans un piège, ils attendaient, prêts à ramasser les morceaux. Mais nous sommes arrivés au moment juste. Les spectateurs en avaient assez des spectacles nets comme des lits bien faits, où la place de chaque scène, le ton de chaque réplique ont été analysés, mis au point, et ne laissent plus passer aucun doute, aucune question. »

Le « juste moment » de ce *Petit Mahagonny* dure des années (cette version sera adaptée en France par Pierre Barat, puis par Hans Peter Cloos). Le spectacle tourne un peu partout, reproduit le style agit'prop, avec deux plates-formes de camion formant le plateau, quelques comédiens, autant de grandes poupées de chiffon écru, les âpres chansons de Kurt Weill et une virulente insolence terriblement efficace. Parce que Karge et Langhoff découvrent tout de leur métier, rien ne freine leur audace. Ils se sentent libres, plus sans doute qu'ils ne le seront jamais.

Mais viennent les incertitudes et ils ratent leur second spectacle. Ce n'est pas le cas du troisième : *le Commerce du pain*, de Brecht, spectacle choc dans la tournée que le Berliner Ensemble effectue en 1971 à Nanterre, Saint-Denis, Aubervilliers, avec également des « classiques » dont *la Mère* d'après Gorki, où pour la dernière fois en France on a pu voir Hélène Weigel, morte peu de temps après. Il semble qu'ensuite l'innovation n'ait pas trouvé sa place au Berliner Ensemble.

J. Dauin - C. Jaubert. Graph.

Comédie-Française.

COMÉDIE FRANÇAISE 1680

Abonnements 40 15 00 15

Saison 1989-1990

Beaumarchais
La Folle Journée ou
Le Mariage de Figaro
Mise en scène
d'Antoine Vitez

Molière
L'Avare
Mise en scène
de Jean-Paul Roussillon

William Congreve
Amour pour amour
Texte français
de Guy Dumur
Mise en scène
d'André Steiger

Alfred de Musset
Lorenzaccio
Mise en scène
de Georges Lavaudant

Molière
Le Misanthrope
Mise en scène
de Simon Eine

Shakespeare
Comme il vous plaira
Traduction
de Raymond Lepoutre
Mise en scène
de Lluis Pasqual

Racine
Britannicus
Mise en scène
de Jean-Luc Boutté

Beaumarchais
L'autre Tartuffe ou
La Mère coupable
Mise en scène
de Jean-Pierre Vincent

Bertolt Brecht
La Vie de Galilée
Traduction
d'Eloi Recoing
Mise en scène
d'Antoine Vitez

Jean-Paul Sartre
Huis clos
Mise en scène
de Claude Régy

Molière
Le Médecin malgré lui
Mise en scène
de Dario Fo
Précédé
du Mariage forcé

Nom ______
Prénom ______
Adresse ______
______ Tél. ______

Je désire recevoir les formulaires d'abonnement pour la prochaine saison. Je joins à cette demande 6 F en timbres-poste.
Adressez ce coupon à :
Comédie-Française - Abonnements
B.P. 266 - 75021 Paris Cedex 01

THEATRE NATIONAL
DE LA COLLINE
43 66 43 60

SAISON 89 / 90
GRAND THEATRE
13 OCT - 24 DEC
OPERETTE
GOMBROWICZ / LAVELLI

9 JANV - 24 FEV
LA TRAVERSEE
DE L'HIVER
REZA / KERBRAT

14 MARS - 29 AVRIL
A LA GRECQUE
BERKOFF / LAVELLI

PETIT THEATRE
19 SEPT - 29 OCT
UNE SAISON AU CONGO
CESAIRE / ULUSOY

10 NOV - 23 DEC
LES PETITS AQUARIUMS
MINYANA / CANTARELLA

16 JANV - 25 FEV
AVANT LA RETRAITE
BERNHARD / STAVISKY

24 MARS - 29 AVRIL
LE PETIT SILENCE
D'ELISABETH
FAURE / FAURE

CARTE COLLINE
7 SPECTACLES 420F

SARI © SEEH

M ______
adresse ______

je souscris ______ CARTE(S) COLLINE
ci-joint un chèque de ______ F.
à l'ordre du Théâtre National de la Colline
15 rue Malte-Brun 75020 PARIS

dé on

ODEON THEATRE NATIONAL
Direction Antoine Vitez
SAISON 1989-1990

La Célestine
de Fernando de Rojas
Version française de Florence Delay
Mise en scène d'Antoine Vitez
Coproduction Théâtre national de l'Odéon, Comédie-Française,
Opéra municipal de Clermont-Ferrand.
Avec le concours de l'UAP
19 septembre-5 novembre 1989

Torquato Tasso
de Gœthe
Texte français et mise en scène de Bruno Bayen
Coproduction Théâtre national de l'Odéon,
Comédie-Française, Compagnie Pénélope.
21 novembre-31 décembre 1989

L'Emission de télévision
de Michel Vinaver
Mise en scène de Jacques Lassalle
Coproduction Théâtre national de l'Odéon,
Comédie-Française, Théâtre national de Strasbourg.
16 janvier-28 février 1990

Abonnements 43 25 70 32

Je désire recevoir la brochure et le formulaire d'abonnement de la saison 1989-1990 du Théâtre national de l'Odéon
Nom ______ Prénom ______
Adresse ______

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné d'une enveloppe (format américain, 106 x 220) timbrée à 3,70 F au Théâtre national de l'Odéon, 1 place Paul-Claudel 75006 Paris.

L'HOMME SANS ILLUSIONS

d'une impossible liberté

« Le Berliner Ensemble a été pendant un certain temps un théâtre d'avant-garde, mais n'a pas cherché à le rester. Il s'est au contraire constamment efforcé d'augmenter son prestige tant en RDA qu'à l'étranger. On a pu voir dans le monde entier des mises en scène qu'il a influencées. Mais en même temps, il n'était plus indispensable. Il a poursuivi sa voie spécifique, et nous la nôtre », déclarait Matthias Langhoff (*le Monde* du 2 mars 1972).

Quand on découvre Karge et Langhoff à Aubervilliers, grâce à ce *Commerce du pain* – qu'ils reprendront l'année suivante avec des acteurs français, – ils ont déjà rejoint Benno Besson à la Volksbühne : *« Un théâtre en complète décrépitude. On jouait devant des salles vides aux neuf dixièmes. Il fallait lui redonner un public, une vie. Nous nous étions accordé cinq ans ; en trois ans, nous avons relevé le défi. »*

À partir de là, Karge et Langhoff, toujours en duo, connaissent le sort des metteurs en scène de la RDA : le confort financier, l'organisation, mais aussi – dans les années 70 – la censure, et une bureaucratie toute-puissante. Cette bureaucratie qui isole ses serviteurs de la réalité, les vide de toute faculté de penser. Une horreur pour eux qui ne savent pas, ne veulent pas composer. En dépit des obstacles, ou grâce à eux, la vie artistique est alors très intense en RDA. Karge et Langhoff rencontrent Volker Braun, Thomas Brasch, Heiner Müller, dont ils mettent en scène *la Bataille*, paraphrase de *Grand-peur et misère du III^e Reich*, spectacle fulgurant, sauvage et sardonique, venu en France à la Fête de *l'Huma*, Villeurbanne et Saint-Denis.

Karge et Langhoff sont autorisés à travailler en RFA où ils retrouvent sensiblement la même ambiance qu'à l'Est. La bureaucratie y paraît sans doute moins étouffante, mais la hiérarchie est tout aussi forte, installée, contraignante. *« Les Français ont longtemps été impressionnés par les théâtres allemands, qui ont des moyens importants, c'est vrai, mais un cahier des charges absurdement lourd, des personnels inutilement nombreux, mal répartis. En définitive, le budget pour la création n'est pas tellement plus élevé qu'en France. »* Il faut dire que Matthias Langhoff a seulement travaillé dans des maisons considérées comme riches : le TNP, le TNS, Bobigny...

JE CROIS AU JUSTE MOMENT

Il a fini par parler notre langue et dit trouver plus de romantisme et de souplesse chez les acteurs français que chez les Allemands. *« Les Allemands agissent toujours en accord avec ce qu'ils disent, c'est notre culture qui veut ça. On peut demander à un comédien de creuser son texte jusqu'au vertige, mais pas de jouer à côté. Il n'imagine même pas ce que ça signifie. La plupart sont capables d'une grande intensité retenue, mais ils craignent le maniérisme. Monter Kleist, par exemple, est aussi difficile en Allemagne qu'ailleurs. »*

En 1976, l'affaire Wolf Bierman (2) secoue l'intelligentsia de l'Est. Karge et Langhoff font évidemment partie de ceux qui protestent publiquement. Ils ne sont pas déchus de leur nationalité mais travaillent régulièrement à Bochum avec Claus Peymann. Ils gagnent une stature internationale. Les festivals d'Avignon et d'Automne invitent leur *Marie/Woyzeck* où Marie (Lore Brunner) est une *« fille forte, charnelle, mal embouchée, affligée d'un enfant géant, qui s'aggrippe à elle et l'encombre. Manfred Karge joue Woyzeck, donne au personnage sa carrure, son visage buté, son intelligence. Ce n'est pas lui qui est malade, c'est le docteur ou l'officier. Mais eux sont en harmonie avec l'organisation sociale, et pas lui. Dans les flonflons d'une fête sale, le spectacle suit le parcours d'un homme réduit à l'impuissance, et qui tue. Le seul acte accompli librement, sans que l'ordre lui en ait été donné. Meurtre inutile, non pas auprès d'un lac, mais sur un palier, dans la nuit vide hachée par les flashes crus d'une minuterie. Karge et Langhoff ont réintroduit la trivialité du fait divers dont s'est inspiré Büchner... »*

Pendant qu'ils travaillent à Bochum, ils font des incursions hors d'Allemagne : en Suisse (*Prométhée*, *la Cerisaie* à Genève), à Villeurbanne, où ils montent *le Prince de Hombourg* avec Gérard Desarthe, Philippe Clevenot, Serge Merlin, qui au TNS et à Bobigny sera ensuite un roi Lear cinglant et romantique, pour Matthias Langhoff seul.

Langhoff s'est remarié en Suisse, et Karge se sent chez lui en Allemagne. Leur dernier spectacle ensemble est, à Bochum, un *Titus Andronicus « baroque, mais pas satisfaisant. Nous commencions à trop nous ressembler. Mais nous nous retrouverons, j'en suis certain, au moment juste. Je crois beaucoup à cette histoire de moment juste. Je peux porter en moi très longtemps des projets, les laisser de côté jusqu'à ce que je sente que le temps est venu. Pendant cette attente, je n'y pense pas, je fais autre chose. Si, le temps venu, je suis empêché, j'attends encore. Une autre occasion se présentera, ou bien j'abandonnerai le projet, ou bien il se modifiera... En tout cas, je ne cherche pas à compenser. Mes choix sont dictés par les circonstances extérieures. Ils ne sont pas biographiques. Sauf peut-être* Si de là-bas si loin (3) *que j'ai monté dans un moment d'étouffante solitude. Je ne pouvais pas ne pas le faire. »*

COLETTE GODARD.

---

(1) Hanns Eisler, mort en 1962, compositeur, élève de Schoenberg, avec qui il se fâche. A écrit des musiques de films et de scène. En particulier, pour Brecht, celle de la *« Mère »*. Il a également composé l'hymne de la RDA.

(2) Wolf Bierman, chanteur très populaire dans les deux Allemagnes, est né à Hambourg, et en 1953, a choisi de vivre en RDA où la plupart de ses chansons ont fini par être interdites à partir de 1963. Ayant obtenu l'autorisation de donner un concert à Cologne en 1976, il a été déchu de sa nationalité et contraint à l'exil. C'était le début d'un durcissement de la censure, et du départ de nombreux intellectuels.

(3) Montage de textes de Garcia Lorca, Eugène O'Neill, plus *la Dernière Bande* de Beckett, traitant de désunion et de solitude. Créé à Bobigny, en novembre 1987.

SAISON 89 90

THÉÂTRE DE LA VILLE — THEATRE MUNICIPAL POPULAIRE • PARIS DIRECTION GERARD VIOLETTE

• théâtre

HEINER MÜLLER LA MISSION
ARTHUR SCHNITZLER AU PERROQUET VERT
MATTHIAS LANGHOFF

MICHEL DEUTSCH FÉROË, LA NUIT...
GEORGES LAVAUDANT

JOHN MILLINGTON SYNGE LE BALADIN DU MONDE OCCIDENTAL
JACQUES NICHET

AUGUST STRINDBERG LA DANSE DE MORT
LUCIAN PINTILIÉ

CATHERINE ANNE ÉCLATS
CATHERINE ANNE

PHILIPPE GENTY DÉRIVES
THÉÂTRE D'IMAGES

• danse, danse-théâtre

CARBONE 14 · NEEDCOMPANY · JIRI KYLIAN
KARINE SAPORTA · MATHILDE MONNIER · DANAT DANZA
TRISHA BROWN · CHRISTINE BASTIN · WIM VANDEKEYBUS-THIERRY DE MEY · JEAN-FRANÇOIS DUROURE · BOUVIER-OBADIA · CATHERINE DIVERRES · JEAN-CLAUDE GALLOTTA
CAROLYN CARLSON · ISO DANCE THEATRE · MATS EK
PINA BAUSCH · DOMINIQUE BAGOUET · JOSEF NADJ
ANNE TERESA DE KEERSMAEKER · ANGELIN PRELJOCAJ

• musique, chanson... 18 h 30

ABONNEMENT 2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4 - TÉL. 42.74.22.77

Sixième Saison
Octobre 89
Mai 90

THEATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE

CHOREGRAPHES INVITES

Odile DUBOC
Hélène CREMONA
Didier THERON
Anne-Marie PASCOLI
Daniel LARRIEU
Bernard GLANDIER
Maguy MARIN*
Sidonie ROCHON
Catherine DIVERRES*
Hervé DIASNAS
Dominique PETIT
Nadine HERNU
Jean-Michel AGIUS
Charles CRE-ANGE
Laura de NERCY/Bruno DIZIEN
Jean-Claude GALLOTTA

* Dans le cadre de la programmation de la Maison des Arts et du Théâtre de la Ville

ABONNEZ-VOUS
50 F à 60 F la place

THÉÂTRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE 9 rue Geoffroy-L'Asnier 75004 PARIS tél.: 42.74.44.22

Pour recevoir gratuitement le programme veuillez nous retourner ce bulletin.
NOM ______ PRÉNOM ______
ADRESSE ______
CODE POSTAL ______ TÉL ______

LE CRÉDIT LOCAL DE FRANCE FAIT PLUS QUE CONSTRUIRE DES THÉÂTRES, IL VEUT LES FAIRE VIVRE.

Financier des ambitions locales, le Crédit Local de France, est plus qu'un simple prêteur, il est le partenaire privilégié des collectivités locales.
Signe de dynamisme et source de rayonnement, la vie culturelle est au cœur du développement local. Avignon témoigne de cette vitalité. Les spectacles qui y sont montés proviennent de la France entière et en repartent pour rayonner de ville en ville, jusqu'au-delà des frontières.
Parrain pour la cinquième année du Festival d'Avignon, le Crédit Local de France soutient la diffusion de la culture et aide ainsi les villes à faire vivre leurs ambitions culturelles.

HISTOIRE POUR LE BICENTENAIRE

Comédies et massacres

Mais, puisqu'on ne peut éviter le Bicentenaire, que se passait-il donc à Avignon en ce temps-là. Avignon, ville hantée par ses papes et annexée par la France en 1791, n'était pas toute acquise à l'élan révolutionnaire. Qui s'en étonnera ?

AVIGNON 1989 ! Bon, n'évitons pas le Bicentenaire... mais en évoquant plusieurs choses, et d'autres.

Partons d'un point de rencontre tout trouvé : l'étrange citoyen Philippe François Nazaire.

C'est lui qui, le premier, a obtenu du vice-légat du pape la permission d'ouvrir le théâtre d'Avignon en permanence, sauf, quand même, le vendredi. Jusque-là, il y avait de très nombreux jours interdits, pour un tas de motifs, religieux ou autres.

Mais Nazaire, qui débarque en Avignon en juin 1785, avec une petite troupe pas flambante, a, lui, un culot d'acier et un bagou formidable. Il se fait attribuer le théâtre, qui était alors situé sur l'actuelle place Crillon, devant l'hôtel de l'Europe (la façade aujourd'hui est là, restaurée) ; oui, il se fait attribuer le théâtre pour un an, avec permission de jouer ce qu'il veut.

La vérité, c'est qu'il est tancé par sa femme, prétendument cantatrice (elle chante un peu, son succès habituel est *Il pleut, bergère*).

En décembre, Philippe Nazaire quitte Avignon. Il part pour la capitale. Il va y jouer un rôle, pas seulement au théâtre. Il mourra sur la guillotine le 6 avril 1794. Il avait un autre nom : Fabre d'Eglantine.

Il y eut comme cela des célébrités de passage, à Avignon. Par exemple l'un des vice-légats, en 1634, n'était autre que Mazarin (les Avignonnais reprochaient surtout aux vice-légats d'être italiens). Mais revenons au théâtre.

Le Théâtre de la Comédie de la place Crillon, inauguré en 1733, fut la première vraie salle de la ville. Avant, et dès la nuit des temps, les acteurs jouaient des farces, des sauteries, un peu partout dans les rues, surtout sur l'actuelle place de l'Horloge et juste autour, mais ailleurs aussi, et cela ressemblait beaucoup à ce qui se passe aujourd'hui, vers sept ou huit heures du soir, quand les troupes « off » font la parade pour relancer le public.

A part les tréteaux de fortune, le théâtre un peu plus costaud était donné dans deux jeux de paume. L'un, qui appartint à la femme du peintre Mignard, était rue des Lices, là où en 1655 et peut-être aussi en 1657 Molière joua de courtes comédies.

L'autre jeu de paume, plus grand, plus aéré, était près de la porte de l'Oulle, entre le mur d'enceinte et la rue de la Fusterie ; sur son emplacement fut construit le Théâtre de la Comédie, par une société par actions. Ce théâtre ferma en 1824 lorsque s'ouvrit celui de la place de l'Horloge.

Le vice-légat, qui était si l'on veut le « souverain » d'Avignon, aimait bien aller au théâtre. C'est là qu'il tenait des réunions un peu informelles lorsque s'élevait une difficulté à propos de l'éternel et épineux problème : Avignon papale et (ou) Avignon française.

En ce temps-là, les pierres élevaient vers le ciel leur cri silencieux.

Sur beaucoup de points (impôts, commerce du sel, du tabac, des soies, etc., administration), la présence par intérim du pape avait avantages et inconvénients. Le plus gros ennui, c'était la justice : les procès transitaient par Rome, c'était interminable.

Donc le vice-légat choisissait le théâtre pour régler des différends. Mais il y allait aussi écouter l'opéra, la comédie. Il était très susceptible. En 1764, le vice-légat était aussi le grand inquisiteur, Grégoire Salviati. Il eut un moment l'impression que le parterre le chahutait. Il donna aussitôt l'ordre de conduire tout le parterre en prison. Ses officiers lui dirent qu'il n'y avait pas assez de place dans ses prisons. A Dieu vat ! les spectateurs se tassèrent dans les geôles du Palais, le surplus rentra chez lui.

En 1789, le vice-légat s'appelait Philippe Casoni. Il fut chassé le 12 juin 1790. Il fut le dernier intérim du pape à Avignon. Le comtat Venaissin et Avignon redevinrent définitivement français le 12 septembre 1791.

L'annexion d'Avignon en septembre 1791 attisa entre ces tendances les instincts de vengeance, de combat. Cela conduisit, onze mois avant les massacres parisiens de septembre, à une nuit de terreur au Palais des papes : la célèbre nuit de la tour de la Glacière, du 16 au 17 octobre 1791. Dans la journée du 16, le bruit courut que des objets religieux et des argenteries du Mont-de-Piété avaient été volés pour payer des uniformes des gardes nationaux. Une foule se rassembla à l'église des Cordeliers, convoqua l'un des dirigeants révolutionnaires les plus actifs, Lecuyer, qui fut lynché. Alors arriva, à la tête de sa section de gardes, Mathieu Jourdan, qui était redouté : il avait participé au 14 juillet à Paris, au 5 octobre à Versailles.

Jourdan fit arrêter tout ce qu'il put capturer aux Cordeliers, ce monde fut conduit dans les prisons du Palais. Et là, dans la nuit du 16 au 17, 60 femmes et hommes furent égorgés, froidement, l'un après l'autre, et pour la plupart jetés dans une tour dite tour de la Glacière, qui est située dans le Palais vieux, au fond du cloître à droite lorsqu'on arrive de la cour d'honneur. (Les vice-légats s'étaient fait installer une glacière, au XVII[e] siècle, juste à côté des cuisines.)

Jourdan ne survécut que deux ans et demi à la nuit de la Glacière : il fut guillotiné à Paris le 27 mai 1794.

En effet, dans les premières semaines de 1794 la Convention, à Paris, reçut des nouvelles inquiétantes d'Avignon : les contre-révolutionnaires semblaient relever la tête, en ville et dans la région. Or la Convention redoutait terriblement l'éventualité d'une deuxième Vendée, dans le Midi.

Elle expédia à Avignon un homme raisonnable, loyal mais jusque-là pas « sanglant », Etienne-Christophe Maignet, député du Puy-de-Dôme.

Or, à Avignon, exaspéré par les allures « libres » des habitants (*« Avignon est devenu le rendez-vous des aristocrates, pas une femme n'y porte la cocarde nationale »*, écrivait-il), Maignet se montra plus sévère.

Il arriva à Avignon le 6 avril 1794. Peu sûr de la loyauté du 14[e] régiment de chasseurs à cheval, il l'expédia partie dans les Alpes, partie dans les Pyrénées, et fit venir à ses côtés un bataillon de volontaires de l'Ardèche, commandé par Louis-Gabriel Suchet, le futur maréchal de Napoléon. Mais Suchet, qui avait alors vingt-quatre ans, était une sombre brute.

Le 23 avril, estimant que Jourdan, l'homme de la Glacière, par sa sauvagerie suscitait la réaction, Maignet le faisait arrêter et l'envoyait au tribunal révolutionnaire, à Paris. Puis Maignet attendit l'occasion de frapper à Avignon le grand coup.

L'occasion se présenta, non pas à Avignon même, mais dans le village de Bédoin, au pied du Ventoux. Ce village était un refuge de prêtres réfractaires, de religieuses en fuite, de familles d'émigrés. Sans doute une provocation délibérée arracha, le 1[er] mai, l'arbre de la liberté et lacéra des affiches. Suchet survint, sur l'ordre de Maignet.

Les soldats de Suchet réunirent les habitants du village, 2 000 environ, dans l'église et demandèrent aux coupables de se dénoncer. Personne ne se présenta. Un tribunal criminel se tint du 10 au 28 mai et s'acheva par la condamnation à mort de 63 personnes. 35 hommes furent guillotinés. Et 28 personnes, dont des femmes et des adolescents (enfants d'aristocrates), furent fusillés par les soldats de Suchet.

Le 3 juin, Suchet fit mettre le feu au village. Les maisons mirent trois jours à se consumer entièrement. Interdiction fut faite aux survivants de revenir dans les ruines.

Maignet et Suchet rentrèrent à Avignon dans une ville muette, pétrifiée. Pas du tout par peur, mais par horreur et par chagrin. Le théâtre cessa durant un certain temps, aussi bien dans la belle salle de la place Crillon que sur les places et dans les rues.

MICHEL COURNOT.

AIMÉ CÉSAIRE

Réalité d'un poète et d'une île

APRÈS Nathalie Sarraute, après Robert Pinget, Georges Perec, l'« auteur du festival » est Aimé Césaire, poète et député de la Martinique. Toute sa vie est consacrée à son île, à son œuvre, les deux se mêlent. Il peut dire comme Malraux que *« la politique est la forme moderne du destin... »* Il a donné *« un sens martiniquais aux mots de la tribu française »* en faisant un *« emploi pirate »* de la langue, en la dévoyant, en la détournant, mais aussi en la rechargeant et en la dynamisant, écrit Jacqueline Leiner (1), qui ajoute :

« Il poursuit donc la révolution amorcée par Rimbaud, et la poésie devient pour lui « cette démarche qui par le mot, l'image, le mythe, l'amour et l'humour l'installe au cœur vivant de lui-même et du monde ». Le mot est « la sonde, la tête chercheuse, la benne preneuse » qui lui permet d'accéder aux gisements les plus profonds de son être, et de tous les Martiniquais. Rien de gratuit dans le choix de ses images, toutes liées à une situation géographique : environnement tropical, végétation luxuriante, île, univers d'eau, de houle, de soleil ; liées aussi à la situation historique d'un homme expulsé de son sol originel. D'où son rêve d'arbre, profondément enraciné dans le sol et pouvant regarder droit vers le ciel. »

(1) Jacqueline Leiner a écrit et édité de nombreux livres sur Aimé Césaire et son œuvre, dont *Soleil éclaté. Aimé Césaire ou l'Athanor d'un alchimiste.*

★ Bibliographie : *Cahier d'un retour au pays natal* (Présence africaine). *Discours sur le colonialisme* (Présence africaine). *Une saison au Congo* (Seuil). *Une tempête* (Seuil). *La tragédie du roi Christophe* (Présence africaine).

Troncs-thyrses
Draperies
Conciliabules de dieux sylvestres
Le papotage hors-monde des fougères arborescentes

Çà et là un dépoitraillement jusqu'au sang
D'impassibles balisiers
Figuration rapace
(ou féroce ou somptueuse
la quête est soif de l'être)

Bientôt sera le jeu des castagnettes d'or léger
Puis le tronc brûlé vif des simarubas

Qu'ils gesticulent encore selon ma propre guise
Théâtre dans la poussière du feu femelle
Ce sont les derniers lutteurs fauves de la colline

Ministre-de-la-plume de cette étrange cour
C'est trop peu de dire que je parcours
Jour et nuit ce domaine
C'est lui qui me requiert et me nécessite
Gardien
S'assurer que tout est là
Intact absurde
Lampe de fée
Cocons par besoin terreux
Et que tout s'enflamme soudain d'un sens inaperçu
Dont je n'ai pu jamais infléchir en moi le décret.

AIMÉ CÉSAIRE
(poème inédit).

هكذا من الأصل

ARTS • SPECTACLES

LE GUIDE

CINÉMA

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

FILMS NOUVEAUX

Le Plus Escroc des deux

de Frank Oz,
avec Steve Martin,
Michael Caine,
Glenne Headley.
Américain (1 h 50).

Comment un petit escroc apparemment sans aucune envergure inquiète un grand maître – de surcroît légèrement gigolo – en ce domaine, et le met en danger. C'est une comédie.

VO : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-83-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Young Guns

de Christopher Cain,
avec Emilio Estevez,
Kiefer Sutherland,
Lou Diamond Phillips,
Casey Siemaszko,
Dermot Mulroney,
Terence Stamp.
Américain (1 h 42).

Comment, à la fin du siècle dernier au Nouveau Mexique, la violence individuelle compense les insuffisances de la justice. Comment s'organisent les chasses à l'homme, comment se forment les gangs, et comment se révéla celui qui devint célèbre sous le nom médiatique et médiatisé de Billy le Kid. Comment les bons sentiments peuvent donner naissance à des films ambigus.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08).

VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, dolby, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

SÉLECTION

Bal poussière

de Henri Duparc,
avec Bakary Bamba,
Tchelley Hanny,
Naky Sy Savane,
Thérèse Taba,
Anne Kakou,
Odile Dierra.
Ivoirien (1 h 31).

Il y avait une fois un riche paysan qui possédait cinq femmes. Il voulut en épouser une sixième. Mal lui en prit, car elle ne lui apporta que des ennuis. Mais Henri Duparc était là, et en profita pour raconter les mésaventures de son macho puni avec toutes les ressources de l'humour ivoirien. Résultat : un film épatant.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Chine, ma douleur

de Dai Sijie,
avec Guo Liang Yi,
Tieu Quan Nghieu,
Vuong Han Lai,
Chi-Vy Sam,
Truong Loi,
Chang Cheung Siang.
Français (1 h 26).

Pendant l'âge d'or de la révolution culturelle, il suffisait de draguer une jeune fille en lui faisant entendre une chanson d'amour sur un vieux disque, pour être soumis à l'autocritique avant d'être envoyé en camp de rééducation. C'est ce qui arrive au héros, dit Petit Binoclard, qui apprendra le prix de la ruse et celui de l'amitié. Le film n'est pas autobiographique, il a été tourné en France alors qu'on espérait encore... Pourtant il possède une vraie authenticité, celle du cœur.

VO : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, handicapés, 9e (47-70-63-40).

Do the Right Thing

de Spike Lee,
avec Danny Aiello,
Ruby Dee,
Ossie Davis,
Giancarlo Esposito,
Richard Edson,
Bill Nunn.
Américain (1 h 59).

Chaude journée dans un coin pas tranquille, plaque tournante d'une population multiraciale. Chacun déteste tout le monde, la parano règne, les gueulantes et les bagarres se succèdent, le son des radios brouille le tout. C'est ainsi que Spike Lee, le Noir qui parle au nom des Noirs, voit sa bonne ville de New-York.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, handicapés, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Jésus de Montréal

de Denys Arcand,
avec Lothaire Bluteau,
Catherine Wilkening,
Johanne-Marie Tremblay,
Rémy Girard,
Robert Lepage,
Gilles Pelletier.
Canadien (2 h).

Un acteur fiévreux joue le Christ, et son existence reproduit comme une parabole les passions de son personnage. Mirages et miracles du théâtre. Denys Arcand invente cette histoire vigoureuse, amère et picaresque pour continuer à dénoncer, avec son humour candide, le déclin de l'empire américain.

Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94).

La Petite Véra

de Vassily Pitchoul,
avec Natalia Negoda,
Andrei Sokolov,
Yuri Nazarov,
Ludmilla Zaitzeva,
Andrei Fomin.
Soviétique (2 h 15).

La libre circulation des idées détruit le mystère, mais non la fascination. Ainsi, l'on voit que les jolies filles soviétiques rêvent de flirt, de rock et de fringues, tout comme leurs sœurs occidentales. Normal. Surtout quand elles sont aussi séduisantes que la petite Véra, Natalia Negoda.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Le Peuple singe

de Gérard Vienne. Textes de Jacques Lanzmann,
Antoine Halff,
Yves Coppens dits par Michel Piccoli.
Franco-indonésien (1 h 25).

Les Singes, tels qu'en eux-mêmes. Leur vie quotidienne dans toutes les parties de la terre où ils vivent en liberté. Leurs espoirs et leurs déboires. Leurs amours et leur sagesse. Cinq ans de patience acharnée ont été nécessaires pour arriver à saisir la vérité des singes.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57) ; Cluny Palace, dolby, 5e (43-54-07-76) ; Bretagne, dolby, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (43-36-23-44) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17e (47-48-06-06).

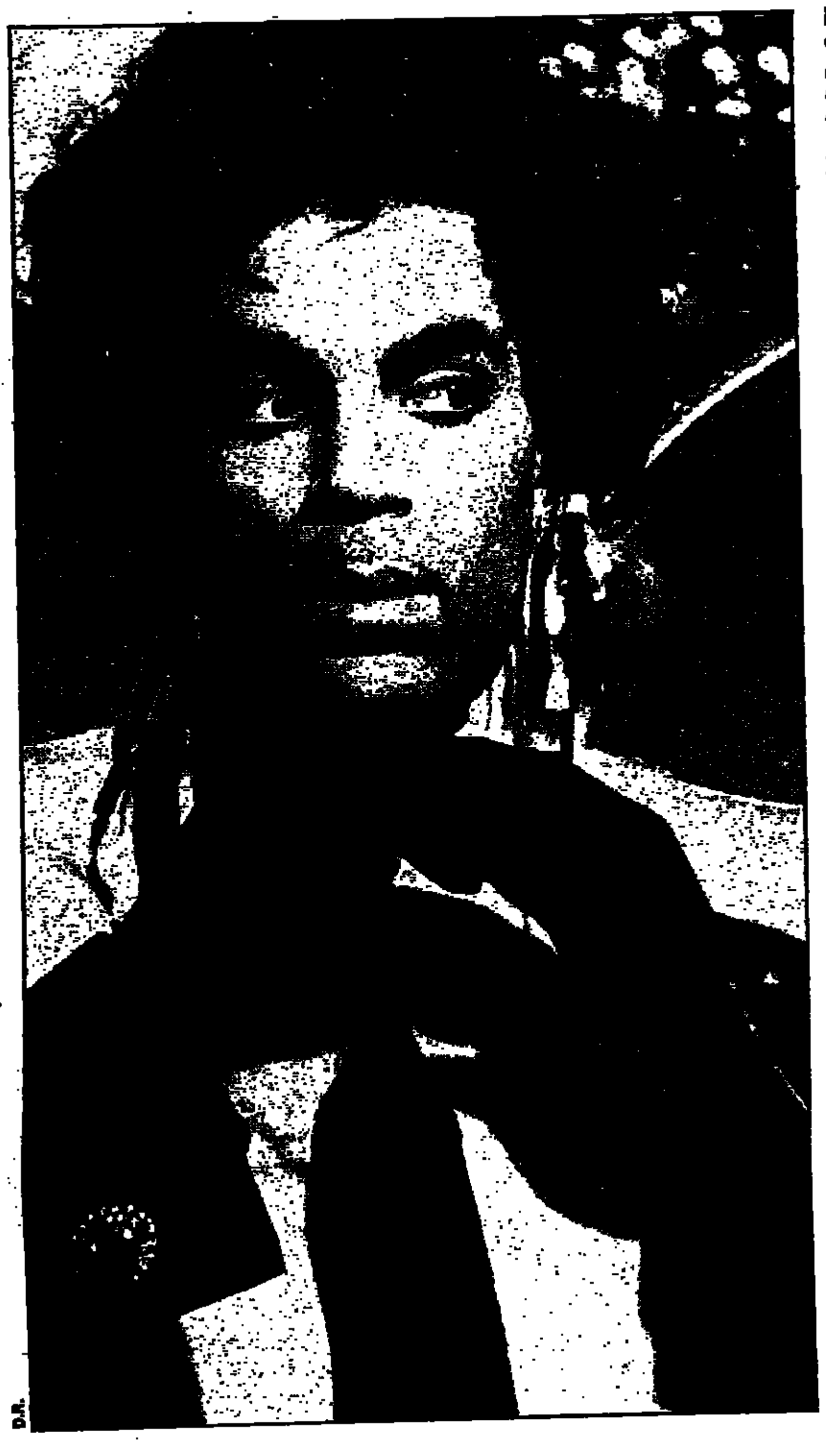

D.R.

Prince est le meilleur. C'est un avis largement partagé, surtout par Son Altesse. C'est pourquoi elle s'est filmée elle-même en personne. *Sign o' the Times*, le film tiré de l'album de la tournée, se classe sans efforts dans les grands films de concert. Ce n'est pas beaucoup mais ce n'est déjà pas si mal.

Prince Sign o' the Times

de Prince,
avec Prince.
Américain (1 h 25).

Prince en concert, Prince en studio, Prince en tournée européenne. Le petit homme est un grand showman. *(Voir notre photo légendée).*

Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).

Police Academy 6

de Peter Bonerz,
avec Bubba Smith,
Michael Winslow,
David Graf,
Marion Ramsey,
Leslie Easterbrook,
Lance Kinsey.
Américain (1 h 24).

Sixième épisode des triomphales aventures d'un groupe de flics débiles. Il n'y a pas de raison pour qu'il soit meilleur que les précédents.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Trop belle pour toi

de Bertrand Blier,
avec Gérard Depardieu,
Josiane Balasko,
Carole Bouquet,
Roland Blanche,
François Cluzet,
Didier Benureau.
Français (1 h 31).

« Les hommes préfèrent les grosses », disait déjà Josiane Balasko. Que Depardieu la préfère à Carole Bouquet, après tout pourquoi pas, de toute façon, ça le change. Le vrai miracle est qu'à partir d'un sujet plus que mince Bertrand Blier ait réalisé un film aussi aigu, roulé dans l'humour noir, dans la tendresse pudique.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

Un été d'orages

de Charlotte Brandstrom,
avec Judith Godrèche,
Stanislas Carré de Malberg,
Murray Head,
Marie-Christine Barrault,
Eva Darlan,
Roger van Hool.
Français (1 h 35).

Vacances en Auvergne pendant l'été 44. Les premières amours, qui se moquent bien de la guerre, mais que la guerre rattrappe, romanesque et cruelle.

Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

REPRISES

L'Arnaque

de George Roy Hill,
avec Paul Newman,
Robert Redford,
Robert Shaw.

Les plus beaux yeux bleus et le sourire le plus éclatant du cinéma hollywoodien, où Paul Newman et Robert Redford, réunis pour le bonheur des spectatrices et pour un scénario complètement loufoque, qui pourrait se résumer ainsi : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué. Avec en prime une petite musique devenue un classique à fredonner.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Brazil

de Terry Gilliam,
avec Jonathan Pryce,
Robert de Niro,
Kim Greist,
Michael Palin.
Britannique, 1984, copie neuve (2 h 25).

Attentats quotidiens, police et bureaucratie allant main dans la main, chirurgiens esthétiques règnant sur les esprits et les chairs, Robert de Niro en plombier et Jonathan Pryce se rêvant en archange blond et chevelu : le monde futur selon Terry Gilliam – l'Américain des Monty Python. Autant de fois on le voit, autant de fois on y découvre une merveille.

VO : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grande Halle de la Villette, dolby, 19e (42-49-30-80).

Five Easy Pieces

de Bob Rafelson,
avec Jack Nicholson,
Karen Black,
Susan Anspach.
Américain, 1970 (1 h 45).

L'un des films culte de la décennie 70. Le ton était nouveau, la morale voulait que l'on abandonne la famille, les amours, et les idéologies pour partir en toute liberté sur les routes. Jack Nicholson était jeune et mince.

VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

La Maison des otages

de William Wyler,
avec Humphrey Bogart,
Frédric March,
Arthur Kennedy.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 30).

Une famille d'Américains moyens est prise en otage par trois gangsters, dans sa propre maison que la police finit par cerner. Dans le huis clos la tension monte. Humphrey Bogart en truand névropathe s'en donne à cœur joie. Un classique du suspense.

VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

La Porte du paradis

de Michael Cimino,
avec Kris Kristofferson,
Christopher Walken,
Isabelle Huppert,
Sam Waterston,
John Hurt,
Joseph Cotten.
Américain, 1980 (3 h 40).

S'il existe aujourd'hui un cinéaste épique, c'est bien Michaël Cimino. Son existence n'en est pas facilitée. D'autant qu'il est difficilement classable. Il bouscule les traits convenus de l'Amérique, y compris dans la façon qu'elle a de pratiquer l'autocritique. Le film était déjà maudit à sa sortie pour avoir ruiné ses producteurs. Epouvantablement coupé, il gardait malgré tout des moments fulgurants. Neuf ans plus tard, les histoires d'argent sont oubliées, et on ne cherche plus à faire passer cette *Porte du paradis*, pour un western grandiloquent. On a donc sorti le film dans sa version intégrale et il est devenu ce qu'il est : un chef-d'œuvre.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Sept ans de réflexion

de Billy Wilder,
avec Marilyn Monroe,
Tom Ewell.
Américain, 1956 (1 h 45).

La jupe plissée blanche de Marilyn s'envolant sur une bouche d'air est plus célèbre encore que le fourreau et les longs gants de Gilda. Pour les amoureux de Monroe, que le film tienne ou non la distance n'a strictement aucune importance.

VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

« La Grande Parade », de Chen Kaige

Il est des films qu'il faut voir au second, voire au troisième degré. *La Grande Parade* est de ceux-ci. Car ce film de Chen Kaige, l'auteur de *Terre jaune* et du *Roi des enfants*, est un des rares documents dont nous disposons sur l'armée chinoise. A quelques semaines de l'entrée de cette armée sur la place Tiananmen à Pékin pour y massacrer les étudiants, il nous montre l'entraînement des soldats pour la grande parade de la fête nationale sur cette même place, cinq ans plus tôt.

A première vue, le contraste paraît choquant, comme un éloge au professionnalisme d'une armée qui vient de noyer dans le sang une protestation pacifique. Et pourtant, quel mal eut à l'époque Chen Kaige à tourner son film, soumis aux pressions de l'armée de l'air – le film est tourné sur une base aérienne – et des censeurs ! Au point qu'il dut en changer la fin pour la rendre « positive », sous peine de voir son œuvre interdite. En fait, *la Grande Parade* fut à peine distribuée en Chine, où elle circulait sur mauvaise copie vidéo, et n'eut de succès que dans des festivals étrangers (Nantes et Montréal, où elle obtint le prix spécial du jury).

Tant qu'il y aura des hommes à la chinoise, le film de Chen Kaige, bien que parfois trop long et pétri d'esthétisme, décrit l'absurdité d'un système à travers l'entraînement d'un groupe de soldats. Non pas pour la guerre, mais pour défiler place Tiananmen : 9 993 kilomètres de marche forcée pour aboutir à 96 pas de l'oie devant la tribune officielle de Tiananmen, remarque avec lassitude un officier. Un bagne de neuf mois pour satisfaire la vanité d'un vieux chef, M. Deng Xiaoping, qui entendait célébrer d'une manière grandiose son triomphe. Des soldats poussés au bout d'eux-mêmes, déshumanisés, broyés dans une machine à faire des robots par un instructeur à la férocité digne des *marines* américains, une vie suspendue à un seul objectif, hors de proportion avec un tel effort : un défilé.

Derrière ce documentaire sur une armée qu'on ne voit, dans la réalité, pratiquement jamais marchant au pas, c'est à la société chinoise que s'en prend Chen Kaige, qui séjourne actuellement aux Etats-Unis. Un choix qui en dit long. Une société longtemps elle aussi embrigadée mais d'où émergent des individus qui n'acceptent plus de passer leur vie noyés dans une machine collective dont ils ne sont qu'une petite vis, soumis aux brimades de petits chefs également prisonniers du système, et dont l'instructeur Sun est le prototype. Le film montre ainsi cette escouade au garde-à-vous sous un soleil brûlant et qui éblouit tout l'écran, alors que les heures s'égrènent, marquées par l'évanouissement des soldats les uns après les autres. *« Cette époque est révolue, les gens se foutent de la grande parade »*, s'écrie l'un des bidasses dans un moment de révolte, avant de rentrer dans le rang.

Film ambigu donc, mais dont l'ambiguïté même montre les limites du cinéma chinois dans une période d'ouverture. Les images diffusées ces derniers jours par le régime de Pékin sur l'« héroïque victoire » des soldats face aux « contre-révolutionnaires » de la place Tiananmen donnent une idée de ce qu'aurait tiré d'un tel sujet le cinéma aux armées.

PATRICE DE BEER.

THÉATRE

SÉLECTION PARIS

Amour pour amour

de William Congreve,
mise en scène
d'André Steiger,
avec Catherine Salviat,
Dominique Rozan,
Claude Mathieu,
Guy Michel,
Marcel Bozonnet,
Louis Arbessier,
Nathalie Nerval,
Jean-Philippe Puymartin,
François Barbin
et Thierry Hancisse.

Congreve a vingt-quatre ans quand il fait jouer, en 1695, *Love for love*. On s'aperçoit très tôt, et l'on redécouvre aujourd'hui, qu'il n'a pas son pareil pour créer sans cesse, avec cynisme et brusquerie, des tons de voix, des images, presque des hallucinations. Sa pièce met aux prises, autour d'un trio pas vraiment habituel – un jeune homme, une jeune femme, le père du jeune homme – toute une ronde d'obsédés, d'étreintes. Toute l'affaire est de rejoindre un lit ou son équivalent... Le décor de Claude Lemaire est splendide, la mise en scène d'André Steiger remarquable et l'interprétation des comédiens du Français d'une pureté de jeu parfaite.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 5 juillet, 20 h 30 ; le 9, 14 heures (et les 12, 17, 21, 25 et 28 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

L'Amour-Goût

de Crébillon fils,
mise en scène
d'Eric Lorvoire,
avec Annick Blancheteau,
Dominique Borg,
Florence Montagner,
Sidonie Cornille,
Patrick Coulais
et Eric Lorvoire.

Reprise à Paris de cette pièce qui a obtenu l'an passé le prix du Festival off d'Avignon. L'occasion d'entendre l'un des grands dramaturges du dix-huitième siècle et de retrouver Dominique Borg, comédienne et costumière qui a reçu le césar 1989 des meilleurs costumes pour *Camille Claudel*.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 22 heures. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 1 h 35. De 25 F à 150 F.

L'Avare

de Molière,
mise en scène
de Jean-Paul Roussillon,
avec Michel Etcheverry,
Michel Aumont,
Françoise Seigner,
Alain Pralon,
Dominique Rozan,
Véronique Vella,
Jean-Paul Moulinot,
Jean-François Rémi,
Catherine Samie
et Michel Favory.

Reprise d'une mise en scène imaginée par Jean-Paul Roussillon en 1969 pour son ami Michel Aumont, qui a joué le rôle d'Harpagon le soir de la première pour la deux cent cinquième fois. Autant dire que, comme Françoise Seigner (Rosine) et Alain Pralon (La Flèche), qui tiennent ces rôles depuis le premier jour mais avec un tout petit moins de constance, Aumont est absolument à l'aise dans les frusques de cet avare que bouleversent les beaux yeux de Mariane (Véronique Vella).

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 7 et 11 juillet, 20 h 30 (et les 15, 16, 19, 23, 27 et 31 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 40 F à 180 F.

Le Bal de N'Dinga

de Tchicaya U Tam'si,
mise en scène
de Gabriel Garran,
avec Pascal N'Zonzi,
Christine Sirtaine,
Henri Delmas,
Marius Yelolo
et Jack Robineau.

Nouvelle reprise d'un spectacle qui, dès sa création, nous plut instantanément. Pour sa mise en scène d'une biblique simplicité. Pour la liberté de ton d'une œuvre d'un maître africain que l'on découvrait en cette occasion. Pour une troupe de comédiens d'une rare générosité. Et pour une chanson entêtante qui, mine de rien, en disait long sur un continent en révolution. De théâtre en théâtre, de festival en festival, ce spectacle – une heure trente d'une promenade drôle et émouvante dans Kinshasa libérée des Belges le 30 juin 1960 – est reçu partout avec la même ferveur.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. A partir du 10 juillet. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 1 h 30. De 25 F à 150 F.

Comment devenir une mère juive en dix leçons

de Paul Fuks,
d'après Dan Greenburg,
mise en scène
de Tooti Masson,
avec Marthe Villalonga,
André Valardy,
André Badin,
Charles Capezzali,
Nathalie Mazeas,
Cyril Aubin
et Catherine Alcover.

Reprise à Paris d'un grand succès, dû pour une bonne part à la gouaille, la spontanéité créative d'une drôle de petite bonne femme. Marthe Villalonga, ni mère ni juive à la ville, se souvient de ses frères d'Algérie et endosse sans arrière-pensées un rôle qu'on croirait écrit pour elle. Spectacle chaleureux pour temps chauds.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

Le Foyer

d'Octave Mirbeau,
mise en scène
de Régis Santon,
avec Jacques Dacqmine,
Annie Sinigalia,
François Lalande,
Marc Legin,
Claude Legros,
Philippe Lecoq,
Jeanne Val,
Christine Kay,
Marion Lorain
et Michel Armin.

Molière inattendu du meilleur spectacle de l'année, ce *Foyer* est une somme de répliques d'une justesse et d'un cynisme effrayants. Le dialogue tape dans le mille. Conduits sans faiblesse par Régis Santon dans un décor tricolore de Jacques Deneux, les acteurs sont parfaits. Vraiment une bonne soirée.

Bouffes Parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 35 F à 180 F.

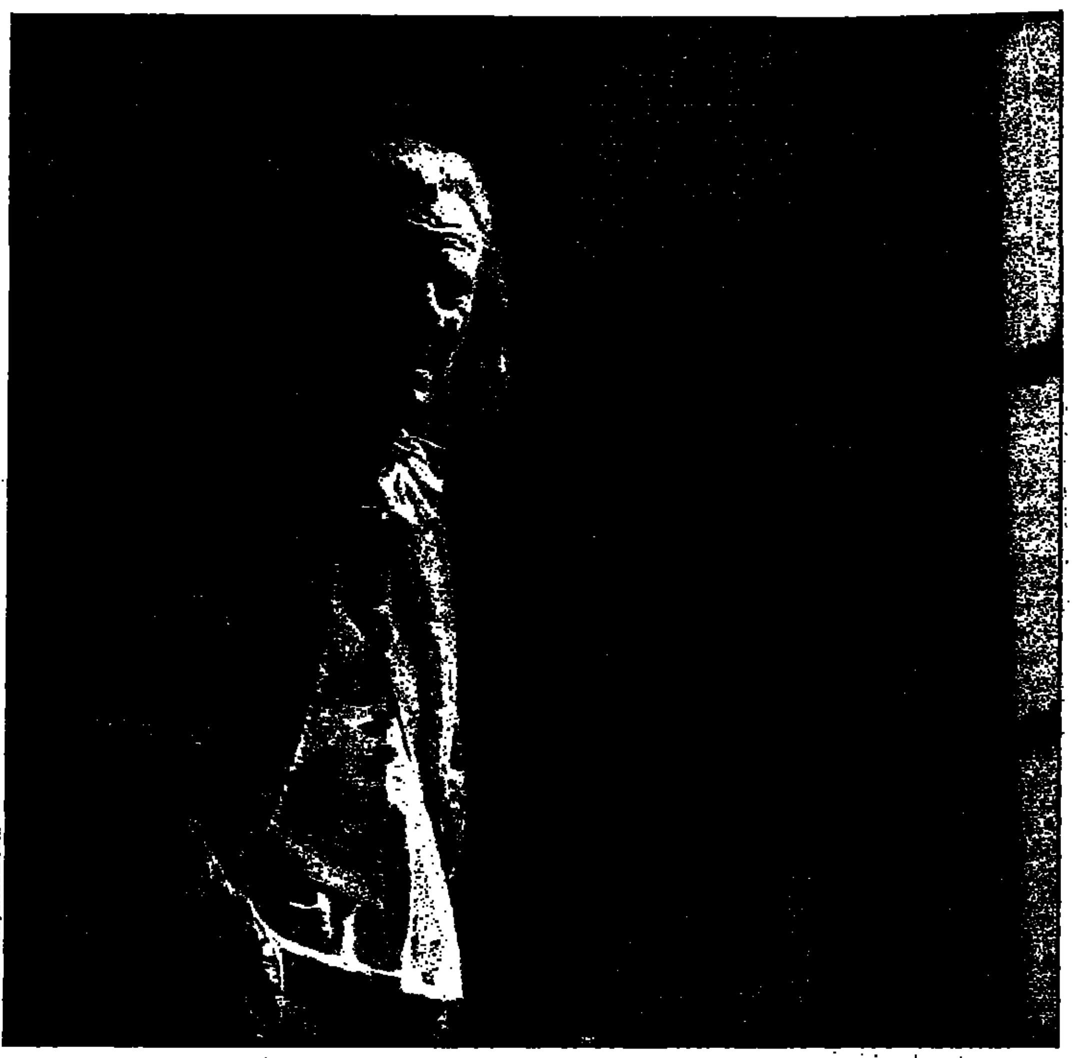

JANINE DI CINTIO/ENGUERAND

Parmi les sociétaires de la Comédie-Française, Michel Aumont a une place à part. Question de talent, et de courage puisqu'il passe de la création contemporaine aux textes classiques, comme cet *Avare* dont la défroque fut il y a vingt ans taillée à ses mesures par Jean-Paul Roussillon.

Inventaires

de Philippe Minyana,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Florence Giorgetti,
Judith Magre,
Jean-Jacques Scheffer
et Edith Scob.

Retour à Paris d'un spectacle créé il y a deux ans à la Bastille et qui, après une tournée, retrouve la capitale dans le très beau Théâtre Paris-Villette. La plume encore fragile d'un auteur dramatique célébré pourtant par les jeunes générations, professionnels et amateurs confondus, et la présence de Florence Giorgetti et Judith Magre, deux grandes comédiennes.

Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 30. 80 F et 110 F.

Lapin-Chasseur

de Jérôme Deschamps,
mise en scène
de Jérôme Deschamps,
avec Jean-Marc Bihour,
Susan Carlson,
Lorella Cravotta,
Jacques Dejean,
Jean Delavalade,
J.-F. Dinnacaroupin,
P. Duquesne,
S. Jobert,
M. Lamy
et A. Margoni.

Côté cuisines, un petit monde s'apprête au service. Côté salle, un orchestre (!) et une poignée d'artistes de cabaret y vont de leurs chansonnettes tandis que s'affaire un personnel dont le moins que l'on puisse dire est qu'il manque d'efficacité. D'un côté comme de l'autre, le peuple Deschamps – auteur et metteur en scène de *la Veillée*, *les Petits Pas* et *C'est dimanche*, pour ne citer que ses derniers et excellents spectacles, – hommes et femmes volés au quotidien le plus partagé pour nous faire vivre deux fois une heure et quart d'un spectacle drôle, quelquefois à faire peur. Il faut aller déguster ce *Lapin-chasseur* tord-boyaux. On n'est pas forcé de commencer par les cuisines... même si le final côté restaurant est étourdissant.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 50. De 60 F à 130 F.
Dernière représentation le 8 juillet.

Le Mariage de Figaro

de Beaumarchais,
mise en scène
d'Antoine Vitez,
avec Catherine Samie,
Geneviève Casile,
Alain Pralon,
Dominique Rozan,
Catherine Salviat,
Dominique Constanza,
Richard Fontana,
Claude Mathieu,
Véronique Vella
et Jean-François Rémi.

Première mise en scène d'Antoine Vitez depuis qu'il a pris l'an passé la tête de la Comédie-Française, ce *Mariage* a un peu déçu. En raison surtout d'une interprétation malheureusement peu convaincante et aussi d'une vision de l'œuvre un peu trop alambiquée. Un travail sérieux, incontestablement, trop sérieux même. Un spectacle important malgré tout pour ceux qui aiment – et ils sont nombreux – l'œuvre de celui qui hissa Chaillot au meilleur niveau européen.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 6, 8 et 10 juillet, 20 h 30 (et les 14, 16, 18, 22, 23, 26 et 30 juillet). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 40 F à 180 F.

Monsieur Songe

de Robert Pinget,
mise en scène
de Jacques Seiler,
avec Nadia Barentin,
Danièle Lebrun,
Jacques Boudet
et Jacques Seiler.

Deux clowns de la grande espèce, Jacques Seiler et Jacques Boudet, épaulés par deux parfaites comédiennes, Danièle Lebrun et Nadia Barentin, asticotent les mots d'un de nos auteurs contemporains les plus réjouissants, Robert Pinget. Si la tristesse vous prend, ou si elle ne vous a pas pris, allez voir *Monsieur Songe*. C'est à mourir de rire.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse, 6e. Du mardi au vendredi à 20 h 45, le samedi à 20 heures et 22 heures. Tél. : 45-48-92-97. Durée : 1 h 30. De 60 F à 160 F.

Voltaire's Folies

d'après Voltaire,
mise en scène
de Jean-François Prévand,
avec en alternance
Yves Pignot,
Rémy Kirch,
Gérard Maros,
Jean Barney,
Jean-François Prévand
et Serge Beauvois.

Spectacle de divertissement vivement troussé par une bande de drôles. *Les Dialogues philosophiques*, de Voltaire, passés à la moulinette du rire pour un éloge de la démocratie contre l'intolérance, pour la défense et l'illustration de l'anticléricalisme contre l'obscurantisme.

Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, 9e. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-81-00-11. Durée : 1 h 45. De 120 F à 180 F.

DANSE

Paris

Antonio Gadès

Fiesta Gitane : les sortilèges inépuisables du flamenco.

Grand Palais, les 11, 12, 13 et 15 juillet, 21 h 30. Tél. : 45-78-75-00. De 100 F à 250 F.

Groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris

Le Melon royal : une création d'Andy de Groat, chorégraphe capable du meilleur comme du pire. Musique originale d'Antoine Hervé et Véronique Wilmart, avec la participation de musiciens de l'Orchestre national de jazz.

Centre Pompidou (grande salle), du 6 au 9 juillet, à 18 heures. Tél. : 42-74-42-19. 70 F.

Ecoles de danse

Deux des meilleures du monde, si ce ne sont les meilleures, sont réunies : celle de l'Opéra de Paris et l'Académie Vaganova de Leningrad. Les rats français dansent les *Trois couleurs*, création de Serge Golovine et *Concerto en ré* ; les rats soviétiques font une présentation d'école et dansent le *Grand Pas classique* de Marius Petipa. La soirée du 9 est réservée aux Russes.

Grand Palais. Jusqu'au 9 juillet, à 21 heures. Tél. : 45-78-75-00. Durée non précisée. De 100 F à 250 F.

Ballet de Géorgie

Virtuoses plus époustouflants que leurs aînés, les 6 à 12 ans du Ballet de Géorgie avaient sidéré au Palais des congrès, à Paris, lors d'une tournée, la saison dernière. Les revoilà.

Théâtre du Jardin d'acclimatation. Du 4 au 9 juillet, les mardi, mercredi et jeudi à 10 heures et à 14 h 30 ; les vendredi et samedi, à 14 h 30 et à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures et à 17 heures. Tél : 40-67-97-86. Durée une heure. 45 F en matinée, 75 F en soirée (30 F et 50 F, pour les moins de 16 ans).

Régions

Montpellier

Meublé sommairement : une création de Dominique Bagouet, qui s'inspire d'une nouvelle d'Emmanuel Bove. Avec la comédienne Nelly Borgeaud, et Raymond Boni et Geneviève Sorin pour la musique.

Cour Jacques-Cœur, Montpellier, les 10 et 11 juillet, à 22 heures. Tél. 67-60-41-10. 80 F et 100 F. Autres manifestations de Montpellier. Danse : Christina Hoyos (les 5 et 6), Mark Morris (le 5), Kanak (les 7 et 10), Ballet de Tbilissi (les 8 et 9), Vicente Saez (le 11).

Aix-en-Provence

Danse à Aix : Olga Roriz, Douglas Dunn (le 6), Nederlands Dans Theater II (le 7), Hervé Jourdet (les 9, 10 et 11), concert du Quatuor belge de percussion (le 10), Josette Baïz (le 12).

Aix-en-Provence, divers lieux, jusqu'au 12 juillet, à 19 h 30, 21 heures ou 22 heures. Tél. : 42-63-06-75. De 50 F à 90 F.

Châteauvallon

Béjart Ballet Lausanne : la grande fresque historique *1789 et nous* (jusqu'au 8) et des ballets du répertoire : *Sept Danses grecques*, *l'Oiseau de feu* et *le Sacre du printemps* (du 10 au 13).

Châteauvallon, jusqu'au 29 juillet, à 22 heures. Tél. : 94-24-11-76. De 170 F à 200 F.

La sélection théâtre a été établie par : Olivier Schmitt.
Danse : Sylvie de Nussac.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

JOHN JAMESON, 10, rue des Capucines, 2e, 40-15-00-30/40-15-08-08, T.l.j.	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 95 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
RELAIS BELLMAN 47-23-54-42, 37, rue François-1er, 8e, F. sam. dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre entièrement rénové. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
TY COZ, Fermé dim. et lundi soir, 35, rue Saint-Georges, 9e, 48-78-42-95	Jusqu'à 23 h. VOS DÉJEUNERS ET DINERS dans un CADRE BRETON, POISSONS, CRUSTACÉS et FRUITS de MER. CRÊPES et GALETTES.
LE PRESBOURG 45-00-24-77, 3, av. de la Grande-Armée, 16e, Ts les jrs	Accueil NON-STOP jusqu'à 1 h du matin. Une table gastron., avec vue sur l'Arc de triomphe, que tout Parisien se doit de découvrir. Plats du terroir, fruits de mer. Poissons fins. Langoustes et homards du vivier. Terr. Déj. d'aff. Menu à 92 F + carte.
LE GOURMAND CANDIDE 43-80-01-41, 6, pl. Maréchal-Juin, 17e (pl. Pereire)	Cuisine traditionnelle française personnalisée, menu bourgeois 195 F. Salon particulier de 8 à 45 personnes. Tous les jours sauf samedi midi et dimanche.

RIVE GAUCHE

RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75, 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert tous les jours, y compris le dimanche.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS T.l.j. 43-26-89-36
9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e, Salons.
CHOUCROUTES, Grillades, POISSONS.
TERRASSE PLEIN AIR
HUITRES ET COQUILLAGES.
pâtisserie, Grands crus d'Alsace.

LA TOUR D'ARGENT
HUITRES TOUTE L'ANNÉE
POISSONS DU MARCHÉ
Plats traditionnels - Vins à découvrir
Décor : « Brasserie de Luxe »
TERRASSE au pied de l'Opéra-Bastille
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin
6, place de la Bastille, 43-42-90-32

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 h sur 24

CONGRÈS MAILLOT
Porte Maillot : 80, av. de la Grande-Armée
HUITRES, COQUILLAGES toute l'année
POISSONS, VIANDES à l'os grillées
45-74-17-24 - Ouvert T.l.j.

AMERICAN CENTER
AMERICAN LANGUAGE
AMERICAN CULTURE
AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
3ème trimestre 17 avril-1er juillet.
Cours intensifs chaque quinzaine
Préparation au TOEFL
F.P.C.
1, place de l'Odéon 75006 Paris.
Tél.: 46 33 18 52
INSCRIPTIONS IMMEDIATES

هكذا من الأصل

MUSIQUES

DÉCOUVERTES

Haendel Scarlatti Purcell

Duos et cantates de chambre

Véronique Dietschy (soprano), Alain Zaepffel (haute-contre), Ensemble Gradiva.

Les voix d'homme haut perchées ont fini par s'imposer, plus de vingt ans après les débuts d'Alfred Deller, mais reconnaissons que certains *chanteurs dérangent à cause* de leur timbre métallique ou de leur affectation. Rien à craindre de tout cela avec Alain Zaepffel, son timbre est moelleux, *naturellement* émouvant, et son style impeccable fuit comme la peste ces petits chichis qui passent encore pour de la profondeur. Avec Véronique Dietschy, soprano, il chante des airs de Haendel, Scarlatti et Purcell. Une musique qu'il devient difficile d'écouter ensuite chanter par ces grandes voix formées à l'opéra italien du dix-neuvième siècle.

Les 5 et 6. Amphithéâtre Richelieu, 21 heures. Location FNAC, Cityrama, Pastel. De 60 F à 110 F.

World Music Masters de piano

Seize candidats des concours internationaux.

Un concours de piano de plus ! mais celui-là n'est ouvert qu'aux lauréats d'autres concours internationaux, doté de prix financièrement attractifs (ce qui est bien), et propose une liste impressionnante de concerts à l'unique lauréat (ce qui est mieux).

Les 5 et 6, le 7, à Nice. Salle Gaveau, 11 heures. Tél. : 49-53-05-07. 40 F.

Weber

Musique de chambre

Philippe Cuper (clarinette), Michel Moraguès (flûte), Alexis Galperine (violon), Pierre-Henri Xuereb (alto), Cécilia Tsan (violoncelle), Jean-Louis Haguenauer (piano), Jean-Paul Fouchécourt (ténor).

La clarinette était l'un des instruments chéris de Weber ; *dans ses opéras il* lui a souvent donné la part belle, et, dans sa musique instrumentale, une place privilégiée. Des duos, des *quintettes*, deux concertos, des variations témoignent de cet attachement indéfectible. Le Festival estival de Paris a confié un florilège de ses œuvres à une petite équipe de musiciens français ; et des meilleurs.

Le 10. Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-04-98-11. Location FNAC, Pastel. De 80 F à 90 F.

PIERRE GAYTE

Présent sur tous les fronts — pianos anciens, modernes, direction d'orchestre, musique contemporaine, — Jean-Claude Pennetier est l'honnête homme du piano. A Guéthary, il joue Haydn, Chopin et Brahms, pour Piano en Côte basque. Le festival qui monte.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 5 juillet

Mozart

La Clémence de Titus, extraits
Concerto pour clarinette

Gluck

La Clémence de Titus, extraits

Guillemette Laurens (mezzo-soprano), Jean-Claude Veilhan (clarinette), La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Jean-Claude Malgoire (direction).

Pionnier de l'interprétation à l'ancienne du répertoire baroque en France, Jean-Claude Malgoire se penche depuis quelque temps sur Mozart, Gluck et Haydn. Et même si sa Grande Ecurie n'a pas le poli technique des ensembles hollandais ou britanniques, il emporte l'adhésion grâce à la vigueur de ses *tempos et* à l'enthousiasme communicatif de sa direction. La musique dans la bonne humeur.

Auditorium des Halles, 20 h 30. Tél. : 40-04-98-11. Location FNAC, Pastel. De 80 F à 90 F.

Lundi 10 juillet

Méhul

La Légende de Joseph en Egypte

Laurence Dale (ténor), René Massis (baryton), Frédéric Vassar (basse), Brigitte Lafon (soprano), Orchestre régional de Picardie, Ensemble choral Intermezzo, Claude Bardon (direction).

Une mise en scène de Pierre Jourdan, une distribution jeune et excellente, un bon musicien à la baguette, cette résurrection du grand opéra de Méhul a toute les chances de s'imposer.

Théâtre Renaud-Barrault. 20 h 30. Tél. : 42-56-08-80. Location FNAC. De 200 F à 400 F.

Jeudi 6 juillet

Arensky

Trio op. 32

Dvorak

Trio op. 90

Trio Tchaïkovski.

On a trop souvent prétendu que des solistes ne pouvaient constituer un bon ensemble de *musique* de chambre, que ce répertoire exigeait plus d'abnégation que de virtuosité (il est des professeurs pour croire encore à *cette fausse idée*). Les membres du Trio Tchaïkovski sont des virtuoses formés en Union soviétique (c'est assez dire la solidité *de leur métier*) et pourtant peu de trios sonnent avec tant d'homogénéité, de musicalité. Ils jouent un célèbre trio de Dvorak et une rareté d'Arensky.

Musée d'Orsay, 18 h 30.

RÉGIONS

Aix-en-Provence

Mozart

La Flûte enchantée

Dawn Upshaw, Lubica Orgonasova, Hellen Kwon, Edith Schmid, Kurt Streit, Anton Scharinger, Erich Knodt, Ensemble orchestral de Paris, Armin Jordan (direction), Jorge Lavelli (mise en scène).

Faut-il lire le livret au premier degré, faut-il chercher derrière des situations « surréalistes » les marques de la franc-maçonnerie ? Ce débat, qui partage encore les *musicologues*, n'est pas clos. Mise en scène par George Lavelli, dirigée par Armin Jordan, cette production devrait être une réussite. *Mais, vraiment*, les places sont beaucoup trop chères.

Le 10. Théâtre de l'archevêché, 21 h 15 (et les 13, 16, 19 et 30 juillet). Tél. : 42-23-11-20. De 240 F à 680 F.

Purcell

The Fairy Queen, version intégrale

Lynne Dawson, Thomas Lander, Derek Lee Ragin, Thomas Randle, Ensemble Les Arts florissants, William Christie (direction), Adrian Noble (mise en scène).

Donné pour la première fois en France, dans sa version intégrale (pièce, plus musique), *The Fairy Queen* bénéficie d'un cast à la hauteur du sujet.

Le 11. Théâtre de l'archevêché, 21 h 15 (et les 17, 20, 25 et 29 juillet). Tél. : 42-23-11-20. De 240 F à 680 F.

Beaune

Mozart

Les Noces de Figaro, extraits
La Clémence de Titus, extraits

Catherine Dubosc (soprano), La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Jean-Claude Malgoire (direction).

Catherine Dubosc chante Mozart avec un naturel *confondant, un timbre* argenté, fruité, une jeunesse formidables. Elle a la jeunesse des rôles qu'elle interprète, le regard rieur. Est-il nécessaire d'insister ?

Le 7. Hospices, 21 heures. Tél. : 80-22-24-51. De 80 F à 200 F.

Dufay Binchois Vide Grenon

Musiques de la cour de Bourgogne du XV[e] siècle

Ensemble Gilles Binchois, Dominique Vellard (direction).

A côté des sentiers rebattus de la musique « classique » (de Monteverdi à Bartok), tout un répertoire renaît grâce à des interprètes formés aux redoutables exigences de la musique ancienne. L'Ensemble Gilles Binchois a la capacité de rendre vivante une musique qui, hier encore, appartenait au musée et qui aujourd'hui séduit un public toujours plus nombreux.

Le 8. Hospices, 20 heures. Tél. : 80-22-24-51. De 80 F à 200 F.

Guéthary

Mozart

Fantaisie et Sonate

Chopin

Nocturnes op. 27 n°s 1 et 2
Fantaisie en fa mineur

Brahms

Sonate op. 5

Jean-Claude Pennetier (piano).

Jean-Claude Pennetier est un pianiste sans frontière. Il joue la musique contemporaine comme Jadin, du piano moderne, comme du piano-forte ; il dirige ; il compose ; il enseigne. Cette anti-spécialisation lui nuit sans doute, puisqu'il n'est pas très connu, mais elle en fait l'un des musiciens les *plus admirés par ses* confrères. N'est-ce pas là l'essentiel dans la carrière d'un musicien ?

Le 10. Eglise. 21 heures. Tél. : 59-26-56-60. De 90 F à 120 F.

Montpellier

Richard Strauss

Till Eulenspiegel

Ravel

La Valse

Dvorak

Symphonie n° 9

Orchestre national de France, Lorin Maazel (direction).

Lorin Maazel est l'un des rares chefs à pouvoir encore faire briller le National de tous ses feux, mais vraiment ses programmes manquent de renouvellement. Est-ce de la paresse, du désintérêt pour une formation *qui* a peut-être perdu du lustre qu'elle avait acquis sous la direction de Celibidache ? Comme toujours, le chef américain gagnera à l'arraché, le soir du concert.

Le 11. Montpellier. Zénith, 21 h 30. Tél. : 67-52-83-83. De 100 F à 150 F.

Orange

Mozart

La Flûte enchantée

Barbara Hendricks, Zdzislawa Donat (soprano), Gösta Winbergh (ténor), Matti Salminen (basse), Christian Bosch (baryton), Richard Dembo (mise en scène), Orchestre philharmonique de Radio-France, Hans Graf (direction), Chœurs du Grand Théâtre de Genève.

Si le mistral n'est pas de la partie, cette *Flûte* servie par des voix en situation, une mise en scène de Richard Dembo (le cinéaste de *la Diagonale du fou*), l'Orchestre philharmonique de Radio-France et Hans Graf, devrait être un beau succès... qui risque tout de même de se perdre dans l'immensité du Théâtre antique d'Orange.

Le 8. Théâtre antique, 21 h 45. Tél. : 90-34-24-24. De 120 F à 600 F.

Saint-Jean-de-Luz

Haydn

Sonate

Brahms

Pièces pour piano op. 117 et 118

Chopin

Œuvres pour piano

Jean-Marc Luisada (piano).

Jean-Marc Luisada entraîne ses auditeurs sur les chemins aventureux de l'aventure poétique. Pour cela, il prend des risques, n'hésitant pas à prendre le contre-pied de traditions solidement établies. Cette fois-ci, il joue une sonate de Haydn, les *Opus 117* et *118* de Brahms et quelques œuvres de Chopin, un compositeur auquel *on aurait tort de* le limiter car il a obtenu un prix au Concours Chopin de Varsovie.

Le 11. Auditorium, 21 heures. Tél. : 59-26-56-60. De 90 F à 120 F.

Sully-sur-Loire

Scarlatti

2 Sonates

Mozart

Rondo

Schumann

Etudes symphoniques

Chopin

Ballade n° 1
3 Etudes
2 Mazurkas
Scherzo n° 4

Sergei Edelmann (piano).

Depuis les débuts de Gilels en Occident, l'Union soviétique nous a envoyé une kyrielle de pianistes qui n'ont pas toujours transformé leur essai. Emigré depuis treize ans, Edelmann a su évoluer, prendre le meilleur de nos acquis musicologiques, sans oublier ce qu'il avait appris dans son *enfance*. Intime comme pouvait l'être le regretté Iouri Egorov, athlétique comme le jeune Gilels, le jeu de ce jeune pianiste a tout pour prendre une place *privilégiée* dans le cœur des mélomanes.

Le 7. Château, 21 heures. Tél. : 06-05-45-05. Location Minitel 3615 code BILLETEL. De 180 F à 195 F.

Vaison-la-Romaine

Schubert

ouverture

Mozart

Concerto pour piano KV 414

Bach

Concerto pour piano BWV 1054

Dvorak

Sérénade

Cyprien Katsaris (piano), Virtuoses de Philharmonique de Berlin.

Prodigieux virtuose, *capable* de jouer avec aisance les œuvres les plus ardues, les plus folles, Cyprien Katsaris court de triomphe en triomphe, en Allemagne. *En* France, ses succès sont plus *modestes*. A Vaison, il joue Bach et Mozart. Belle occasion de gagner définitivement ses galons de musicien. Les Allemands ne peuvent tout à fait avoir tort !

Le 11. Théâtre du Nymphée, 21 h 45. Tél. : 90-36-24-79. De 90 F à 150 F.

JAZZ

Jazz aux Tuileries

Paris happe les musiciens à la descente de l'avion. Plusieurs festivals se constituent donc, sans excès de tapage, dans la capitale, en avant-première. C'est le petit plaisir de ceux qui n'ont pas pu encore partir en vacances. Chick Corea (le 5), Michael Franks (le 6), Michel Camilo, George Duke (le 7), Bosco, Caetano Veloso, Joao Gilberto (le 8), Lionel Hampton (le 9), Cab Calloway (le 10), Yellow Jackets (le 11) se succèdent dans le parc des Tuileries. Soit l'essentiel des grandes tournées en partance pour le sud du Sud.

Heineken Jazz Festival, du 5 au 11 juillet. Concerts à 21 h 30, grande scène du parc des Tuileries. 120 F. Billets en vente aux guichets et dans les FNAC.

Michael Brecker Band

La *série* Jazz Etc. est une série de luxe. Michael Brecker, l'une des stars qui s'y présentent, est une sorte de Paganini du sax ténor qui se serait mis au micro-ordinateur et aux synthétiseurs (figure très moderne). Mike Stern, un gros rêveur qui imiterait (ou réinventerait, au choix) le blues avec un peu plus de sentiment et beaucoup plus de technique qu'un vieux guitariste du Mississippi. *Joe Calderozo*, le pianiste virtuose, un Liszt élevé à la diable. L'ensemble est un des meilleurs groupes du moment, tour à tour passionnant ou ennuyeux comme la pluie, *extraordinairement* inventif ou désarmant de bêtise.

Le 6 juillet, au Grand Rex, 1, bd Poissonnière, à 20 h 30. La veille, même endroit, même heure, le guitariste Larry Carlton. 140F. Billets en vente dans les FNAC.

Eric Le Lann

Dans la tourmente des festivals, un concert discret du trompettiste à suivre, à *découvrir*, à *entendre toutes* affaires cessantes : Eric Le Lann. Il se produit au Saint-Louis Blues, ex-Bal nègre des années folles, rue Blomet, à deux pas de l'atelier d'André Masson, où se réunissaient les premiers surréalistes. Aujourd'hui, la rue Blomet est habitée par les poètes. Et les trompettistes de génie y font un tour.

Au Saint Louis Blues, 33, rue Blomet. Paris 15e, à 21h30. Tél. : 47-34-30-97.

Cette sélection des festivals a été réalisée avec l'aide de *Jazz Magazine* qui consacre son numéro de juillet aux *festivals* de jazz des Etats-Unis, du Canada et d'Europe, de l'est comme de l'ouest. Dans ce spécial festival, vous trouverez les dates, les adresses, les renseignements pratiques, les numéros de téléphone de toutes les manifestations de l'été.

ROCK

The Cure

Suite du tour de France de Robert Smith (pull noir, rouge à lèvres) et de sa cohorte. *En Bretagne et* à Paris, toujours la même fête maladive, la même explosion angoissée. Pour adolescents, pour ceux qui voudraient avoir quinze ans et ne pas savoir ce qu'ils savent.

Le 5 juillet, à Brest, parc Penfeld, à 20 h 30. Le 7, à Caen, cour du château, à 20 h 30. Les 8 et 9, au Palais omnisports de Paris Bercy, à 20 heures. Le 9, à Reims, parc des expositions, à 20 h 30. 120 F. A Paris, 150 F.

Formidable Rythm'n'blues

Une grande revue soul, dans la tradition des années 60, de passage à Paris, ça ne se rate pas. *On entendra* la voix irrésistible de Bobby Blue Bland, le blues du guitariste et chanteur Little Milton et aussi Denise LaSalle, Johnny Taylor, Mosley and Johnson. Le tout accompagné par les cuivres de Muscle Shoals.

Le 10 juillet, à l'Olympia, 28, bd des Capucines, Paris 9e, à 20 h 30. 130 et 150 F. Réservations, FNAC, Virgin Megastore, BILLETEL.

Bastia

Johnny Clegg et Savuka

Au lendemain du concert gratuit de Ça suffat comme ci, Johnny Clegg sera à Bastia, au stade Furiani. Le Zoulou d'honneur clôturera une journée au cours de laquelle on aura entendu Cheb Kader, les Napolitains de Biska et la chanteuse corse Patrizia Poli.

Le 9 juillet, au stade Furiani de Bastia. De 130 à 180 F.

La sélection « Musiques » a été établie par : Alain Lompech « Jazz » : Francis Marmande « Rock » : Thomas Sotinel

informations festivals 89

SUR VOTRE MINITEL 3615 RF FESTIVALS

Radio France

ARTS

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Richard Artschwager

Après l'exercice de divers métiers, cet ancien élève d'Amédée Ozenfant, à New-York, décida de réaliser quelques meubles « *sur le mode constructiviste* ». De là à concevoir des sculptures-meubles, il n'y avait qu'un pas, que l'artiste franchit, combinant objets ordinaires et formes minimalistes, rigueur et ironie. Si bien qu'Artschwager peut passer aujourd'hui pour l'ancêtre d'une certaine sculpture des années 80.

Centre Georges-Pompidou, Galeries contemporaines, rez-de-chaussée, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Du 7 juillet au 17 septembre.

L'Algérie de Philippe Zoummeroff

On cent trente années de présence française en Algérie, à travers les collections de timbres, mais aussi de peintures, dessins, gravures, photos, cartes postales, archives, lettres, etc., d'un philatéliste, bibliophile et amateur d'art, aimant la rareté et l'inédit.

Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris, 15e. Tél : 43-20-15-30. Tous les jours sauf dimanche de 11 h à 18 h. Du 6 juillet au 16 septembre. 10 F.

Wilfredo Lam

Venues tout droit de Cuba, une trentaine de peintures d'un des enfants chéris des surréalistes, pour la charge symbolique et la magie de son art, et dont Picasso avait dit à Pierre Lœb, à propos de son primitivisme : « *Il a le droit, lui : il est nègre !* »

Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, Paris, 7e. Tél : 42-22-97-60. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 10 h à 22 h. Jusqu'au 23 septembre.

Avallon et Beaune

Etienne-Martin

Le sculpteur des Demeures inspirées à l'origine par la maison de son enfance, devenue maison mère de son œuvre, est à Avallon. Celui des bois et des souches noueuses, à peine corrigées, est à Beaune.

Collégiale Saint-Lazare, église Saint-Pierre, 89200 Avallon. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Nocturnes les samedis, dimanches, veilles et jours de fêtes de 21 heures à 23 heures. Du 9 juillet au 10 septembre. Chapelle de l'Oratoire, 75, rue de Lorraine, 21200, Beaune. De 14 heures à 18 h 30, fermé le lundi. Jusqu'au 10 septembre.

Nantes

Soulages

Quarante ans de peinture forte, sombre, de plus en plus monumentale, de plus en plus noire. Les œuvres, une soixantaine, viennent de musées allemands, américains, parisiens, et de collections privées. Cette rétrospective, qui a déjà été présentée à Kassel et à Valencia, coïncide avec l'ouverture des salles d'art contemporain du Musée des beaux-arts de Nantes, désormais un des plus beaux qui soient.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-74-53-24. De 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, le dimanche de 11 heures à 17 heures. Du 7 juillet au 1er octobre.

Nice

Art Jonction International

La foire de l'art contemporain de Nice, dont c'est la 4e édition, s'agrandit et précise sa vocation : la jeune création. Une centaine de galeries y participent cette année, beaucoup sont françaises, mais aussi italiennes, et un hommage particulier y est rendu à la photographie : dix galeries choisies en Europe ont été invitées à présenter chacune une exposition personnelle d'un jeune artiste d'expression photographique.

Palais des expositions, esplanade de Lattre-de-Tassigny. 06300. Tél. : 93-87-37-34. De 16 h 30 à 23 heures. Jusqu'au 9 juillet.

Saint-Paul-de-Vence

« L'œuvre Ultime »

Les œuvres des dix dernières années de vingt-quatre peintres.

(Voir notre photo légendée.)

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 octobre.

SPADEM

Les derniers coups de pinceaux, les derniers traits de génie de vingt-quatre peintres, Cézanne, Gauguin, Renoir, Monet ou Picasso (ci-dessus, le *Matador*, 1970). Quelques-unes de leurs œuvres ultimes sont exposées jusqu'au 4 octobre à la Fondation Maeght de Saint-Paul-de-Vence.

SÉLECTION PARIS

Estampes et Révolution : 200 ans après

D'Adami à Zeimert, soixante artistes ont reçu la commande d'une estampe célébrant le Bicentenaire. Chaque estampe étant tirée à cent exemplaires, cela fait cent collections que la délégation aux arts plastiques doit diffuser dans les musées, les centres d'art et nos instituts culturels à l'étranger.

Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer, Paris, 8e. Tél : 45-63-90-55. Tous les jours sauf mardi de 11 h à 18 h. Jusqu'au 27 août. 10 F.

Jean Fautrier

En plus de cent cinquante peintures accompagnées de dessins, de gravures et de la quasi-totalité des sculptures, un juste hommage à l'auteur des Otages, qu'il est bon de revoir à travers son œuvre « noire » de l'entre-deux-guerres.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 24 septembre. 15 F.

Métal, hommes et dieux

Comment les hommes, depuis 6000 ans, ont magnifié le métal, cuivre, or, argent, bronze. Une exposition composée de pièces rares provenant d'une douzaine de grands musées et trésors de cathédrales.

Jardin des Plantes, galerie de minéralogie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris, 5e. Tél : 43-36-54-26. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 17 h, samedi, dimanche de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 janvier. 25 F (comprenant l'ensemble des expositions).

Michel-Ange dessinateur

Dessins d'architecture, dessins d'anatomie, études pour les fresques de la Sixtine ou pour les sculptures du tombeau des Médicis, projets pour la Bibliothèque Laurentienne... Sélectionnées dans les plus grandes collections, quatre-vingt huit feuilles offrent au public une anthologie des méthodes de Michel-Ange dessinateur à chacune des grandes étapes de sa carrière.

Musée du Louvre, galerie Mollien. Entrée par la pyramide, direction Denon, Paris, 1er. Tél : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 18 h, nocturnes mercredi jusqu'à 21 h 45 et un lundi sur deux jusqu'à 21 h 45. Fermé du 13 au 15 juillet. Ouvert mardi 11 juillet. Jusqu'au 31 juillet. 25 F + 7 F (majoration du droit d'entrée au musée).

Quand Rodin exposait

Bronzes et coupures de presse. Quand Rodin exposait, on en parlait. Les polémiques allaient même bon train. Il y en eut autour de *l'Homme au nez cassé*, il y en eut autour du *Balzac*. L'exposition les évoquent.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris, 7e. Tél : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 17 septembre. 18 F (prix d'entrée du musée).

Trafic d'influences

Le savant et célèbre collectionneur de monnaies grecques Joseph Pellerin rangeait ses trésors dans deux splendides armoires au décor inspiré par l'Extrême-Orient. Les voici restaurées et présentées entourées d'objets, pour donner une idée de l'influence de la Chine dans le goût français des dix-septième et dix-huitième siècles.

Bibliothèque nationale, Cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu, Paris, 2e. Tél : 47-03-83-30. Tous les jours sauf dimanche de 13 h à 17 h. Jusqu'au 12 novembre. 20 F (billet valable pour les autres expositions de la B.N.).

GALERIES

Tom Dixon

Candélabres-fourches, chaises à base de poêle-à-frire et de louches ou de tuyaux de plombier, Tom Dixon fouille les entrepôts londoniens et transforme ses trésors en meubles-objets. Yves Gastou présente sa nouvelle collection placée sous le signe d'un humour un peu décadent dans la lignée des « nouveaux » Anglais, Mark Brazier Jones, André Dubreuil, Ron Arad.

Galerie Yves Gastou, 12, rue Bonaparte, 6e. Tél : 46-34-72-17. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 juillet.

Kantor

On ne le sait pas forcément, mais l'inexorable cheminement de l'homme de théâtre est aussi ponctué de peintures et de dessins. La Galerie de France en expose un choix depuis les années 60.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 1er septembre.

Miro

Dans les trois galeries Maeght, pour bien clore la saison : Miro. Avec un choix d'œuvres, peintures, sculptures, lithographies, de toutes les époques, même des débuts.

Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac, 7e. Tél : 45-48-45-15. Du mardi au samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 1er septembre.

RÉGIONS

Albi

De Monet à Picasso

Un choix d'œuvres impressionnistes et post-impressionnistes de la célèbre collection du Reader's Digest. Où l'on verra que Mme Lila Acheson Wallace, cofondatrice de la maison et grande collectionneuse, aimait les fleurs et Monet. C'est d'ailleurs à elle que l'on doit la restauration du jardin de Giverny.

Musée Toulouse-Lautrec, Palais de la Berbie, 81003. Tél. : 63-54-14-09. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 2 septembre.

Bignan-en-Locminé

Robert Grosvenor

Faites de bois ou de tôles ondulées, de moins en moins construites en apparence, les sculptures pauvres et riches d'un Américain peu connu en France. Ne pas oublier de visiter le beau parc de Kerguehennec, où cinq nouvelles œuvres viennent d'être installées.

Centre d'art contemporain du domaine de Kerguehennec, 56500. Tél. : 97-60-57-78. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 août.

Biot

Images des loisirs

Des parties de *Colin-maillard* de Fragonard à *la Joueuse de ballon* de Picasso, en passant par *l'Heure du bain au bord de la mer*, de Duez, une exposition de saison, qui est aussi une réponse à celle organisée en 1985, dans le même musée, autour des images du travail.

Musée national Fernand-Léger, 06410. Tél. : 93-65-63-49. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 2 octobre.

Chartres

Soutine

Réalisée grâce au prêts de nombreux musées étrangers et de collections privées, l'exposition propose une vue d'ensemble de l'œuvre de Soutine, le peintre écorché de Montparnasse, dont la violence gestuelle était sans équivalent dans la peinture des années 20, à Paris.

Musée des beaux-arts, 29, Cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-29. De 10 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 30 octobre.

Colmar

Hartung

Etudes d'après les maîtres anciens, tels Rembrandt, Hals, le Greco et Goya, et premières démarches abstraites des années 20. Les œuvres, trente tableaux et deux séries de dessins, proviennent, pour la plupart, de la collection personnelle de l'artiste.

Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-41-89-23. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 15 octobre.

Dijon

Hugues Sambin

Qui était Hugues Sambin ? Un homme de la Renaissance, qui travailla à Dijon, mais aussi, un temps, à Fontainebleau, dans l'entourage du Primatice. L'exposition qui tente de reconstituer sa carrière de décorateur, de théoricien de l'architecture, d'ingénieur militaire et hydraulicien, montre de nombreux dessins qu'on lui attribue.

Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle, 21000. Tél. : 80-30-31-11. De 10 heures à 12 h 45 et de 14 h 20 à 18 heures, le dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 11 septembre.

Labège

Monique Frydman, Bernard Pagès

La toile et les papiers de soie, les pigments, le fusain et le pastel d'un côté, et de l'autre des briques, de la ferraille et du béton. Apparemment antithétiques, les œuvres d'un peintre et d'un sculpteur d'aujourd'hui, qui aiment le contact des matériaux.

Centre régional d'art contemporain, Labège-Innopole, 31328. Tél. : 61-39-29-28. De 12 h 30 à 20 heures, fermé le lundi et le mardi. Jusqu'au 3 septembre.

Lyon

Collection Panza : Dan Flavin

Il y aura des sculptures au néon, coloré ou pas, à tous les étages du musée. Les unes seront adossées aux murs, les autres placées dans les angles, qui ne manqueront sûrement pas de faire de l'effet. Car l'Américain Dan Flavin sait très bien manipuler la chose lumière.

Musée d'art contemporain, 1, rue du Président-E.-Herriot, 69001. Tél. : 78-30-50-66. De 12 heures à 18 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 6 septembre.

Tourcoing

Martin Barré

Après Nantes, Tourcoing accueille cette rétrospective du peintre Martin Barré, un abstrait qui depuis plus de trente ans travaille en silence, à l'économie, avec rigueur.

Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 59200. Tél. : 20-25-38-92. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. De 15 heures à 18 heures le dimanche. Fermé le mardi. Jusqu'au 10 octobre.

Saint-Etienne

Long et Nauman

Collection Panza, suite, en accord avec le Musée de Lyon. Cette fois il s'agit de grandes pièces de Richard Long et de Bruce Nauman, cercles de pierres ou de bois de l'un, constructions avec néons (moins formelles que celles de Flavin, à Lyon) et vidéos de l'autre. Soit des orientations très différentes de l'art des années 70.

Musée d'art moderne, la Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures, nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures, fermé le mardi. Jusqu'au 6 septembre.

La sélection Arts a été établie par : Geneviève Breerette, Philippe Dagen, Frédéric Edelmann, Patrick Roegiers et Emmanuel de Roux.

galerie arlette gimaray
KAPÉRA
TOUR EIFFEL AND Cº
5 juillet – 29 juillet 1989
12, rue mazarine, paris 6e
tél. 46.34.71.80

6 juillet - 25 juillet
Adami
"89"
Galerie Lelong
14, rue de Téhéran, Paris 8e

GALERIE
MARIA DE BEYRIE
23, rue de Seine 75006 Paris
T: 43 25 76 15 - Fx: 43 29 42 57
Tableaux de
MAX ERNST
W. Bjerke-Petersen
Bellmer, Camacho,
Dominguez, Hantai,
Labisse, Lorentzon
Papazoff, Penrose
Meubles et lampes de
Giacometti

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

MUSEE RODIN
77, rue de Varenne (7e) - Mº Varenne
TONI GRAND
Installation présentée dans les jardins du musée
T.l.j., sauf lundi, 10 h / 17 h 45, 28 juin, 17 septembre

MUSÉE BOURDELLE
16, rue Antoine Bourdelle, Mº Montparnasse
POUGNY Peintures BOGRATCHEW Sculptures
tous les jours, sauf lundi, de 10 h à 17 h 40
DU 2 JUIN AU 1er OCTOBRE

GALERIE CAILLEUX
LES ÉTAPES DE LA CRÉATION
ESQUISSES ET DESSINS DE BOUCHER A ISABEY
136, Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél.: 43 59 25 24
du 12 juin au 13 juillet

هكذا من الأجل

AVIGNON 89

CRÉATIONS CONTEMPORAINES

Attention, auteurs

Valère Novarina

MARC ENGUERAND

Catherine Anne

AGNÈS COURRAULT/ENGUERAND

Pascal Rambert

A côté du grand répertoire, vient la création de textes inédits, écrits par des auteurs qui croient au caractère singulier de la scène. Chacun à sa manière, y compris Bernard Chartreux quand il s'inspire des Grecs, consacre sa vie à raconter le monde où l'on vit.

CATHERINE ANNE : *Eclats.*

Comédienne, elle a fait ses premières armes d'auteur en 1976 dans un lycée de Saint-Etienne. Les fictions légères de Catherine Anne disent l'enfance qui passe, le désarroi de la jeunesse, le désir et cet « *indéfinissable nommé amour par commodité* ». Assonances et dissonances entre les êtres, lignes de fuite et de rencontres, tremblement physique. Plus qu'intimiste, l'écriture est intime. Découverte en 1987 avec *Une année sans été,* Catherine Anne met elle-même en scène ses topographies du sentiment. *Eclats* (Actes Sud/« Papiers ») est sa troisième pièce.

BERNARD CHARTREUX : Trilogie.

Compagnon de Jean-Pierre Vincent et de Jean Jourdheuil, au Théâtre de l'Espérance, compagnie indépendante, il revendique pour son théâtre le statut de poème dramatique. Après *le Château dans les champs,* conte de fées moqueur créé par Robert Gironès en 1973, il écrit *Ah Q* avec Jean Jourdheuil, d'après Lou Sin, puis *Maximilien Robespierre*, toujours avec Jourdheuil, et pour Jean- Pierre Vincent, alors directeur du TNS, *Violences à Vichy*, puis *les Dernières Nouvelles de la peste,* en 1983. L'année suivante, c'est *Cacodémon Roi,* d'après *Richard III,* pour Alain Milianti et, en 1985, pour Robert Gironès, *le Tombeau d'Atrée.* Pour lui, comme pour Heiner Müller, qu'il admire, l'écrivain est un bibliothécaire, un manipulateur, un « *pilleur de tombeau qui enfile en douce les pantalons des grands anciens* »...

JEAN-POL FARGEAU : *Brûle, rivière brûle.*

Acteur, animateur du groupe Défense fondé en 1980 à Marseille, il met en scène ses premières pièces (*Une cocaïne allemande, Chansons dans la nuit, l'Affaire Crusoë*), puis Stuart Seide crée en 1985 à Chaillot *Hôtel de l'homme sauvage.* Deux ans plus tard, Robert Gironès, qu'il retrouve pour *Brûle, rivière brûle* (Actes Sud/« Papiers »), monte *Ici-bas.* Aventurier raffiné, il arpente les cieux céruléens balayés par le vent. Détective, il part sur la trace des taches rouge sang que laisse l'Histoire derrière elle. Né à Marseille, il regarde vers les tropiques, fait bruire les mots, peint les rythmes en couleurs. Scénariste de *Chocolat,* Jean-Pol Fargeau prépare le second film de Claire Denis.

JOËL JOUANNEAU : *Le Bourrichon.*

Directeur des affaires culturelles à Saint-Denis, journaliste, critique à *France Nouvelle, Révolution, Théâtre Public,* il se décide à passer à la mise en scène. Avec le collectif Grand Luxe, il monte Genet, Pinter, Fassbinder, Gombrowicz, Borges. En 1984, au TGP de Saint-Denis, il adapte et met en scène *la Dédicace,* de Botho Strauss, et, en 1985, sa première pièce, *Nuit d'orage sur Gaza.* Depuis toujours son personnage préféré est Mortin, grand bonimenteur entortillé dans ses mots, dans *l'Hypothèse* de Pinget, présenté en 1986 à Avignon, avec David Warrilow, qui est également le *Minetti* de Thomas Bernhard, créé par Joël Jouanneau à Bobigny en 1987. *Le Bourrichon* (Actes Sud/« Papiers ») fait partie d'une « trilogie de l'errance », où éclate un goût prononcé pour d'étranges aventures à en perdre le nord.

RENÉ KALISKY : *Le Pique-nique de Claretta.*

Belge, il a choisi de vivre en France, jusqu'à sa mort en 1981, il n'avait pas cinquante ans. Il était d'origine juive polonaise, avec ce que cela entraîne d'interrogations sur l'histoire, la mémoire, et de sens de la dérision. *Trotzky,* sa première pièce, paraît chez Gallimard en 1969. Suivent : *Skandalon, Sur les ruines de Carthage, Jim le Téméraire, la Passion selon Pier Paolo Pasolini, Aïda vaincue.* Son langage, litanie proférante et prophétique, teintée de grotesque, séduit Antoine Vitez, qui crée à Ivry en 1974 *Le Pique-nique de Claretta* (Gallimard, « Le Manteau d'Arlequin »), avant de monter à l'Odéon avec la Comédie-Française *Dave au bord de la mer.* Enfin Jacques Rosner met en scène à Chaillot *Falsch,* qui se passe dans un aéroport, no man's land où l'on ne sait plus où est la vie, où sont les morts.

HEINER MULLER : *La Mission.*

Le plus doué, commenté, adulé, le plus internationalement connu des écrivains est-allemands. On l'a découvert en France en 1970, et, depuis, son sourire aigu, son goût prononcé pour le paradoxe, l'ont défini comme *briseur de clichés. Conseiller artistique* au Berliner Ensemble, puis à la Volksbühne, prix Büchner en 1985, il voyage beaucoup mais habite toujours Berlin-Est. Suivant l'exemple de Brecht, il s'inspire des Grecs, de Shakespeare, de Hölderlin, de Laclos, et de Brecht lui-même. Son ironie violente, son écriture, *son art du fragment,* du *récit éclaté,* composent une œuvre tranchante, tout à la fois compacte et ouverte. Elle a mobilisé l'imagination de metteurs en scène aussi différents que Bernard Sobel, Manfred Karge, Patrice Chéreau, Hans Peter Cloos, Jean-Louis Martinelli, Marc Liebens et Philippe Adrien, qui tous deux ont également monté *La Mission* (éditions de L'Arche)... et Jean Jourdheuil qui, avec Heinz Schwarzinger, traduit Müller et le met en scène avec Jean-François Peyret. La rencontre la plus inattendue de Heiner Müller s'est faite avec Bob Wilson pour *Hamlet Machine* et *Civil Wars...*

VALÈRE NOVARINA :
Vous qui habitez le temps.

Ecrivain, peintre, metteur en scène, à l'heure où le théâtre baignait dans le quotidien, il composait des soties burlesques, malaxait la langue, lui faisait rendre gorge. Avec lui le langage devient l'objet exclusif de la représentation. Le théâtre est foire d'empoigne et imprécation. L'acteur ne s'avance plus pour parler, mais pour être parole. Celle-ci ne communique pas, elle délivre. Ses parades foraines et métaphysiques sont écrites pour « *épuiser l'acteur* », cet aboyeur acrobate auquel il a dédié ses monologues, *Lettre aux acteurs, Pour Louis de Funès.* Il est un habitué du Festival. Il y a mis en scène les deux mille huit cent quatre-vingt-sept personnages du *Drame de la vie.* Christian Rist y a arpenté son *Générique,* André Marcon, *le Monologue d'Adramelech,* et *le Discours aux animaux.* Il met en scène à nouveau *Vous qui habitez le temps* (Editions POL).

PASCAL RAMBERT : *Les Parisiens.*

A dix-sept ans, il montait Marivaux et à dix-neuf ans Büchner, à Nice, sa ville natale. Depuis, avec sa compagnie, Side One/Posthume, il met en scène ses propres œuvres. Il s'invente une langue rapide, elliptique, tout à la fois parlée et ostentatoire. Bien souvent un personnage reprend à la balle les mots de l'autre. Il n'y a pas de futur, mais le présent presse. Les « super-sympas », le mal de vivre étouffé sous l'oreiller de la langue de bois, il en fait son affaire. De pièce en pièce, *Désirs, Lits I, Météorologies, Allez hop, le Réveil,* et la dernière, *Les Parisiens* (Actes Sud/« Papiers »). Il conjure ce qui ressemble fort à de l'angoisse métaphysique. Ses mises en scène ressemblent à des bandes dessinées anxieuses, avec ce que cela suppose d'esthétique fourre-tout.

LOUIS-CHARLES SIRJACQ :
Le Pays des éléphants.

Il rêvait de cinéma, l'écriture est devenue son métier après sa rencontre avec Bruno Bayen. Pour lui et les élèves du TNS, il écrit *Square Louis-Jouvet,* adapte *la Mouette* de Tchekhov. Il lui confie la mise en scène de son *Voyageur.* Lui-même met en scène *Œil pour oeil, Exquise Banquise,* expérience qu'il ne renouvellera pas. En 1987, Sophie Loucachevsky monte ses *Désossés.* Son univers est doux-amer. Ses histoires dérapent volontiers du côté du fantastique. Comme tous les hommes graves, il se laisse tenter par le comique. Il a collaboré avec Gérard Mordillat pour son film *Vive la sociale.* A quarante ans, il reste curieusement secret. Il a écrit *Le Pays des éléphants* (l'Avant-Scène) pour une troupe brésilienne, et travaille à la publication de *Leo Katz,* roman sous-titré « Théâtre complet ».

ODILE QUIROT.

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL THEATRE GERARD PHILIPE DIRECTION JEAN-CLAUDE FALL

THEATRE
GRAND MAGASIN / TOUT SUR LE BRUIT / JEAN RAY
F. FORGEAU / LE CHIEN MORT / BRECHT
LE RADEAU / FRAGMENTS FORAINS / BÜCHNER
J.C. FALL - Y. BACRY / FOUS DE TCHEKHOV
IVANOV - PLATONOV - ONCLE VANIA - LES TROIS SOEURS
D. AMIAS / PHEDRE / SENEQUE
X. MARCHAND / ABOLI BIBELOT / MALLARME
LE MONDE EST ROND / STEIN
G. LAVAUDANT / PAWANA / LE CLEZIO
VERACRUZ / LAVAUDANT

TGP SAISON 1989-1990

DANSE
GEORGES APPAIX / BASTA
FRANCOIS VERRET / L ET EUX, LA NUIT
STEPHANIE AUBIN / POST-SCRIPTUM(S)
SANTIAGO SEMPERE / SANGS
PACO DECINA / OMBRE IN ROSSO ANTICO

MUSIQUE / AFRICOLOR
FEMI ANIKULAPO KUTI / RAY LEMA /
SORRY BAMBA / NAHAWA DOUMBIA / STATION JAPAN /
PAPA WEMBA / EVOLOKO / ISMAEL LO / KANTE MANFILA /
SALIF KEITA / MORY KANTE.

ENFANTILLAGES
DEUX SEMAINES DE SPECTACLES POUR LES ENFANTS

TGP SAINT-DENIS 59, Bd Jules Guesde 93200 Saint-Denis RESERVATIONS 42 43 17 17 RENSEIGNEMENTS 42 43 00 59
ABONNEMENTS Carte blanche 100F: 1/2 tarif sur tous les spectacles. Carte "Tout Bonnement Libre" 480F pour 8 spectacles

ZINGARO A NOUVEAU

Une manière de vivre

Entre sa chouette et son cheval, un jour un homme est apparu. Il s'appelait Bartabas, s'était inventé une dynastie, avait largué son nom, sa maison. Son royaume était un chapiteau peuplé d'oies, de dindons, d'humains, de chevaux. Sur tous, veillait invisible, l'ange du bizarre. Au moindre de ses sourires, les chevaux dansaient, les humains traduisaient en musique des histoires lointaines. C'était de la musique transmise par les tziganes, peuple très mystérieux dont on dit qu'il vient de l'Inde, ou peut-être d'une autre planète. Un peuple qui a le pouvoir de transformer en poésie le sable et la poussière, de se faire entendre des animaux, de dialoguer avec eux, de faire apparaître dans la lumière des images simples et magnifiques, et les formes inconnues des figures familières. Un peuple qui a le pouvoir de mélanger les temps,

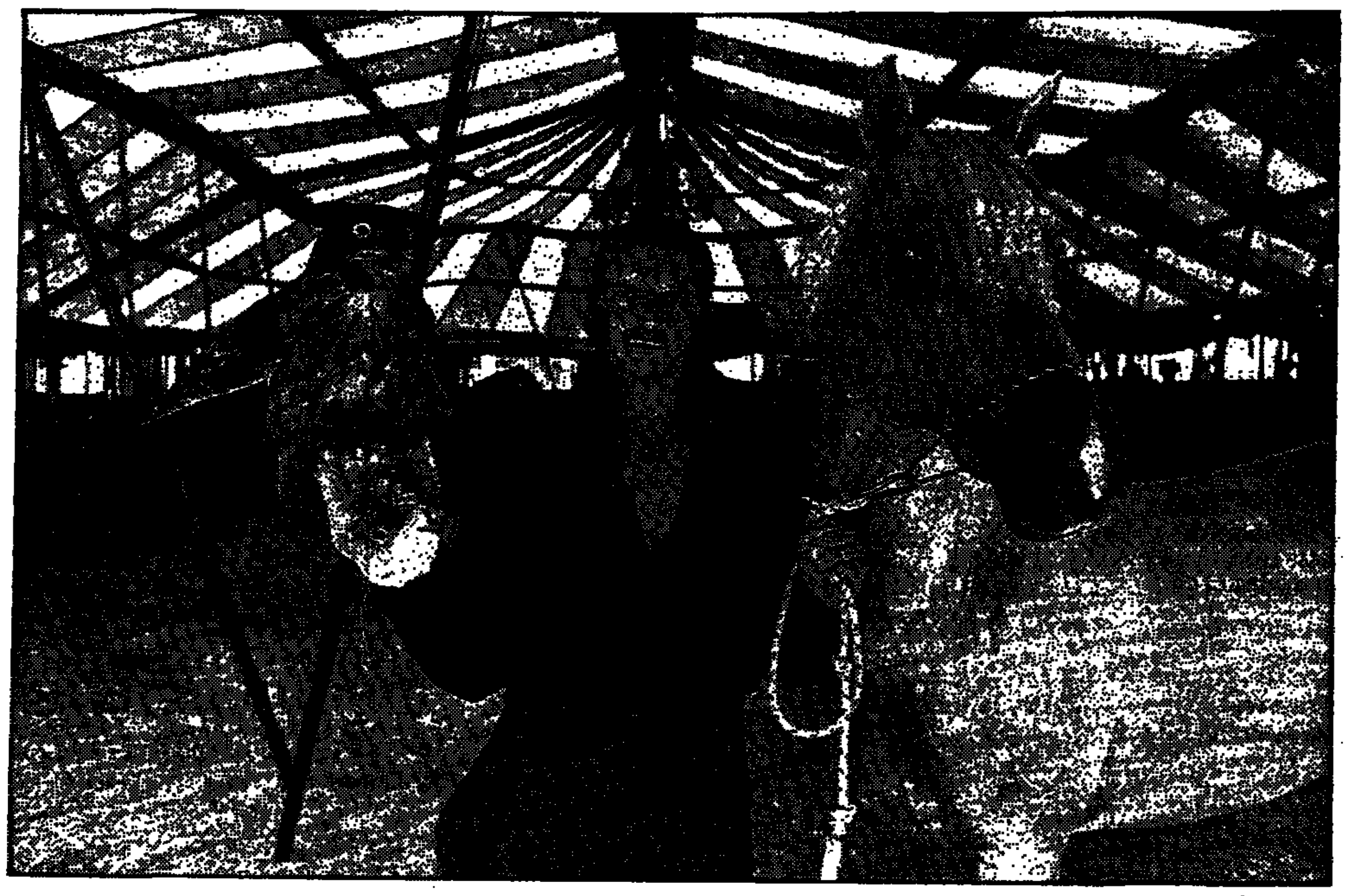

de vivre à la manière des vampires et des fantômes dans le passé de la mémoire, et sur la scène du présent. La dynastie Bartabas s'était ancrée sur les planches d'un théâtre errant. Mais ces gens n'étaient pas des gens du voyage. Trop orgueilleux pour suivre un modèle, avec les bribes de souvenirs ramassés en chemin, ils avaient construit un domaine qui portait leur marque. Du dehors, rien qui retienne particulièrement l'attention, si ce n'est comme l'écho d'une couleur, la conscience brûlante d'une image subliminale... Et dedans, c'était l'enchantement, la sauvagerie de l'enfance et sa gravité chaleureuse. Sur le sable de la piste, dans l'intimité baroque des roulottes où l'on habite en famille, sous la toile rayée des chapiteaux, c'était et c'est : Zingaro.

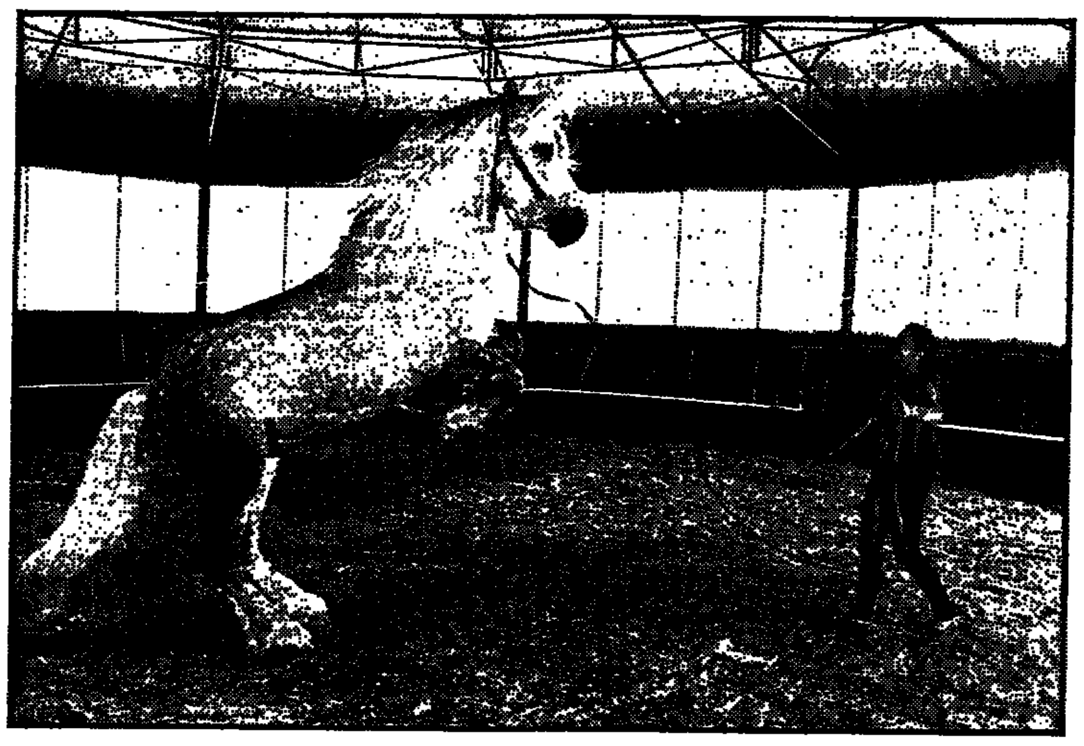

Il ne faudrait pourtant pas croire que la magie Zingaro dépende du simple sourire d'un ange. Elle est l'expression d'une manière de vivre, le fruit d'un travail minutieux, acharné, quotidien. Elle est l'histoire d'un amour vrai entre les animaux et les hommes.

Zingaro s'affirme et se veut « cabaret équestre et musical ». Mais les chevaux ne sont pas les seuls partenaires des humains.

Il y a eu un chat, une chouette, il y a encore des oies et des dindons, auxquels sont venus se joindre des bœufs et des ânes. Il y a toujours l'accueil seigneurial, l'étrange union du rêve et de la trivialité, de la virtuosité et de l'innocence. Zingaro est une tribu réunie autour de Bartabas. La tribu a changé depuis les débuts. Elle a gardé sa ferveur, sa fraîcheur, le pouvoir de muer en poésie le sable et la poussière, de mélanger les temps, de faire naître du rien de somptueuses images...

Photos : Brigitte et Marc Enguerand

DANSES A DÉCOUVRIR

Daniel Larrieu, vers les dérives

C'est à Maguy Marin que revient le redoutable privilège de monter le spectacle de danse de la Cour d'Honneur. Sans d'autre obligation que célébrer le Bicentenaire. On n'y échappe pas. Mais Maguy Marin échappe à la tentation de l'allégorie historique. Elle mise sur le rêve et la dérision. Quant à Daniel Larrieu, il entre dans l'élaboration d'une toute nouvelle tradition : la « carte blanche ». Il a invité quelques troupes inconnues, mal connues. Un défi, un risque et, souhaitons-le, un succès.

TRISTAN VALES/ENGUERAND

LE Festival d'Avignon donne « carte blanche » à Daniel Larrieu, l'un de nos chorégraphes les plus doués d'humour, de fantaisie, d'imagination. On lui doit notamment le magique Waterproof, *dansé dans une piscine, et qui ressemble aux ballets nautiques d'Esther William comme Beckett à Barbara Cartland. On le voit un instant dans le spectacle de Novarina, mais sa compagnie ne paraît pas dans sa « carte blanche ». Il n'avait pas le temps, dit-il, pour une création. Il a alors choisi des pièces qui lui sont proches.*

Daniel Larrieu a voulu « oublier la danse. Beaucoup de festivals lui sont déjà consacrés. Tout ce que j'ai choisi, d'ailleurs, est pour moi de la danse. Mais dans une acception très large. Ce n'est pas du théâtre. Disons qu'il s'y produit des glissements de terrain qui m'intéressent. Je voudrais qu'on envisage ces spectacles avec un autre regard que celui jeté d'habitude sur la danse. La palette de cette « carte blanche » est large... On sait qu'il y a Guerlain, bon, mais il y a d'autres parfums. Toutes les senteurs ne nous parviennent pas d'un seul coup. Il y a une notion de durée, dans la perception des odeurs, qui me fascine. Dans la danse, c'est pareil...

« Je précise aussi que j'ai agi selon mes moyens : j'avais un budget à ne pas dépasser, il n'était pas énorme, je n'ai pu inviter que des petits groupes. Mais c'est très bien ainsi ».

DUNES

« Je connais Dunes, dit Daniel Larrieu, la compagnie de Madeleine Chiche et Bernard Misrachi, depuis ma jeunesse à Aix en 1979/1980. Ce sont des gens restés très discrets, qui suivent leur route tranquillement à Marseille. De vrais Méditerranéens. Monter au créneau à Paris ne les intéresse pas le moins du monde. Il faut les approcher par les arts plastiques. A un travail du corps très doux, très simple, ils ajoutent la projection de films en 16 mm dans tout l'espace. Des images maison. Ils ont filmé leurs promenades dans les ports, et les gens, les bébés, les plages, les voitures. Une sorte de carnet de voyage, un compte rendu très honnête de ce qui les touche. Il n'y a jamais eu de poussée violente sur eux car ce sont des calmes, hors business. Ils mènent une véritable action à Marseille. J'aime les gens qui agissent sans le hurler sur les toits. »

ALIS (Association Lieu Image Son)

« Ce sont deux inclassables, Pierre Fourny et Dominique Soria. J'avais vu d'eux, il y a quelques années, un spectacle alternatif, composé de toutes petites formes. Par exemple dans *Spectacle à 0 F 20*, Pierre Fourny gonflait un ballon de plastique et le crevait avec une épingle, ça me faisait mourir de rire. Ils pratiquent aussi le détournement d'images publicitaires. Il y a chez eux beaucoup de manipulations d'objets, de projections de diapositives. Ce sont des gens d'une grande finesse dans leur humour... Voyez la fin du texte qu'ils ont écrit pour le programme d'Avignon : « *Des signes sont disposés, les sens prolifèrent pour un spectacle dont la jouissance ne réclame pas la sanction d'une fiction linéaire.* » Je trouve ça très bien. Il ne faut pas s'enfermer dans des choses droites, connues. C'est à partir de gens comme ALIS que l'on pourra peut-être définir des formes futures de spectacles. »

ROC IN LICHEN

« La compagnie de Bruno Dizien et Laura de Nercy est déjà plus connue. Tous deux pratiquent une danse verticale, en grimpant sur des supports divers. Je les ai choisis parce qu'ils ont cette constance de continuer à grimper. *Grenadier Weaver* est leur troisième pièce dans la même direction. J'aime chez eux ce détournement d'une technique dite sportive vers le spectacle, et inversement. Leur fraîcheur me plaît. « *Il y avait là Grenadier et ses deux sœurs, escortés de leurs trois soleils, le jeu consistait à gravir le plus vite possible les miradors d'Irocco en des spirales qui frisaient la lune...* », écrivent-ils. Voilà une façon poétique de dire qu'ils vont se balancer ! »

DV 8 PHYSICAL THEATRE

« Ils sont anglais et très peu connus en France. Je dirais que Llyod Newton est un « rassembleur » plutôt qu'un chorégraphe. Son aventure a commencé il y a deux ans. J'ai vu sa pièce à Londres, j'ai été frappé par sa force. Newton jongle entre narration et non-narration. Au premier degré, on pourrait dire qu'il s'agit d'aventures homosexuelles. Mais il se dégage du mouvement une puissance qui fait tout décoller. Ici, on retrouve davantage la danse au sens habituel du terme. Je crois qu'il va faire une très belle carrière. »

HERVÉ DIASNAS

« *Je n'ai vu son travail que récemment.* On dit souvent de lui qu'« il est un très bon danseur, mais »... Je ne comprenais pas ce « mais ». C'est un garçon très authentique, qui n'entre pas dans le créneau business, qui n'est pas à la mode. Il a le courage énorme de continuer son travail d'auteur sans entrer dans le jeu de la séduction. Un travail dur, organique, viscéral. Avec quelque chose de primitif, de naïf. Posséder une technique superbe et ne pas la montrer, c'est gonflé ! Je lui ai dit : « Vas-y ! ». Ce sera une création, je ne sais pas ce qui va se passer... »

Propos recueillis par
SYLVIE DE NUSSAC.

Maguy Marin, révolutionnaire

« LORSQUE quelqu'un de la Mission du Bicentenaire m'a proposé de faire un ballet sur la Révolution, *raconte Maguy Marin*, j'ai d'abord pensé que ce thème était bien encombré cette année. Puis je me suis dit qu'avec la danse on pouvait être plus libre, plus fantaisiste, et j'ai accepté.

» Ayant envie depuis longtemps d'un spectacle musical, je pensais partir des chansons révolutionnaires. Denis Mariotte et moi avons commencé par étudier la Révolution française, avec des livres et des cahiers, comme des écoliers. Puis nous avons cherché à la Bibliothèque nationale des textes et des mélodies, nous y avons passé un temps fou – il y a trois *mille* chansons ! Nous en avons examiné une bonne centaine pour n'en garder que vingt. Et peu à peu, nous nous sommes aperçus que ces textes ne passaient pas aujourd'hui, ils étaient trop « historiques ». Nous n'avons donc gardé que le titre de l'un deux qui sera celui du spectacle, *Eh, qu'est-ce que ça m'fait à moi !?*

» Nous avons alors cherché des références. Denis a pensé à Boris Vian, moi à Artaud. Nous avons trouvé des images correspondant aux textes, puis nous avons petit à petit supprimé ces textes, en pensant aux tournées internationales où le français serait un obstacle à la compréhension. Sont restés finalement six chansons de Vian, un texte d'Artaud, qui ont été mis en musique.

» Le spectacle se compose de quatre tableaux. Le premier, *les Contribuables*, parle du peuple, des gens, de vous et moi : une sorte de cahier de doléances, avec un côté dérisoire parce que ces gens qui se plaignent de tout acceptent finalement beaucoup. Dans le deuxième, *les Patriotes*, on développe l'idée de nation, de défense de la patrie, de guerre. C'est la séquence la plus violente. Troisième tableau, *les Révolutionnaires*, comme on ne les voit pas souvent en ce moment : descendus de leur piédestal, plus humains, rendus à la vie quotidienne. Dans le quatrième tableau, *les Citoyens*, on passe à quelque chose de plus futuriste : un groupe de fous qui fabrique des fous à son image... Mais ces fous auront à la fin un petit élan révolutionnaire, du genre « un jour, on se réveillera ».

» En somme, ce spectacle parle davantage des valeurs de la Révolution et de ce qu'il en reste que des faits historiques eux-mêmes. Je veux huit musiciens en scène, cela pose des problèmes : c'est cher, et qu'en faire pendant qu'ils ne jouent pas ? (Il y a quarante minutes de musique, plus trente minutes de bande-son d'ambiance et des silences.) Mais j'ai goûté à la musique vivante (dans *les Sept Péchés capitaux, Babel*) et j'essaie d'en garder le principe...

» Il y a aussi deux chanteurs, Sylvie Bonhomme et Lamine Hasni, venus de groupes rock de Lyon. Ils bougent, ils sont intégrés au spectacle – et les danseurs chantent aussi, ils ont fait un travail vocal très important.

» C'est la troisième fois que je présente un spectacle à Avignon (j'avais donné *May be* à la faculté des sciences, en 1982, et *Hymen* au cloître des Carmes en 1984) ; c'est la première fois que nous passons dans la cour d'honneur du Palais des papes. Son prestige est un peu gênant, mais elle ne me fait pas peur : c'est la création qui me terrorise, n'importe où !

» Le décor a été conçu pour la Cour d'honneur, mais il est transformable pour les tournées et peut s'adapter dans n'importe quel lieu. C'est une sorte de Lego. Des dizaines de cubes de toutes tailles, empilables, comme un énorme entrepôt. J'aime les décors qui servent : on doit pouvoir monter dessus, donc ils sont en bois, donc ils coûtent cher... C'est un « gros » spectacle.

» J'ai douze danseurs, c'est bien, je n'en souhaite pas davantage. Quand on est beaucoup, les choses se diluent, on est moins exigeant. Pour la danse *que je fais, j'ai besoin de gens qui ont un sens du* rythme très fort, une personnalité, une grande disponibilité au travail.

» L'an dernier, le bruit a couru que j'abandonnais la danse. C'est vrai que ça devenait fatigant, les créations, les tournées. J'avais besoin d'envisager les choses différemment, de me reposer, de me nourrir. De me nourrir de cinéma, de livres, de mon fils, de voyages. Pour parler de la vie, il faut la vivre. Sinon, on se répète, on tombe dans la nostalgie, le passé ; je *déteste tourner en rond. J'ai* donc eu un ras-le-bol, c'est vrai, et j'ai réenvisagé les rapports avec mes danseurs : nous nous sommes mutuellement renvoyés... et repris pour cette création. J'établis maintenant des contrats nouveaux pour chaque spectacle au lieu de contrats à l'année, ce qui me permet de n'engager que deux ou trois danseurs si je veux. Je me suis donné cette liberté. C'est dans l'instabilité, le déséquilibre, que les choses arrivent, que la création naît. Je ne m'arrêterai jamais. »

S. de N.

Maison des Arts
Grande Salle
13, 14, 15 Octobre
INSURRECTION
ODILE DUBOC
du 3 au 29 Novembre
LES FAUSSES CONFIDENCES
MARIVAUX
GILDAS BOURDET
du 8 au 20 Décembre
EH, QU'EST-CE QUE ÇA M'FAIT À MOI !?
MAGUY MARIN et
DANS LA BOUCHE
FRANÇOISE du CHAXEL
LAURENCE FEVRIER
16, 17, 18 Mars
CRÉATION
KARIN VYNCKE
24, 25, 26 Avril
LA SENTINELLE
DES MIROIRS
JEAN-PIERRE LESCOT
du 15 au 23 Mai
BUFAPLANETES / PEP BOU
DE FILMS DE FEMMES
VAL DE MARNE

« ROMÉO ET JULIETTE », DE PASCAL DUSAPIN ET OLIVIER CADIOT

Il faut casser l'opéra

Peut-on réunir sur scène des chanteurs professionnels, leur fournir un thème, des mots à chanter, et échapper aux stéréotypes de l'opéra du dix-neuvième siècle ? Peut-on désamorcer le piège commémoratif quand on vous passe commande, en 1989, d'un opéra sur la Révolution ? Le pari, avec tous ses pièges, a tenté Pascal Dusapin : on n'est pas raisonnable quand on a trente-quatre ans. Après avoir scellé une solide alliance avec Olivier Cadiot, un ami, un poète, cet espoir – déjà largement confirmé – de la jeune musique française s'est lancé dans un *Roméo et Juliette* moins hanté par le souvenir de Shakespeare que par le thème du double. L'opéra du vingtième siècle que l'institution lyrique attendait ?

GUY VIVIEN

« LA crise de l'opéra ne m'intéresse pas, *dit Pascal Dusapin.* D'une part, les gens qui sont chargés de la résoudre ne me manifestent aucun intérêt, pas plus d'ailleurs qu'ils n'en manifestent à mes collègues compositeurs contemporains ; d'autre part, ma biographie personnelle me permet de n'avoir aucun compte à régler avec cette institution. Donc, quand je m'intéresse à l'opéra, j'y mets l'importance que j'ai envie d'y mettre : aucune.

– Vous ne vous sentez pas non plus un enfant de la Révolution de 1789 ?

– Pas plus de celle-là que de celle de 1917, de 1830, de 1848, je suis aussi un enfant de la Résistance. L'idée philosophique qui se cache derrière la Révolution de 1789 me semble dépasser un peu tout le monde. Ce serait à un grand média comme la télévision de l'expliquer. Mais l'information télévisée est là pour gérer un tourbillonnement perpétuel. Il n'y a pas, actuellement, en France, de réflexion civique sur le sens de la Révolution française.

– Avant de demander un scénario à Olivier Cadiot, vous en aviez refusé un d'Anthony Burgess, qui est passé un peu dans toutes les mains

– L'idée d'une commande d'opéra contemporain est venue de Bertrand Espouy et de l'Institut français de Milan et de Brême, lieu d'importantes manifestations de musique contemporaine. Espouy, pour une raison que j'ignore, a entre-temps été envoyé à Khartoum. Tous les musiciens qui avaient grenouillé autour de lui l'ont laissé tomber : cela m'a un peu scandalisé, mais bon...

» Pour en revenir au livret de Burgess, il était nul. Malin d'un certain côté, grâce à une subtile technique allitérative autour des mots anglais. Mais totalement bidon, car impliqué dans la question même de la Révolution. Plutôt anti, d'ailleurs, avec, à la fin, un grand chœur selon lequel la France serait plus grande que sa Révolution. Une opérette vulgaire, avec curé couchant avec sa bonne... parfait pour Offenbach. Ma seule envie était d'en faire des lanières et de les distribuer aux chœurs !

– Vous vous sentiez incapable de mettre en musique des dialogues traditionnels ?

– Je suis allé entendre récemment à l'Opéra de Paris *le Maître et Marguerite,* de York Höller. Voilà un merveilleux musicien, compositeur moderniste à tout crin, utilisant l'informatique, persuadé, apparemment, qu'il faut sauver l'opéra de la catastrophe musicale dans laquelle nous nous engluons. Or qu'est-ce que j'entends ? *La Bohème,* à peine révisée. Des décors sans cesse modifiés, des lumières atroces, des décors vulgaires, des gens qui font semblant de croire que ce qu'ils chantent est vrai. La musique, évidemment, est belle. Mais le concept, le rapport du texte à la musique, date du début du dix-neuvième siècle. Le *Prometeo,* de Nono, est autrement génial, qui réduit le rien au tout. [*Lire note dans l'article de Gérard Condé ci-contre.*]

– L'opéra n'est-il pas toujours un peu régressif ?

– C'est bien pour cela que j'avais refusé de m'y intéresser ; l'opéra est un sous-genre entièrement dominé par le contrat social. Contrat politique, économique, mondain, bourgeois, qui, dès qu'il n'est pas respecté sous l'un de ses aspects, fait que l'on est rejeté. *« Ce n'est pas de l'opéra »,* a-t-on entendu dire de l'œuvre de Berio intitulée précisément *Opéra* et sous-titrée *opéra en trois actes* ! *Laborinthus, Sinfonia,* même, sont des opéras.

» Avant la mise en chantier de *Roméo et Juliette,* j'étais Pascal Dusapin, compositeur. Maintenant, je suis le compositeur Pascal Dusapin. Je l'étais déjà quand je composais mon trio à cordes, il y a dix ans. Il n'y a pas de différence entre composer un opéra et composer un solo de clarinette.

» Très rares sont ceux qui, dans les institutions concernées (1), se sont vraiment intéressés à mon projet musical. Ce que veulent les gens, c'est un metteur en scène, homme tout-puissant vers lequel convergent tous les espoirs. Or que fait traditionnellement un metteur en scène chargé de monter, par exemple, *les Noces de Figaro ?* Il achète toutes les versions enregistrées de l'opéra de Mozart, tous les bouquins qui lui sont consacrés, puis – c'est la même chose au théâtre – il convoque ses collaborateurs, costumier, éclairagiste, dramaturge, scénographe, architecte : il divise pour mieux régner. Encore heureux s'il ne pique pas les idées de ses confrères...

» J'ai fait beaucoup de musiques de scène, je n'ai jamais rencontré un costumier ni un éclairagiste. La bonne manière de travailler serait pourtant de constituer des cellules de crise où chacun repenserait l'ensemble des questions de la scène.

– C'est ainsi que vous avez travaillé pour *Roméo et Juliette* ?

– Je me suis en tout cas retrouvé face à un librettiste capable de me renvoyer la balle constamment, de m'attaquer fortement dans mes conceptions. Le livret était terminé quelques mois avant la partition. Il a fait l'objet d'allers et retours, de va-et-vient constants. Le texte, en lui-même, comportait des solutions musicales ; il était presque musicalisé. Quant à moi, j'avais quelques intuitions, je voulais des polyphonies textuelles. Olivier n'est pas à proprement parler un écrivain qui raconte des histoires (2).

– Le vrai sujet de votre opéra est l'impossible rencontre de la musique et du verbe ?

– Une histoire assez gaie : Olivier et moi avons passé trois ans à nous affronter en nous amusant beaucoup. Pourquoi chante-t-on à l'opéra ? Voilà, par exemple, l'une des questions que nous nous sommes posées. Et aussi : pourquoi les livrets spécifiquement conçus pour la scène – *Wozzeck* est une adaptation, donc une exception – sont-ils à ce point dénués d'ambitions littéraires ?

– Ce sont, comme on dit, les lois du genre. Vous les avez rejetées ?

– Nous nous en sommes complètement moqués. Dans *Roméo et Juliette,* il y a des airs, il y a des moments où l'on comprend très bien le texte, d'autres non, d'autres encore où les dialogues sont parlés. Il y a des zones d'ombre et de grande clarté. Dans la partie centrale, intitulée *Révolution,* comme par hasard, la musique prend entièrement le pouvoir ; ces neuf à dix minutes d'orchestre jouent un rôle de recentrage musical. Sans être postmoderne, le reste flirte, il faut le dire, avec des façons de faire fort peu en vogue chez mes collègues compositeurs. Mais je ne voulais pas d'un opéra agressivement moderniste, j'en avais assez de l'« esthétique Hiroshima » qui caractérise l'essentiel de notre musique contemporaine – Berio, peut-être, excepté, – esthétique à laquelle j'ai moi-même sacrifié dans une pièce tragique et à la vocalité très tendue comme *Niobé.*

– Pourquoi Roméo, pourquoi Juliette ?

– On aurait aussi bien pu choisir Zig et Puce, Laurel et Hardy, Bonny and Clide, Paul et Virginie, pourvu qu'ils soient deux. Si nous nous sommes finalement arrêtés sur le plus célèbre des couples d'amoureux, c'est en pensant que les révolutionnaires, comme les amoureux, veulent changer le monde et s'inventent pour cela une façon de parler à eux – rhétorique, politique, poétique : une langue de bois. Notre sujet, d'une certaine façon, c'est la bêtise. Et puisque rien n'est vrai dans un opéra, la Révolution y est forcément métaphorique. Nous avons finalement procédé comme Godard dans sa *Carmen.* Plutôt que de montrer l'héroïne de Mérimée avec châle et castagnettes, se demander comment une fille révoltée comme elle se comporterait dans le monde moderne : elle braquerait une banque.

– Tout cela se termine très mal, évidemment.

– Aussi mal que toutes les révolutions. Roméo et Juliette meurent, mais conceptuellement, parce qu'ils sont nuls, incapables de chanter : parce qu'ils ne parviennent pas à accéder à l'opéra. Pas de psychologie, rien que des archétypes. De temps en temps, ils essaient de faire des trucs, mais ils n'y arrivent pas.

» Il y aura une suite, un *Roméo et Juliette 2,* déjà bien avancé, qui débutera par une messe des morts et donnera quelques détails sur le premier – on entrera dans les sarcophages. Puis un *Roméo et Juliette 3.* L'ensemble composera une trilogie critique. Il faut casser l'opéra. »

Propos recueillis par
ANNE REY.

(1) Coproduction de l'Opéra de Montpellier, du Festival d'Avignon, de Musica 89-Strasbourg et de la Fondation Louis-Vuitton pour l'opéra et la musique, *Roméo et Juliette* est créé dans une mise en scène de Patrick Guinand et un décor de l'architecte-sculpteur Françoise Schein, les 10 et 12 juillet, à 20 heures, à l'Opéra de Montpellier (tél. : (16) 67-66-31-11). L'œuvre sera ensuite présentée à Avignon *(lire nos programmes page 12)* avant d'être reprise à Strasbourg par Musica 89 (les 29 septembre et 1er octobre), qui l'emmènera en tournée au Festival Extasis de Genève, à Brême, Francfort (pour l'ouverture de la Foire du livre), Rotterdam et Mulhouse.

(2) De sa formation de linguiste, ce jeune poète a gardé une attention singulière aux fonctions de la langue, fonctions qu'il débusque au détour des phrases les plus quotidiennes, phrases qui sonnent différemment selon l'ordre des mots (selon le principe de la phrase musicale). *L'Art poetic'* et une première version du livret de *Roméo et Juliette* sont édités chez POL.

CHAILLOT 89/90
LAPIN-CHASSEUR, MACHA MAKEIEFF, JÉRÔME DESCHAMPS
7 SEPTEMBRE - 6 OCTOBRE
HORACE, CORNEILLE, HEINER MÜLLER, BRIGITTE JAQUES
4 OCTOBRE - 11 NOVEMBRE
LORENZACCIO, MUSSET, JOSÉ-MARIA FLOTATS
18 ET 19 OCTOBRE
LE MISANTHROPE, MOLIÈRE, JOSÉ-MARIA FLOTATS
21 ET 22 OCTOBRE
LE BOURGEOIS GENTILHOMME, MOLIÈRE, JÉRÔME SAVARY
8 NOVEMBRE - 31 DÉCEMBRE
LE FIDELLE, LARIVEY, JEAN-MARIE VILLÉGIER
6 DÉCEMBRE - 27 JANVIER
MACBETH, SHAKESPEARE, MATTHIAS LANGHOFF
8 FÉVRIER - 17 MARS
LE MALADE IMAGINAIRE, MOLIÈRE, HANS PETER CLOOS
14 FÉVRIER - 24 MARS
ZAZOU, JÉRÔME SAVARY
24 AVRIL - 30 JUIN
ELVIS, SERGE VALETTI, CHARLES TORDJMAN
17 MAI - 30 JUIN
THÉÂTRE DES ENFANTS-MARIONNETTES
DANSE - CONCERTS - CINÉMA - APÉRITIFS CONCERTS
ABONNEMENTS 3 SPECTACLES OU PLUS
ABONNEMENTS PROVINCE 2 SPECTACLES OU PLUS
RENSEIGNEMENTS/LOCATION 47 27 81 15
avec France Inter
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, 1 PLACE DU TROCADÉRO, 75116 PARIS
JE DÉSIRE RECEVOIR GRATUITEMENT LA BROCHURE CHAILLOT 89.90
NOM____
ADRESSE____
A RENVOYER AU T.N.C, 1 PLACE DU TROCADÉRO, 75116 PARIS

LUIGI NONO, MUSICIEN INVITÉ DU CENTRE ACANTHES

L'impénétrable

Un Italien trop longtemps réduit à ses rapports avec le PCI. Un compositeur fasciné par tous les aspects du drame contemporain. Un militant toujours en avance sur l'avant-garde. Un lyrique dont les rapports de plus en plus particuliers avec le silence restent une énigme : le mystère Nono, en résumé, que les stagiaires du Centre Acanthes pourront cet été étudier de près. Nono en sera l'invité d'honneur.

GUY VIVIEN

DÈS le début des années 50, Luigi Nono a été considéré par l'avant-garde européenne comme l'un des plus sûrs espoirs de sa génération. On prononçait le nom de ce Vénitien (né en 1924) dans la foulée de ceux de Stockhausen et de Boulez. Puis ce nom se fit plus rare dans le programme des festivals spécialisés, tandis qu'apparaissait celui de Luciano Berio (né en 1925), Italien lui aussi, mais d'un abord plus accessible. C'est Berio qui allait finalement devenir « le compositeur italien des années 60 ». Donatoni (né en 1927) ne fit une percée qu'ensuite, incarnant l'austérité abstraite face à l'hédonisme de Berio.

On ne parlait plus de Nono, ou si peu, seulement pour dire, sans en être certain, qu'il avait rompu avec le Parti communiste italien... Ce qui n'aurait été, pour tout autre, qu'un détail biographique secondaire prenait dans son cas une importance indéniable. Dès le début, par le choix des auteurs qu'il mettait en musique (Neruda, Eluard, Llorca, Pavese), Nono n'avait pas fait mystère de ses sympathies politiques. Mais à la différence des compositeurs communistes fidèles à la tradition du réalisme socialiste, il ne devait jamais rompre avec les critères de l'avant-garde la plus radicale, de Schoenberg à Webern.

Quoi qu'il en soit, l'approche politique de l'œuvre de Nono, sans être totalement fausse - il la revendiquait lui-même, - se révéla d'emblée insuffisante. Ses premières œuvres n'étaient pas destinées, en effet, à délivrer un message mais ambitionnaient de s'élever, par les purs moyens de l'art, à la hauteur de la cause qui les inspiraient : la résistance à l'oppression, qu'il s'agisse du franquisme, du nazisme, des Etats-Unis au Vietnam ou de la lutte des classes.

Ce qui aurait dû frapper plutôt, c'était la place primordiale réservée dans cette œuvre au chant, soliste ou choral. On a tenté de l'expliquer par l'hérédité italienne. En fait, Nono n'a jamais caché son intérêt pour la vocalité de Bellini. Curieusement, pourtant, le texte chanté n'est presque jamais, dans ses œuvres, directement compréhensible. A ceux qui s'en étonnaient, le compositeur a toujours répondu en substance que sa musique n'avait pas pour objet de souligner le sens des mots mais d'établir un équivalent sonore de leur contenu. Qu'un texte trop clair nuirait même à la compréhension du propos général.

La musique est équivoque, fondamentalement ; la composition fragmentaire accentue ce caractère. Nono ne refuse pas pour autant l'organisation. Mais il la conçoit comme une combinatoire. « *Dans le* Talmud, dit-il, *il y a toujours, à partir d'un thème, six ou sept interprétations possibles. On peut se demander où est le vrai. C'est la grande différence pour moi entre la foi catholique et la pensée hébraïque : chez les catholiques, on dit* credo, *je crois ; dans la pensée hébraïque, on dit :* écoute. *C'est pourquoi, dans* Prometeo *(1), il y a cette phrase de Walter Benjamin :* « La faible force messianique, et non la violence seule, peut nous transformer. »

Ainsi faut-il sans doute aborder, comme auditeur ou comme interprète, les œuvres plus anciennes de Nono : écouter comme on devrait être à l'écoute des autres ; à l'écoute du monde.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Créé à Venise en 1984 dans une structure de Renzo Piano, repris trois ans plus tard au Festival d'automne dans une mise en espace et en lumière minimale, le *Prometeo* de Nono ne garde des particularités de l'opéra traditionnel que le support textuel et l'organisation sous forme d'« action » (en fait, un parcours de l'oreille dans l'espace sonore des différents « archipels » constituant la partition). L'auteur l'a, de ce fait, présenté comme une « tragédie de l'écoute ». Notons que la revue *Contrechamps* a réalisé pour le Festival d'automne 1987 un numéro entièrement consacré au compositeur italien : 224 pages, 100F (diffusion : L'Age d'homme, 5, rue Féron, Paris 75006).

la Ville d'Avignon et le Théâtre du Chêne Noir

OPERA D'AVIGNON

MARAT SADE

Peter WEISS

Gerard GELAS

Charles Gonzales
Idwig Stephane
Marianne Anska
Nini Crépon
Jean-Marc Avocat

Philippe Graitson

Leo Ferre

12 au 21 juillet 1989
Chêne Noir 90 86 58 11

hauts lieux musicaux d'europe

Livre de référence, ce guide du voyageur mélomane présente plus de 60 villes (100 lieux) dans 25 pays européens et près de 120 festivals avec leurs traditions musicales, leurs caractéristiques, leur personnalité et le plan stylisé de leurs salles.

Format 17 × 25 cm. 600 pages, 85 plans. Nombreuses illustrations. Prix: 220 F.

autrement

NANTERRE AMANDIERS

ABONNEMENT (1) 47 21 18 81

▪ LA MORT DE DANTON
Büchner . Grüber

▪ ŒDIPE ET LES OISEAUX
TRILOGIE
Sophocle . Aristophane . Chartreux . Vincent

▪ LE CHEMIN SOLITAIRE
Schnitzler . Bondy

▪ GIULIO CESARE IN EGITTO
OPERA
Handel . Sellars

▪ L'INCORONAZIONE DI POPPEA
OPERA
Monteverdi . Bondy

▪ LES ORCHESTRES DU MUET
Griffith . Eisenstein
3 films avec accompagnement d'orchestre

▪ HAMLET
Shakespeare . Chéreau
reprise à Paris

Pour recevoir gratuitement le programme de la saison 89/90 remplir et renvoyer ce coupon à : NANTERRE-AMANDIERS, 7 AV. PABLO-PICASSO, 92022 NANTERRE Cedex.

Nom Prénom
Adresse
Ville Code Postal

ATHÉNÉE LOUIS JOUVET

SAISON 89-90

SALLE LOUIS JOUVET

TITUS ANDRONICUS
WILLIAM SHAKESPEARE

ANNA PRUCNAL ET LE MONSIEUR DU BŒUF SUR LE TOIT

LA VEUVE
PIERRE CORNEILLE

L'AMIE DE LEURS FEMMES
LUIGI PIRANDELLO

SALLE CHRISTIAN BERARD

EBERHARDT ISABELLE
ISABELLE EBERHARDT

ODE MARITIME
FERNANDO PESSOA

LES INCERTITUDES DU DESIR
CREBILLON FILS

FRANCAIS, ENCORE UN EFFORT... SI VOUS VOULEZ ETRE REPUBLICAINS
D.A.F. DE SADE

Alpha Fnac

DEVENEZ SPECTATEUR PERMANENT
47.42.67.27

POUR L'OPERA ET LA MUSIQUE
FONDATION LOUIS VUITTON

ROMEO & JULIETTE
Opéra de Pascal Dusapin et Olivier Cadiot
Montpellier 10 et 12 juillet
Avignon 17, 18 et 19 juillet 1989

LE ROUGE & LE NOIR
Opéra de Claude Prey
Aix en Provence 20, 21 et 22 juillet 1989

LA FETE DE LA CREATION
La Guirlande Révolutionnaire, 200 Ans,
Luigi Nono, Michel Portal, Iannis Xenakis.
Avignon 24 juillet 1989

Fondation Louis Vuitton pour l'Opéra et la Musique
30, rue La Boétie 75008 Paris - Tél. 45 63 64 81

SOUSCRIVEZ AU FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS

26 SEPTEMBRE - 31 DECEMBRE

THEATRE

L'EUROPE DU THEATRE ALLEMAGNE PORTUGAL FRANCE
CREATIONS ET PREMIERES PRESENTATIONS A PARIS

KLAUS MICHAEL GRÜBER
GEORG BUCHNER LA MORT DE DANTON
KLAUS MICHAEL GRÜBER
EUGENE LABICHE DIE AFFARE RUE DE LOURCINE
LUC BONDY
ARTHUR SCHNITZLER LES EGOISTES
VALERE NOVARINA
VOUS QUI HABITEZ LE TEMPS
HANS JURGEN SYBERBERG
HEINRICH VON KLEIST DIE MARQUISE VON O
LUIS MIGUEL CINTRA
FERNANDO PESSOA LA MORT DU PRINCE
FRANCOIS TANGUY
FRAGMENTS FORAINS
MASSIMO SCHUSTER
ANTHONY BURGESS 1789 UN LIVRET D'OPERA
BERNARD SOBEL
LOUIS FRANCOIS ARCHAMBAULT DIT DORVIGNY
LES TU ET TOI OU LA PARFAITE EGALITE
PIERRE GUYOTAT
WANTED FEMALE
WLADISLAW ZNORKO
L'ATTRAPEUR DE RATS
PETER BROOK
PRESENTE
MUSIQUE ET THEATRE D'AFRIQUE DU SUD*
*Hors souscription

DANSE

DOUGLAS DUNN AND DANCERS
TRISHA BROWN DANCE COMPANY
DANIEL LARRIEU
CLAUDIO SEGOVIA HECTOR OREZZOLI
TANGO ARGENTINO*
*Hors souscription

MUSIQUE

CYCLE DE CREATIONS
A L'OCCASION DE LA CELEBRATION DU BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANCAISE
35 CREATIONS MONDIALES ET PREMIERES AUDITIONS - 24 CONCERTS

27 SEPTEMBRE LUIGI NONO HELMUT LACHENMANN GYORGY LIGETI
7 OCTOBRE PIERRE BOULEZ 18 OCTOBRE ANTHONY BRAXTON
ORNETTE COLEMAN CONLON NANCARROW
20 OCTOBRE GEORGES APERGHIS PASCAL DUSAPIN IANNIS XENAKIS
23 OCTOBRE MICHAEL GIELEN YORK HOLLER GYORGY LIGETI
23, 25, 27 OCTOBRE GYORGY LIGETI 24, 25, 27, 28 OCTOBRE JEAN-CLAUDE ELOY
7 NOVEMBRE FRANCK KRAWCZYK ERIC TANGUY
PIERRE STRAUCH JACQUES DEMIERRE FRANCISCO GUERRERO
17 NOVEMBRE IGOR STRAVINSKY OLIVIER MESSIAEN PIERRE BOULEZ
20 NOVEMBRE STEVE REICH 22, 23 NOVEMBRE MICHAEL JARRELL MARCO STROPPA
PHILIPPE MANOURY 29, 30 NOVEMBRE CLAUDE DEBUSSY
TORU TAKEMITSU BELA BARTOK 4 DECEMBRE MAURICIO KAGEL
11 DECEMBRE SYLVANO BUSSOTTI 12 DECEMBRE MARCEL LANDOWSKI
18 DECEMBRE HENRI DUTILLEUX LUCIANO BERIO PIERRE BOULEZ

COMPOSEZ VOUS-MEME VOTRE ABONNEMENT
DATE LIMITE DE SOUSCRIPTION 25 AOUT 1989

RENSEIGNEMENTS TEL. 42.96.12.27
156, RUE DE RIVOLI 75001 PARIS

PROMOREY

AVIGNON 89

FESTIVAL « IN »

THÉATRE

La Célestine, de Fernando de Rojas, texte français de Florence Delay. Mise en scène d'Antoine Vitez, avec Jeanne Moreau, Lambert Wilson et les comédiens-français. Du 12 au 22 juillet à 22 heures. Cour d'honneur.

La Mission, de Heiner Müller, texte français de Jean *Jourdheuil et Heinz Schwarzinger, et* **le Perroquet vert**, de Schnitzler, texte français de Marie-Louise Audiberti et Henri Christophe. Mise en scène de Matthias Langhoff. Du 13 au 22 juillet à 22 heures. Cloître des Carmes.

Œdipe tyran, Œdipe à Colone, de Sophocle ; **les Oiseaux**, d'après Aristophane, texte français de Bernard Chartreux. Mise en scène de Jean-Pierre Vincent. *Œdipe tyran*, du 15 au 18 et du 25 au 27 juillet. *Œdipe à Colone*, du 20 au 23 et du 28 au 30 juillet à 21 h 30 ; *les Oiseaux*, lecture le 24 juillet à 21 h 30. Gymnase Aubanel.

Le pays des éléphants, de Louis Charles Sirjacq, joué en portugais dans une adaptation de Ferreira Gullar. Mise en scène d'Alain Milianti. Du 15 au 21 juillet à 22 heures. Cloître des Célestins.

Tant qu'il fait jour, Robert Schumann, de Jean-Marie Patte et Andrea Cohen. Du 25 au 30 juillet à 22 heures. Faculté des sciences.

Novarina : Vous qui habitez le temps, mise en scène de l'auteur. Du 13 au 19 juillet à 21 h 30, salle Benoît XII ; **L'atelier volant**, mise en scène d'Alain Timar. Du 15 au 31 juillet à 22 heures ; **l'Acteur imaginaire**, par Jacques Baillart. Du 23 au 29 juillet à 18 h 30. Théâtre des Halles.

Parlez-moi de vous, d'après *Un corps de trop*, de Marie-Victoire Rouillier. Par et avec Marie-Paule André. Du 16 au 26 juillet à 21 h 30. Chapelle des Cordeliers.

Brûle, rivière, brûle, de Jean-Pol Fargeau. Mise en scène de Robert Gironès. Du 13 au 29 juillet à 21 h 30. Salle de Courtines.

Eclats, de Catherine Anne. Mise en scène de l'auteur. Du 16 au 29 juillet à 22 heures. Cloître de la Collégiale.

Les Parisiens, de Pascal Rambert, mise en scène de l'auteur. Du 17 au 30 juillet à 22 heures. La Dresprelle, île de la Barthelasse.

Le Bourrichon, de Joël Jouanneau. Mise en scène de l'auteur. Du 17 au 31 juillet à 22 heures. La Manutention.

Tout sur le bruit, d'après *Henri Dixon*, par Grand Magazin. Du 15 au 21 juillet à 21 h 30. Pénitents blancs.

Des clowns, spectacle de Mario Gonzalès. Du 24 au 31 juillet à 22 heures. A 19 heures, **Masques**, spectacle d'improvisations. Pénitents blancs.

Ecole du TNS : Léonce et Léna, de Büchner. Mise en scène de Jacques Lassalle. Les 27, 29, 31 juillet à 19 heures et les 24, 25, 26, 28 et 30 à 22 heures. **Idées sur le geste**, *d'Engels. Spectacle de Jean Dautremay.* Les 26, 28, 30 à 19 heures et les 27, 29, 31 juillet à 22 heures. Tinel de la Chartreuse. **Pense à moi**. Réalisation d'Alain Bergala. Le 23 juillet à 22 heures. La Chartreuse.

INSAS : le Pique-nique de Claretta, de René Kalisky. Mise en scène de Michel Dezoteux. Du 17 au 21 juillet à 22 heures. Tinel.

Zingaro. Ballet équestre et musical. Du 13 au 31 juillet à 22 heures. Carrière Collet à Boulbon.

Aimé Césaire, lectures : Discours sur le colonialisme, *par Antoine Vitez, le 17 juillet, à 18 h 30.* **Et les chiens se taisaient**, par les comédiens-français, les 18 et 19 juillet à 18 h 30. Cloître du Palais Vieux.

Nuit de la poésie, le 23 juillet, à partir de 19 heures. Cloître des Célestins.

Texte nu. Lectures du 26 juillet au 1er aout à 18 h 30. Cloître du Palais Vieux.

Cycle de lectures à la Chartreuse. Du 17 au 29 juillet, à 17 heures. Cloître Saint-Jean.

CINÉMA

Octobre, d'Eisenstein. Musique originale d'Edmund Meisel, restaurée et dirigée par Alan Fearon, avec *l'orchestre* Northern Sinfonia. Du 25 au 27 juillet à 22 heures. Cour d'honneur.

MUSIQUE

Musiques noires des Antilles : du 25 au 29 juillet. Cloître des Célestins.

Luigi Nono au centre Acanthe : les 20 et 22 à 18 h 30. Cloître du Palais. Les 26 et 28 juillet à 19 heures. Eglise de la Chartreuse.

L'Opéra autrement : le 14 à 19 heures, du 12 au 15 juillet à 22 heures. Pénitents gris.

Fête de la création : le 24 juillet à 18 h 30, Cloître du Vieux Palais, et à 22 heures, Cour d'honneur.

Roméo et Juliette, de Pascal Dusapin et Olivier Cadiot. Mise en scène d'Alain Maratrat. Du 17 au 19 juillet à 22 heures. Faculté des sciences.

Concert de Pierre n° 2, de Nicolas Frize. Du 18 au 20 juillet à 19 heures. Cimetière de la Chartreuse.

Messe et musiques sacrées : cycle d'orgue. Les 17 et 23 juillet à 19 heures. Notre-Dame des Doms.

DANSE

Carte blanche à Daniel Larrieu : Groupe Dunes, les 22 et 23 ; **Alis**, les 25 et 26 juillet ; **DV8 Physical Theatre**, du 29 juillet au 1er août. 21 h 30, salle Benoît XII. **Roc in lichen**, du 25 au 27 juillet à 22 heures ; **Hervé Diasnas**, *du 30 juillet au 1er aout à 21 h 30. Cloître des* Carmes.

Eh, qu'est-ce que ça m'fait à moi, par Maguy Marin. Du 31 juillet au 3 aout à 22 heures. Cour d'honneur.

CIRQUE

Cirque Gruss, du 15 au 31 juillet à 22 heures. Cour de l'Archevêché.

EXPOSITIONS

Le Piccolo Teatro di Milano, Maison Jean-Vilar. Du 12 juillet au 3 août.

Des têtes, Chartreuse de Villeneuve. Du 12 juillet au 16 août.

Sade-Révolution-Bara, château de Sanmane. Du 7 juillet au 13 août.

La naissance de Vénus, photos de Lucien Clergue, église des Célestins. Du 3 juillet au 3 septembre.

Aimé Césaire ou le Surréalisme accompli. Livrée Ceccano. Du 12 au 31 juillet.

FESTIVAL « OFF »

Depuis plus de vingt ans, le Off s'installe dans tous les recoins d'Avignon et propose des centaines de spectacles venus du monde entier. Accueil, renseignements, et réservations au Conservatoire de musique, place du Palais, tous les jours de 11 heures à 20 heures. Rencontres et conférences à la Maison du Off, 18, rue Buffon, du 13 au 31 juillet aux mêmes horaires. La carte Public-adhérent permet d'obtenir une réduction *de 30 % pour tous les spectacles Off. Elle est disponi*ble à la permanence du Avignon Public Off à l'Office du Tourisme.

Numéros utiles : Location des places : 90-86-24-43. – Office du tourisme Avignon : 90-82-65-11. – Office du tourisme Villeneuve : 90-25-61-33. – Mairie : 90-82-80-00. – Renseignements hôteliers : 90-82-05-81. – Renseignements SNCF : 90-82-50-50. – Réservations SNCF : 90-82-56-29. – Taxis : 90-82-20-20. – Centre communal d'action sociale : 90-86-12-91. – Garderie d'enfants, La frimousse : 90-87-28-60. – CEMEA : 90-27-09-98. – OTU : 90-82-06-09 ou 3615 code MNEF. – CIRCA/La Chartreuse : 90-25-05-46. – Maison Jean-Vilar : 90-86-59-64.

FESTIVAL D'AVIGNON

Les cinq cents premières commandes recevront en prime l'affiche du Festival (affiche de 40 × 59 cm dessinée par Jean-Paul Chambas, reproduite ici en noir et blanc avec son aimable autorisation).

LE MONDE
ACTES SUD-PAPIERS
OFFRE SPÉCIALE
jusqu'au 3 août 1989

SOUSCRIPTION

Le Monde, le festival d'Avignon et Actes Sud-Papiers publieront dès septembre prochain l'album du Festival d'Avignon 1989.

Un livre de 160 pages très largement illustré (plus de 100 photos) vous fera vivre ou revivre les grands moments du Festival 1989. Rédigé par les journalistes, écrivains et personnalités présents à Avignon du 12 juillet au 3 août, cet album sera le témoignage sur le vif des passions suscitées par les spectacles. Vous pouvez commander cet ouvrage en bénéficiant dès aujourd'hui d'un prix de souscription de 85 FF au lieu de 95 FF (port et emballage compris).

Livre disponible dès septembre 1989

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à renvoyer avec votre règlement à :

ACTES SUD-PAPIERS
18, rue de Savoie, 75006 Paris

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL :